Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17745 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — MERCREDI 13 FÉVRIER 2002 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'AFFAIRE ENRON
La presse américaine est mise en cause. Un point de vue de Laurent Fabius. p. 3 et 19

AFGHANISTAN
Le Pentagone admet des bavures militaires près de Kandahar. p. 4

UNION EUROPÉENNE
La dérive des finances publiques allemandes. Le pacte de stabilité en question. p. 6

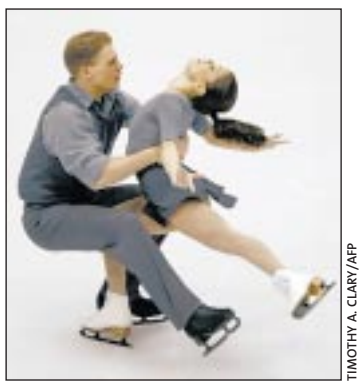
TIMOTHY A. CLARY/AFP

JEUX OLYMPIQUES
Polémiques et rumeurs en patinage artistique. Biathlon, luge, etc., tous les résultats. p. 30 et 31

INSÉCURITÉ
Les habitants des HLM sont plus victimes de la délinquance. p. 12

MARC LE CHÉLARD

NOUVEL AN CHINOIS
Les Asiatiques fêtent l'entrée dans l'année du cheval. p. 12

ÉLECTRONIQUE
L'Etat se désengage davantage de Thomson Multimedia, épargné par la crise. p. 23

SCIENCE ET CRIMES
Des détectives informatiques mènent l'enquête. p. 32

Chirac déclare sa passion aux Français

Lionel Jospin ne change pas son calendrier et devrait annoncer sa candidature entre le 23 février et le 3 mars

INVITÉ du journal de TF1, lundi soir 11 février, Jacques Chirac a commenté sa déclaration de candidature à la présidentielle, faite le matin à Avignon. Candidat pour la quatrième fois à l'Elysée, à l'âge de 69 ans, le président sortant a mis en avant sa *« passion de la France »* et son *« expérience »*. Restant flou sur son projet de candidat, il s'est réclamé d'une France *« ouverte, sûre et généreuse »*, et a précisé qu'il voulait la *« remettre à l'endroit »*.

Il a défendu son bilan de président, justifiant la dissolution de 1997 par le respect du jeu démocratique. Sur les affaires, il a protesté de son innocence. Cette annonce anticipée n'a pas conduit son principal rival, Lionel Jospin, à modifier son calendrier : le premier ministre devrait annoncer sa candidature entre le 23 février et le 3 mars.

JEAN-MICHEL TURPIN/GAMMA

▶ Jacques Chirac dit vouloir « remettre la France à l'endroit »

▶ Sur les affaires, il proteste de son innocence

▶ Récit : le secret bien gardé d'une annonce attendue

▶ Analyses, réactions et reportages

Lire pages 8 à 11

PPDA : « Vous trouvez que j'ai fait mon boulot de journaliste ? »

CE FUT donc TF1, lundi soir 11 février. Pressé de demandes d'entretien pour le jour J, l'Elysée a jeté son dévolu sur le journal de 20 heures le plus regardé de France. Patrick Poivre d'Arvor, son présentateur, raconte : *« Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, m'avait téléphoné pour que l'on se rencontre afin de faire un tour d'horizon, c'est une chose assez courante ; j'ai aussi des entretiens réguliers avec Olivier Schrameck* [directeur de cabinet du premier ministre]. *Lundi, je suis arrivé, à 12 h 15, M. de Villepin m'a dit que Jacques Chirac allait annoncer sa candidature. Quand je suis sorti de son bureau à 12 h 40, il venait de le faire. »* Au siège de TF1, Robert Namias reçoit en même temps l'appel de M. de Villepin : M. Chirac accepte d'être l'hôte du journal. *« Ce n'est pas le président qui s'est invité à TF1, c'est TF1 qui a invité le candidat*, précise de directeur de l'information de la chaîne. *Nous faisons le siège de l'Elysée depuis des mois. On imagine que le poids du journal et ses dix millions de téléspectateurs emportent tout sur leur passage, c'est faux. »* Jacques Chirac avait annoncé sa candidature pour l'élection présidentielle de 1995 lors d'un entretien au quotidien *La Voix du Nord*.

A 20 heures, le studio n'était pas surpeuplé. Patrick Poivre d'Arvor a cru apercevoir Claude Chirac dans un coin. Le président ? *« Il était ému, il avait visiblement conscience de l'importance de l'enjeu, de cette perspective qui s'ouvrait à lui »*, note-t-il. Et lui ? Il s'agace : *« Vous trouvez que j'ai été de droite, de gauche, ou que j'ai fait mon boulot de journaliste ? »* De l'avis général, l'entretien a été d'une bonne tenue, en particulier cette première partie rythmée par des questions incisives pour *« solder les comptes du passé »* : la dissolution, la rencontre avec Jean-Marie Le Pen, l'affaire Schuller. En face-à-face, M. Chirac a répondu sans pouvoir extrapoler ou lancer le mémorable *« pschitt »*, comme il avait pu le faire lors de la traditionnelle intervention présidentielle du 14 juillet, en 2001, face à trois journalistes, Elise Lucet, Béatrice Schoenberg et, déjà, Patrick Poivre d'Arvor. Plus tard, le candidat Chirac *« a plongé le nez dans ses fiches, j'ai tenté de le décrisper en lui posant des questions que je n'avais pas préparées »*. Lundi, France 2 a eu la défaite élégante : *« Il y aura des rebondissements, des querelles. La campagne n'est pas finie »*, dit Olivier Mazerolle, directeur de l'information. Et Lionel Jospin ? Les deux chaînes sont candidates pour recevoir le candidat probable.

Bénédicte Mathieu

Témoignages sur les crimes de guerre au Kosovo

LE PROCÈS de l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic s'est ouvert, mardi 12 février, devant le Tribunal pénal international de La Haye (TPIY). Il s'agit du plus grand procès jamais organisé en Europe depuis ceux de Nuremberg en 1945 pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide.

Lors de la première journée d'audience, les procureurs devaient présenter un tableau général des trois conflits (Croatie, Bosnie-Herzégovine et Kosovo) qui ont déchiré les Balkans, de 1991 à 1999, pour lesquels M. Milosevic est jugé. La procureur, Carla Del Ponte, a accusé l'ancien homme fort de Belgrade d'être responsable *« des pires crimes contre l'humanité »*.

Pour ce qui est du Kosovo, qui constitue le premier acte du procès, Slobodan Milosevic, âgé de 60 ans, est accusé, avec quatre autres responsables serbes toujours en liberté, du meurtre de 900 Albanais et de l'expulsion de 800 000 civils chassés de leurs foyers.

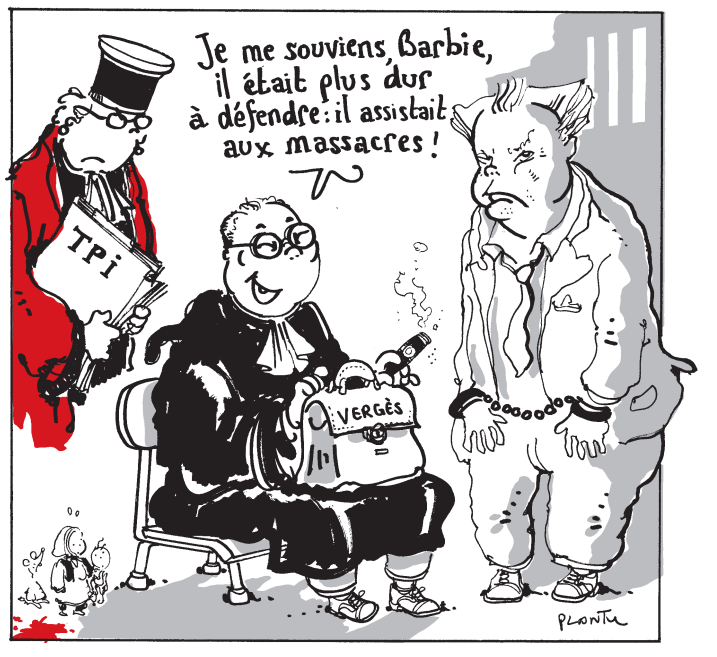

Près de trois ans après la fin de la guerre, notre envoyé spécial, Christophe Châtelot, a recueilli sur place des témoignages qui accablent les forces armées et paramilitaires serbes. Des villageois font état de disparitions, d'assassinats, d'exécutions sommaires, de viols et de tortures. Selon Sevdije Ahmeti, présidente de l'association de protection de la femme et de l'enfant à Pristina, *« 20 000 femmes ont été victimes de violences sexuelles de 1998 à juin 1999. Raflées sur les routes, violées chez elles ou dans des centres. C'était des viols massifs, programmés et prémédités par Belgrade, une arme de guerre, pour faire perdre sa dignité à la femme albanaise »*.

Lire page 2 et notre enquête au Kosovo pages 16 et 17

CINÉMA

Les Inuits font leur entrée en salles

IGLOOLIK ISUMA PROD

CAMÉRA D'OR au Festival de Cannes 2001, *Atanarjuat, la légende de l'homme rapide (photo)*, premier film de fiction tourné et joué par des habitants du Grand Nord canadien, raconte une histoire issue de la culture orale de ce peuple des glaces, les Inuits, par l'un des siens, Zacharias Kunuk. L'autre grand film de la semaine : *Le Stade de Wimbledon*, de Mathieu Amalric, avec Jeanne Balibar. *Lire pages 35 à 37*

International..... 2
Union européenne ... 6
Présidentielle 8
France-Société..... 12
Régions..... 15
Horizons 16
Kiosque..... 18
Entreprises 23
Communication..... 26
Marchés..... 27
Carnet..... 29
Abonnements 29
Aujourd'hui 30
Météorologie-Jeux . 34
Culture..... 35
Radio-Télévision 39

ANALYSE

A chaque élection, ses « affaires »

LA PAIX DES « AFFAIRES » n'aura été qu'une brève illusion. Comme par l'effet d'une malédiction tenace, le parfum du scandale a, une nouvelle fois, envahi la campagne électorale, à moins de trois mois de l'élection présidentielle. Le retour de Didier Schuller, l'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, après sept années d'exil caraïbe, a brutalement réveillé les fantômes du financement occulte du parti de Jacques Chirac et, au-delà, la menace d'une intrusion judiciaire dans le débat politique, au moment où celui-ci se focalise sur son enjeu majeur.

L'année 2001 s'était pourtant achevée sur une série de revers des juges, qui avaient pu donner à penser que le cycle des affaires politico-judiciaires arrivait à son terme. Venant après le dessaisissement du juge Halphen et la décision de la Cour de cassation affirmant l'immunité du président de la République jusqu'à la fin de son mandat, les relaxes successives de Dominique Strauss-Kahn (PS) et de Robert Hue (PCF) avaient semblé annoncer un affrontement présidentiel apaisé, concentré sur les propositions des candidats, tel que les deux principaux concurrents, Jacques Chirac et Lionel Jospin, l'ont publiquement appelé de leurs vœux. C'était oublier que les « affaires » ne sont pas l'apanage des magistrats ni des politiques, mais qu'elles résultent, le plus souvent, de la confrontation explosive d'intérêts divergents et de circonstances imprévues. A cette alchimie particulière, le contexte politique n'est certes pas indifférent ; mais il ne fait qu'augmenter la densité des ingrédients qui se mêlent, voire l'intensité de la flamme qui les chauffe, accroissant d'autant les risques de déflagration.

L'histoire atteste, de fait, que, depuis la succession du général de Gaulle, aucune des cinq courses à l'Elysée qui se sont disputées ne s'est tenue à l'écart des scandales. D'ampleur et de nature diverses, issues ou non de procédures judiciaires, intrigues sulfureuses et révélations compromettantes ont pesé sur le cours des campagnes, parfois sur le sort des candidats.

Hervé Gattegno

Lire la suite page 22

M 00147 - 213 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

JUSTICE

Le **PREMIER PROCÈS** d'un ancien chef d'Etat devant un tribunal international s'est ouvert, mardi 12 février, à La Haye. Inculpé de crimes de guerre, **CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ** et génocide pour les guerres du Kosovo, de Croatie et de Bosnie, Slobodan Milosevic est apparu calme à l'audience. *« Milosevic est en pleine forme, il est* **ABSOLUMENT PRÊT** *à affronter ce qui l'attend »*, a déclaré un de ses avocats belgradois. **L'AUDIENCE** s'est ouverte par une déclaration liminaire de la procureur, Carla Del Ponte, suivie par une présentation des trois **ACTES D'ACCUSATION.** Mme Del Ponte se dit certaine d'obtenir la condamnation de l'accusé. A Belgrade, ce procès est suivi avec une **RELATIVE INDIFFÉRENCE,** les difficultés de la vie quotidienne éclipsant le débat sur le sort de Slobodan Milosevic. Ce dernier devrait s'exprimer longuement mercredi.

M. Milosevic accusé des « pires crimes connus de l'humanité »

Le procès de l'ancien président serbe devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie s'est ouvert mardi 12 février. Dans une déclaration liminaire, la procureur Carla Del Ponte a évoqué les « indicibles souffrances » causées aux centaines de milliers de victimes

DEVANT Slobodan Milosevic, apparemment impassible, à l'ouverture de son procès, mardi 12 février à La Haye, la procureur du TPIY, Carla Del Ponte, dans une assez brève déclaration liminaire, a accusé l'ancien président yougoslave d'avoir causé en Croatie, en Bosnie et au Kosovo d'*« indicibles souffrances »* à seule fin d'assouvir *« sa soif de pouvoir personnel »*. Les actes qui lui sont reprochés n'ont été le fruit, a-t-elle dit, ni d'une idéologie, ni du patriotisme, ni du racisme ; tous ont été *« au service de cette quête de pouvoir »*.

« Aujourd'hui, comme jamais auparavant, la justice internationale est à l'œuvre », a dit Carla Del Ponte. Slobodan Milosevic est jugé pour *« les pires crimes connus de l'humanité »*, *« d'une sauvagerie quasi moyennageuse »* et d'*« une cruauté calculée »*, a encore déclaré la procureur. Son procès démontrera que *« nul n'est au-dessus de la loi, inaccessible à la justice »*.

Les médias internationaux, des représentants de certains gouvernements, des militants des droits de l'homme, des juristes avaient convergé, mardi 12 février à La Haye, vers le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) où s'ouvrait ce procès considéré par beaucoup comme le plus important jamais organisé en Europe depuis celui de Nuremberg. Slobodan Milosevic, 60 ans, est accusé de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide pour ses responsabilités présumées dans les crimes commis pendant les guerres de Croatie, de Bosnie et du Kosovo. Il est passible de la prison à vie.

« UN MOMENT CAPITAL »

« C'est l'événement le plus significatif que connaîtra jamais ce tribunal. C'est un grand jour pour l'humanité », avait déclaré la veille l'adjoint à la procureur, Graham Blewitt. *« L'ouverture de ce procès est un moment capital »*, a estimé, à Washington, le porte-parole du département d'Etat américain ; *« Nous soutenons fermement le tribunal dans ses efforts pour parvenir à la vérité et à la justice pour les victimes de génocide et d'autres atrocités »*, a-t-il déclaré.

C'est aussi *« la vérité »* qu'a invoquée Me Dragoslav Ognjanovic, l'un des avocats belgradois de l'ancien président yougoslave. *« Slobodan Milosevic espère que la vérité l'emportera et que le tribunal saura reconnaître cette vérité »*, a déclaré l'avocat, qui s'était entretenu, lundi, avec l'accusé, au centre de détention de Scheveningen, dans les faubourgs de La Haye. *« Milosevic est optimiste, il est en pleine forme, tant physiquement que psychologiquement,* a assuré l'avocat ; *il est absolument prêt à affronter ce qui l'attend »*.

Après la déclaration liminaire de la procureur, son substitut, le Britannique Geoffrey Nice, devait évoquer les éléments communs aux trois dossiers (Croatie, Bosnie, Kosovo) avant qu'un autre substitut, le Canadien Dirk Ryneveld, aborde plus spécifiquement le volet du Kosovo.

Slobodan Milosevic avait l'intention de poser des questions à Mme Del Ponte et d'utiliser dès mardi son droit de parole, selon son avocat. Il n'était toutefois pas sûr que les trois juges de la chambre d'instance l'y autorisent, le règlement prévoyant que l'accusé s'exprime après l'accusation et non pas pendant l'exposé liminaire du parquet.

Slobodan Milosevic *« est d'une humeur de combattant »* ; il veut, au cours de cette première phase du procès, *« non pas s'adresser au tribunal, qu'il ne reconnaît pas, mais à l'opinion publique internationale* (...) *avec une déclaration sur les crimes de l'OTAN en Yougoslavie »*, a déclaré son frère Borislav, ancien ambassadeur de Yougoslavie à Moscou.

De son côté, l'accusation affiche, elle aussi, l'optimisme. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Mme Del Ponte affirme être sûre des preuves dont elle dispose pour établir la culpabilité de l'inculpé. Son conseiller politique, Jean-Jacques Jorris, a souligné que même en ce qui concerne l'accusation de génocide, la plus difficile à prouver, la procureur dispose de suffisamment de preuves pour obtenir une condamnation de l'ancien président.

A Belgrade, l'envie de tourner la page

BELGRADE
de notre envoyé spécial

L'humeur des Belgradois balance entre la défiance et l'indifférence à l'heure de l'ouverture du procès de leur ancien chef d'Etat, Slobodan Milosevic. Cette relative indifférence est illustrée par le maigre traitement que la presse consacre à l'événement.

Le sujet s'affiche, certes, à la « une » des quotidiens, mais les articles sont relégués dans les profondeurs des journaux, bien après ceux portant sur l'augmentation du prix de l'huile et du sucre. Les considérations générales le disputent aux informations fantaisistes sur l'identité des personnalités serbes qui seraient appelées à témoigner ; ou celles auxquelles les journaux promettent de se retrouver, elles aussi, bientôt à La Haye.

Un récent sondage révèle que le procès arrive loin dans la liste des sujets de préoccupation des Serbes. Au sommet figure la dégradation de leur situation économique.

« DES SUJETS PLUS IMPORTANTS »

Les difficultés de la vie quotidienne sont d'ailleurs le principal grief à l'encontre de l'ancien homme fort de Belgrade dont le nationalisme guerrier saigna le pays à blanc au cours de ses douze années de pouvoir. *« Les Serbes sont les premières victimes des années Milosevic. C'est à cause de lui que nous vivons maintenant dans la misère. Il ne mérite pas d'être aussi bien traité dans une prison de La Haye alors que nous sommes confrontés au chômage »*, affirme Liljana, une mère de famille.

Après avoir déçu ses principaux partisans, les nationalistes adeptes de la Grande Serbie à cause de ses guerres perdues, et les nostalgiques de l'ancien Parti communiste en raison de son capitalisme familial et mafieux, Slobodan Milosevic n'arrive plus à mobiliser les foules. Le phénomène a pu être une nouvelle fois mesuré, samedi 9 février. Seulement cinq mille personnes, dont beaucoup de retraités, ont alors manifesté dans le centre de Belgrade à l'appel du Parti socialiste de Serbie, pour demander la libération de l'ancien chef de l'Etat.

Sur la même place, le 5 octobre 2000, ils étaient des centaines de milliers pour le pousser à reconnaître sa défaite électorale au profit de Vojislav Kostunica. *« Il existe maintenant des sujets d'intérêt plus importants que le procès de Milosevic »*, résume Marko Selakovic, 24 ans, étudiant à la faculté de chimie.

Cette envie de tourner la page se double d'une certaine défiance à l'égard du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), souvent perçu comme un instrument politique dont leur pays ferait les frais. *« Mes cheveux se hérissent à chaque fois que je le* [Milosevic] *vois à la télévision. Il rabâche les mêmes discours ; mais le Tribunal est une farce juridique »*, dénonce Bojana, une jeune étudiante en droit. *« Il aurait fallu le juger ici, selon des standards internationaux »*, ajoute-t-elle. *« Mais nos institutions judiciaires ne sont pas encore assez solides et tout tourne ici autour de la politique. Il est difficile de critiquer le TPI ou de débattre de la légalité de son extradition sans être assimilé à un partisan de Milosevic. »*

Christophe Châtelot

Les « contre-preuves » du comité de soutien

Le Comité pour la libération de Slobodan Milosevic a annoncé, lundi 11 février, l'ouverture à Belgrade d'un centre de presse. *« Il mettra à la disposition des journalistes des documents exclusifs, comme des enregistrements audiovisuels, inaccessibles aux médias qui suivront le procès à La Haye »*, a déclaré la porte-parole du comité, Dragana Kuzmanovic. *« A chaque preuve avancée par la procureur du TPIY, nous opposerons une contre-preuve »*, a-t-elle assuré. *« La veille de la comparution de chaque témoin protégé, nous révélerons son identité »*, a-t-elle encore souligné. Le comité compte parmi ses membres des avocats locaux et étrangers, outre Jacques Vergès, le Canadien Christopher Black, et l'ancien ministre américain de la justice Ramsey Clark. – *(Corresp.)*

Carla Del Ponte, procureur du tribunal

« Mon dossier est solide, je n'ai aucune crainte »

LA HAYE (TPIY)
correspondance

Comment gérer un procès aussi long, qui durera sans doute plus de deux ans ?

Je ne vois pas de difficultés particulières. Trois actes d'accusation ont été joints pour un seul procès et c'est cela qui donne l'impression d'une affaire aussi compliquée. Il y aura bien sûr plus de trois cents témoins, mais c'est ce dont nous avons besoin pour convaincre les juges de la culpabilité de l'accusé.

Vous envisagez de citer comme témoins une vingtaine d'anciens proches de Milosevic. S'agit-il de personnes faisant l'objet d'une inculpation avec lesquelles vous avez conclu un accord de coopération, comme le règlement du tribunal vous le permet ?

Il y a effectivement en ce moment un certain nombre de personnes qui demandent à nous voir, et qui peuvent faire l'objet d'enquêtes de la part de mon bureau. Certaines le savent, d'autres peuvent le soupçonner. Cela étant, il n'y a pour l'instant pas d'accord à proprement parler.

Milosevic refuse de se faire représenter par des avocats. Cela gêne-t-il l'accusation ?

C'est en effet ce qu'affirme l'accusé, mais en fait, il a six avocats qui lui rendent visite en prison, et qui agissent comme des consultants. Lui-même a une formation de juriste, et il a démontré au cours de la phase préparatoire du procès qu'il sait s'exprimer en audience. Ceci dit, je pense qu'il changera de stratégie en cours de procès et qu'il prendra des avocats en bonne et due forme.

L'accusé a fait savoir qu'il souhaite citer comme témoins des chefs d'Etat et de gouvernement en exercice ou qui ont quitté le pouvoir, comme Jacques Chirac ou Bill Clinton. Pourriez-vous vous y opposer ?

Tout dépend des motivations qu'il avance. Si cela fait partie de sa défense, pourquoi pas ? Mais la décision est du ressort des juges.

Etes-vous consciente que si ce procès ne se déroule pas bien, l'avenir de la justice pénale internationale peut être remis en cause ?

J'espère bien que non ! Nous pouvons faire des erreurs. Mais, naturellement, nous allons tout mettre en œuvre pour que M. Milosevic soit reconnu coupable des crimes dont il est accusé. Et même si cela n'était pas le cas, ce que bien sûr je n'envisage pas, nous aurions, par ce procès, fait avancer la justice internationale. Imaginez que tous mes témoins à charge se rétractent ? Ce serait un échec, mais qui ne dépendrait pas du bureau du procureur. Mais, croyez-moi, je ne l'envisage pas. Mon dossier est très solide, je n'ai aucune crainte.

AFP

« Je pense qu'il changera de stratégie en cours de procès et qu'il prendra des avocats »
CARLA DEL PONTE

Il y a sept mois, vous disiez envisager une inculpation de Slobodan Milosevic pour génocide en Croatie. En l'état, l'acte d'accusation retient le seul crime contre l'humanité. Pourrait-il être amendé ?

Non. Les trois actes d'accusations ne feront plus l'objet d'amendements. Compte tenu de la jurisprudence du tribunal, une inculpation pour génocide en Croatie ne paraît pas envisageable.

Vous travaillez aussi sur l'UCK, le mouvement de guérilla albanais. A quand des inculpations ?

Le travail reste difficile, même si la coopération avec Belgrade s'est améliorée. Mais uniquement sur ce sujet précis ! Nous menons trois enquêtes. J'ai bon espoir de publier un acte d'accusation sur l'UCK cette année. En revanche, si la coopération avec Belgrade est bonne sur ce dossier, je remarque qu'il en va autrement avec la communauté internationale.

Où en est la collaboration avec Belgrade, notamment sur la livraison des autres accusés réfugiés sur le territoire de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) ?

La coopération est plus ou moins bonne avec la République de Serbie, même si j'attends toujours impatiemment des arrestations. En revanche, de nombreuses difficultés subsistent avec la RFY. Je n'ai pas accès aux archives militaires, et je sais que plusieurs accusés, dont le général Mladic, sont protégés par l'armée. La RFY prépare une loi censée autoriser la coopération avec le TPIY. En théorie. J'ai eu l'occasion d'étudier ce projet de loi et je constate qu'il rendrait la coopération plus difficile, en soumettant toutes nos demandes à une autorisation fédérale, ce qui signifie concrètement la fin de la collaboration directe avec la Serbie. Voilà pourquoi nous avons, officieusement, fait connaître notre mécontentement aux autorités fédérales.

Propos recueillis par Alain Franco

« Monsieur le Président », détenu modèle, joue aux cartes avec ses compagnons

LA HAYE (TPIY)
correspondance

Il est loin le temps où Mira Markovic, épouse d'un Milosevic au faîte de sa puissance, comparait le centre de détention du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) à *« une prison digne de la Gestapo »*. Aujourd'hui, ses proches, tel Dragoslav Ognjanovic, l'un de ses avocats pour ses affaires belgradoises, reconnaissent qu'il est *« très bien traité »*. *« Les gardes, ses codétenus, tout le monde le traite avec respect et l'appelle Monsieur le Président. »* Pour autant, *« Monsieur le Président »* ne bénéficie d'aucun traitement de faveur. *« Il est logé à la même enseigne que les quarante-trois autres détenus »*, affirme Christian Rhode, chargé du centre de détention au greffe du TPIY.

Slobodan Milosevic dispose donc d'une cellule avec fenêtre d'une douzaine de mètres carrés, avec un lit, une table, une étagère, et un coin douche et toilettes séparés par un rideau. Une télé et une radio complètent le mobilier. Elles permettent en théorie de recevoir des chaînes internationales, dont CNN, et six chaînes d'ex-Yougoslavie.

Chaque matin, les cellules sont ouvertes entre 7 h 30 et 8 heures. Elles le resteront toute la journée, à l'exception d'une pause de quarante minutes. Les quarante-quatre détenus sont répartis par étages de douze cellules maximum. Ils peuvent, s'ils le désirent, cuisiner leur propre repas et le partager à la même table. Chaque détenu reçoit 2,27 euros par jour. Chacun est libre de compléter cette somme avec ses propres deniers. Les prisonniers peuvent « cantiner », en faisant leurs courses grâce à un système de liste. Des cigarettes – l'ancien chef d'Etat fume – mais pas d'alcool. Le centre de détention est équipé d'une salle de gymnastique. La promenade dure deux heures. Le téléphone à carte est accessible dans les salles communes.

TOUJOURS BIEN HABILLÉ

Comme tous les détenus, Slobodan Milosevic téléphone souvent. Peu après son arrivée, l'ancien président avait accordé un entretien à la chaîne de télévision américaine Fox, en totale contradiction avec le règlement. *« Il a reçu un avertissement »*. Le 2 février, le quotidien russe les *Izvestia* a publié ce qu'il présentait comme un entretien avec le détenu le plus célèbre de la prison. *« M. Milosevic a démenti. Nous avons vérifié. Cette interview n'a pas eu lieu »*, confirme Christian Rhode.

Conformément au règlement du TPIY, le bureau du procureur transmet à Slobodan Milosevic ses documents à charge. Ceux-ci s'entassent dans un bureau à une dizaine de mètres de sa cellule. Logique avec lui-même, Milosevic, qui conteste la légitimité du tribunal, n'y est jamais entré. En revanche, il fait bon usage de son droit de recevoir sa famille et ses proches. Mira vient lui rendre visite quatre ou cinq jours par mois. Il reçoit aussi son représentant consulaire ou l'ambassadeur yougoslave.

Mais n'entre pas qui veut dans la prison. Un eurodéputé d'extrême droite et une députée du Parlement grec, Liana Kanelli, ont voulu lui rendre visite. L'accès leur a été refusé, car ces personnes ne répondaient pas au critère d'*« intérêt légitime »* qui s'applique à toute visite au centre de détention, précise-t-on au TPIY. Bien qu'il refuse d'être défendu par des avocats, quatre d'entre eux ont carte blanche pour le voir.

Toujours bien habillé, même en prison, grâce notamment aux codétenus qui, contre quelques euros, s'occupent de la lessive, Milosevic joue aux cartes avec ses compagnons de détention. *« Il s'entend bien avec tout le monde ; Serbes, Bosniaques et Croates »*, affirme Dragoslav Ognjanovic. Bien que contestant sa détention, l'ancien homme fort de Belgrade ne s'en comporte pas moins en détenu modèle.

A. F.

La presse américaine est mise en cause pour sa « lenteur » à comprendre l'affaire Enron

Les journaux, qui avaient encensé le sens de l'innovation du géant de l'énergie, aujourd'hui en faillite, font leur mea culpa. Sauf à Houston, où se trouve le siège de la compagnie...

HOUSTON
de notre envoyé spécial

Depuis un mois, il ne se passe plus un jour sans une révélation sur l'affaire Enron. Les journaux, les radios, les chaînes de télévisions multiplient les enquêtes, les « scoops », les « unes » et les commentaires virulents sur la plus grande faillite de l'histoire des Etats-Unis. Les médias américains auraient-ils quelque chose à se faire pardonner? Après avoir vanté des années le modèle Enron, ils ont mis du temps à comprendre l'imposture.

Ils sont restés silencieux de longues semaines après l'annonce, le 2 décembre, du dépôt de bilan. Ce jour-là, ABC, CBS et NBC, les trois grands « networks », ont annoncé l'information en deux phrases. Le lendemain, des quotidiens réputés, comme le *Washington Post* et *USA Today,* n'en ont pas fait leur « une ». L'aveu le 10 janvier par le cabinet d'audit Andersen de la destruction de documents a fait éclater l'affaire.

« NOUS AVONS TOUS FAILLI »

Celle-ci ne se résume pas aux seules malversations d'une dizaine de dirigeants avec la complicité plus ou moins active de leurs commissaires aux comptes et avocats. Elle ne se réduit pas non plus aux liens étroits entre la classe politique américaine et le monde des affaires. Il s'agit de la défaillance d'un système dans son ensemble. Comme le gendarme des marchés (la SEC), les banques, les agences de notations, les analystes financiers, les journalistes ont leur part de responsabilité.

« La presse, surtout économique et financière, est trop conservatrice et respectueuse. Il est facile pour les journalistes de citer les analystes, même s'ils se trompent souvent », explique David Morrow, éditeur de TheStreet.com. *« C'est même gentil de dire que la presse n'a pas fait un grand travail dans la couverture d'Enron,* reconnaît Steve Myard, rédacteur en chef de *Business Week. Il s'agit d'une défaillance générale, nous avons tous failli. »*

Il y a tout de même une exception notable. En janvier 2001, Bethany McLean, une journaliste du magazine *Fortune,* décide d'enquêter sur le groupe texan, se posant les bonnes questions sur la réalité de son succès et de ses bénéfices. Elle les pose aussi à Jeffrey Skilling, alors directeur général, qui n'apprécie pas vraiment et s'offusque d'une attitude *« contraire à l'éthique »*. Lui et Kenneth (Ken) Lay, président et fondateur d'Enron, appellent Rick Kirkland, le patron de *Fortune*, pour se plaindre.

Le directeur financier, Andrew Fastow, vient spécialement à New York à la rédaction de *Fortune* pour expliquer à Bethany LcLean et à ses supérieurs qu'Enron est en parfaite santé. La journaliste tient bon. Son article paru dans le numéro de mars du mensuel a des accents prémonitoires. *« Comment Enron gagne-t-il réellement de l'argent ? Les détails sont difficiles à obtenir tant la société s'abrite derrière la confidentialité*, écrit-elle. *Tout cela est un signal de danger... Il augmente les chances d'une mauvaise surprise. »*

Paradoxalement, *Fortune* est aussi le magazine qui, six années de suite, a donné à Enron le prix de « l'entreprise la plus innovante ». Mais l'article de Bethany McLean a eu peu d'échos. La journaliste a aujourd'hui des regrets. Au cours de son enquête, elle a interrogé l'analyste financier Jim Chanos de Kynikos associates, l'un des seuls à douter depuis longtemps du modèle Enron. Il lui conseille de se pencher sur un obscur rapport financier appelé 10-K remis, publié tous les ans par les entreprises cotées et, donc, par Enron à la SEC. On y trouve, en filigrane d'étranges transactions, l'explosion de l'endettement.

Mais le document est difficilement compréhensible. *« Si les commissaires aux comptes et les analystes ne trouvent rien à redire à l'information financière d'une société, il est difficile pour les journalistes de mettre la main sur quelque chose de solide. Vous ne pouvez pas démolir une entreprise sur un sentiment, même s'il est juste »*, affirme Larry Kramer, le directeur de CBS MarketWatch, un site spécialisé dans l'information financière.

« UNE ICÔNE »

Les reproches faits aux médias ne concernent pas seulement le passé. Le plus grand quotidien de Houston (Texas), où se trouve le siège d'Enron, le *Houston Chronicle*, a du mal à brûler ce qu'il a longtemps adoré. Ken Lay bénéficie dans ses colonnes d'une bonne dose d'indulgence. *« Il était une icône à Houston, une force politique et philanthropique, considéré depuis des années comme un candidat potentiel à la mairie »*, écrivait le quotidien au lendemain de sa démission. L'existence d'une lettre envoyée à Ken Lay en août par la vice-présidente Sherron Watkins annonçant *« l'explosion »* de la société *« dans une vague de scandales comptables »* a été annoncée avec un jour de retard sous le titre suivant : *« Le texte d'un dirigeant attire l'attention des médias. »* Le suicide à Houston de J. Clifford Baxter, ancien vice-président d'Enron, a été traité comme un fait-divers.

« Les dirigeants du Houston Chronicle *et Kenneth Lay appartiennent au même monde, au même bord politique, au même "establishment". Leur réflexe est de protéger l'un des leurs »*, explique Richard Connelly, éditorialiste du quotidien concurrent *Houston Press. « Beaucoup de personnes ont du mal à vivre ici avec ce qui s'est passé chez Enron et préfèrent ne pas voir les choses en face »*.

Eric Leser

Ken Lay convoqué mardi au Congrès

L'ex-PDG et fondateur d'Enron, Kenneth Lay, sommé de comparaître mardi 12 février devant le Congrès, a décidé de ne pas répondre sur le fond, une stratégie déjà adoptée par plusieurs responsables sur la sellette après la faillite du géant de l'énergie. M. Lay, 59 ans, qui doit se présenter devant une commission d'enquête parlementaire, a choisi d'invoquer le 5e amendement de la Constitution des Etats-Unis qui lui permet de ne pas répondre à des questions susceptibles de déclencher à son encontre l'ouverture d'une procédure criminelle.

Les législateurs peuvent alors décider de lui accorder l'immunité, ou d'en faire bénéficier ses collègues de la direction d'Enron, afin de les forcer à parler sans risquer d'être poursuivis. *« En concédant l'immunité à l'un d'eux, le Congrès peut obtenir que celui-ci témoigne contre les autres, et alors tout le monde finira en prison »,* analyse le professeur de droit constitutionnel Jeffrey Reiman. – *(AFP.)*

Washington juge les attaques israéliennes « contre-productives »

HÉBRON. Un policier palestinien a été tué, mardi 12 février, lors d'échanges de tirs avec des soldats israéliens au nord d'Hébron, en Cisjordanie. Ce nouveau décès porte à 1 195 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000, dont 915 Palestiniens et 258 Israéliens. L'armée israélienne a poursuivi, lundi, ses raids à Gaza, pour le deuxième jour consécutif, faisant au moins 37 blessés palestiniens.

« Bien que nous comprenions la nécessité pour Israël de prendre des mesures d'autodéfense, nous sommes gravement préoccupés par les attaques israéliennes sur des installations de l'Autorité palestinienne, notamment dans des zones à forte population civile », a commenté le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. *« Des attaques comme celles-ci sont contre-productives pour les efforts visant à réduire la violence et revenir au calme »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis conspués lors d'une manifestation à Téhéran

TÉHÉRAN. Une grande manifestation antiaméricaine, qui a rassemblé des dizaines de milliers de personnes, a été organisée, lundi 11 février à Téhéran, à l'occasion du vingt-troisième anniversaire de la révolution islamique. Dans un discours à la foule, le président Mohammad Khatami a exprimé *« l'espoir de voir les dirigeants américains se réveiller et changer de politique et d'approche à l'égard de l'Iran »*.

Les slogans *« Mort à l'Amérique ! »*, ou *« A bas Bush ! »* ont été scandés par les protestataires, les rues étant couvertes de tracts proclamant que *« les Etats-Unis ne pourront rien faire »* contre la République islamique, que M. Bush a classé parmi les pays formant *« l'axe du mal »*. Des rassemblements antiaméricains ont eu lieu dans pratiquement toutes les villes du pays, à l'appel des dirigeants réformateurs et conservateurs, qui ont affiché leur unité face aux menaces américaines. – *(AFP.)*

Le Zimbabwe refuse d'accréditer le chef des observateurs européens

HARARE. Le chef de la mission européenne d'observateurs, le Suédois Pierre Schori, est un *« touriste »* et ne sera pas accrédité en vue de l'élection présidentielle des 9 et 10 mars, a annoncé, lundi 11 février, le gouvernement zimbabwéen. M. Schori, qui avait déjà présidé au groupe d'observateurs ayant rendu un rapport très critique sur les législatives de juin 2000, était arrivé la veille.

Avant la fin de la semaine, quelque 150 observateurs européens sont attendus à Harare, mais les autorités zimbabwéennes ont prévenu qu'elles n'accréditeraient pas les représentants de six pays de l'UE – outre la Suède, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande et le Danemark – jugés *« hostiles »* au pouvoir du président Robert Mugabe. Bruxelles menace le régime de *« sanctions ciblées »* si les conditions d'un scrutin libre ne sont pas réunies. – *(AFP, Reuters.)*

AFP

En Argentine, le peso résiste

DES MILLIERS d'Argentins se sont précipités, lundi 11 février, dans les banques et les maisons de change, autant pour vendre leurs derniers dollars, afin de pouvoir faire face à leurs échéances personnelles en pesos, que pour acheter des billets verts. Au cours de cette première journée avec un marché des changes libre et unique, la monnaie nationale, le peso, est restée stable face au dollar, cotant 2,15 à la vente et 1,85 à l'achat, soit un taux voisin de celui du 1er février, dernier jour d'ouverture du marché, fermé depuis une semaine.

Nouvelle crise entre le Vatican et l'Eglise russe orthodoxe

UNE NOUVELLE crise a éclaté entre le Vatican et l'Eglise orthodoxe de Russie, repoussant pour longtemps les perspectives de rapprochement et de visite de Jean Paul II à Moscou. Le Vatican a créé, lundi 11 février, quatre diocèses catholiques sur le territoire russe, succédant aux structures provisoires (*« administrations apostoliques »*) qui avaient été mises en place en 1991 après l'éclatement de l'Union soviétique.

Si la création de ces diocèses correspond pour Rome à une évolution normale de la géographie ecclésiale, le patriarcat de Moscou a immédiatement dénoncé une mesure d'*« expansion »* du catholicisme en terre orthodoxe, *« un viol des règles canoniques et du principe des bonnes relations entre Eglises »*.

L'Eglise catholique ne compte que 600 000 fidèles en Russie, répartis en trois cents paroisses. Leur nombre a crû depuis dix ans, obligeant le Vatican à créer ces quatre diocèses, structures d'administration et d'accompagnement des fidèles. Leur territoire correspond aux limites de la Russie européenne du Nord (Moscou), la Russie européenne du Sud (Saratov), la Sibérie de l'Ouest (Novossibirsk) et la Sibérie de l'Est (Irkoutsk). Les fidèles y sont surtout des catholiques d'origine polonaise ou allemande, asiatique ou africaine. Pour Rome, les accusations de *« prosélytisme »* catholique, dans un pays de 70 millions d'orthodoxes, ne sont pas fondées. Ses nouveaux baptisés ne sont pas des convertis de l'orthodoxie, mais viennent de populations athées.

Le Vatican estime que l'Eglise orthodoxe de Russie aurait tort de se montrer choquée par la création de diocèses catholiques, puisque des diocèses orthodoxes existent depuis longtemps en Europe occidentale pour des communautés d'origine russe, roumaine ou grecque extrêmement minoritaires.

Cet argument ne convainc pas les orthodoxes, qui déplorent le *« caractère unilatéral »* de la décision prise lundi et le *« double langage »* du Vatican : celui-ci exige de l'orthodoxie des efforts de rapprochement œcuménique et, dans le même temps, impose sans concertation sa conception de l'*« universalisme »*, en créant autoritairement, dans des territoires de tradition orthodoxe, des structures concurrentes à celles des Eglises historiques.

H. T.

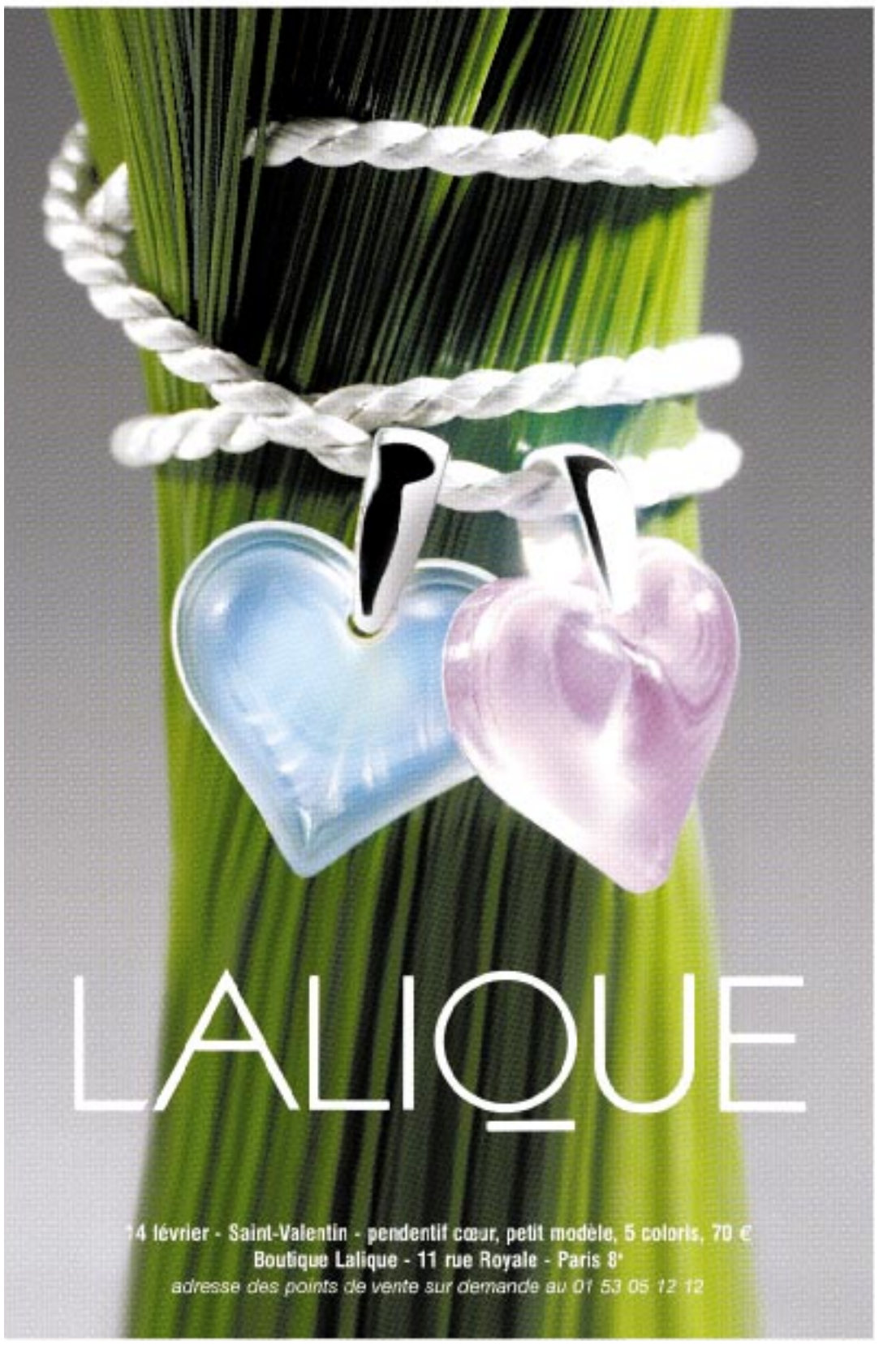

Les forces américaines mises en cause pour des « bavures »

En Afghanistan, des équipes spécialisées cherchent à identifier des restes humains prélevés sur le site d'un raid aérien afin de déterminer s'il s'agit d'un haut dirigeant d'Al-Qaida ou d'un villageois

MANQUANT VISIBLEMENT de repères en Afghanistan, les forces américaines sont sur la sellette après deux opérations armées récentes qui pourraient avoir frappé des civils innocents. Dans les deux cas, qui mettent en cause respectivement les forces spéciales et la CIA, des carences en matière de renseignement paraissent avoir conduit à de tragiques méprises.

Le Pentagone a ainsi dû annoncer, lundi 11 février, que l'armée américaine avait élargi son enquête relative à un raid conduit par ses forces spéciales, le 24 janvier, dans le village de Hazar Kadam (au nord de Kandahar). Quinze Afghans avaient alors été tués et vingt-sept autres faits prisonniers, tandis qu'un entrepôt d'armes avait été pris d'assaut, selon les responsables militaires américains. Vue de Washington, cette opération avait été présentée comme un succès remporté contre un groupe de combattants d'Al-Qaida ou des talibans.

DÉPÔT D'ARMES

Mais il a fallu déchanter. Des journalistes enquêtant sur place ont d'abord livré des témoignages selon lesquels les victimes étaient des villageois qui gardaient un dépôt d'armes, conformément à la demande du nouveau pouvoir afghan. A Kaboul, le président de l'autorité intérimaire, Hamid Karzaï, avait annoncé au même moment que l'attaque américaine avait en fait touché des fidèles de son gouvernement. Le 6 février, quand les vingt-sept détenus ont

été relâchés, le Pentagone a été contraint de reconnaître que ceux-ci n'étaient *« ni membres d'Al-Qaida ni talibans »*.

En ce début de semaine, quatre des villageois libérés ont enfin affirmé à des journalistes qu'ils avaient été maltraités et battus pendant leur séjour sur la base américaine de Kandahar. Au *Washington Post* et au *New York Times,* ils ont notamment raconté avoir subi de telles brutalités de la part des soldats américains que deux d'entre eux ont perdu connaissance, tandis que d'autres villageois ont eu des côtes fracturées, des dents ou le nez cassés. Les violences auraient duré toute une nuit, après leur transport par hélicoptère dans le centre de détention. Parmi ces témoins, le chef de la police du district, Abdul Rauf, a indiqué avoir été battu au point de tomber, inconscient. Lundi 11 février, une porte-parole du Pentagone, Victoria Clarde, a réfuté ces allégations : *« Au sujet des brutalités dénoncées, il n'y a pas d'informations qui les étayeraient. »*

Œuvre de la CIA, la deuxième opération controversée est censée avoir visé de hauts responsables d'Al-Qaida, selon Washington, mais elle aurait tué des villageois innocents, selon les autorités afghanes. Le 5 février, dans la région de Zawar Khili (sud-est de l'Afghanistan), un avion sans pilote de la centrale américaine de renseignement avait tiré un missile sur un groupe d'hommes. Des sources officielles aux Etats-Unis avaient indiqué que l'une des victimes pouvait être un haut responsable d'Al-Qaida, laissant même entendre qu'il pouvait s'agir d'Oussama Ben Laden ; l'homme était de grande taille et son entourage lui marquait une déférence due à un chef, avaient relevé les mêmes sources. Mais le gouverneur et des chefs tribaux locaux avaient vite affirmé que le missile avait en fait touché des civils, tuant trois jeunes gens, dont les noms ne correspondent pas à des chefs d'Al-Qaida.

Pour le Pentagone, Victoria Clarke a indiqué lundi qu'une équipe américaine de 50 membres s'est rendue sur place. Elle a récupéré des documents, dont certains en anglais, qui pourraient être *« des formulaires de demande de carte de crédit ou des horaires de compagnies aériennes »* ainsi que des armes et des munitions, des restes humains. Ces éléments seront envoyés aux Etats-Unis pour de plus amples analyses, a-t-elle ajouté, en assurant que le raid a bien visé *« une cible appropriée »*. Tout en précisant : *« Nous ne savons pas de qui il s'agissait »*. Un autre porte-parole du Pentagone, le contre-amiral John Stufflebeem, a ajouté que *« les informations recueillies en prévision de l'attaque et les indications postérieures* [à celle-ci] *semblent montrer que ces gens n'étaient pas des paysans »*. Dimanche, un représentant américain avait déclaré qu'un prélèvement d'ADN avait été effectué sur les lieux de l'explosion pour déterminer si un homme de grande taille tué dans l'attaque pouvait être Ben Laden.

« Dire que les conditions d'intervention en Afghanistan sont confuses est une litote, a encore dit Victoria Clarke, lundi. *Il est impossible de dire si ces gens appartiennent à tel ou tel camp. Les gens sont de plusieurs camps, et ils changent de camp. »* Non sans assurer : *« Nous nous efforçons toujours de découvrir la vérité. »*

Erich Inciyan
(avec AFP, AP, Reuters.)

34 nouveaux prisonniers à Guantanamo

Trente-quatre nouveaux prisonniers capturés lors de la campagne antiterroriste américaine en Afghanistan sont arrivés lundi sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba. L'arrivée de ce nouveau groupe porte le total des prisonniers détenus sur la base à 254, originaires de quelque 25 pays, dont la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, le Yémen, l'Espagne. Selon les chiffres donnés lundi par le Pentagone, les Américains détiennent désormais 463 prisonniers au total, avec ceux détenus en Afghanistan.

Le ministère français des affaires étrangères a, par ailleurs, indiqué lundi qu'il était *« possible »* qu'un autre Français se trouve parmi les détenus de Guantanamo. Il ferait partie des nouveaux prisonniers transférés ces derniers jours. Deux Français d'origine algérienne, Mourad Benchellali, 20 ans, et Brahim Yadel, 30 ans, se trouvent déjà à Guantanamo. François Rivasseau, le porte-parole du Quai d'Orsay, a rappelé que la France *« préférait »* que ses ressortissants soient jugés sur le territoire français. – *(AFP.)*

Le FBI lance une alerte générale sur l'imminence d'une attaque terroriste par un Yéménite

WASHINGTON
de notre correspondant

Le FBI a déclenché, dans la soirée du lundi 11 février, une alerte générale contre une attaque terroriste qui pourrait frapper le territoire américain ou les intérêts des Etats-Unis au Yémen, mardi ou dans les jours qui suivent. Selon la police judiciaire fédérale, *« une information récente indique qu'une attaque programmée pourrait se produire »*, et qu'elle impliquerait *« un ou plusieurs opérateurs. »*

Le FBI (Bureau fédéral d'investigation) a ouvert sur son site Internet (www.fbi.gov) une page intitulée *« Recherche d'information »* qui présente Fawaz Yahya Al-Rabbei, un ressortissant yéménite né en Arabie saoudite en 1979, comme l'agent principal ou unique de cette attaque. Le FBI donne une liste de pseudonymes susceptibles d'être utilisés par ce suspect. Il y ajoute les noms de douze autres Yéménites pouvant être aussi engagés dans cette action, ainsi que ceux de quatre personnes dont la nationalité est soit yéménite, soit saoudienne, soit tunisienne. Il ne dispose ni de photos ni de signalements pour ces dix-sept hommes. *« Tous ces individus doivent être considérés comme extrêmement dangereux »*, ajoute le FBI dans sa déclaration. En janvier, le FBI a prolongé ses précédentes mises en garde contre des attaques terroristes jusqu'au 11 mars, *« en se basant sur des informations concernant une menace généralisée et permanente »*, avait indiqué à l'époque le porte-parole du bureau de la sécurité intérieure, Gordon Johndroe.

PRÉCISIONS

Le FBI précise que les renseignements qui motivent cette alerte résultent des opérations militaires en cours en Afghanistan et des interrogatoires des prisonniers détenus sur la base militaire de Guantanamo, sur l'île de Cuba. Le ministère de la justice et la police judiciaire fédérale avaient déjà diffusé trois alertes générales, en octobre, novembre et décembre 2001, mais c'est la première fois que le FBI désigne un individu et précise la date possible d'un attentat. Quant au lieu, les responsables policiers ont indiqué que Salt Lake City, où se disputent les Jeux olympiques d'hiver et qui fait l'objet de mesures de sécurité exceptionnelles, dont le coût s'élève à plus de 300 millions de dollars, est loin d'être la seule cible possible. L'alerte du FBI a été transmise à dix-huit mille unités de police et de sécurité.

AIDE AU YÉMEN

Le président George W. Bush s'est entretenu par téléphone, lundi matin, avec le président de la République du Yémen, Ali Abdullah Saleh. Ce dernier a reçu, le même jour, le général Tommy Franks, qui commande les opérations en Afghanistan et qui a entrepris une tournée de la région. Le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, a indiqué que M. Bush avait exprimé à son homologue ses remerciements pour *« les récents efforts faits par le gouvernement* [yéménite] *afin d'empêcher les terroristes d'utiliser son territoire. »* Les Etats-Unis attribuent à Oussama Ben Laden la paternité de l'attentat commis en octobre 2 000 contre le destroyer *USS Cole* dans le port d'Aden, tuant dix-sept marins américains et six Yéménites. M. Bush a décidé d'attribuer au Yémen une aide militaire de 2 millions de dollars.

Entendu le 6 février par la commission sénatoriale du renseignement, George Tenet, directeur de la CIA, déclarait que le réseau Al-Qaida, dirigé par Ben Laden, représente toujours *« la menace la plus immédiate et la plus sérieuse »* à laquelle les Etats-Unis doivent faire face. *« Nous savons,* avait dit M. Tenet, *que les terroristes ont envisagé des attaques contre des cibles officielles ou privées, des lieux symboliques, des infrastructures telles qu'aéroports, ponts, ports et barrages. »* Selon le directeur de la CIA, des cibles américaines sont visées aussi en Europe, au Proche-Orient, en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Il précisait qu'environ un millier d'agents d'Al-Qaida sont détenus dans une soixantaine de pays, mais que de nombreuses cellules du réseau sont toujours en place. Les propos de M. Tenet détaillaient ceux qu'avait tenus le président George W. Bush, le 29 janvier, dans son discours sur l'état de l'Union, dans lequel il avait affirmé que *« des milliers »* de terroristes entraînés par Al-Qaida sont répandus dans le monde *« comme autant de bombes à retardement »*.

Patrick Jarreau

Des dollars sous les décombres, à New York

Le bilan officiel des attentats du 11 septembre contre le World Trade Center à New York a été révisé à la baisse pour atteindre 2 843 morts et disparus, ont annoncé lundi 11 février des responsables de la ville. A la mi-septembre, les premiers bilans faisaient état de plus de 6 500 morts et disparus.

Par ailleurs, les corps de cinq policiers ont été retrouvés samedi dans les décombres, a indiqué un porte-parole des autorités municipales qui a précisé qu'à ce jour les corps de 171 policiers ont été identifiés.

Enfin, des milliers de billets de banque – dollars et devises – ont été découverts ce week-end sous les décombres des tours jumelles. Une porte-parole de Bank of America, Tara Burke, a précisé que cet argent appartenait à la banque, sans préciser le montant retrouvé. La banque possédait un grand local sous la tour Nord, et avait annoncé quelque 11 millions de dollars de pertes après les attentats. – *(AFP.)*

Lakhdar Brahimi, le représentant spécial de l'ONU pour l'Afghanistan

« Il faut vite commencer à former une police et une armée nationales »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

La communauté internationale va-t-elle, avec des gestes concrets, montrer qu'elle est prête à rester en Afghanistan ?

Je l'espère bien. Au Conseil de sécurité, nous nous sommes fait l'écho du désir des Afghans qu'elle reste. Et je n'ai pas oublié les belles paroles des dirigeants occidentaux disant qu'ils ne vont plus abandonner les Afghans. Il est temps que ces déclarations se traduisent en projets concrets, pour le développement mais aussi pour la sécurité, car un processus de paix commence par la sécurité.

Vous avez demandé au Conseil de sécurité l'extension de la Force internationale d'assistance à la sécurité (Isaf) et, ce week-end, vous étiez à Washington. Les Américains sont-ils prêts à aider, à fournir, par exemple, la logistique ?

Je reviens de Washington plutôt encouragé. Après leurs entretiens avec Hamid Karzaï *[président de l'Autorité intérimaire de l'Afghanistan]* et ensuite avec moi, ils *[les dirigeants américains]* ont parfaitement compris les enjeux. Ils ont aussi compris que leur participation, sous une forme ou une autre, est, pour les Afghans, un facteur très important.

Certains ont parlé de 7 000 soldats supplémentaires. Ce chiffre vous semble-t-il raisonnable ?

Je n'aime pas parler des chiffres qui ensuite deviennent des vaches sacrées. Si vous demandez aux militaires, ils diront, avec raison, qu'il faudrait cinq cent mille hommes pour assurer la sécurité de l'Afghanistan. Moi, je dis qu'il faut d'abord convaincre les pays de la nécessité de l'extension de l'Isaf, ensuite se mettre d'accord sur les objectifs et de voir sur place comment l'atteindre. L'objectif n'est pas de faire la Suisse en Afghanistan.

> « Il est temps que les déclarations se traduisent en projets concrets »

Quel est donc le mandat d'une Isaf étendue ?

Il est d'empêcher un retour à la guerre entre les chefs de guerre, de maintenir un niveau de sécurité supportable jusqu'au moment où les forces afghanes seront elles-mêmes en mesure d'assurer la sécurité. Parallèlement, il faut donc que l'Isaf commence le plus vite possible à aider les Afghans à former et à équiper une police et une armée nationales. Personne d'autre ne peut le faire à long terme.

Kofi Annan aurait proposé que l'Isaf recrute des soldats afghans dans toutes les régions et que le gouvernement de Hamid Karzaï paie leurs salaires. Cette idée serait-elle acceptable pour les seigneurs de la guerre ?

Naturellement. La question n'est pas là, il faut trouver l'argent. D'habitude, les donateurs disent que l'aide internationale ne devrait pas être utilisée pour l'armée, mais dans le cas de l'Afghanistan ce principe n'a pas de sens.

A Washington, vous avez rencontré le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn.

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international prévoient déjà d'inclure la sécurité dans le budget, peut-être pas à un niveau suffisant, mais le principe est acquis. Le fonds sera établi dans les soixante jours, mais il faut d'abord qu'ils reçoivent eux-mêmes les chèques pour ensuite nous les donner, ce qui n'est pas le cas.

Et les voisins de l'Afghanistan ? On parle beaucoup des interférences iraniennes...

Je vais vous dire ce que j'ai dit à Washington : le fait est que l'on ne va pas trouver d'autres voisins pour l'Afghanistan, il faut vivre avec ses voisins, l'Iran et le Pakistan. Nous avons toujours plaidé pour que ces deux pays s'abstiennent de toute interférence, et nous avons aussi plaidé pour que ces deux pays travaillent ensemble.

Il existe sur ce plan des signes très encourageants, pour la première fois depuis très longtemps il y a un véritable rapprochement entre l'Iran et le Pakistan. Je reviens d'Iran, où nous avons posé des questions très précises sur la non-interférence et sur le soutien à l'administration intérimaire. Je reconnais qu'ils ont des intérêts vitaux et des craintes. L'Iran est le pays qui lutte avec le plus de détermination contre le trafic de drogue. Je n'ai jamais eu de scrupules à critiquer les voisins et je le ferai encore si nécessaire.

La formation de la garde présidentielle a-t-elle commencé ?

Elle commence le 20 février, et elle est une excellente idée. Cela servira aussi à montrer, à ceux qui hésitent, que ce n'est ni difficile ni coûteux.

Que dites-vous de l'idée d'une force onusienne ?

Je dis non. J'ai toujours refusé cette idée. Il faut étendre l'Isaf et créer une armée afghane.

Qui financerait les soldats supplémentaires de l'Isaf ? Les Turcs qui doivent prendre la tête de la force après les Britanniques disent qu'ils ne sont pas en mesure de financer leur participation ?

On peut envisager un fonds avec des contributions volontaires. Cela dit, si la France ou d'autres nous disent qu'une partie de l'argent qu'ils ont promis à Tokyo peut être utilisée pour l'Isaf, nous n'allons pas refuser !

Propos recueillis par
Afsané Bassir Pour

Des islamistes inculpés pour l'enlèvement de Daniel Pearl

KARACHI
de notre envoyée spéciale

Trois semaines après son enlèvement à Karachi (Pakistan), Daniel Pearl, chef du bureau de l'Asie du Sud du *Wall Street Journal,* est toujours introuvable, mais la police reste confiante. Mardi 12 février, les trois suspects inculpés dans cette affaire ont comparu devant un tribunal antiterroriste de la ville. Accusés de *« prise d'otage »*, ils ont été maintenus en détention pour une période de quatorze jours.

Ces hommes – Farhad Naseem, Cheikh Mohammad Adeel, un agent de la branche spéciale de la police pakistanaise, et Salman Saqib – sont soupçonnés d'avoir envoyé les deux courriers électroniques authentifiés comme venant des ravisseurs, avec des photos de Daniel Pearl en détention. Transmis le 27 janvier, le premier message demandait le rapatriement, depuis la base américaine de Guantanamo, des prisonniers pakistanais arrêtés en Afghanistan et de l'ex-ambassadeur des talibans à Islamabad, le mollah Abdul Salam Zaeef. Le second message, daté du 30 janvier, menaçait le journaliste américain de mort, dans les 24 heures. Deux des trois suspects auraient des liens avec le groupe extrémiste islamiste Jaish Mohammad (L'Armée de Mohammad), banni depuis peu au Pakistan.

PRISONNIERS RELÂCHÉS

L'arrestation des trois hommes a permis à la police de remonter jusqu'à Ahmad Omar Saeed Cheikh, 29 ans, un militant islamiste de nationalité britannique. Mohammad Adeel et Salman Saqib auraient reconnu l'avoir rencontré en Afghanistan. A la recherche d'Omar Cheikh, la police a interrogé le chef de Jaish Mohammad, Massoud Ahzar, lui-même interpellé au Pakistan après l'attentat contre le Parlement indien, le 13 décembre à New Delhi. Celui-ci aurait toutefois affirmé n'avoir rien à faire avec Omar Cheikh.

Les noms de Massoud Ahzar et Omar Cheikh s'inscrivent dans l'histoire des relations compliquées de l'Inde et du Pakistan. Tous deux ont été relâchés des prisons indiennes, le 31 décembre 1999, en échange de la libération des passagers d'un avion indien détourné de Katmandou sur Kandahar (Afghanistan). En 1993, Omar Cheikh avait été arrêté en Inde pour l'enlèvement de quatre étrangers, alors qu'il tentait d'obtenir la libération de Massoud Ahzar. Les accusations proférées dernièrement par les plus hautes autorités pakistanaises contre l'Inde, au sujet de l'enlèvement de Daniel Pearl, tiennent au fait que certains enquêteurs pakistanais sont convaincus que les deux hommes agissent en fait pour le compte de New Delhi. Cette accusation court quasiment depuis leur libération par l'Inde, mais rien n'est venu la confirmer, et Massoud Ahzar, dont l'organisation était devenue en moins de deux ans l'une des plus importantes dans la lutte contre les forces indiennes au Cachemire, a été longtemps protégé par les services de renseignements pakistanais (ISI).

L'enlèvement de Daniel Pearl semble plutôt relever de la réaction des groupes islamistes extrémistes résistant à la volonté du président pakistanais Pervez Moucharraf de les mettre au pas. Cette affaire vient objectivement gêner le général Moucharraf, qui commence ce mardi une visite aux Etats-Unis. Il est clair que le revirement opéré par le président pakistanais, qui a banni cinq groupes extrémistes islamistes, dérange des intérêts dans un pays où l'appareil d'Etat a encouragé pendant vingt ans le développement des groupes islamistes pour utiliser la religion à des fins politiques. Malgré les remplacements de hauts responsables, les extrémistes bénéficient encore de complicités dans les organes d'Etat, comme le montre l'implication d'un policier dans le cas de Daniel Pearl. La priorité du moment est de retrouver le journaliste, mais aucun responsable pakistanais ne s'avise plus d'évoquer le temps que cela prendra.

Françoise Chipaux

Berlin évite un blâme de la Commission pour son déficit

Les ministres des finances de la zone euro sont parvenus, dans la nuit du mardi 12 février, à un accord politique sur la dérive des finances publiques de l'Allemagne, qui était menacée d'un « avertissement préventif »

BRUXELLES
de notre bureau européen

Un compromis politique adopté dans la nuit de lundi à mardi par les ministres des finances de la zone euro et la Commission a permis à la zone euro d'éviter une grave crise de crédibilité.

L'Allemagne sauve la face et échappe à l'*« avertissement préventif »* que la Commission voulait lui infliger depuis le 30 janvier à cause de la dérive de ses déficits publics. En échange, le ministre des finances allemand, Hans Eichel, a dû prendre des engagements fermes pour respecter le pacte de stabilité et de croissance. De ce fait, ce n'est plus un *« avertissement préventif »* honteux qui devait être adopté formellement mardi par les ministres des finances des Quinze, mais une résolution de compromis.

La procédure permet d'éviter à la Commission l'humiliation de voir sa proposition rejetée par une minorité de blocage et de sauver le pacte de stabilité, qui aurait perdu toute crédibilité. Elle a été approuvée par des pays comme la Belgique, l'Autriche, les Pays-Bas et la Finlande, qui se prononçaient pour une interprétation stricte du pacte, y compris pour – ou surtout à l'encontre de – l'Allemagne, premier pays de la zone euro et celui qui avait imposé à ses partenaires les contraintes du pacte. Dans l'affaire, le Portugal, qui était dans le collimateur de Bruxelles, évite, lui aussi, le blâme.

Dans sa résolution, présentée à la presse par Rodrigo Rato, ministre de l'économie espagnol et président en exercice de l'Eurogroupe, *« le conseil reconnaît que le mécanisme d'alerte préventive constitue une partie essentielle du pacte de stabilité et que la Commission a agi dans le respect des procédures et des conditions prévues par le pacte »*, ce qui est un moyen de rappeler que la Commission n'a fait que son devoir. *« L'Allemagne et le Portugal s'engagent fermement à respecter la limite de 3 % de déficit public fixée par le pacte »*, poursuit le texte, alors que l'Allemagne devrait atteindre 2,7 % de déficit en 2002. Les deux gouvernements s'engagent à *« avoir un suivi très strict de leur politique budgétaire à tous les niveaux des administrations publiques »*, alors que Berlin a péché ces derniers mois par excès d'optimisme.

« Aucune dépense discrétionnaire en 2002 ne sera possible. Les deux pays doivent affecter tout surplus de recettes à la baisse de la dette publique. Ils s'engagent à atteindre en 2004 l'équilibre budgétaire à condition que la croissance économique suive », a expliqué M. Rato, alors que Berlin avait repoussé il y a quelques jours cette échéance à 2006, suscitant de graves inquiétudes auprès de ses partenaires. Pour atteindre cet objectif, *« le gouvernement allemand déploiera tous les efforts nécessaires auprès des gouvernements régionaux »*, les Länder, histoire d'éviter que chacun se renvoie la responsabilité d'un éventuel déficit.

« BON COMPROMIS »

Enfin, a précisé M. Rato, le Conseil a pris acte de ces engagements et considère qu'avec ces mesures l'Allemagne et le Portugal ont répondu aux recommandations de la Commission. Dans cette condition, la recommandation contenant l'avertissement préventif n'a pas à être mise aux voix.

Pedro Solbes, commissaire aux affaires économiques et monétaires, s'est réjoui de ce *« bon compromis »* : *« La crédibilité du pacte a été préservée, étant donné que la résolution du conseil répond à la substance des interrogations de la Commission. »* Cette dernière échappe à la déroute que voulait lui infliger le chancelier Gerhard Schröder. Tandis que M. Solbes avait tenté de dédramatiser la procédure, M. Schröder, en pleine campagne électorale aux accents antibruxellois, avait déclaré qu'il y avait des raisons *« autres qu'économiques »* dans l'avertissement de Bruxelles. Le compromis était devenu très délicat. Pour éviter le blâme, il avait expliqué que Bruxelles ne remettait pas en cause sa politique budgétaire et que l'avertissement était inutile.

Berlin avait essayé de mobiliser tous ses partenaires, à commencer par les Britanniques, qui ne sont pas membres de l'Eurogroupe mais votent au conseil des ministres européens de l'économie et des finances. Le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, avait dit publiquement qu'il ne soutiendrait pas la proposition de Bruxelles. Mais les pays de la zone euro ont élaboré une solution sans lui. Et l'on imaginait mal que les pays qui refusent d'entrer dans l'euro – Grande-Bretagne, Danemark, Suède – remettent en cause, mardi, ce compromis.

Arnaud Leparmentier

Après la crise, le pacte de croissance et de stabilité est en question

BRUXELLES
de notre bureau européen

La polémique qui a empêché la Commission d'infliger un *« avertissement préventif »* à l'Allemagne a mis en lumière les faiblesses du pacte de croissance et de stabilité, seul garde-fou de la monnaie unique, et mis en exergue le besoin d'avoir un *« gendarme dans le système »*, rôle que seule la Commission semble, pour l'heure, capable de jouer.

Le premier problème concerne la répartition des pouvoirs entre la Commission et les ministres des finances. A l'origine, les Allemands demandaient que les sanctions prévues dans le pacte s'appliquent automatiquement, tandis que les Français voulaient un garde-fou politique. *In fine,* les traités ont privé la Commission de marge d'interprétation, la forçant à appliquer des procédures strictes, tandis qu'il appartenait aux ministres des finances d'approuver ses propositions à la majorité qualifiée. Résultat, la Commission a, selon un diplomate, une gestion *« notariale »* du pacte de stabilité, ce qui donne au conseil le beau rôle pour avoir des considérations plus politiques qu'économiques.

« Le pacte est à moitié mort depuis le début », explique Sharda Dean, économiste chez Merril Lynch. *« Il est très dur d'avoir des pays qui se mettent des amendes les uns les autres. Pour des politiciens, il est très facile de créer des coalitions. C'est pour cela que la Commission insiste sur le fait que les avertissements sont un outil essentiel. »* Certes, les avertissements n'ont pas été adoptés formellement, mais le compromis plutôt satisfaisant conforte l'entourage du président de la Commission, Romano Prodi, sur le rôle indispensable que doit jouer la Commission. *« L'affaire conforte l'idée que si on laisse au seul conseil le soin de faire respecter les règles pourtant approuvées par tout le monde, cela finit en copinage. »*

Deuxième problème, l'application du pacte, qui a été insatisfaisante. *« On sait depuis longtemps que l'Allemagne dérape complètement »*, estime la Française Pervenche Beres, députée européenne socialiste. *« Quand le ministre des finances allemand Eichel dit, à l'été 2001, qu'il va falloir réinterpréter le pacte, ce n'est pas pour dire que tout va bien. La Commission a choisi de regarder le scénario budgétaire qui l'arrangeait. La pression des pairs sur Eichel n'a pas fonctionné. On a rien dit en franco-allemand. On a fait "tout va très bien madame la marquise"... »*

D'où la crise brutale, alors que la coordination en amont des politiques économiques est quasi inexistante : lors d'une réunion récente, le ministre irlandais a refusé de parler de son budget à ses pairs pour en réserver la primeur à son Parlement ; les réformes fiscales de 2000 – allemandes puis françaises – ont été décidées sans concertation préalable. Le commissaire, Pascal Lamy, et l'économiste Jean Pisani-Ferry ont donc demandé, dans une note de la Fondation Jean-Jaurès, un *« engagement réciproque et contraignant des Etats membres de consulter leurs partenaires et la Commission avant toute décision substantielle de politique économique »*, ce qui serait un bond vers un gouvernement économique européen.

> « Il faut arriver à concilier stabilisateurs économiques et rigueur budgétaire »

Troisième problème, les règles du pacte. La Commission a eu du mal à expliquer qu'elle infligeait un carton jaune à l'Allemagne parce qu'elle se rapprochait de la barre des 3 % de déficit, alors que c'est dû au fait qu'elle fait jouer, comme le lui a recommandé la Commission, les stabilisateurs économiques – en clair, pour ne pas aggraver la crise, l'Allemagne ne compense pas le manque de recettes fiscales par des coupes budgétaires supplémentaires.

« Il faut arriver à concilier stabilisateurs économiques et rigueur budgétaire », indique un économiste proche de Matignon. Patrick Artus, directeur des études de la Caisse des dépôts, estime que la barre des 3 % devrait s'appliquer pour la zone euro dans son ensemble. mais pas pays par pays : *« On a une règle homogène qui s'applique à des pays qui ont des dettes et une sensibilité à la conjoncture très différentes »*, déplore-t-il. Comme solution, l'institut néokeynésien de Berlin DIW voudrait distinguer le déficit structurel du déficit conjoncturel, même si l'on sait que les deux sont parfois délicats à dissocier. Dans une Union monétaire, l'indicateur décisif à surveiller serait la dette publique. Négligée par les gouvernements, elle serait dangereuse, car elle risquerait de dissuader la banque centrale d'augmenter ses taux, de crainte d'aggraver les difficultés d'un pays.

Quatrième problème, le pacte n'empêche pas les pays-cigales de dilapider leurs économies – dépenses supplémentaires, baisses d'impôts – pendant les belles années. *« Les politiques erronées sont généralement appliquées en période de vaches grasses »*, a expliqué, fin janvier, Romano Prodi. *« C'est la politique expansionniste en haut de cycle qui nous prive ensuite de toute marge de manœuvre lorsque [...] la croissance ralentit. »* Pour lui, il faudrait que *« lorsque les recettes dépassent les prévisions, il existe des règles communes régissant l'utilisation de l'excédent budgétaire »*. M. Prodi estime que ces règles devraient varier d'un pays à l'autre, selon le niveau de dette de déficit budgétaire. En clair, il veut décider à Bruxelles ce qu'il advient des *« bonnes surprises »*, comme les cagnottes de 1999 et 2000.

Ar. Le.

TROIS QUESTIONS À... JÜRGEN STARK

1 Aujourd'hui vice-président de la Bundesbank, vous avez été un des initiateurs du Pacte de stabilité en tant que secrétaire d'Etat au ministère allemand des finances pendant les années 1990. L'échec de la procédure d'avertissement initiée à propos de l'Allemagne signifie-t-il la mort du Pacte de stabilité ?

Je ne dirais pas que le Pacte de stabilité a vécu, mais il n'a sûrement pas réussi son premier examen de passage. Cinq semaines après l'introduction des pièces et billets en euros, c'est un très mauvais signal. Car l'enjeu du respect du Pacte de stabilité et de croissance est d'assurer le bon fonctionnement de l'union monétaire.

2 Que pensez-vous de cette formule de compromis ?

L'émergence d'une solution de compromis représente un danger pour l'euro, et pour l'ensemble du projet d'union monétaire. Si l'on s'en tient aux règles fixées lors du lancement, il n'y a pas besoin de passer des compromis supplémentaires. Il s'agit d'un acte préjudiciable pour le processus d'intégration monétaire européen. La Commission européenne a pourtant agi de manière tout à fait correcte. Elle n'aurait pas pu se comporter autrement dans son rôle de gardien du traité de Maastricht.

3 Que pensez-vous de l'attitude de l'Allemagne, qui a cherché ces derniers jours à éviter toute recommandation ?

Il y a des règles précises, qui doivent être respectées quelle que soit la taille du pays concerné. De toute façon, même si la recommandation est évitée de peu sur le plan formel, toute la discussion suscitée par la procédure a servi, en elle-même, de mise en garde. Opinion publique et marchés financiers ont pris conscience des risques de dérapage du déficit allemand.

Propos recueillis par Philippe Ricard

Bruxelles veut encourager la mobilité

Un plan de la Commission vise à accroître la circulation de l'emploi

BRUXELLES
de notre bureau européen

La Commission européenne devrait approuver, mercredi 13 février, un vaste plan d'action visant à assurer plus de mobilité professionnelle et géographique au sein de l'Union. Pour les citoyens des Quinze, les innovations se traduiront, à partir de 2005, par des réalisations concrètes, dont l'instauration d'une carte européenne d'assurance-maladie leur ouvrant automatiquement le droit aux soins dans un autre Etat membre ou l'équivalence entre les systèmes de retraite.

Pour la Commission, assurer la libre circulation au sein du marché unique est un devoir, même si la mobilité est actuellement le *« parent pauvre »* des libertés garanties par l'Europe. Bruxelles juge qu'une partie du retard accusé par les Quinze dans le domaine de l'emploi et de la compétitivité s'explique par le fait que les travailleurs ne bougent pas suffisamment. En 2000, 225 000 personnes seulement (soit 0,1 % de la population totale de l'Union) ont établi leur résidence officielle dans un autre Etat membre. La Commission souligne aussi que la mobilité professionnelle est deux fois plus rapide aux Etats-Unis qu'en Europe, d'où un marché du travail *« plus performant »*. Dernier handicap : l'accès insuffisant aux informations sur la mobilité.

Un bilan négatif, donc, alors que les Quinze se fixent toujours des objectifs très ambitieux, dont la réalisation, à terme, du plein emploi grâce, notamment, à la naissance d'une *« société de la connaissance »*. Voilà pourquoi, selon Anna Diamantopoulou, la commissaire chargée de l'emploi et des affaires sociales, il est temps de lever tous les obstacles à la mobilité pour créer de meilleurs emplois et combler le déficit de compétences sur le marché européen du travail.

OBSTACLES PRATIQUES

La Commission, guère avare de propositions, avance vingt-cinq mesures qui seront soumises au prochain sommet européen de Barcelone, ainsi qu'aux partenaires sociaux. Pour encourager la mobilité géographique, le plan d'action insiste sur la nécessité d'une reconnaissance *« réelle »* du droit de séjourner et de travailler dans un autre Etat membre. Le principe est, en effet, affirmé depuis longtemps mais il se heurte souvent à des obstacles pratiques. Le texte évoque donc, entre autres, la création d'une carte électronique d'assurance maladie qui se substituera à l'actuel formulaire « E 111 » et réduira les formalités administratives. Il souligne aussi l'obligation de simplifier les règles européennes de reconnaissance des qualifications, de développer l'apprentissage précoce des langues étrangères et d'encourager la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur.

Dans le domaine de la formation, le document prône aussi des mesures pour augmenter le nombre d'étudiants (et d'étudiantes, surtout) en sciences, en mathématiques et en technologies. Il insiste sur la formation dans les entreprises, lesquelles se verraient, en contrepartie, offrir des réductions de charges. Il évoque encore la création d'un *« module européen »* qui permettrait de reconnaître, au niveau de l'Union, les compétences acquises.

Prudemment, le plan évoque enfin *« les interactions entre l'immigration, l'emploi et les politiques sociales »*. En fait, Bruxelles souligne la nécessité d'une politique commune dans le domaine de l'immigration, compte tenu, notamment, du déficit de main-d'œuvre qui se manifestera dans certains secteurs.

Jean-Pierre Stroobants

ÉCHOS

■ **ISTANBUL : le thème de la coopération et de la paix entre pays musulmans et européens** devait dominer le forum des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) et de l'Union européenne à Istanbul, les 12 et 13 février. Deux pays de *« l'axe du mal »* défini par le président américain George Bush, l'Iran et l'Irak, participent à cette manifestation inédite. *« Cette réunion devrait contribuer à mieux comprendre le besoin de dialogue entre les civilisations islamique et chrétienne »*, a déclaré le ministre iranien des affaires étrangères, Kamal Kharazi, à son arrivée, lundi, à Istanbul. Le forum, intitulé « Civilisation et harmonie : la dimension politique », rassemble les représentants de 71 pays dont 51 ministres, parmi lesquels 44 ministres des affaires étrangères. Côté UE, huit ministres des affaires étrangères sont attendus ainsi que Javier Solana, le « M. Politique étrangère et sécurité commune » de l'Union, et Walter Schwimmer, secrétaire général du Conseil de l'Europe. Côté musulman, les secrétaires généraux de l'OCI, Abdelouahed Belkeziz, et de la Ligue arabe, Amr Moussa, devraient être également présents. – *(AFP.)*

■ **BRUXELLES : lors de leur rencontre de Cáceres** (Espagne), le week-end dernier, les Quinze ont beaucoup parlé d'une relance politique du processus de paix israélo-palestinien, mais l'un d'eux, Jack Straw, le ministre britannique, avait une autre préoccupation, qu'il a longuement exposée à ses homologues : l'Iran. Téhéran a en effet refusé d'accréditer le candidat de Londres au poste d'ambassadeur, David Reddaway, l'accusant d'être *« un juif et un agent du MI6* [les services de renseignement britanniques] ». M. Straw, qui souhaitait manifestement ne pas s'appesantir sur les idées européennes concernant le Proche-Orient – lesquelles divergent de celles des Etats-Unis –, a demandé aux autres pays européens d'intercéder en faveur de Londres auprès des autorités iraniennes, ce qu'ils ont promis de faire. La Grande-Bretagne est sérieusement préoccupée par cette affaire, non seulement parce que David Reddaway est un candidat au-dessus de tout soupçon (il connaît très bien l'Iran, n'est pas juif, est marié à une Iranienne et parle le farsi), mais aussi parce que Londres milite en faveur de la politique d'*« engagement constructif »* envers ce pays. Une rencontre entre les deux parties, lors de la Conférence d'Istanbul, n'est pas exclue. – *(Corresp.)*

■ **POLOGNE : le soutien des Polonais à l'adhésion de leur pays à l'Union européenne (UE) a légèrement baissé** à 54 %, contre 57 % au mois de janvier, selon un sondage de l'institut CBOS publié lundi 11 février, et qui fait suite à l'annonce par Bruxelles d'une aide limitée aux agriculteurs des futurs membres de l'UE. Le nombre des adversaires de l'adhésion a augmenté à 25 %, contre 22 % le mois dernier. En cas de référendum, environ 65 % des Polonais se prononceraient pour l'adhésion (69 % en janvier) alors que 24 % seraient contre (18 % en janvier). Le taux de participation à un tel référendum serait de 72 %. – *(AFP.)*

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans
CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas
MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19ème
50, avenue d'Italie - Paris 13ème
01.42.08.71.00 - 7 j/7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

CHIRAC CANDIDAT

Le chef de l'Etat a annoncé, lundi 11 février, sa candidature à sa réélection. Une opération menée en deux temps. Dans la matinée, alors qu'il était à **AVIGNON**, le président a simplement déclaré : *« Oui je suis candidat. »* Dans la soirée, sur TF1, il s'est exprimé sur les motivations de cette **QUATRIÈME CANDIDATURE** à l'Elysée : *« J'aime la France, j'aime les Français »*. a-t-il déclaré en mettant en avant sa **« PASSION »**. Il a dû également s'expliquer sur les **« AFFAIRES »** : ses liens avec Didier Schuller et les rencontres, en 1988, avec Jean-Marie Le Pen. Sa candidature, dont le **SECRET** a été bien gardé, a été saluée par l'opposition alors que pour François Hollande (PS) cette annonce *« est tout sauf une surprise »*. De son côté **LIONEL JOSPIN**, qui devrait se déclarer à la fin du mois, n'a pas l'intention de modifier son calendrier.

Le président défend son bilan, mais reste flou sur son projet

Jacques Chirac a annoncé sa candidature, lundi 11 février à Avignon. Invité, au journal de 20 heures de TF1, le chef de l'Etat a mis en avant sa « passion de la France ». Il a tenté de se défendre sur les affaires mais est resté imprécis sur le contenu de son futur programme

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Désormais, Jacques Chirac est descendu dans l'arène. Le matin même, à Avignon, il a lâché avec une simplicité très étudiée ce *« oui, je suis candidat »*. En ce lundi 11 février, il répond aux questions de Patrick Poivre d'Arvor. Les affaires, le retour de Didier Schuller, l'absence de ligne politique, les divisions de la droite, la dissolution, les promesses de 1995 jamais tenues, tout y passe. Jusqu'à cette question ultime : *« Mais, vous voulez être candidat pour quoi faire ? Président pour quoi faire ? »*.

M. Chirac s'est pourtant largement préparé à cette série de balles envoyées à la volée. Depuis des semaines qu'il s'interroge sur la meilleure date pour annoncer sa candidature, ils sont une poignée, dans son entourage, à l'exhorter à se lancer dans la bataille et faire la course en tête. Pour enrayer la baisse des sondages, crever l'abcès des affaires, et permettre à la droite de se réunir enfin derrière lui. Nicolas Sarkozy, le secrétaire général de l'Elysée Dominique de Villepin, le directeur de campagne Antoine Rufenacht, notamment, ont fait valoir qu'en restant cloîtré dans son palais de l'Elysée, le président risquait d'être peu à peu *« balladurisé »*. Et le mot a fait peu à peu son effet. Le jeudi 7 février, le président prévient ses proches : *« que tout soit prêt pour le jour où je me déciderais »*.

Le secret est pourtant soigneusement gardé sur le moment exact où aura lieu sa déclaration. Quelques heures après la réunion du 7 février, un voyage à Avignon à été programmé (*Le Monde* du 9 février), mais le programme en est volontairement banalisé. La plupart des proches et des conseillers du président sont convaincus d'une chose : le président est décidé à occuper le terrain, mais ne se déclarera qu'autour du 23 février. Dimanche 10 février, M. Chirac s'entretient cependant avec Dominique de Villepin, Jérôme Monod et Alain Juppé, leur annonce qu'il va se déclarer le lendemain à Avignon et leur demande la plus stricte discrétion. Seule Claude Chirac a été mise la première dans la confidence. Avec son collaborateur, Michel Balloche, qui se charge de l'organisation des campagnes de Jacques Chirac depuis près de vingt ans, elle organise cependant la mise en scène qui accompagnera la déclaration de candidature. Le soir même, lorsque le président arrive à Avignon, il est si impénétrable que la maire RPR Marie-Josée Roig, qui se dit *« l'amie »* du couple Chirac est désormais convaincue que ce n'est pas dans sa ville que le chef de l'Etat se déclarera.

STEPHANE/GAMMA

Il est 12 h 42 à Avignon, ce lundi 11 février 2002. Jacques Chirac vient de répondre à la question de Marie-Josée Roig : il est bien candidat à la présidence de la République. A sa gauche, la maire (RPR) de la cité des Papes est aux anges.

Lundi 11 février, c'est donc elle qui assure tout de go, devant Jean-Pierre Elkabbach qui l'interroge pour Europe 1 à 8 h 20 sur l'éventuelle déclaration de candidature de Jacques Chirac, *« il n'en est pas question »*. A 9 heures, pourtant, lorsque ses collaborateurs arrivent à la préfecture afin de chercher Jacques et Claude Chirac qui y ont passé la nuit, le président les prend à part. *« J'ai choisi d'annoncer ma candidature tout à l'heure,* leur dit-il, *je le ferai le plus simplement du monde. C'est un choix personnel, en conscience, le choix de la vérité vis-à-vis des Français, le choix d'entrer dans le débat démocratique. »* Quelques minutes plus tard, il met la maire d'Avignon, dans la confidence. *« Dans ces conditions,* demande Mme Roig, *est-ce que vous m'autorisez tout à l'heure à vous poser la question ? »*. A 10 heures, le président s'engouffre pourtant dans une des caves voûtées attenantes au palais des Papes où doit se tenir une réunion avec les représentants de l'association Grain, qui favorise la création de jeunes entreprises sur le bassin d'Avignon.

Pendant ce temps, à Paris, Dominique de Villepin, Jérôme Monod, le directeur de cabinet Bertrand Landrieu ont entrepris de prévenir les futurs alliés de la campagne. Antoine Rufenacht, Nicolas Sarkozy, Philippe Douste-Blazy, Jean-Pierre Raffarin, Michèle Alliot-Marie, Jean-Louis Debré, Philippe Séguin, et tous les chiraquiens sont prévenus en deux heures. Rufenacht, soucieux de ménager les reports du second tour, propose de prévenir Charles Pasqua et Alain Madelin. François Bayrou, lui, n'a pas reçu d'appel.

Désormais, la campagne est lancée. A Avignon, une petite tribune vient d'être discrètement montée et les techniciens de l'Elysée passent un filtre bleuté sur la baie vitrée devant laquelle doit se tenir tout à l'heure le président. Même Claude Chirac a abandonné son habituelle tenue sport/bottes pour un pantalon et un chemisier de soie élégant. Quand au président, il a disparu depuis une bonne demi-heure, juste à l'issue de sa séance de travail.

LA VOIX LÉGÈREMENT VOILÉE

A 12 heures 30, il réapparaît, en compagnie de Marie-Josée Roig. Trois cents avignonais, membres des comités de soutien de la maire RPR, se pressent déjà devant la tribune. *« Depuis quelques jours,* commence Mme Roig, *je ne peux pas faire un pas hors de chez moi ou de ma mairie sans qu'on me pose la question, et je crois que cette question, on se la pose partout en France : le président va-t-il déclarer sa candidature ? »* Jacques a repris plusieurs fois sa respiration. La voix est légèrement voilée. Il dresse maintenant un tableau de cette France qui, selon lui, *« tourne au ralenti et prend du retard par rapport à nos principaux partenaires en Europe et dans le monde, et surtout que semble s'installer* (...) *dans les esprits un certain désordre, et cela, c'est grave »*. Il prend soin aussi de dire les deux mots qui ont été choisis pour son début de campagne *« le respect »* et la défiance à l'égard *« des idéologies »*. Enfin, il lâche dans un sourire *« Oui, je suis candidat. »*

Raphaëlle Bacqué

Le candidat monte dans le train, les avions présidentiels repartent à vide

JACQUES CHIRAC a ostensiblement laissé sa limousine présidentielle ornée du drapeau républicain pour une voiture banalisée et le cortège ignore maintenant la route qui mène à l'aéroport. Les motards de la gendarmerie sont presque invisibles. Et, hormis les photographes qui suivent le nouveau candidat, l'ensemble pourrait presque être discret. Cela fait déjà quelques jours que les conseillers du président répètent : *« Dès qu'il se sera déclaré, les salaires, les moyens et tout ce qui servira à sa campagne seront bien distingués du budget de l'Elysée. »* Claude Chirac n'a donc laissé aucun détail au hasard. Dans le plus grand secret, les jours précédents, elle a réservé quinze places dans une voiture de première classe du TGV de 14 h 01 qui revient d'Avignon. Et maintenant que le président candidat a pris place dans le train, avec dix de ses collaborateurs, elle organise un tour pour les photographes qui, deux par deux, viennent prendre leurs clichés dans la voiture. Seuls quatre voyageurs habituels, ceux que l'Elysée appelle en souriant *« les vrais gens »*, ont pu y prendre place. Et ils observent discrètement ce président qui, sous le coup de la fatigue, s'emmitoufle dans son manteau de cachemire bleu nuit.

M. Chirac a dévoré un sandwich, un peu dormi ; devant les photographes, il veut bien dire quelques mots. *« Cela fait un certain temps que je me suis dit qu'il fallait respecter les Français, leur donner l'occasion d'un vrai débat »*, lâche-t-il la voix un peu rauque. Puisqu'il parle de débat, quelle vision défendra-t-il, quelle ligne politique a-t-il choisie ? *« Je ne veux pas rentrer dans les détails maintenant. »* Souhaitait-il, alors, se lancer avant Lionel Jospin ? *« Ce n'est pas en fonction de ce que j'imagine qu'il fera que je prends ma décision. »* Est-il gêné par le climat des affaires ? *« Pas du tout. Je ne veux absolument pas m'arrêter sur cette exploitation médiatique qui, profondément, ne me concerne pas. »* Et comme on insiste sur les raisons de sa candidature : *« C'est une démarche personnelle. Cela ne peut pas obéir à des vents extérieurs, à l'état d'esprit des militants ou le retour de tel ou tel sur le territoire national. »* Est-il ému, alors ? Il sourit enfin : *« Emu ? J'ai tout de même un peu d'expérience en la matière... Mais enfin, je suis de très bonne humeur. »* Gare de Lyon, deux ou trois cents militants du RPR, prévenus de son arrivée, l'acclament. D'Avignon, les deux avions présidentiels sont repartis à Paris presque vides.

R. Bé

Ses précédentes entrées en campagne

- **3 février 1981 :** Jacques Chirac annonce sa première candidature à l'élection présidentielle lors d'une conférence de presse, 82 jours avant le premier tour. Dans son allocution, il affirme : *« La lassitude et le doute s'insinuent dans le cœur des Françaises et des Français. Il faut arrêter ce processus de dégradation. »*
- **16 janvier 1988 :** c'est depuis son bureau de l'Hôtel Matignon que M. Chirac, dans une déclaration radiotélévisée, se déclare candidat à la présidence de la République, 98 jours avant le premier tour. Evoquant son bilan de chef du gouvernement depuis mars 1986, il déclare : *« Nous avons travaillé et, dans beaucoup de domaines, nous avons réussi. Aujourd'hui, les conditions sont réunies pour franchir une nouvelle étape. Comme vous, je suis ambitieux pour la France. »*
- **4 novembre 1994 :** pour sa troisième tentative, M. Chirac choisit le quotidien régional *La Voix du Nord,* à Lille. La France *« a besoin d'une véritable politique du changement »*, explique-t-il. Ce sera sa plus longue campagne : 170 jours.
- **11 février 2002 :** à Avignon, le président prend tout le monde de court en annonçant sa quatrième candidature. Il reste 69 jours d'ici au premier tour, le 21 avril.

VERBATIM

« Il n'y a pas, d'un côté, chez les politiques, les corrompus et, de l'autre, les vertueux »

VOICI les principaux extraits de la déclara-tion de candidature de Jacques Chirac à Avignon, lundi 11 février :

« Chère Marie-José Roig, vous m'avez posé une question directe et franche, je vous répondrai dans le même esprit. Oui, je suis candidat. J'ai voulu le dire au milieu des Français, avec vous. Je participerai donc au grand débat qui s'est déjà engagé et dont je souhaite qu'il soit digne et serein. (...) Je suis sûr que tous ensemble, au-delà des idéologies, des préjugés, des dogmes, par le dialogue, nous pourrons faire gagner la France. C'est pourquoi je suis candidat et heureux de vous l'avoir dit.

Voici les principaux extraits de l'entretien accordé à Patrick Poivre d'Arvor sur TF1 à 20 h 30 :

(...) **Vous donniez un peu l'impression de vous cacher... Est-ce que c'est cet abcès-là que vous avez voulu crever aujourd'hui en vous déclarant ?**

Non, monsieur Poivre d'Arvor. Ce qui m'anime, c'est la passion. J'aime la France, j'aime les Français. Nous allons devoir, tous ensemble, prendre au lendemain des prochaines échéances électorales, des décisions importantes (...). Je vais mettre mon enthousiasme, ma détermination, mon expérience, au service d'une France que je veux sûre, ouverte, généreuse. Voilà les raisons de ma candidature.

(...) **Est-ce parce que les sondages baissent** (...) **que vous vous êtes déclaré aujourd'hui ?**

Ma décision était prise déjà depuis un certain temps (...) et qui n'a pas à être partagée. (...) Les Français devront apporter des réponses à des questions essentielles pour leur avenir. Il faut, dès maintenant, les mobiliser pour qu'ils se préparent à ce débat (...).

Allez-vous vous regarder en chiens de faïence *[avec Lionel Jospin]* ou allez-vous parler d'une seule voix ?

Faites-moi confiance et je dirais « faites confiance également au premier ministre ». Lorsqu'il s'agit des intérêts de la France (...), il n'y a jamais eu et il n'y aura pas, jusqu'au dernier jour de nos mandats, de polémiques, de difficultés, de choses qui seraient contraires à la dignité et aux intérêts supérieurs de notre pays. (...) Je n'ai pas l'intention de polémiquer avec quiconque et notamment avec aucun, je dis bien aucun, des candidats (...).

(...) **Est-ce que c'est le retour très médiatisé de Didier Schuller en France, la parution, très annoncée également du livre du juge Halphen début mars, qui vous ont forcé à accélérer le rythme aujourd'hui ?**

Rien de tout cela, monsieur Poivre d'Arvor, rien de tout cela. J'ai la force d'un homme qui est tout entier, et depuis longtemps, mobilisé au service des Français. Alors, naturellement, on peut détruire. On peut alimenter la suspicion, a calomnie, la rumeur, la salissure. (...) Vous évoquez « les affaires », de quoi s'agit-il ? Il s'agit des pratiques qui ont eu lieu, il y a une quinzaine d'années, et qui conduisaient les partis politiques (...) n'ayant pas de ressources officielles, à rechercher des moyens qu'ils ne considéraient pas à l'époque comme immoraux mais qui, aujourd'hui et à juste titre, sont considérés comme condamnables. (...) C'est tous les partis sans exception qui vivaient de cette manière. Il n'y a pas, d'un côté, chez les hommes politiques français, les corrompus et, de l'autre, les vertueux. (...) J'ai été le premier comme premier ministre, à faire passer une loi pour cela, sur le financement des partis politiques. A partir de là, les choses ont été régulières et normales. (...)

(...) **Vous étiez au courant, forcément *[de l'affaire Schuller].***

Je n'ai jamais, je vous le dis bien, jamais entendu parler de cette affaire (...) et, par conséquent, je la conteste totalement.

Et Didier Schuller, vous ne le connaissez pas, vous ne l'avez jamais rencontré ?

Non, non. (...) Je me suis peut-être trouvé dans un endroit avec lui mais je ne le connaissais pas personnellement.

(...) **Il y a des gens qui se disent « se représenter, pour Jacques Chirac, c'est quand même une occasion aussi de garder et de conserver son impunité ».**

C'est vraiment, monsieur Poivre d'Arvor, me rabaisser de façon qui me choque profondément. J'irai même jusqu'à dire qu'il me fait un peu de peine. En tous les cas, cela ne me touche pas.

(...) **Est-ce que vous confirmez ou pas *[avoir rencontré Jean-Marie Le Pen entre les deux tours de la présidentielle de 1988]* ?**

(...) Il m'est arrivé de rencontrer, ou plus exactement d'être en présence fortuitement de M. Le Pen. Une fois notamment. Cela m'a d'ailleurs permis de lui dire en face ce que je pensais. Mais...

(...) **C'est lui qui a organisé la rencontre ?**

Monsieur Poivre d'Arvor, vous connaissez mes actes, vous connaissez mon engagement. Est-ce que vous pouvez trouver dans mes actes, dans mes engagements, dans mes propos, quoi que ce soit qui puisse vous conduire à penser que j'ai transigé, quel qu'en soit le prix, avec convictions ? Jamais, monsieur Poivre d'Arvor.

Pourquoi ne pas dire une bonne fois pour toutes, oui, il y a cinq ans *[avec la dissolution]* j'ai fait une bêtise ce jour-là ? (...) **Il est si difficile cet aveu-là ?**

Cela ne serait pas difficile mais je ne le pense pas. Lorsque l'ai été élu, j'ai été immédiatement confronté avec un problème essentiel : est-ce que la France pourrait rester dans la construction européenne et adhérer à l'euro ? Nous étions dans une situation financière qui ne nous le permettait pas. (...) Et c'était dramatique pour la France et pour son avenir. Inacceptable. J'ai donc fait un choix qui était le choix de l'Europe. Ce choix m'a conduit à prendre un certain nombre de mesures qui ont été, c'est vrai, mal comprises (...). La contestation était politique mais elle était aussi dans la rue. A partir de là il y a eu une exigence démocratique (...) c'est de faire appel aux Français pour leur dire *[qu'il leur appartenait]* de trancher. C'est la raison pour laquelle j'ai dissous. (...) je ne le regrette pas. Il fallait le faire.

(...) **Pour ce qui est du prochain premier ministre, est-ce qu'on peut savoir par avance** (..) **qui il serait ou qui elle serait ?**

(...) Je veux rassembler des hommes et des femmes enthousiastes, compétents, déterminés, audacieux, des hommes et des femmes de dialogue, sachant parler avec les Français. Et je constituerai, croyez-le bien, une équipe, si les Français m'en donnent mandat, (...) qui sera à la fois nouvelle et efficace et une équipe qui peut-être vous étonnera.

(...) **Avec derrière vous un parti, un mouvement différent et non pas des partis qui se chamaillent en permanence ?**

Je ne suis pas, ou je ne suis plus depuis que je suis en fonction, l'homme d'un parti. Je suis le président de tous les Français (...). »

Le candidat défend son bilan sur l'emploi, il rejette toute responsabilité dans les affaires

Jacques Chirac dément avoir rencontré Jean-Marie Le Pen lors de l'élection présidentielle de 1988. Il indique qu'il ne connaissait pas « personnellement » Didier Schuller

RETOUR sur quelques déclarations de Jacques Chirac, lundi 11 février, sur TF1.

▶ **Contrat initiative emploi et politique de baisse de charges :** Pour Jacques Chirac, ces mesures sont dans le droit fil des engagements pris en 1995, au titre de la lutte contre *« la fracture sociale »*. *« Le contrat initiative-emploi a apporté des emplois à plusieurs centaines de milliers de chômeurs de longue durée »*, a t-il certifié. 289 000 CIE ont été signés en 1996 et 213 000 en 1997. Mais le bilan de ce dispositif créé en août 1995 est mitigé. Il est apparu qu'il suscitait – en raison de ses conditions très généreuses d'exonération de cotisations patronales et de prime —, un fort effet d'aubaine auprès des entreprises qui auraient recruté avec ou sans aide. M. Chirac a estimé que *« la politique de réduction des charges* (...) *a permis la création de 400 000 emplois »*. Deux dispositifs ont été mis en place de 1995 à 1997 : une f baisse dégressive des charges jusqu'à 1,33 du SMIC et une autre plus importante pour le secteur textile. Cette seconde mesure a été invalidée par Bruxelles. Quant à la première, une étude de l'OFCE évoquait en 1997 *« une hausse de 60 000 emplois produite à terme »*.

▶ **Chômage** : Le *« chômage n'a pas augmenté pendant cette période* [1995-1997] *malgré la situation économique »* a indiqué M. Chirac. Or, le taux de chômage a atteint un niveau sans précédent en 1996, à 12,7 % de la population active. En juin 1997, il était encore de 12,6 %.

▶ **Richesse par habitant** : *« On observe que notre situation par rapport à nos grands partenaires européens ou étrangers se dégrade, notamment en terme de richesse par habitant »* : le président a fait référence au dernier classement d'Eurostat en fonction de la richesse par habitant. Celui-ci fait apparaître un recul de la France au douzième rang sur 15. Au début des années 90, la France était au troisième rang. Or, le classement Eurostat pointe un recul de la France entre 1993, date d'arrivée du gouvernement Balladur, et 1997. Depuis, elle a stabilisé son rang. L'OCDE positionne la France au dixième rang.

▶ **Fin du service militaire** : M. Chirac juge que la professionnalisation a permis à l'armée de *« faire face à la défense de notre pays »*. La réforme a été votée le 20 octobre 1997, et le service national définitivement supprimé le 30 novembre 2001. La gauche qui se prévaut désormais d'une réforme qu'elle a mise en œuvre depuis 1997. Cette réforme est plus coûteuse que prévu : le gouvernement a été obligé de tailler dans les crédits d'équipement pour payer le fonctionnement de l'armée de métier.

▶ **Rencontre avec Jean-Marie Le Pen :** *« Il m'est arrivé de rencontrer ou plus exactement d'être en présence fortuitement de M. Le Pen. Une fois notamment. Cela m'a d'ailleurs permis de lui dire en face ce que je pensais »*, a déclaré M. Chirac. *« J'affirme sur l'honneur que Jacques Chirac est un menteur et un diffamateur »* a répliqué, lundi soir, M. Le Pen, qui affirme avoir rencontré deux fois, secrètement, M. Chirac en 1988. Les deux hommes qui étaient candidats à l'Elysée, se seraient vus, selon M. Le Pen, une première fois chez le général de Bénouville, avant l'élection présidentielle, et une seconde, à l'initiative de M. Pasqua, chez un ami de celui-ci, entre les deux tours. Cette dernière entrevue a été confirmée le 21 janvier par Charles Pasqua qui a déclaré : *« je considérais comme normal qu'on essaye de récupérer le maximum de voix des électeurs Le Pen. »* (*Le Monde* du 23 janvier).

▶ **Affaire Schuller.** M. Chirac n'a *« jamais entendu parler de cette affaire »*. Connaissait-il Didier Schuller ? *« Non »*, mais il nuance : *« je me suis peut-être trouvé dans un endroit avec lui, mais je ne le connaissais pas personnellement »*. En 1994, il a rencontré le nouveau conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine. M. Chirac, dont le nom est cité dans une demi-douzaine d'enquêtes judiciaires, a été directement mis en cause, en tant qu'ancien maire de Paris et ex-président du RPR, dans trois d'entre elles. A chaque fois, les magistrats se sont déclarés *« incompétents »* pour interroger le chef de l'Etat, préservé de toute poursuite durant son mandat en vertu de l'arrêt de la cour de cassation du 10 octobre 2001.

D. R.

Début 1994, Didier Schuller, à l'époque directeur général de l'office HLM des Hauts-de-Seine et conseiller régional d'Ile-de-France, a rendez-vous à l'Hôtel de Ville avec le maire de Paris. Le photographe qui suivait la campagne de M. Schuller aux cantonales était présent.

Le chef de l'Etat oppose sa « passion » à l'« idéologie » de son premier ministre

Le nouveau leitmotiv du discours chiraquien

JACQUES CHIRAC avait peut-être, lundi 11 février sur TF1, et malgré la longueur de son entretretien avec Patrick Poivre d'Arvor, moins de choses à dire qu'à montrer. Certes, sa prestation lui a permis de bâtir une première ligne de défense face aux accusations auxquelles il s'expose de plus en plus depuis qu'il est devenu candidat. Accusation sur les affaires du financement du RPR et des marchés publics d'Ile-de-France, que le retour de Didier Schuller ont remis en pleine lumière. Accusations encore sur ses – toujours – mystérieuses rencontres avec Jean-Marie Le Pen, dont une entre les deux tours de la présidentielle de 1988. De ce côté-là, le terrain n'est pas encore totalement déminé et nul doute qu'il devra encore expliquer pour convaincre. En revanche, ces 27 minutes de questions-réponses lui auront offert l'occasion de prononcer, à maintes reprises, le mot-clé de cette entrée en campagne : la *« passion »*, la *« passion de la France »*. L'expression paraît promise à un avenir digne de la *« fracture sociale »*. Elle identifie déjà le Chirac cru 2002, comme *« la France pour tous »* avait marqué celui de 1995.

ANALYSE

L'expression le dédouane à l'avance de sa souplesse programmatique

Voilà bien ce qu'il convenait, pour le candidat, de montrer aux téléspectateurs de TF1 : une force intacte et une ambition désintéressée. Mais cette passion est déjà une arme politique et une réponse à tout. Pourquoi se représenter aux suffrages des Français pour la quatrième fois ? La passion. Quel démon du pouvoir le guide ? La passion. Quel serait le poids des affaires dans cette accélération du calendrier ? La passion. Et même la dissolution ratée de 1997 trouverait, selon lui, son origine dans sa passion à qualifier la France pour l'euro.

La *« passion »*, dans l'esprit de Jacques Chirac et de ses inspirateurs, s'oppose à l'*« idéologie »*, qui, elle, animerait son principal adversaire, Lionel Jospin. La première porterait en elle le naturel et les élans du cœur qui conduiraient le chef de l'Etat en toutes choses ; la seconde véhiculerait le calcul et la préméditation, qui seraient la marque du premier ministre. Autre avantage supposé : la *« passion »* chiraquienne s'oppose au *« désir »* jospinien. Quand Jacques Chirac s'offre à la France au journal de 20 heures, Lionel Jospin la fait toujours attendre. L'homme de *« passion »* a su – quoiqu'il en dise – bouleverser le calendrier prévu. Jospin, homme de l'*« idéologie »*, saura-t-il s'affranchir des contraintes qu'il s'est fixées ?

Enfin la passion devrait permettre au chef de l'Etat de rester le plus longtemps possible dans l'ambivalence et de tenir les deux bouts d'un discours, à première vue assez contradictoire, entre le rétablissement de l'autorité de l'Etat et une plus grande liberté individuelle. Elle le dédouane à l'avance de sa souplesse programmatique, d'une plasticité avec laquelle Lionel Jospin aura, par nature et par tactique, du mal à rivaliser. La passion, pour Jacques Chirac, est alibi, quand l'idéologie supposée de son premier ministre ne serait, à ses yeux, qu'une circonstance aggravante.

Philippe Ridet

Bouygues Telecom

Soyez généreux !

0 € pour toutes les communications entre vos collaborateurs

INTERNE ILLIMITÉ ENTREPRISE

La 1ère offre avec appels gratuits entre tous les téléphones fixes et mobiles de votre entreprise partout en France.

Bouygues Telecom invente Interne Illimité Entreprise : vous pouvez enfin être vraiment généreux, maintenant que les communications internes entre vos collaborateurs sont gratuites, partout en France. Libre à eux d'appeler tout le temps de mobiles à mobiles Bouygues Telecom et même de mobiles à fixes ou de fixes à mobiles avec l'option Mobifixe (jusqu'à 30 H gratuites/mois par abonnement Interne Illimité). Vous allez vraiment maîtriser vos dépenses, avec un abonnement par mobile qui ne vous coûte que 35 € HT/mois pour un engagement de 12 mois. De plus, vous profitez d'un tarif extrêmement avantageux pour tous les appels externes de 0,12 € HT/min depuis un mobile (hors numéros courts et numéros spéciaux). Vous allez pouvoir réduire vos factures et vous simplifier la vie... enfin.

Appels internes mobiles et fixes depuis et vers la France métropolitaine dans la zone de couverture. Informations sur le site www.b2bouygtel.com

N° Vert 0 800 300 100
Appel gratuit

QUAND ON CHOISIT BOUYGUES TELECOM, ON SAIT POURQUOI.

Branle-bas de combat au Tapis rouge pour accueillir l'équipe de campagne

L'état-major du candidat devait prendre possession des lieux dès mardi et les inaugurer mercredi

DES FAUTEUILS à roulettes encore protégés par des emballages en plastique, des cartons qui attendent d'être ouverts, des sacs hermétiques posés çà et là à même le sol et, partout, du vestibule aux étages – l'immeuble en compte cinq –, des gens qui s'affairent. En précipitant, lundi 11 février à 12 h 45, l'annonce de sa candidature, Jacques Chirac n'a pas seulement surpris ses adversaires. Il a également pris de court son intendance. Antoine Rufenacht, son directeur de campagne, s'est empressé d'en dédramatiser les conséquences : *« J'ai appris la nouvelle comme tout le monde. J'avais branché LCI, je m'attendais à quelque chose. Mais l'effet de surprise est total »*, a affirmé dans un sourire le maire du Havre, tout en relativisant ce contretemps. *« Lorsqu'on emménage, il arrive souvent que les travaux prennent un peu de retard. Je suis déjà venu et je n'imaginais pas que cela avancerait aussi vite. Je félicite tout le monde »*, a-t-il indiqué, lundi en fin d'après-midi, à l'issue d'une brève visite dans le local du 67, rue du Faubourg-Saint-Martin.

A cette heure, le téléphone n'était toujours pas installé au Tapis rouge, l'ancien *« plus vieux »* grand magasin de la capitale qui abritera le quartier général de l'équipe chiraquienne. C'est donc avec vingt-quatre heures de retard sur les prévisions que l'état-major de campagne devait prendre possession de ces lieux, dans la matinée de mardi 12 février. Aussi, durant toute la journée de lundi, ouvriers, déménageurs, livreurs, *« tous les corps de métiers »*, comme l'a relevé M. Rufenacht, se sont mobilisés afin de transformer les locaux en bureaux. Visiblement pressée par les délais, l'entreprise chargée d'installer la décoration a dépêché quatre camionnettes, contraignant ses employés à délaisser un autre chantier afin d'accélérer celui-ci. D'ici une à deux semaines, une cinquantaine de personnes rémunérées s'installeront dans les lieux de façon permanente afin de dresser les argumentaires et de coordonner le déroulement de la campagne, tandis qu'une centaine de bénévoles les rejoindront occasionnellement selon les besoins du moment.

GAMMA/DAHER

« C'est un endroit rétro, très kitsch », juge le député (DL) Dominique Bussereau, parlant de cette bâtisse de cinq étages aux murs rose saumon.

« COMME DANS LES WESTERNS »

Reste que, dans l'attente, une certaine fébrilité régnait autour de ce bâtiment à la façade extérieure et aux murs intérieurs rose saumon. Ainsi, quelques heures après l'annonce du président de la République, deux agents de police gantés de blanc et un véhicule des renseignements généraux ont pris position pendant près d'une heure au croisement des rues du Château-d'Eau et du Faubourg-Saint-Martin, protégé par des feux de circulation là où les riverains ne les voient jamais ordinairement. C'est que, lundi après-midi, une rumeur a parcouru le quartier, selon laquelle M. Chirac se rendrait sur les lieux dès son retour d'Avignon. Rumeur suffisamment persistante, pour qu'en voisin Tony Dreyfus, maire (PS) du 10e arrondissement, effectue un rapide détour – *« je faisais mes banquets républicains dans cette salle »*, a-t-il lancé – et que Dominique Bussereau, député (DL) de Charente-Maritime, en profite pour découvrir les lieux. *« C'est très chouette, c'est sympa*, s'est-il réjoui. *C'est un endroit rétro, très kitsch, avec de la moquette rouge et un grand escalier comme dans les hôtels de western. Il y a même un piano qui, j'espère, restera là. »*

Le trésorier de l'UEM devrait être vite fixé. Mercredi 13 février à 12 heures, M. Rufenacht invite dans la grande salle du rez-de-chaussée et sous le lustre façon cabaret les deux cents parlementaires de l'opposition qui soutiennent M. Chirac pour un buffet *« vin rouge, saucisson »*, histoire d'inaugurer ce local.

Yves Bordenave

M. Chevènement raille un candidat « décalé »

Les chiraquiens se félicitent de la « détermination » du chef de l'Etat

PHILIPPE SÉGUIN a été le premier à réagir à l'annonce de la candidature de Jacques Chirac. L'ancien président du RPR a indiqué qu'il ferait campagne derrière le chef de l'Etat *« avec beaucoup de détermination et beaucoup d'espoir »*. Tous les responsables du RPR lui ont emboîté le pas. La présidente du parti gaulliste, Michèle Alliot-Marie, a déclaré que son mouvement soutiendrait *« avec joie, avec bonheur, avec détermination* (...) *le candidat de la raison et du cœur »*. *« L'heure de la mobilisation est arrivée »*, a renchéri le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré. *« Nous allons nous battre pour qu'il soit président »*, a affirmé son homologue du Sénat, Josselin de Rohan.

Conseiller politique du RPR, Patrick Devedjian a vu dans cette annonce le signe d'une supériorité tactique du chef de l'Etat, qui *« sait trouver une opportunité pour bouleverser les plans de l'adversaire »*. Le vice-président (DL) du Sénat, Jean-Claude Gaudin, s'est félicité du choix du lieu : *« Avec simplicité, Jacques Chirac donne la primeur de sa candidature à la "France d'en bas" »*. Candidat pour quoi faire ? Le chef de l'Etat représente la *« ligne de l'humanisation »* et, le premier ministre, la *« ligne de l'étatisation »*, a noté le vice-président de Démocratie libérale, Jean-Pierre Raffarin. Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, a assuré que le président allait mener *« une campagne de vérité »* et *« de rupture »*, afin notamment de *« restaurer l'autorité de l'Etat, la sécurité »*. Selon le président RPR de la région Pays de la Loire, François Fillon, *« cette candidature* (...) *incarne la continuité française et la modernisation de son pacte économique et social »*.

Premier des rivaux du chef de l'Etat à réagir, le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, a déclaré qu'il attendait *« maintenant de pouvoir débattre publiquement avec Jacques Chirac de l'avenir de la France, projet contre projet »*. Président de l'UDF et également candidat à l'élection présidentielle, François Bayrou a estimé que cette annonce posait aux Français *« la véritable question de cette élection : avec qui vont-ils écrire leur avenir ? »*. Selon M. Bayrou, *« le choix est simple : d'un côté des sortants qu'ils connaissent depuis plus de vingt-cinq ans et qui ne changeront plus, ou bien une vraie relève pour la France »*. Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a estimé qu'en annonçant sa candidature M. Chirac, *« redevenant un citoyen comme les autres, doit désormais rendre des comptes »*. Le président du MNR, Bruno Mégret, a déploré le *« silence »* de M. Chirac sur les questions de la *« souveraineté nationale »* et de l'*« identité française »*.

A gauche, Jean-Pierre Chevènement, qui pressait Jacques Chirac et Lionel Jospin de déclarer leurs candidatures, s'est réjoui de cette annonce. L'ancien ministre de l'intérieur, en déplacement à Vaulx-en-Velin (Rhône), a ironisé sur le fait que, dans cette ville, *« Jacques Chirac avait promis de réduire la fracture sociale »*. *« On voit ce qu'il en est advenu »*, a-t-il ajouté. *« Pour sa quatrième candidature, on attendait du candidat sortant un projet et du souffle, or, Jacques Chirac est apparu très décalé par rapport aux attentes des Françaises et des Français : l'emploi, la sécurité, le social »*, a ajouté un peu plus tard M. Chevènement. Robert Hue (PCF), également candidat à l'élection présidentielle, ne demande, lui aussi, qu'à débattre avec le candidat déclaré. *« Jacques Chirac a exposé le programme de la droite et du Medef. Il a revendiqué, pour l'aggraver, la reprise de la politique suivie par* [l'ancien premier ministre] *Alain Juppé de 1995 à 1997 »*, écrit M. Hue dans un communiqué.

Noël Mamère et Olivier Besancenot, candidats des Verts et de la Ligue communiste révolutionnaire, qualifient la déclaration de candidature de M. Chirac de *« non-événement »* et évoquent les affaires. *« Le président de la République agit sous la pression des événements qui le contraignent. Il semble que sa décision ait été notamment précipitée par le retour en classe affaires de Didier Schuller »* lance M. Mamère. *« Bien mal à l'aise sur les affaires, jusqu'à l'enrouement, il n'a finalement égrené que les banalités sécuritaires et ultralibérales »* estime M. Besancenot.

Pour Alain Juppé, c'est « l'homme qu'il nous faut »

BORDEAUX
de notre correspondante

Les jeunes RPR de la Gironde avaient invité Alain Juppé à participer à leur second « café politique », lundi 11 février en fin d'après-midi, dans un bar de la place de la Victoire, centre névralgique des fêtes des étudiants bordelais. L'annonce de la candidature de Jacques Chirac a été une *« heureuse coïncidence »* pour le mouvement des jeunes gaullistes.

Accueilli par des salves d'applaudissements et les *« Chirac président ! »* criés par une petite centaine de sympathisants, le député de Gironde et maire de Bordeaux a fait part de sa réaction avant d'engager le débat sur la sécurité pour lequel il était invité : *« Jacques Chirac a choisi son moment et sa décision m'inspire du respect et de la joie. Du respect car, s'agissant de l'élection présidentielle, elle n'appartient qu'au candidat. C'est le résultat de sa réflexion personnelle. De la joie*, poursuit l'ancien premier ministre, *car nous allons pouvoir nous mettre complètement en campagne.* (...) *J'ai la conviction que* [M. Chirac] *est l'homme qu'il nous faut : débarrassé du carcan de la cohabitation qu'il a subi, il va pouvoir incarner la nécessaire rupture avec cinq années de gouvernement de gauche plurielle qui n'ont répondu à aucune des aspirations profondes des Français. Je sais qu'il a la capacité, par sa force de conviction, par sa proximité avec les Français, de créer le mouvement maintenant nécessaire. »*

A la question de savoir si le moment était bien choisi pour annoncer cette candidature, le maire de Bordeaux, agacé, ne souhaite faire *« aucun commentaire sur ce sujet-là »* : *« J'ai toujours dit que c'était son choix, son moment, sa décision. »* En revanche, l'ancien président du RPR veut bien être plus disert sur le *« fiasco de tous les côtés et sur tous les fronts »* de la gestion de la France depuis cinq ans. S'il ne souhaite pas se limiter au *« bilan critique même si c'est nécessaire* (...)*, nous voulons surtout faire des propositions »*.

Les récents sondages accordant au maire de Bordeaux les faveurs de l'opinion de droite pour un éventuel poste de premier ministre en cas de réélection de M. Chirac, n'ont pas modifié sa position : *« Je n'ai pas changé d'avis et mon ambition primordiale aujourd'hui est d'être député et maire de Bordeaux »*, martèle-t-il.

M. Juppé a ensuite dévoilé quelques pistes de réflexion en matière de sécurité. Il souhaiterait donner au maire *« le pouvoir de coordonner la police, la justice et les acteurs sociaux sur le terrain »*, adapter l'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants, avertir voire sanctionner financièrement les parents concernés. Il envisage *« une loi quinquennale »* pour les budgets de la police, de la gendarmerie et de la justice. Enfin, il propose de traiter la délinquance récidiviste à travers des centres éducatifs d'encadrement renforcé, une idée avancée, en 1996, par son gouvernement, mais jamais appliquée.

Claudia Courtois

Sécurité, justice, retraites, pauvreté, dialogue social, compétitivité : l'esquisse d'un programme qui demeure très flou

***« IL FAUT** demain faire des choix, il faut imprimer à la France une direction claire et ferme »* : sur TF1, lundi 11 février, Jacques Chirac n'a pas été plus précis sur le contenu de son programme. Le candidat à l'élection présidentielle a refusé de se prononcer sur plusieurs sujets comme la privatisation d'EDF ou les impôts. Le chef de l'Etat s'est contenté de reprendre les différents thèmes qu'il décline depuis plusieurs mois à chacune de ses interventions publiques.

▶ **La sécurité** est le premier d'entre eux. Depuis le 14 juillet 2001, M. Chirac dénonce la montée de l'insécurité. Lundi, il a de nouveau appelé, *« en préalable »* à toute autre chose, à *« restaurer l'autorité de l'Etat, qui a tendance à se dégrader, à renforcer ou à rétablir la sécurité, notamment des personnes et des biens, car, là où il y a peur, il y a forcément manque de sérénité et de dynamisme »*. *« Il y a une sorte de crise, je dirai de désordre, qui s'est installée dans les esprits, dans les mœurs, dans les comportements et dans l'une des manifestations les plus dramatiques qu'est l'insécurité »*, a-t-il diagnostiqué.

▶ **La justice** doit voir ses moyens renforcés *« pour faire sereinement, efficacement et plus rapidement son devoir essentiel pour notre pays »*, a-t-il lancé. A l'occasion de l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation, le 11 janvier, le président de la République avait été plus précis : M. Chirac avait alors lancé l'idée d'une *« grande loi de programme »* pour la justice. Il avait aussi rappelé qu'il était favorable aux propositions de la commission Truche *« tendant à la création d'une instance chargée d'examiner les plaintes des justiciables en cas de dysfonctionnement »*. Ces propositions étaient liées à la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, que M. Chirac a lancée en janvier 1997, avant de l'abandonner en janvier 2000. Quant au sujet d'une plus grande indépendance du parquet, qui était au cœur de cette tentative de réforme, M. Chirac n'en parle plus. Le RPR est favorable au maintien d'un lien hiérarchique entre l'autorité politique et le parquet.

▶ **La solidarité.** *« Il n'est pas normal que, dans un pays comme la France, après quatre ans de croissance et tout ce que cela comporte comme richesse accumulée, la pauvreté n'ait pas reculé »*, a déclaré M. Chirac, faisant allusion aux 4 millions de pauvres recensés par l'Insee. A Auxerre, où il était en déplacement le 17 janvier, le président avait précisé ses pensées : *« les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent »* ; *« c'est la conséquence d'un phénomène de libéralisation, de mondialisation, de globalisation »* qui *« permet la création de richesses »* mais *« exige une régulation, une humanisation »*. Ce n'était pas le première fois que M. Chirac fustigeait la mondialisation, *« un phénomène porteur de dangers, d'exclusion et d'égoïsmes croissants »*.

▶ **La compétitivité de la France.** M. Chirac a précisé, sur TF1, qu'il souhaite *« retrouver un dynamisme nouveau, permettant de libérer davantage les immenses capacités d'initiative »* des Français. Le candidat a dénoncé le *« carcan excessif et paralysant »* qui *« enferme trop souvent* [les Français] *dans l'inaction, au niveau des charges ou de la réglementation »*. Sans le dire explicitement, M. Chirac visait le passage légal aux 35 heures, qualifié dès 1997 d'*« expérimentation hasardeuse »*, et le durcissement du droit de licenciement inscrit dans la loi de modernisation sociale et partiellement censuré par le Conseil constitutionnel.

Dans ses vœux aux forces vives, le 8 janvier, il avait rappelé la nécessité *« d'être attractif et compétitif sur tous les plans, notamment fiscal. C'est ainsi que la France attirera les capitaux et l'activité. C'est ainsi qu'elle luttera efficacement contre les délocalisations et le départ de ses cadres. C'est ainsi qu'elle assurera son avenir et ses emplois »*. Sur TF1, il s'est dit *« dans l'obligation impérieuse de donner un signal clair, incontestable aux Français que les charges diminueront »*. Mais il a estimé *« toutes petites »* les marges de manœuvre dont disposera le prochain gouvernement, en raison du déficit budgétaire. D'autant que celui-ci devra, dit-il, *« assumer des charges nouvelles »*, en matière de lutte contre l'insécurité et de *« garantie des retraites »*.

▶ **La réforme de l'Etat.** Il faut *« redéfinir les fonctions de l'Etat. Les conforter là où elles sont nécessaires et petit à petit les alléger là où elles le sont moins »*, a-t-il développé sur TF1. Dans ses vœux aux corps constitués, le 7 janvier, il avait insisté sur la nécessité de *« moderniser »* la fonction publique, en revoyant *« en profondeur les procédures d'évaluation des services publics et de leurs agents »*, en garantissant un *« service minimum »* en cas de grève, en assignant *« aux services publics des obligations de résultat »*, en faisant *« prévaloir des logiques de responsabilité et de contrat sur les démarches réglementaires »*. Il faut aussi, a-t-il précisé lundi, *« que l'on cesse de tout décider à Paris et que l'on transfère au dialogue social, c'est-à-dire à la responsabilité des partenaires sociaux, un grand nombre de décisions qui aujourd'hui sont prises de façon idéologique, incompétente et inadaptée »* par l'Etat.

Virginie Malingre

AFPUD-SODIS 320 p., 30 €

Nouvelle édition mise à jour

Définitions, prestations, établissements et professionnels spécialisés, méthodes éducatives et thérapeutiques, adresses utiles...

Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP

éditions ENSP

École nationale de la santé publique
CS 74312 - 35043 Rennes cedex
Tél. 0299549098 - Fax 0299542284
editions@ensp.fr - http://editions.ensp.fr

Les règles de savoir-vivre pour achever en douceur cinq ans de cohabitation

COMME D'HABITUDE. Les dernières semaines de la cohabitation, Jacques Chirac et Lionel Jospin les vivront *« comme ils ont l'habitude de faire depuis cinq ans »*, affirme le conseiller en communication du premier ministre, Yves Colmou. L'hôte de Matignon et le président de la République sont un « vieux couple » qui connaît par cœur l'art de cohabiter. Il leur reste dix conseils des ministres à partager avant le premier tour de l'élection présidentielle, le 21 avril. Sans oublier le sommet européen de Barcelone, les 15 et 16 mars.

> « Faites-moi confiance, et je dirais faites confiance également au premier ministre »
>
> **JACQUES CHIRAC**

Peut-être seront-ils amenés à se croiser lors de manifestations protocolaires, comme ce fut le cas, le 5 février, à l'occasion du 150e anniversaire de la médaille militaire, à Vincennes (Val-de-Marne), célébré sous la présidence de Jacques Chirac. Mais ce type de rendez-vous est imprévu et peut *« tomber comme ça, au dernier moment »*, explique-t-on à Matignon : la cérémonie figure *« d'abord »* à l'agenda du président de la République, qui en *« prend l'initiative »*. Le premier ministre décide ou non de s'y rendre. Il y aura donc, à la tête de l'Etat, un président de la République en campagne et un premier ministre candidat mais *« chef du gouvernement jusqu'au bout »*, comme si de rien n'était...

Certains ministres jugent le scénario cocasse : *« Cette situation est anormale. Les institutions devraient prévoir un intérim »*, confie Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance. Les observateurs guettent le rendez-vous de Barcelone. *« Vous allez vous regarder en chiens de faïence ? »*, a demandé Patrick Poivre d'Arvor au chef de l'Etat, sur TF1. *« Faites-moi confiance, et je dirais faites confiance également au premier ministre. Quand il s'agit des intérêts de la France, des valeurs qu'elle défend, lorsque nous devons porter sa voix à l'extérieur, il n'y a jamais eu et il n'y aura pas jusqu'au dernier jour de mon mandat de polémiques, de difficultés, de choses qui seraient contraires à la dignité et à l'intérêt supérieur de notre pays »*, a assuré M. Chirac.

« Les usages de la cohabitation sont bien huilés », confirme Matignon. En mai 1986, au début de la première cohabitation entre Jacques Chirac et François Mitterrand, un incident de protocole s'était produit lors du sommet de Tokyo. M. Chirac, alors premier ministre, avait dû admettre qu'il revenait au chef de l'Etat de conduire les discussions préalables. *« Depuis, aucun accroc ne s'est produit, ni sous la deuxième cohabitation* [de 1993 à 1995]*, ni depuis 1997 »*, répète M. Colmou. Comme d'habitude...

Clarisse Fabre

Lionel Jospin ne veut pas bouleverser son calendrier sous la pression

François Hollande dénonce « le vide sidéral » des propos du candidat Chirac. Le premier ministre « trouvera les lieux pour répondre », le cas échéant, à ses attaques

RIEN à dire, rien à voir. Lundi 11 février, c'est très officiellement que, à Matignon, on prévenait qu'*« aucun commentaire »* sur la déclaration de Jacques Chirac ne proviendrait de l'intérieur de ses murs, puisque le premier ministre, lui, n'est pas candidat. *« Le PS est là pour cela. Il y a beaucoup de personnes très qualifiées qui attendent les coups de téléphone des journalistes »*. Depuis le week-end des 26 et 27 janvier, où les télévisions ont diffusé en boucle les ombres chinoises de l'état-major de Jacques Chirac, enfermé derrière les fenêtres de l'Elysée, toute image de ce type est en effet proscrite. Aucun commentaire sur la campagne, et a fortiori sur Jacques Chirac, ne doit filtrer de la Rue de Varenne. Un conseiller confie toute de même : *« Ne disons pas le contraire. On a été surpris. »*

Avant l'intervention de Jacques Chirac au Journal de 20 heures, une certaine inquiétude planait. *« Il aurait pu rattraper son handicap »*, confiait mardi matin un ministre. Mais, officiellement, le soulagement était général dès lundi soir. *« Patrick Poivre d'Arvor a été excellent, il a posé toutes les questions dérangeantes »*, se félicite dans la soirée un conseiller du premier ministre. *« Une entrée en campagne laborieuse »*, ironise officiellement le PS dans un communiqué, après l'intervention de M. Chirac. *« C'est un coup qui fait penser à celui de la dissolution en 1997. On fait semblant de prendre tout le monde de vitesse et on se retrouve tout nu à la télévision, dans l'improvisation sur l'explication de sa candidature, dans la gêne sur les affaires et dans le vide pour les propositions. A quoi ça sert de partir le premier si on n'a rien à proposer ? »*, interroge le premier secrétaire du PS, François Hollande, en moquant le *« vide, ample, sidéral »*, d'un discours *« lapidaire et creux »*. *« Belle illustration de la dégradation de l'autorité de l'Etat »*, ironise enfin le futur porte-parole de campagne, Jean Glavany, sur France-Inter.

Auparavant, toute l'après-midi du lundi, le PS a diffusé son argumentaire recalé depuis quelques jours. Deux messages sont distillés sur les ondes des radios. D'abord, la *« précipitation »* de Jacques Chirac n'entraînera pas celle de Lionel Jospin, *« premier ministre jusqu'au bout »*, c'est-à-dire, comme prévu, jusqu'à la fin de la fin de la session parlementaire, le 22 février, et le 3 mars, date limite fixée par les socialistes pour son entrée en scène. La déclaration de M. Chirac, expliquent ensuite les socialistes, *« n'est pas un scoop »*, comme le dit avant 13 heures Vincent Peillon. Le porte-parole du PS a en effet la primeur des gammes socialistes : il est invité d'Europe 1, en duplex, à 12 h 45. Depuis son bureau de la rue de Solférino, il ironise sur cette candidature dans la *« capitale du théâtre »*, Avignon. *« La question qu'on se pose tous,* ajoute-t-il, *« c'est quel rôle il va jouer maintenant, quel costume il veut endosser, quel personnage il va vouloir incarner dans cette campagne, sachant que dans les dernières années il a souvent changé de costume. »*

A peine le téléphone raccroché, Vincent Peillon s'en va prévenir François Hollande, quelques bureaux plus loin, et une petite réunion informelle est improvisée, avec Alain Bergounioux et Stéphane Le Foll, et quelques coups de téléphone aux hiérarques du parti. Les socialistes se tenaient prêts à un bouleversement de calendrier, mais pas une déclaration solennelle, ce lundi. *« S'il va à Avignon pour dire qu'il est candidat, je ne serais pas surpris parce que depuis sept ans il est toujours candidat »*, avait seulement déclaré M. Hollande le 9 février à Périgueux. Comme l'a résumé le ministre délégué aux affaires européennes, sur Europe 1 : *« Je n'ai pas été surpris par la candidature de Jacques Chirac (...) même si je ne l'attendais pas pour aujourd'hui. »*

Préfiguration des futures responsabilités de l'équipe de campagne, le ballet socialiste se met en ordre. Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, explique sur LCI que *« Jacques Chirac est candidat depuis sept ans. Je dirais même plus, il est le candidat éternel »*. Au même moment, lors d'un déjeuner de presse, le maire de Paris, Bertrand Delanoë s'interroge *: « Est-ce que quelque chose de particulier a nécessité qu'il se déclare maintenant, alors qu'il avait prévu de le faire dans trois semaines ? Pourquoi, après un septennat raté, serait-il un candidat de rupture avec son propre septennat ? »* Rue de Solférino, François Rebsamen commente cette accélération à sa manière : *« Jacques Chirac voulait faire une campagne à la Mitterrand, il fait une campagne à la Chirac. »* François Hollande, qui convoque une conférence de presse, à 15 heures, au siège du PS, explique qu'il ne sera *« pas facile »* pour M. Chirac *« de pouvoir prétendre à un nouveau mandat, à un quinquennat après l'échec d'un septennat »*.

« Pour le premier ministre, le calendrier c'est la fin de la session parlementaire », répète M. Hollande. Sur RTL, Jack Lang développe encore la « ligne » arrêtée au PS. Le premier ministre est tout *« sérénité et calme »*, quand d'autres sont en proie à *« l'affolement »*. Il a *« du plain sur la planche »*, puisque lui, un *« homme sérieux et organisé »*, travaille à Matignon. François Hollande est néanmoins clair : *« S'il est attaqué, Lionel Jospin trouvera des lieux pour répondre. »* Cela fait cinq ans, explique-t-on, qu'il s'y est exercé.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

Un million de tracts du PS pour contrer le RPR

Le Parti socialiste a diffusé, lundi 11 février, à plus d'un million d'exemplaires un tract intitulé « Droite, l'abus de confiance », accompagné d'une brochure de 16 pages qui entend réfuter, point par point et chiffres à l'appui, le programme du RPR.

En présentant cette campagne à la presse, Gaëtan Gorce, responsable national aux études du PS, a dénoncé le projet fiscal du RPR qui *« prône une baisse de la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu pour les catégories les plus aisées, le rétablissement de l'AGED* (allocation à la garde d'enfant à domicile) *et une baisse du taux d'imposition sur les sociétés, déjà inférieur à la moyenne européenne »*. M. Gorce a évalué ces dépenses fiscales à *« 30 milliards d'euros, dont on ne sait comment elles seront financées »*. Enfin, M. Gorce accuse le RPR, à travers le déplafonnement des heures supplémentaires, de *« remettre en cause les 35 heures »* et d'*« abuser de la confiance des Français »*.

ÉCHOS DE CAMPAGNE

▶ **Branle-bas de combat.** Que faire de la réunion, le 23 février à Toulouse, de la convention de l'Union en mouvement, programmée depuis plusieurs semaines ? Au lendemain de la déclaration de candidature de Jacques Chirac, la question n'était pas encore tranchée. Le président-candidat n'a pas encore décidé s'il se rendrait lui-même, comme certains le pressent de le faire, à ce grand rassemblement des chiraquiens. Tout juste a-t-il dit, jeudi 7 février, lors d'une réunion préparatoire, qu'*« il ne faut pas se lier les mains »* en arrêtant trop tôt le programme de la convention et notamment le choix des orateurs. Renaud Dutreil, le président de l'UEM, voudrait garder une large place au *« projet de gouvernement »*. Pour Serge Lepeltier, secrétaire général du RPR, *« le concept de Toulouse doit évoluer »*. Nicolas Sarkozy s'interroge, lui, sur la nécessité de faire de la réunion *« le premier grand meeting de soutien »* au candidat Chirac.

▶ **Débat à trois.** Jean-Pierre Chevènement a proposé, lundi 11 février, en marge d'un déplacement à Vaulx-en-Velin (Rhône) sur la sécurité, que les deux principaux candidats à l'élection présidentielle, Jacques Chirac et Lionel Jospin, acceptent de débattre avec lui. Il a, par ailleurs, repoussé la proposition de débat de la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie. *« MAM peut, en revanche, débattre avec Georges Sarre »*, a-t-il déclaré.

▶ **Boutade.** Jugeant que ni Jacques Chirac ni Lionel Jospin ne veulent se libérer de l'emprise de l'intégration européenne, Charles Pasqua a fait mine de s'interroger, lundi 11 février, lors de l'inauguration de son site Internet : *« Je me demande si, un de ces jours, je ne vais pas appeler à voter directement pour Romano Prodi »*, le président de la Commission européenne. Pour l'heure, le président du RPF devait être accueilli pour son premier meeting de campagne, mardi 12 février à la Mutualité par Jean Tiberi.

▶ **Ambition.** En cas de victoire de Lionel Jospin et de l'installation d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale, Ségolène Royal ne cache pas ses ambitions. La ministre déléguée à la famille souhaiterait s'installer au perchoir du Palais-Bourbon. Déjà candidate en 1997, elle apprécierait qu'*« une femme accède à ce poste »*. Dans ses projets : accentuer la dimension internationale du Parlement et en moderniser le fonctionnement.

▶ **Expérience**. Président des comités de soutien à Lionel Jospin, Bertrand Delanoë est, selon lui, *« très sollicité »* pour animer des réunions publiques en province. Mais le maire de Paris ne souhaite pas intervenir uniquement sur les questions de gestion municipale. Il souhaite mettre en avant son expérience de vainqueur aux municipales de 2001. *« Moi*, dit-il, *j'ai déjà un peu battu Chirac en battant Tiberi. »*

▶ **Patriote**. Raymond Triboulet, ancien résistant et ancien ministre du général de Gaulle, âgé de 95 ans, a apporté son soutien, lundi 11 février, à Jean-Pierre Chevènement. *« Il est patriote et je crois que nous avons besoin de patriotisme actuellement »*, a confié l'ancien sous-préfet de Bayeux (Calvados), chargé par le général de Gaulle à la Libération de rétablir l'Etat républicain.

ILS ONT DIT

■ **Max Gallo** (Pôle républicain) : *« Une élection présidentielle qui verrait l'élection de Jean-Pierre Chevènement serait un véritable séisme politique. »* (RTL, le 11 février)

■ **François Bayrou** (UDF) : *« Il faut construire d'urgence les internats et les foyers d'éducation renforcés nécessaires. Je chiffre à 10 000 (une centaine par département moyen) le nombre de places nécessaires dans ces institutions. »* (Point presse hebdomadaire, le 11 février)

■ **Marie-Noëlle Lienemann** (secrétaire d'Etat au logement, PS) : à propos d'un duel Chevènement-Chirac : *« J'y crois peu. »* Elle *« espère »* qu'au second tour Jean-Pierre Chevènement soutiendra Lionel Jospin : *« La gauche a toujours été sa famille. »* (LCI, le 11 février)

Un rapport de l'Afssa dénonce les lacunes de la prévention des allergies alimentaires

Il souhaite que l'étiquetage des aliments soit plus précis

A L'OCCASION de la conférence de presse traditionnellement consacrée à la sécurité sanitaire, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, devait rendre public, mardi 12 février, un rapport sur les allergies alimentaires, dont la fréquence est en augmentation. Réalisé par les experts de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), ce rapport propose de combler les lacunes du système français dans ce domaine en limitant *« l'utilisation des allergènes majeurs dans les produits alimentaires industriels »* et en développant la formation des médecins et l'information des patients.

Les auteurs du rapport rappellent que *« l'allergie alimentaire se caractérise par une hypersensibilité développée contre des protéines allergéniques présentes dans un aliment »*. Cette hypersensibilité peut prendre la forme d'une éruption ou d'une démangeaison oro-pharyngée, mais elle peut également se traduire par un choc anaphylactique, avec une insuffisance circulatoire aiguë pouvant conduire à la mort. Une étude menée en France sur deux ans, en 1991 et 1992, dénombrait 794 chocs anaphylactiques, dont 10 % étaient d'origine alimentaire. Parmi ces derniers, dans un tiers des cas, il s'agissait de récidives. L'allergène n'avait été identifié que dans 59 % des chocs d'origine alimentaire.

Chez les enfants, l'œuf est le premier allergène alimentaire, suivi par l'arachide, le lait et le poisson

A cette gravité potentielle s'ajoutent d'autres facteurs, qui font des allergies alimentaires un problème de santé publique : l'augmentation de la prévalence de la maladie et le retentissement qui peut être fort et durable sur la qualité de vie du malade et de son entourage. *« En France, entre les années 1982 et 1995, le nombre des formes sévères aurait été multiplié par un facteur 5 »*, écrivent les auteurs du rapport. La prévalence des allergies alimentaires est comprise entre 2,1 % et 3,8 % de la population générale – 8 % chez les enfants —, dont 3,24 % d'allergies alimentaires évolutives, selon une étude publiée en 1998 et réalisée sur la base d'un questionnaire portant sur 33 100 personnes. Les citadins sont surreprésentés et, dans de nombreux cas, coexiste une sensibilité aux allergènes respiratoires.

Chez l'enfant, les allergènes alimentaires d'origine animale sont les plus fréquemment en cause (53 % des cas) : l'œuf est le premier d'entre eux (34 % des cas d'allergie alimentaire), suivi par l'arachide (25 %), le lait (8 %) et le poisson (5 %).

Chez l'adulte prédominent les allergènes d'origine végétale (84 % des cas) : les fruits du groupe latex (bananes, avocats, châtaignes, kiwis) sont impliqués dans 14 % des cas, suivis par les rosacées (abricot, cerises, fraises, framboises, noisettes, pêches, poires, pommes, prunes), qui concernent 13 % des cas. Les fruits secs oléagineux et les ombellifères (aneth, carottes, céleri, graines de carvi, fenouil, persil) représentent 9,5 % des cas.

Face à ce problème, le système français présente des faiblesses : des insuffisances réglementaires et industrielles pour l'étiquetage et un défaut de la formation des médecins et de la surveillance épidémiologique. En France comme en Europe, la tendance est allée dans le sens d'un étiquetage plus précis, souligne le rapport, qui note que, dans le cas particulier des problèmes d'allergénicité des aliments issus d'organismes génétiquement modifiés (OGM), les modalités d'étiquetage *« sont actuellement en discussion »* au sein d'une commission au niveau européen.

Outre les actions prévues par le programme national nutrition-santé, le rapport suggère plusieurs pistes pour améliorer la prévention. Parmi celles-ci figurent la limitation de l'utilisation des allergènes majeurs dans les produits alimentaires industriels, l'amélioration de l'étiquetage et de la traçabilité, une meilleure information sur les produits contenant des allergènes masqués, le développement des moyens de traitement faciles d'emploi, comme les stylos injecteurs d'adrénaline pour les personnes ayant déjà eu une réaction allergique.

Paul Benkimoun

La communauté asiatique de France fête l'entrée dans l'année du cheval

A la pagode Khanh Anh, à Bagneux, dans la banlieue parisienne, plusieurs centaines de fidèles ont participé à la cérémonie inaugurant le Têt, la fête du printemps

L'AVENUE Henri-Barbusse de Bagneux (Hauts-de-Seine), dans la banlieue sud de Paris, bruit d'une agitation inhabituelle. Dans cette nuit du lundi 11 au mardi 12 février,

REPORTAGE

C'est parti pour cinq jours de réjouissances, de visites aux familles, d'échanges de vœux

l'air est saturé d'effluves d'encens et les chants préenregistrés d'un haut parleur couvrent les voix des fidèles. Dans la grande salle de prières de la pagode Khanh Anh, qui s'ouvre sur la rue, la cérémonie du passage de l'ancienne à la nouvelle année, inaugurant le « Têt », la fête du printemps, va commencer dans quelques minutes.

Plusieurs centaines de Vietnamiens se sont déplacés avec leurs grands-mères et les petits derniers jusqu'à ce bastion du bouddhisme sud-vietnamien, farouchement anticommuniste, et fort bien déguisé en pavillon de banlieue sans charme, pour célébrer la fête la plus importante de la communauté. Certains tentent, en jouant des coudes, de se frayer un passage à l'intérieur. Les mieux placés, près de l'autel central, sont arrivés dès 21 heures pour être sûrs de trouver un coin de moquette où s'accroupir.

L'atmosphère n'a rien de guindé, malgré la présence des bouddhas dorés, encadrés de fruits frais et de gerbes de forsythias. Certains patientent en échangeant les dernières nouvelles avec leur voisin : succès scolaires des enfants, soucis de carrière des adultes. D'autres brûlent des bâtons d'encens en l'honneur d'un parent défunt dont la photo tapisse, avec des dizaines d'autres, une partie du côté droit de la salle. Les jeunes sont restés à l'étage en dessous. Les filles en *Ao Dai*, la tunique longue et ajustée des Vietnamiennes, se sont postées à l'entrée, du côté des cuisines du pavillon, et proposent à tous les visiteurs des roses à 2 euros pièce. Les garçons, à l'autre bout du couloir, vendent aux fidèles qui sortent de la salle des prières des billets de tombola. *« C'est pour financer le projet de la pagode d'Evry, que nous avons commencée en 1995 et qui nous coûte si cher »*, explique Trinh Theo, un des bénévoles laïcs du lieu. Lancé par la congrégation de Bagneux, le projet de « très grande pagode » devrait coûter au total 7,6 millions d'euros à la communauté, qui ne peut compter que sur l'argent des fidèles.

MARC LE CHELARD/AFP

Des bouddhas dorés, encadrés de fruits frais et de gerbes de forsythias, ornent la grande salle de prière de la pagode sud-vietnamienne Khanh Anh, à Bagneux, (Hauts-de-Seine), où plusieurs centaines de Vietnamiens sont venus célébrer la fête la plus importante de la communauté.

Le premier jour du premier mois du calendrier lunaire

● **Têt.** Appelé « Têt » par les Vietnamiens, « Fête du printemps » par les Chinois, le Nouvel an symbolise la fin de l'hiver. Il tombe cette année le 12 février et correspond au premier jour du premier mois du calendrier lunaire. Il marque la fin de l'année du Serpent et l'entrée dans l'année du Cheval, propice au développement des affaires, selon l'horoscope chinois.

● **500 000 Chinois et Vietnamiens vivraient en France.** Nombre d'entre eux ont leurs habitudes dans les pagodes bouddhiques, qui sont plusieurs dizaines dans l'Hexagone. La pagode Khanh Anh de Bagneux (hauts-de-Seine) est, avec Truc Lam, à Villebon-sur-Yvette (réputée pour être restée plus proche du régime communiste vietnamien), l'une des deux principales.

● **Rites.** Au Vietnam et en Chine, la semaine du Nouvel an est chômée. Au Vietnam, la plupart des citadins rentrent au village pour se recueillir devant l'autel de leurs ancêtres.

BRANCHES DE PÊCHER ET DE ROSE

Dans la pièce commune, le menu est exclusivement végétarien, comme dans toutes les pagodes sino-vietnamiennes. Les *Banh Chung* roboratifs, gâteaux de riz gluant et de haricots, obligatoires pour le Têt, disputent la vedette aux *Chè*, des desserts sucrés de tapioca et de lait de coco, aux salades de fromage de soja avec herbes fraîches ou en bouillon, aux pâtés de pâte de riz diversement fourrés, relevés à l'huile de sésame et à la coriandre fraîche... Autant de délices que la communauté – dix bonzes et bonzesses sous l'autorité du « grand vénérable » Thich Minh Tam – confectionnent depuis une semaine.

Ce soir, les Vietnamiens de Paris se sont surtout déplacés pour recevoir les vœux de bonne année du grand vénérable. Celui-ci n'apparaît dans la grande salle de prières qu'à 23 h 50. L'assistance scande des soutras pendant une bonne demi-heure. Les fidèles écoutent ensuite ses vœux de bonheur, puis chacun reçoit une petite enveloppe rouge traditionnelle, avec 20 centimes d'euros à l'intérieur. *« Nous ne ferons hélas pas partir de pétards, cela pourrait déranger les voisins »*, regrette le grand vénérable. Les douze coups de minuit passent donc en silence, entre deux récitations évoquant la prospérité et la longévité. *« Il est très important pour un Vietnamien d'entrer dans la nouvelle année pendant un moment de recueillement, dans un endroit paisible. Cela augure d'une année clémente et c'est pour cela que nous passons ces instants ensemble avec les bonzes »*, note M. Trinh Theo.

La pagode reste un lieu essentiel de la sociabilité des Vietnamiens de France, et particulièrement pendant le Têt, même si la fête a surtout une signification païenne, celle de la fin de l'hiver. *« Les Vietnamiens sont bien intégrés et assez individualistes*, précise Trinh Van Thao, sociologue au CNRS. *Ils ont peu d'amicales, de clubs en dehors de la pagode. Ainsi, quand vient la fête, c'est dans son enceinte qu'ils se retrouvent. Au contraire des Chinois, qui continuent à vivre près les uns des autres, et qui expriment leur joie du nouvel an dans les rues des quartiers asiatiques de la capitale.* »

Chuc mung nam moi (bonne année) ! Il est 1 heure du matin et les visiteurs se quittent sur d'ultimes vœux, chacun avec sa branche de pêcher en fleur ou sa rose à la main, symboles du printemps retrouvé. C'est parti pour cinq jours de réjouissances, de visites aux familles et aux voisins, avec à nouveau des échanges de vœux et des distributions de petites enveloppes rouges aux enfants, sans oublier le grand repas de famille de ce week-end qui clôturera les célébrations.

Cécile Ducourtieux

Les actes de délinquance touchent plus les habitants des cités HLM que le reste de la population

Un rapport commandé par Mme Lienemann note que l'insécurité incite des résidents à déménager, ruinant les efforts pour parvenir à la mixité sociale

L'INSÉCURITÉ frappe plus durement les cités HLM que les autres quartiers et son intensité est parfois telle qu'elle gâche l'existence de milliers de locataires, provoquant le départ de ceux qui peuvent déménager et réduisant en fumée l'objectif de mixité sociale : c'est la conclusion d'un rapport commandé par la secrétaire d'Etat au logement, Marie-Noëlle Lienemann, au magistrat Didier Peyrat. Dans ce document rendu public mardi 12 février, M. Peyrat tente d'apprécier l'impact de la délinquance et des incivilités dans tout le patrimoine HLM (3,7 millions de logements en 1999). Intitulée « Habiter, cohabiter, la sécurité dans le logement social », son enquête s'appuie sur plusieurs centaines d'entretiens ainsi que sur un sondage effectué auprès de résidants en HLM et de personnes logées dans le parc privé.

BRADERIE
mettez
Paris
AUTOMNE - HIVER 2001
- 50 %
jusqu'au samedi 16 février
12, Bld Malesherbes
PARIS 8e
Tél. : 01.42.65.33.76

Une préoccupation des jeunes

Un sondage de la Sofres, réalisé dans le cadre du rapport de Didier Peyrat, montre que l'insécurité affecte les jeunes qui résident dans un logement HLM. Elle est en effet la *« préoccupation numéro un »* de près de 15 % des 15-24 ans. Parmi ceux que le phénomène inquiète *« un peu »* ou *« beaucoup »*, ils sont 68 %, parmi les 15-19 ans, à redouter une agression physique avec arme.

57 % des 15-19 ans affirment avoir été victimes d'un acte de délinquance ou d'une incivilité au cours des douze mois ayant précédé l'enquête d'opinion, alors qu'ils sont 48 % pour l'ensemble de la population vivant dans les quartiers d'habitat social. Plus d'un jeune sur deux, dans la tranche d'âge 15-19 ans, estime que c'est d'abord à la police ou à la gendarmerie – ou aux deux – *« d'assurer la sécurité dans le logement »*. Les trois quarts des jeunes estiment que policiers et gendarmes doivent *« concourir à la sécurité »* contre 70,5 % des personnes de plus de 35 ans.

Cette enquête d'opinion permet d'établir des comparaisons très instructives. La part des personnes déclarant avoir été victimes d'un acte de délinquance ou d'une incivilité est plus forte dans le monde HLM qu'ailleurs et ces actes ont tendance à se reproduire plus fréquemment : 28 % des occupants d'un logement social disent avoir souffert de ces désagréments à plusieurs reprises au cours des douze derniers mois, alors que ce ratio est de 22 % pour ceux qui se trouvent dans le parc privé. La nature des infractions subies ne diffère pas tellement du parc HLM aux autres quartiers, mais leur *« densité »* est plus forte dans l'habitat social, *« notamment pour le vandalisme sur les biens »*.

Il n'existe pas de statistiques nationales sur le nombre et le type d'infractions commises dans les cités, mais des études ponctuelles viennent recouper les réponses des personnes sondées à propos des préjudices subis : l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de l'Oise a ainsi établi que les *« atteintes au patrimoine »* (dégradations, graffitis, incendies, etc.) représentaient, en 2000, près de 60 % des infractions recensées dans son parc immobilier ; la part des *« troubles locatifs »* (tapage, jets de détritus, etc.) s'élevait, elle, à 27 %, tandis que les *« atteintes aux personnes »* contribuaient à 8 % du total et les vols à 5 %.

Ces *« actes problématiques »* ont un coût qui, là encore, n'a jamais fait l'objet d'études globales. Mais l'OPAC de l'Oise l'a estimé à près de 915 000 euros en 2000 pour un patrimoine de 25 000 logements. De nombreux bailleurs réalisent des travaux pour *« sécuriser »* les immeubles et les espaces contigus. Ces dépenses *« finissent en général par être reportées sur les résidants »* sous la forme d'augmentation de charges, remarque dans son rapport Didier Peyrat. Quelques bailleurs, *« heureusement minoritaires »*, ferment même des caves et des celliers, sans pour autant diminuer les charges réclamées pour ces espaces aux locataires.

UNE POPULATION PLUS EXPOSÉE À L'INSÉCURITÉ

Question : Pour chacun des actes suivants, lorsque vous pensez à votre lieu d'habitation, dites-moi si vous en avez été vous-même victime au cours des 12 derniers mois ?

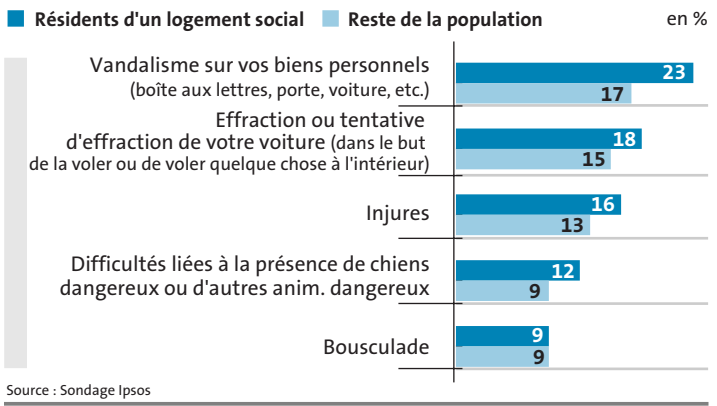

Source : Sondage Ipsos

« L'INÉGALITÉ SOCIALE »

Outre la hausse des quittances, l'insécurité dans le monde HLM a de nombreuses incidences sur *« les comportements individuels et collectifs »*, poursuit le rapport. D'abord, elle *« fait bouger ses victimes »* : près de 40 % des locataires qui ont subi un acte de délinquance au cours de l'année écoulée souhaitent déménager ; le ratio grimpe à 53 % pour les résidants victimes de deux gestes malveillants. Il ne faut pas pour autant en conclure qu'il y a *« une relation directe et exclusive entre l'envie de quitter les lieux et l'insécurité »*, pondère Didier Peyrat, mais ces données confortent l'analyse d'élus et de bailleurs selon laquelle de nombreuses demandes de changement de logement sont imputables à la délinquance.

Au final, l'insécurité dans le monde HLM a un effet multiplicateur sur *« l'inégalité sociale »* : *« elle l'envenime, (...) elle l'exaspère, elle l'aggrave »*, résume Didier Peyrat, car elle touche des populations modestes. Elle complique également la mise en œuvre des politiques du logement : certaines communes ne veulent pas réaliser 20 % de HLM sur leur territoire car ce type d'habitat est, pour elles, synonyme de délinquance ; des ménages – les plus aisés – font leurs bagages. Bref, *« l'insécurité constitue un obstacle sérieux à la réalisation effective de la mixité résidentielle »*, souligne Didier Peyrat.

Malgré ces difficultés, 79 % des résidants en HLM disent être *« très »* ou *« plutôt »* satisfaits de leur lieu d'habitation. Le ratio est, certes, plus fort en zone rurale (88 %) qu'en région parisienne (75 %) mais l'immense majorité des sondés vivant en HLM est attachée à son cadre de vie, notamment en raison de la richesse des liens sociaux qui subsistent. Ceux qui disent être mécontents ne sont que 20 % à citer l'insécurité comme leur préoccupation première. Plus nombreux sont ceux qui se plaignent de la propreté et de l'entretien des bâtiments (25 %) ou du bruit (23 %). Pour Didier Peyrat, *« cela fait apparaître que les résidants (...) sont rarement obsédés par le sécuritaire »*. *« Il y a une aspiration à un "habiter mieux" qui, désormais, inclut l'aspiration à la sécurité, mais qui est loin de s'y réduire »*, ajoute-t-il.

Malheureusement, ce souhait est contrarié par *« le mauvais accueil* [réservé] *aux plaintes de nombreuses victimes »*, insiste le rapport. *« Les taux de déclaration (plainte ou main courante) ne sont que de 42 % pour les actes de vandalisme »* ou de *« 39 % pour les menaces »*. Il semble que *« la technique du "refus de plainte" »* soit encore *« largement employée »*. Du coup, 85 % des personnes vivant en HLM estiment que la société n'apporte pas une assistance suffisante aux victimes.

Bertrand Bissuel

Drogue et alcoolisme au centre de l'examen de personnalité de Patrice Alègre

L'accusé, qui répond de cinq meurtres et six viols, a évoqué sa haine envers son père

COUR D'ASSISES DE LA HAUTE-GARONNE
1er jour d'audience

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

« *J'ai rien à dire.* » En cette après-midi du lundi 11 février, Patrice Alègre se tient d'une main à la rambarde du box des accusés de la cour d'assises de Haute-Garonne. Il a posé l'autre sur sa hanche gauche. La scène ne dure que le temps de cette phrase, puis Patrice Alègre se rassoit. Il n'a pas envie de parler de lui et donne l'impression de vouloir faire en sorte que cette audience se termine au plus vite.

Pendant la matinée, il était apparu les traits tirés pour répondre des cinq meurtres précédés ou suivis de viols et de la tentative de meurtre accompagnée de viol qui lui sont reprochés (*Le Monde* du 12 février). Le crâne rasé, avec une petite houppette à la Tintin, une barbe de plusieurs jours, les yeux humides, l'accusé avait baissé rapidement la tête. A la lecture de l'ordonnance de mise en accusation qui détaille l'ensemble des faits qui lui sont reprochés, il était resté tendu, jetant parfois un regard sur les fresques du plafond.

A la reprise d'audience, l'après-midi, il paraît plus sûr de lui, presque désinvolte. C'est à cet instant qu'il lance sa réplique à Michel Treilles, le président de la cour d'assises, qui vient de l'inviter à s'exprimer sur sa biographie. Patrice Alègre n'a rien à dire et le répète quand le président insiste. Ses avocats, Pierre Alfort et Laurent Boguet, se tournent vers lui pour l'inciter à parler, mais l'accusé reste impassible. Sur le banc des parties civiles, un « *salope !* » fuse.

A la demande de la défense, l'audience est suspendue le temps de tenter de le convaincre. Quand il revient, une dizaine de minutes plus tard, Patrice Alègre parle enfin. « *J'ai assumé tous mes actes*, rappelle-t-il. *Maintenant on m'a mis en examen pour un fait où j'ai rien à voir. Si c'est ça la justice.* » Le président s'efforce de ne pas le braquer. « *Je vous rassure*, dit-il d'une voix calme. *On ne parlera pas d'autres faits à cette audience, mais pensez aux familles des victimes, si vous pouvez soulager un peu leurs souffrances...* » Et il tente une question, celle qu'il fallait poser à cet homme de 33 ans qui, depuis son arrestation, n'en finit pas d'évoquer la haine qu'il nourrit envers son père, ancien CRS : « *Voulez-vous nous parler de lui ?* »

L'accusé commence, timidement. « *D'abord, il m'a pas élevé, il m'a dressé plutôt. Il était violent avec ma mère et avec moi.* » « *Pourtant quand vous commettez votre première infraction, il intervient pour vous éviter des ennuis ?* », s'étonne le président. « *C'était pour se couvrir, de toute façon il a toujours pensé qu'à lui*, répond l'accusé. *Il était souvent absent, ma mère sortait et quand il rentrait c'était...* » Patrice Alègre s'interrompt. Il ne veut pas trop entrer dans le détail des violences paternelles. Alors le président le questionne, sur sa venue au monde, « *non désirée* », sur l'alcoolisme et la vie dissolue de sa mère, sur ce frère cadet qu'il connaît si peu. A chaque fois, l'accusé se contente d'acquiescer d'un « *ouais* » presque inaudible ou d'un haussement d'épaules.

« SEPT ANNÉES DE MALHEUR »

Interrogé sur son parcours scolaire médiocre, il avance une explication, toujours en relation avec le comportement de son père. « *Quand vous êtes réveillé trois fois par semaine la nuit pour séparer vos parents, que votre père bat votre mère, comment voulez-vous faire ?* » Puis il évoque son entrée dans la délinquance, les premiers larcins, les premiers vols, les premiers cambriolages. Il parle aussi de ses fugues d'un centre d'accueil où il est placé par un juge des enfants. Il consent à évoquer la première fois où il a tenté d'étrangler une adolescente. « *Était une copine, je sortais avec, j'étais saoul* », indique-t-il avec une certaine froideur. « *Vous buviez souvent ?* », demande Michel Treilles. « *Je faisais que ça* », reconnaît-il avant d'expliquer comment il est tombé dans la drogue. « *Quand j'ai fugué, je suis allé dans un truc de hippies. J'avais déjà fumé du shit, mais là, deux mecs m'ont proposé un shoot d'héroïne, j'ai accepté. Ils en ont profité* », dit-il sans émotion apparente, évoquant le viol dont il aurait alors été victime. Depuis, il ne prend plus d'héroïne, en revanche il avoue avoir beaucoup consommé d'autres drogues : « *La cocaïne, c'était tous les jours, je me levais, j'en prenais.* »

Son ancienne compagne, Cécile Chambert, avec laquelle il a une fille âgée aujourd'hui de douze ans, se souvient de ces moments où Patrice Alègre, imbibé d'alcool, devenait soudainement violent. A la barre des témoins, la jeune fille raconte courageusement les « *sept années de malheur* » qu'elle a passées à ses côtés. « *Il ne travaillait pas, je m'occupais toute seule de la petite, on se séparait tous les six mois, mais régulièrement il revenait en pleurant, en me suppliant. Comme il avait eu une enfance malheureuse, j'avais pitié. Il avait un regard très froid, c'était plutôt un rebelle, c'est ce côté-là qui m'avait plu en lui. Il était plutôt calme, mais quand il buvait, c'était une autre personne.* » Et d'évoquer ses crises de colère incontrôlables au cours desquelles « *il cassait tout dans la maison* » et la frappait. Dans le box, Patrice Alègre reconnaît la véracité des dires de son ancienne compagne, avant de lâcher : « *Je suis désolé.* »

Acacio Pereira

La victime d'un viol porte plainte contre l'Etat après la libération de son agresseur

ORLÉANS (Loiret)
de notre correspondant régional

Une jeune femme, victime d'un viol collectif en septembre 1999, à Orléans (Loiret), a décidé d'attaquer l'Etat après la remise en liberté d'un de ses agresseurs, condamné à quatorze ans de prison par la cour d'assises du Loiret, le 16 mars 2001. « *C'était dans une cave, et il n'y avait personne pour m'entendre* », raconte aujourd'hui Sabrina, 19 ans, qui vit dans la région parisienne. Mais son cauchemar a resurgi. Son principal agresseur, Chafih Ibnelkaïd est en fuite, au terme, selon le parquet général d'Orléans, d'une série de dysfonctionnements de la machine judiciaire qui ont conduit à sa remise en liberté. « *C'est inadmissible que mon agresseur ait été relâché. Je ne comprends pas comment on en est arrivé là*», s'indigne Sabrina.

Aussitôt après sa condamnation, en mars 2001, par les jurés de la cour d'assises du Loiret, cet homme de 22 ans a fait appel de cette décision criminelle, comme la loi du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence le lui permet. Sa condamnation n'étant pas définitive, Chafih Ibnelkaïd est demeuré sous le régime de la détention provisoire. A ce titre, il a déposé une demande de mise en liberté. La chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Orléans disposait de vingt jours pour statuer. Elle a laissé passer ce délai. « *Mon client a donc été remis en liberté de droit le 31 mai 2001* », explique son défenseur, Me Anne Paladino.

« SUCCESSION DE DYSFONCTIONNEMENTS »

« *Cette remise en liberté ne résulte absolument pas d'une erreur d'appréciation des magistrats, mais d'une succession de dysfonctionnements inhabituels, notamment au niveau du greffe* », affirme Gervaise Taffaleau, procureure générale de la cour d'appel d'Orléans. La demande de mise en liberté de Chafih Ibnelkaïd semble s'être égarée dans les dédales du palais. Au lieu d'être faxé depuis la prison, le document a été déposé au tribunal de grande instance, avant d'être acheminé à la cour d'appel. Là, il n'a pas été adressé au bon service. Plusieurs personnes venaient de quitter le service. Et le greffier était absent pour cause de maladie. Si bien qu'à son retour, lorsque celui-ci a examiné le courrier, le délai de vingt jours était dépassé.

« *La chambre de l'instruction n'avait pas d'autre solution que de remettre cet homme en liberté,* souligne Gervaise Taffaleau. *Je déplore ce qui s'est passé. Nos services ont été traumatisés. J'en assume la responsabilité.* » « *Depuis le début de l'année, nos effectifs reviennent, mais au compte-gouttes. Nous travaillons avec des délais, il y a toujours un risque, cela demande une vigilance extrême* », précise encore la procureure générale.

Depuis sa remise en liberté, l'homme est introuvable. Il ne s'est pas présenté, le 21 décembre 2001, devant la cour d'assises de Tours (Indre-et-Loire), où il devait être rejugé en appel. La cour a confirmé sa condamnation. La victime a assigné l'Etat devant le tribunal « *sur le fondement du dysfonctionnement des services de la justice* », selon son conseil, Me Gilbert Collard.

Régis Guyotat

Yves Bonnet dit avoir été victime d'un « entêtement judiciaire »

L'ancien chef de la DST a bénéficié d'un non-lieu dans l'affaire « Conserver 21 »

L'AFFAIRE présentait tous les ingrédients propres aux dossiers sulfureux : un produit miracle destiné à conserver la nourriture, de mystérieux investisseurs, un trafic d'armes en Afrique, l'ombre des services secrets et de la diplomatie parallèle... Pourtant, au terme d'une enquête judiciaire de plus de quatre ans, l'affaire « Conserver 21 », du nom de cette molécule supposée prolonger la durée de vie des aliments, semble davantage s'apparenter à un mauvais roman d'espionnage. Personnalité la plus marquante du dossier – « *si mon nom n'était pas apparu, cette affaire n'aurait jamais défrayé la chronique* », glisse-t-il –, Yves Bonnet, directeur de la direction de la surveillance du territoire (DST) de 1982 à 1985 et député (UDF) de la Manche de 1993 à 1997, n'a guère goûté ce qu'il qualifie aujourd'hui d'« *entêtement judiciaire* ». Mis en examen le 28 novembre 1997 pour « *complicité d'escroquerie* » par la juge Laurence Vichnievsky, l'ancien chef du contre-espionnage a bénéficié d'un non-lieu, le 21 décembre 2001 (*Le Monde* du 29 décembre 2001).

Il était soupçonné d'avoir participé au montage de la société Conserver et d'avoir démarché des investisseurs, puis des élus, afin d'obtenir l'implantation de deux usines dans les départements de la Manche et des Pyrénées-Atlantiques. L'enquête a révélé que ce produit, déjà apparu plusieurs années auparavant sous un autre nom, n'avait pas les vertus que lui prêtaient ses promoteurs. « *Mon honneur est lavé, mais la reconnaissance de mon innocence ne saurait effacer les tourments que j'ai subis. Certains dégâts sont irréparables* », explique aujourd'hui M. Bonnet. Victime d'une crise cardiaque le lendemain de sa mise en examen, au terme d'une garde à vue particulièrement éprouvante, Yves Bonnet estime ne pas avoir seulement perdu sa santé dans cette affaire. « *Elle m'a contraint à abandonner mes activités de consultant et a mis un terme à ma carrière politique, puisque mes bons "amis" de l'UDF ont eu la délicatesse de m'évincer au moment des élections régionales de mars 1998* », ironise-t-il. Très marqué par cette expérience, l'ancien député affirme avoir été « *outré* » en prenant connaissance des réquisitions de non-lieu dont il a bénéficié. Il a d'ailleurs fait parvenir, le 21 janvier, un courrier de protestation à la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, dans lequel il affirme être « *au regret de constater, et en mesure de prouver, que le réquisitoire, qui pourtant conclut à mon non-lieu, comporte de nombreuses inexactitudes et erreurs* ».

AFP

« *Il n'était tout de même pas difficile de détecter le caractère aberrant de ces déclarations* »
YVES BONNET

M. Bonnet détaille ensuite une liste – « *non exhaustive* » – des contre-vérités qui, selon lui, parsèment le document du parquet. « *Il a été rédigé dans le but de justifier a posteriori le traitement injuste qui m'a été infligé, à commencer par ma mise en examen* », affirme M. Bonnet.

L'ancien directeur du contre-espionnage reproche essentiellement à la justice d'avoir fondé son enquête sur les seules déclarations de Bruce Allet, l'homme d'affaires qui avait lancé, en 1985, la société Conserver 21. Au début de l'instruction, M. Allet – renvoyé devant le tribunal correctionnel pour « *escroquerie* » – avait en effet accusé M. Bonnet de s'être servi de sa société pour dissimuler d'inavouables trafics sur fond d'affairisme et de diplomatie parallèle, donnant ainsi une autre dimension au dossier. M. Allet déclara par exemple que l'ancien député lui avait demandé de « *reprendre les intérêts français en Libye et au Zaïre* », pays où les deux hommes auraient effectué un voyage en février 1996, ou encore que M. Bonnet avait « *facilité l'accès de Conserver au Yémen, en Iran et en Arabie Saoudite* ».

« *Il n'était tout de même pas difficile de détecter le caractère aberrant de ces déclarations* », observe Yves Bonnet. « *Ainsi, au moment de mon voyage supposé au Zaïre, j'étais hospitalisé à Paris. Quant à mes "contacts" en Iran, cela me fait sourire : il me semble que mes sympathies pro-irakiennes sont notoires* », ajoute-t-il. Pourtant, dans ses réquisitions, le parquet affirme que « *les investigations établissent qu'à plusieurs reprises, M. Bonnet se rend, courant 1996, dans des pays étrangers, en particulier au Zaïre et en Algérie, en compagnie de Bruce Allet* ». En conclusion, le parquet affirme que « *le comportement d'Yves Bonnet peut être critiqué pour son manque de discernement dans sa conduite d'une relation avec un escroc notoire et indiscret, lequel s'est ensuite empressé de se servir de son image et de la relative publicité de cette rencontre pour poursuivre ses agissements mythomanes* ».

Un reproche que M. Bonnet juge « *scandaleux* ». « *Cela signifie-t-il que j'aurais dû demander des fiches, sous prétexte que j'avais été patron de la DST, sur un homme d'affaires que je pensais capable de créer des emplois dans ma circonscription ?* », s'exclame-t-il. M. Bonnet s'interroge enfin sur « *le traitement de faveur* » dont aurait bénéficié l'actuelle présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie. « *Elle n'a même pas été interrogée comme témoin alors que c'est elle qui a, la première, crédibilisé le produit, faisant même sa campagne électorale sur ce thème lors des législatives de 1995, bien avant que je ne rencontre moi-même M. Allet. J'ai suivi les conseils de mon avocat de l'époque, qui m'avait demandé de ne pas la mettre en cause* », conclut M. Bonnet.

Fabrice Lhomme

Trois spectateurs du match France-Algérie privés de stade

AFP/OLIVIER MORIN

LE TRIBUNAL correctionnel de Bobigny a condamné, lundi 11 février, à trois mois de prison avec sursis et trois ans d'interdiction de stade trois spectateurs qui avaient pénétré sur la pelouse lors du match de football France-Algérie, le 6 octobre 2001, au Stade de France. La rencontre avait été interrompue. Youcef Attar, agent de sécurité de 22 ans, et Ludovic Laurcie, lycéen de 19 ans, qui ont invoqué un mouvement de foule et la crainte d'être piétinés, n'ont pas convaincu le président. Le dernier prévenu, âgé de 15 ans, a été renvoyé devant un tribunal pour mineurs.

Jean-Luc Mélenchon interdit les Masters de l'économie

PAR UNE LETTRE adressée le 28 janvier aux recteurs d'académie, le ministre délégué à l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon, a exigé l'interdiction pendant le temps scolaire du jeu boursier les Masters de l'économie, créé par le groupe bancaire CIC, et auquel s'étaient inscrits 30 000 élèves et étudiants de 14 à 22 ans en 2001. Le mouvement Attac, l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (Apses) et le syndicat SNES-FSU avaient demandé à plusieurs reprises auprès du ministère de l'éducation nationale l'arrêt du jeu. Les Masters de l'économie visent à faire fructifier un portefeuille fictif de 40 000 €. Pour M. Mélenchon, ils sont susceptibles de « *brouiller les objectifs d'acquisition des connaissances que les programmes ont définis* ».

Au Conseil de Paris, empoignade sur la gestion du Parc floral

LA GESTION PASSÉE de l'association de promotion du Parc floral de Paris a donné lieu à une sévère empoignade, lundi 11 février, au Conseil de Paris. Après la publication, le 22 janvier, de deux rapports de l'inspection générale de la Ville de Paris, transmis au parquet, mettant en cause plusieurs élus ou ex-élus de l'ancienne majorité (*Le Monde* du 24 janvier), le maire de Paris soumettait au Conseil une délibération visant à résilier la convention passée avec le Parc floral. Françoise de Panafieu (RPR), alors adjointe aux Parcs et jardins, a jugé « *déloyal* » le fait de n'avoir pas pu s'expliquer sur sa gestion. Philippe Séguin, président du groupe RPR, a dénoncé une « *exploitation médiatique* ». Pour Jacques Bravo, président (PS) de la commission des finances, les irrégularités constatées ont entraîné un « *total minimal de 4 millions d'euros en dépenses imputées à tort à l'association, sur le dos du contribuable parisien* ».

DÉPÊCHES

■ **MÉDECINS : l'ensemble des syndicats de médecins généralistes ont été reçus au ministère de l'emploi et de la solidarité lundi 11 février** après l'accord signé le 24 janvier entre les caisses d'assurance-maladie et le syndicat minoritaire MG-France. L'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF), majoritaire, revendique toujours la consultation à 20 € et appelle à une nouvelle « *journée sans toubibs* » le 15 février.

■ **AUTORITÉ PARENTALE : Robert Badinter, sénateur PS des Hauts-de-Seine, approuve la réforme de l'autorité parentale** proposée par la ministre déléguée à la famille, Ségolène Royal. La commission des lois du Sénat examinera le 13 février plusieurs amendements concernant la prostitution des mineurs de 15 à 18 ans. M. Badinter veut réduire la peine encourue par les clients de mineurs de cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende à deux ans de prison et 30 000 euros d'amende, et entend circonscrire ce nouveau délit au territoire national. Il propose aussi de traduire les proxénètes d'adolescents de moins de 15 ans devant la cour d'assises.

■ **ÉDUCATION : un instituteur de 57 ans de l'école privée Saint-Jean-Baptiste de Valenciennes (Nord), s'est suicidé**, dimanche 10 février. Il avait été mis en examen vendredi 8 février pour « *atteintes sexuelles sur mineur de quinze ans* », à la suite d'une plainte déposée par un ancien élève, désormais âgé de 14 ans.

Manière de voir
Le bimestriel édité par LE MONDE diplomatique

L'euro sans l'Europe

- Un nain diplomatique, par **Ignacio Ramonet.**
- Dictature de la concurrence, par **André Gauron.**
- L'euro pour toute politique, par **Dominique Plihon.**
- Ce juge méconnu de Luxembourg, par **Anne-Cécile Robert.**
- Une construction sans légitimité démocratique, par **Paul Thibaud.**
- Un besoin de laïcité, par **Henri Peña-Ruiz.**
- L'adhésion coûtera cher à l'Est, par **Catherine Samary.**
- La faute à Bruxelles ! par **Yves Salesse.**
- Pour un mouvement social européen, par **Pierre Bourdieu.**
- Une vraie réforme de la politique agricole commune, par **Jacques Berthelot.**
- Un petit grain de sable démocratique, par **Bernard Cassen.**

Glossaire, bibliographie, sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

Travaux et nouveau plan de circulation embouteillent Bordeaux

Construction de parkings, chantier du tramway et modifications des artères provoquent des bouchons quotidiens dans la capitale de l'Aquitaine. Dans le centre-ville, aux heures de pointe, les bus ne circulent plus qu'à 1 km/h

BORDEAUX
de notre correspondante

Depuis le mois de septembre 2001, Bordeaux vit chaque jour avec une modification de carrefour, le début de travaux sur une chaussée, des itinéraires de bus modifiés, des voies mises à double sens ou à sens unique. Conséquence, aux heures de pointe, les embouteillages sont plus nombreux, durent plus longtemps et s'étirent jusqu'à la rocade. Automobilistes énervés, policiers municipaux qui se font agresser, les esprits s'échauffent.

Jamais la capitale d'Aquitaine n'avait vu autant de chantiers lancés simultanément. Les premiers travaux du projet de requalification des quais baptisé « les quais jardinés » ont transformé des artères de quatre à cinq files en axes à deux fois deux voies. Cette nouvelle configuration doit s'étendre sur les cinq kilomètres de quais et le chantier sera terminé vers 2010. Toujours près de la Garonne, depuis plus de cinq mois, trois parkings souterrains sont en cours de construction. Là encore, la circulation a été modifiée et réduite.

Les travaux liés au tramway, qui débutent un peu partout au centre-ville, n'arrangent rien et, afin de prendre en compte ce chantier, le réseau de bus a été complètement restructuré. Enfin, le futur plan de circulation, qui perturbe les réflexes des automobilistes, commence à prendre forme : il s'agit de créer une boucle urbaine entre les boulevards et l'hypercentre pour éviter la circulation de transit dans le centre. Cela suppose la mise à double sens de certains cours. Quatre artères viennent ainsi d'être modifiées. *« C'est un signal fort pour limiter les voies autoroutières qui pénétraient jusqu'à présent dans la ville »*, souligne Michel Duchène, adjoint au maire de Bordeaux, chargé de l'urbanisme et des transports.

Malgré les campagnes de sensibilisation, peu d'automobilistes encore ont changé leurs habitudes : aux heures de pointe, les voitures restent engluées dans le trafic. Les bus aussi. Depuis l'intensification des travaux, leur vitesse commerciale en centre-ville est passée de 7 km/h à 1 km/h. *« Pourtant, il suffirait aux automobilistes de prendre des mesures simples et civiques pour améliorer la fluidité dans le centre,* martèle Serge Naud, responsable du service circulation à la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB). *Modifier d'un quart d'heure ses heures de départ, matin et soir, changer d'itinéraire, éviter de stationner en double file, ne pas s'engager dans un carrefour déjà encombré. »* La CUB souhaite donner l'exemple : le 14 décembre 2001, les élus ont voté un plan de déplacements destiné aux 2 300 employés de la collectivité pour les inciter au covoiturage, à l'utilisation des transports en commun, du vélo et à la marche.

A la mairie comme à la communauté urbaine, nombre d'élus d'opposition critiquent la politique des déplacements menée par Alain Juppé (RPR), qui préside les deux collectivités. *« Il fait de l'urbanisme à l'envers »*, assène Gilles Savary, chef de file du PS qui demande la mise en place rapide d'un ticket unique bus-train, de parkings relais gardés et des tarifs préférentiels allant jusqu'à la gratuité des transports en commun pendant la durée des travaux. Les communistes vont dans le même sens et insistent sur l'ouverture de la ligne de chemin de fer qui ceinture l'agglomération. Pierre Hurmic, conseiller municipal Verts, reste sceptique sur le tramway comme solution aux problèmes de circulation : *« Les élus de la majorité ont découvert ce mode de transport comme Bernadette Soubirou a découvert la Vierge. Ce n'est pas suffisant,* tonne-t-il. *Il faut d'autres alternatives, comme le vélo, qui reste encore une préoccupation secondaire. »*

Un plan cyclable quinquennal avait été lancé en 1997, *« réalisé à moins de 50 % »*, critique François Thomas, membre de l'association Vélo-Cité Bordeaux et de la Fédération nationale des usagers de la bicyclette. Il admet que *« des efforts sont faits. Mais nous sommes loin du compte, les Bordelais ne sont pas incités à utiliser les deux-roues »*. Un nouveau plan cyclable devrait bientôt être présenté, promet la mairie.

En juin 2002, la ville a mis à disposition du public 2 000 vélos, rustiques mais gratuits. Deux navettes fluviales font plusieurs fois par jour le trajet entre le centre de Bordeaux et Lormont, une commune au nord-est de la CUB. Elles attirent une centaine de personnes chaque jour aux heures de pointe. C'est peu, mais, *« avec l'accroissement des travaux et des bouchons à venir, on espère un regain d'intérêt très fort »*, estime Philippe Muller, directeur du développement des déplacements et des transports à la CUB. Une autre initiative semble faire l'unanimité : la navette électrique, une démarche inspirée d'expériences menées en Italie. Malgré la congestion et le gymkhana quotidien, le maire de Bordeaux perçoit *« une révolution des comportements en marche »*. *« Ce sera long et difficile »*, concède M. Duchène, son adjoint.

Claudia Courtois

> « Des efforts sont faits. Mais les Bordelais ne sont pas incités à utiliser les deux-roues »

Une navette « à la Tati »

Depuis le lancement de la navette électrique, en août 2001, les Bordelais ont toujours un petit sourire devant son passage. Ce minibus, aux formes carrées et aux couleurs pastel, semble tout droit sorti d'un film de Jacques Tati : il ne fait pas plus de trois mètres de long, se déplace sans bruit, suivant une étrange ligne bleue peinte sur le bitume. Le pépiement de son Klaxon amuse les enfants et, la nuit, un halo bleu foncé se détache de son plancher.

Cinq minibus sillonnent ainsi les rues étroites du centre-ville. Il suffit de le héler n'importe où sur la ligne pour que le chauffeur stoppe aussitôt. L'idée a été empruntée à Rome et Florence. A Bordeaux, ce bus convivial a été mis en service pour offrir une alternative aux lignes de bus supprimées et pour faciliter la circulation pendant les travaux de construction du tramway. En moyenne, 1 100 personnes l'empruntent chaque jour. – *(Corresp.)*

Un rapport parlementaire propose de restreindre les vols de nuit

500 000 riverains d'aéroports seraient touchés

L'AUGMENTATION du trafic aérien, même ralentie depuis le 11 septembre, inquiète les riverains des plates-formes aéroportuaires françaises qui s'interrogent sur ses conséquences en matière de sécurité et plus encore d'environnement. Cette inquiétude a été illustrée récemment par les manifestations des riverains et des élus, pour protester contre la modification des couloirs aériens d'Ile-de-France destinée à résorber l'encombrement de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle (*Le Monde* du 3 mai 2001). Les députés d'un groupe d'études parlementaire se sont penchés sur les vols de nuit et les nuisances aéroportuaires, ils ont publié, mardi 12 février, les conclusions de leurs travaux.

« Le problème posé par les vols de nuit ne peut plus être considéré comme secondaire », souligne l'étude, qui détaille la situation sur les dix principaux aéroports et révèle qu'en 1999 le trafic de nuit, entre 22 heures et 6 heures, a enregistré 64 050 mouvements. La tendance est à une augmentation permanente de ces vols nocturnes, estime le rapport. Pour Martine David (PS, Rhône), qui a dirigé ce travail avec une cinquantaine de parlementaires, il s'agit *« d'un problème national concernant plus de 500 000 riverains »*. L'Union française contre les nuisances aériennes (UFNCNA), fédération d'associations de riverains, citée dans le rapport, évoque, elle, 6 millions de personnes touchées.

« CHAPE DE PLOMB »

Pourtant, *« la lutte contre les nuisances sonores nocturnes n'est toujours pas une priorité ni en France ni au niveau européen »*, constate le rapport. Certes, le groupe d'études rappelle quelques avancées : la proposition de loi présentée par Yves Cochet alors député Verts du Val-d'Oise, adoptée en première lecture le 26 avril 2001 à l'Assemblée nationale, qui visait à interdire les vols de nuit, constitue une première. Mais son parcours parlementaire s'est pour le moment arrêté là. *« Cette proposition, même si son objectif a été revu à la baisse, a soulevé une chape de plomb sur ce sujet »*, reconnaît Mme David.

Les parlementaires reviennent également sur la création, en juillet 1999, de l'autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires (Acnusa). Premier élément d'une politique de régulation globale, cette instance est aussi *« la première autorité administrative indépendante dans le domaine de l'environnement en France et l'unique autorité de ce genre en Europe »*. L'Acnusa a proposé au gouvernement, le 18 avril 2001, de restreindre le nombre des vols de nuit les plus bruyants. Pour les parlementaires, cette approche constitue *« un point de départ permettant d'ouvrir un débat sérieux sur ces problèmes »*.

SANCTIONS

Le rapport se clôt sur des propositions axées autour de cinq grands thèmes. Il insiste sur la nécessaire maîtrise du développement des aéroports situés dans les zones les plus urbanisées et considère que *« la création d'une nouvelle plate-forme à Chaulmes (Somme) constitue une solution pour désengorger le trafic sur Roissy »*. Le législateur est également invité à mieux prendre en compte les dommages aux riverains. Sur le plan technique, il conviendrait de réduire les mouvements aériens nocturnes, en instaurant des couvre-feux totaux ou partiels entre minuit et 6 heures, et de favoriser la circulation des appareils les moins bruyants. Enfin, les députés jugent nécessaire le renforcement et l'extension du système d'amendes pour non-respect de la réglementation, assorti d'une meilleure sanction des abus.

Dominique Buffier

DÉPÊCHES

■ **PARIS : la négociation sur l'élaboration d'un premier contrat région-département** s'est ouverte, lundi 11 février, au Conseil de Paris. Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional, a présenté le cadre de cette coopération qui devrait porter sur les transports avec, en particulier, le tramway sur le boulevard des Maréchaux parisiens et le renouvellement urbain. Le contrat devrait s'élever à 1,760 milliard d'euros.

■ **Les travaux pour la réalisation du plan 2002 des couloirs de bus** en site propre ne démarreront qu'après les élections présidentielle et législatives, a annoncé, lundi 11 février, Denis Baupin, adjoint (Verts) au maire de Paris, chargé des transports. 10 des 40 kilomètres inscrits au budget 2002 devraient cependant être réalisés à la fin de l'été, s'ajoutant aux 41 km de 2001. Ils devraient permettre la mise en place des premières lignes du réseau Mobilien qui se traduira notamment par l'augmentation de la fréquence des dessertes.

■ **RHÔNE-ALPES : la SNCF devra, en cas de grève, s'acquitter envers la région d'une pénalité d'au moins 6 euros par kilomètre non parcouru**. Cette disposition présentée, lundi 11 février, par la présidente du conseil régional, Anne-Marie Comparini (UDF), est l'un des points de la convention élaborée dans le cadre de la régionalisation de la SNCF. Le texte sera soumis au vote des conseillers régionaux le 1er mars.

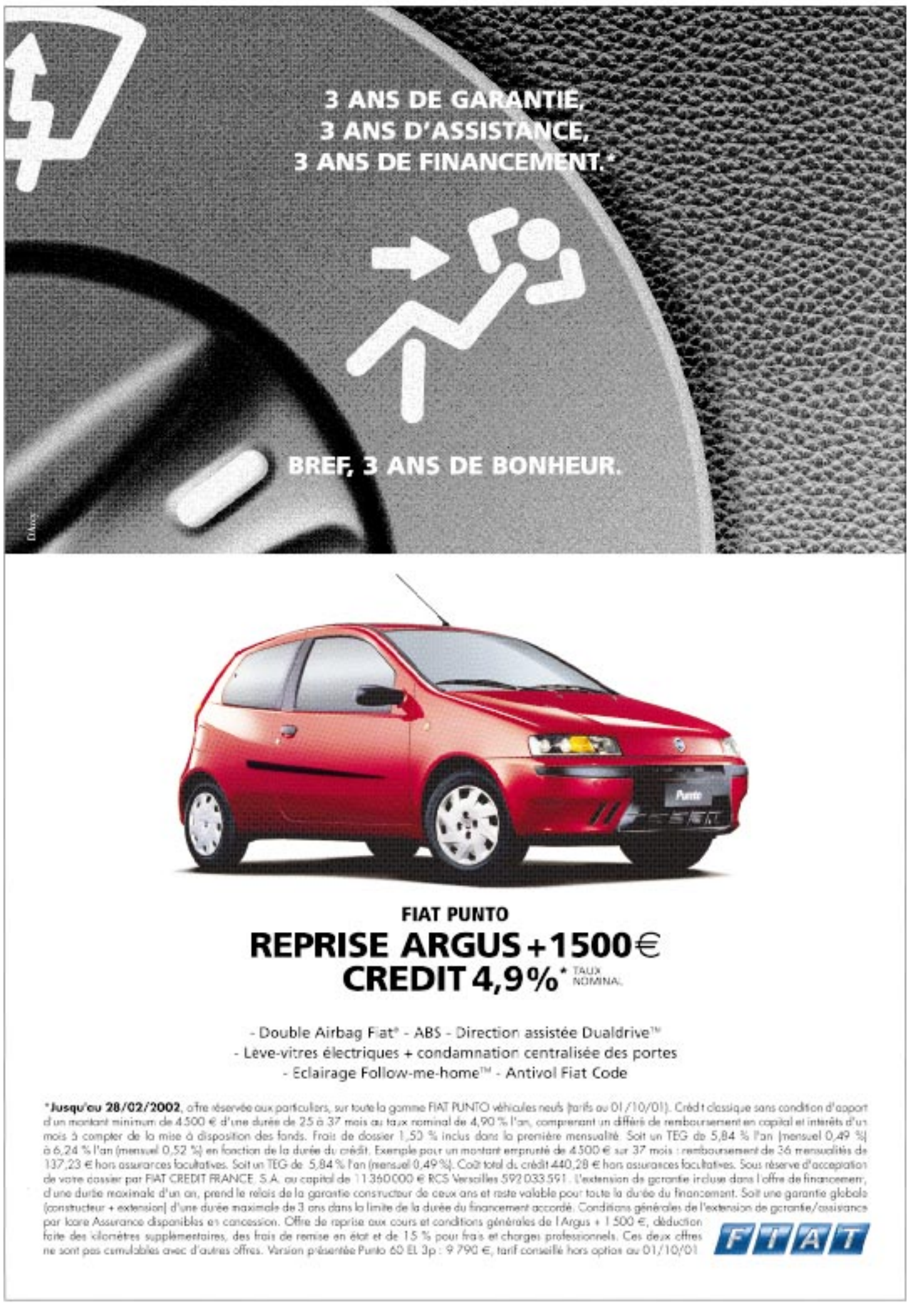

MARTYRS DU KOSOVO

Hajrije Xhema chez elle, dans la vallée de la Drenica (à droite). La police serbe a violé et assassiné sa fille Zahide, dont le portrait est accroché au mur de la pièce (ci-dessus).

Des femmes du Kosovo parlent. D'une fille violée et assassinée, d'une victime dont le corps a disparu, de la vie sans leurs maris, tués par les Serbes

LE COURAGE D'UNE MÈRE

Hajrije Xhema est analphabète, c'est elle qui le dit. Mais elle veut qu'on entende son cri de douleur, celui d'une mère meurtrie par la mort de sa fille, Zahide (20 ans), violée par les Serbes avant d'être jetée dans un puits. Vêtue d'un *dimije* (pantalon bouffant traditionnel), Hajrije (50 ans) est digne. Des boucles de cheveux bruns s'échappent du foulard clair qu'elle portera, en signe de deuil, jusqu'à la fin de ses jours. Ses yeux marron se plantent dans ceux de son interlocuteur, elle déroule distinctement le film de ses souvenirs. S'assure qu'elle a bien été comprise.

Elle partage ses souvenirs douloureux avec de nombreuses autres familles kosovares, mais elle, simple paysanne de la Drenica, a refusé de les étouffer sous le poids des préjugés. Elle ignore les regards en coin des voisins, les chuchotements dans son sillage, qui voudraient lui faire sentir la honte en plus de l'outrage subi par sa fille. *« Ma fille a été violée et probablement torturée »*, lâche-t-elle. Les mots sont crus, mesurés.

Selon Sevdije Ahmeti, présidente de l'association de protection de la femme et de l'enfant, *« 20 000 femmes ont été victimes de violences sexuelles de 1998 à juin 1999. Raflées sur les routes, violées chez elles ou dans des centres. C'était des viols massifs, programmés et prémédités par Belgrade pour faire perdre sa dignité à la femme albanaise. C'était une arme de guerre utilisée parfois sous les yeux des parents »*, accuse-t-elle. *« A Pristina, je connais quatre anciens centres de viols collectifs, dont un dans le sous-sol de l'université d'économie. Mais il est difficile de recueillir des témoignages. Les femmes ne veulent pas revivre en parole les outrages d'alors. Beaucoup d'entre elles se trouvent aujourd'hui dans un grand isolement. Soit parce qu'elles sont rejetées par leur famille, soit parce qu'elles s'isolent elles-mêmes du monde. Elles n'intéressent personne »*, regrette cette femme volontaire.

Hajrije, elle, a décidé de briser ce mur du silence et de la honte. A flanc de colline, sa petite ferme domine le village de Khozince, groupement de pauvres masures de la Drenica (ouest de Pristina), berceau historique du nationalisme albanais et de l'UCK, mis à feu et à sang par les Serbes dès 1998.

Le cauchemar de Hajrije a commencé le 15 avril 1999. Les hommes avaient depuis longtemps rejoint le maquis, par conviction ou par crainte des rafles, laissant derrière eux les vieillards, les femmes et les enfants. *« L'armée et la police ont encerclé le village et l'ont bombardé. Il y avait ici beaucoup de réfugiés d'autres villages. Puis ils sont entrés et ont rassemblé tout le monde sur un champ en nous demandant de leur donner tout ce que nous avions, l'or, l'argent. Ensuite, ils nous ont poussés hors du village vers la mosquée de Qirez* [à cinq kilomètres de là]. *Je suis partie avec mes deux filles et mon petit garçon. »* L'errance de Hajrije et Zahide, sa fille aînée, durera six semaines : elles seront noyées dans le flot de milliers d'autres personnes déplacées. Enfermées là, refoulées plus loin. Ballottées, rançonnées, menacées d'exécution, sous-alimentées... Un jour, éreintée, Hajrije décide de retourner dans son village, où stationnent toujours des policiers. Elle est à nouveau retenue prisonnière, avec dix autres femmes et 17 enfants, dans une minuscule étable de Qirez.

« C'était le matin, il pleuvait et il y avait du brouillard, se rappelle-t-elle. *Des paramilitaires qui avaient sur leur uniforme un écusson avec un tigre sont entrés. Ce n'étaient pas ceux qui nous avaient escortés jusque-là. Ils ont d'abord emmené Antigone* (20 ans). *Elle est revenue terrorisée au bout de 20 ou 25 minutes. Puis ça a été le tour de ma fille, Zahide. Je me lamentais. Je répétais sans arrêt : Que vont-ils lui faire ? Que vont-ils lui faire ? Les femmes me disaient de me calmer pour ne pas effrayer encore plus les enfants. Quand Zahide est revenue, elle tremblait. Livide, muette, elle serrait les poings. Je n'ai pas eu la force de lui poser des questions. Le même paramilitaire, un homme carré aux yeux clairs et cheveux courts, a ensuite emmené Bucuri* (22 ans), *puis Merisha et Lunmi. Une après l'autre. A leur retour, elles nous ont dit qu'ils... les déshabillaient. Et puis ils ont recommencé le même manège : Antigone, Zahide... A la fin ils ont aussi appelé trois femmes plus âgées. »* Aucune de ces huit femmes ne reparaîtra vivante. *« Ils ont fermé la porte avec du fil de fer, j'ai cru qu'ils allaient mettre le feu à l'étable. Dans l'après-midi, un policier nous a ouvert et dit de partir. Mon seul espoir était alors de penser que ma fille avait été emmenée en groupe dans un autre village. »* Hajrije, elle, est à nouveau jetée sur les routes, jusqu'à la fin de la guerre, le 12 juin 1999.

Les corps des huit femmes sont retrouvés trois semaines après l'entrée de l'OTAN. Au fond de trois puits proches de l'étable où, selon des légistes du TPI les ayant repêchés, elles auraient été jetées vivantes. Hajrije n'a vu que les vêtements qu'ont lui tendait pour l'identification : un pantalon de jogging jaune. *« Je n'ai pas pu dire un dernier mot à ma fille. J'avais si peur. Je ne sais même pas comment ni quand elle est morte. Qu'y a-t-il de plus terrible pour une mère ? »*

Hajrije écrase vivement une larme longtemps retenue. Dehors, un vent violent balaie les collines arides plantées de chênes nains. De la fenêtre, on aperçoit en contrebas les ruines de maisons brûlées. Hajrije lève son regard embué sur un cadre accroché au mur de parpaings nus de la pièce où elle est assise. Ses yeux s'arrêtent sur un agrandissement recadré d'une photo de classe, où une jeune adolescente sourit. La seule qu'il lui reste de Zahide. Elle repose au cimetière de Qirez, au milieu d'une centaine de tombes, soldats morts au combat ou innocentes victimes de la répression serbe de février 1998 à juin 1999. Hajrije a été longuement entendue par les enquêteurs du TPI. *« Je redirai la même chose à la cour s'ils me demandent d'y aller »*, dit-elle fermement.

LA TOMBE VIDE DE RACAK

Le nom de Sahide Metushi (1939-1999) ne sera vraisemblablement pas cité à La Haye, absent de la liste des victimes de Racak établie par le TPI. Son patronyme est pourtant gravé sur un morceau de planche, au pied d'un coffrage en bois creusé dans la terre pierreuse du cimetière de Racak. A sa gauche, la tombe de son mari, Haki, né deux ans avant elle. Puis celles de ses deux beaux-frères, Sabri et Harif, à peine plus jeunes. Des couronnes de fleurs artificielles aux couleurs criardes fanées par la neige recouvrent les monticules, souvenir de la dernière commémoration du massacre de quarante et un Albanais de Racak, le vendredi 15 janvier 1999. Dans l'un des angles du carré des martyrs, une rose en tissu s'est détachée d'une gerbe et gît au fond de la tombe de Sahide Metushi. Elle est vide. La police a fait disparaître le corps de cette tranquille vieille dame de 67 ans quelques heures après l'avoir exécutée non loin de sa ferme. Le trou est béant comme une plaie. Le deuil est inachevé, comme pour les familles des quelque 2 830 autres Albanais disparus dans toute la province entre début 1998 et le 12 juin 1999, date du retrait des forces serbes.

A Racak, la famille Metushi est la seule à vivre ce double calvaire, la mort et une sépulture inutile. *« C'est très difficile pour mon père »*, confie Florije Metushi, la petite-fille de la victime, fragile adolescente de 14 ans dont le visage trahit déjà la rudesse de la vie dans ce Kosovo central. *« Il va souvent sur la tombe vide mais parle rarement d'elle à la maison »*, ajoute-t-elle timidement. Comme la plupart des femmes et des enfants du village chassés de chez eux les mois précédents par d'autres opérations de la police serbe, Florije, réfugiée chez des oncles, apprend le drame par la télévision. Le 16 janvier 1999, le nom de sa grand-mère s'inscrit sur la liste des victimes. *« La mort de son grand-père est plus facile à supporter. Les personnes tuées à la guerre sont enterrées dans les vêtements qu'elles portent au moment de leur mort. On ne les lave pas. Le sang est purificateur. Pour la famille de Sahide, le deuil n'a pas encore été accompli »*, souligne Agron, étudiant en religion à Pristina et futur *hodja* [imam] de Racak.

La reconstitution du drame est incomplète. Au petit matin du 15 janvier 1999, Sahide est réveillée, comme ses voisins, par des tirs d'artillerie et d'armes légères. La police serbe entre en force dans le village, qu'elle avait encerclé durant la nuit. Il s'agit, officiellement, d'accompagner une procureure enquêtant sur la mort de policiers tués les jours précédents dans les environs par des combattants albanais de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). L'opération de police judiciaire n'est qu'un prétexte pour une sauvage expédition punitive qui figure en bonne place dans l'acte d'accusation du TPI. Racak est l'ultime massacre commis, pratiquement sous le regard impuissant d'observateurs internationaux. Il finira de convaincre l'OTAN d'utiliser la force contre le régime de Slobodan Milosevic.

> « C'était des viols massifs, programmés et prémédités par Belgrade pour faire perdre sa dignité à la femme albanaise. C'était une arme de guerre utilisée parfois sous les yeux des parents »
> **HAJRIJE XHEMA**

Pour son malheur, Sahide habite à proximité de la mosquée, de derrière laquelle déboulent le gros des forces de police. Elle tente probablement de rejoindre la maison de ses cousins, située dans le haut du village, alors épargné par les tirs. Lebibe Shabani est la dernière personne à l'avoir vue depuis l'entrebâillement de sa lourde porte en bois. Elle était déjà morte. *« Son corps était recroquevillé. Il reposait sur les genoux, la tête à quelques centimètres d'un mur. A ce moment-là, une voiture de police bleu foncé est arrivée. Deux hommes l'ont empoignée par les pieds et les bras pour la charger à l'arrière du véhicule. Pas loin, une grange brûlait.*

J'ai pensé qu'ils l'y avaient emmenée pour faire disparaître le corps », raconte Lebibe, solide sexagénaire. *« Une fois que la police est partie du village* [vers 16 h 15], *je me suis approchée. Il ne restait qu'un morceau de cuir chevelu, ses sandales et, toutes proches, trois douilles de balle. Elle a sûrement été exécutée à bout portant »*, raconte-t-elle. Des impacts de balle sont encore visibles sur le mur de pierre.

Lebibe n'a pas vu l'exécution. A ce moment-là, elle était retenue prisonnière dans une maison où elle, d'autres femmes et une dizaine d'hommes s'étaient réfugiés dès l'aube, aux premières détonations. Le soir du 15 janvier, Lebibe ne mesure pas encore l'ampleur de la tuerie. Elle sait alors seulement que cinq personnes, dont Sahide, ont été tuées par la police. Elle pense aussi que les hommes de la maison ont simplement été arrêtés après avoir été passés à tabac sous ses yeux. Ce n'est qu'à 6 heures, le lendemain matin, que l'on découvrira les vingt-quatre corps enchevêtrés dans un chemin creux, où les prisonniers ont été conduits pour y être exécutés. Plus tard, cinq survivants, dont Rame Shabani, qui a réussi in extremis à fausser compagnie à ses bourreaux, raconteront les événements. Seize autres corps sans vie seront retrouvés dans les cours de ferme, chez eux ou dans des bosquets de la colline vers laquelle ces gens fuyaient, pensant y trouver leur salut.

Pendant des mois après la fin de la guerre, la famille de Sahide Metushi cherchera son corps dans les ruines des quelque quatre-vingt-dix maisons (sur les deux cent dix) qui ont été brûlées par les Serbes pendant les bombardements de l'OTAN. *« Les hommes ont fouillé chaque recoin de la colline, sondé la rivière et les puits. Rien. Son corps a disparu*, soupire Florije. *Mais mon père garde toujours l'espoir de la retrouver. »* En attendant, la tombe de Sahide Metushi est immensément vide, entourée du mystère de la disparition d'une innocente grand-mère, quand les Serbes n'ont pas cherché à cacher leurs autres crimes dans le village.

Fahrije Hoti et sa mère dans le village de Krusha, où elle lutte pour améliorer le sort des veuves de guerre.

KRUSHA Ë MADHE, LE VILLAGE DES VEUVES

Assise en tailleur sur le tapis de la *oda*, la pièce réservée aux hôtes dans les maisons albanaises, Fahrije Hoti (32 ans) offre les cigarettes. Elle fait face aux invités. Gestes simples d'hospitalité et position anodine, des milliers de fois répétés par les hommes au Kosovo mais qui, ici, trahissent le drame de Krusha ë Madhe, village de 5 000 âmes proche de Prizren (sud-ouest du Kosovo). Les hommes de la famille Hoti ont tous été emportés par la guerre. Cheveux courts, démarche assurée, Fahrije fait maintenant tourner la maison, conduit la voiture et dirige une petite épicerie. Inhabituel pour une femme dans un monde rural albanais figé sur ses traditions patriarcales. C'est une lutte quotidienne et difficile qu'elle mène au sein de l'association Zejimi (le Réveil), contre l'indifférence et les pesanteurs sociales, pour donner aux veuves de guerre une place au sein de la société. C'est une question de survie pour les femmes du village. Non la cause d'une féministe.

Krusha ë Madhe était un riche village agricole de la plaine de la Drini, à cheval sur la voie de chemin de fer et la route nationale menant de Prizren à Djakove. Des paysans durs à la tâche et de solides fermes dans lesquelles les combattants de l'UCK avaient peut-être un peu trop tendance à prendre leurs quartiers, peu de temps encore avant le début des bombardements de l'OTAN. *« Ils se promenaient en uniforme dans les rues parmi les locaux et les réfugiés. Mais, le jour de l'attaque, il n'y en avait plus un. Plus un pour nous défendre. Ils étaient repartis dans les collines »*, reproche Fahrije Hoti. Le 25 mars au matin, le lendemain des premiers raids de l'OTAN, les Serbes appliquent le scénario maintes fois répété : encerclement du village, tirs d'artillerie pour effrayer les habitants avant que la police et les paramilitaires n'arrivent, ne séparent les hommes des femmes, vieillards et enfants, et n'accomplissent leur basse besogne. Action concertée de l'armée, de la police et d'unités paramilitaires, ce qui balaie l'argument d'une opération spontanée de vengeance de la soldatesque répondant aux premiers missiles de l'Alliance atlantique.

Deux cent six Albanais sont exécutés en quelques heures à Krusha ë Madhe. Dans le pauvre cimetière du village, cinquante-quatre croix portent la même mention : IPAIDENTIFIKUAR. Non identifiés. Ce sont les restes carbonisés retrouvés dans les ruines de deux maisons incendiées. Cent six autres hommes ont disparu, dont le mari de Fahrije. Les autres sont expulsés à pied vers l'Albanie, distante d'une cinquantaine de kilomètres. Avant l'arrivée de l'OTAN, une grande partie du village est brûlée. Toutes les maisons pillées.

Depuis lors, Krusha ë Madhe est un village de veuves et d'orphelins : *« Deux cent quarante-cinq femmes ont perdu leur mari, cinq cent deux enfants n'ont plus de père, quatre familles ont enterré père et mère »*, égrène Fahrije, la voix cassée par la douleur et les cigarettes. La mosquée dans laquelle Fahrije avait été retenue prisonnière avec d'autres avant d'être chassée vers l'Albanie est flambant neuve. *« Mais nous,* insiste Fahrije, *nous n'avons pu reconstruire une partie de notre maison que grâce à un bienfaiteur grec arrivé par hasard. Et, à l'exception d'Italiens venus rebâtir l'école, il n'y a pas eu d'organisations internationales, ni nationales, pour nous aider. »*

Une bâche verte du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) remplace le mur brûlé d'une grange. *« Quant aux politiciens albanais, ils ne viennent que pour chasser nos votes au moment des élections. Aucun n'a jamais déposé une gerbe sur les tombes le jour de la commémoration. Nous en avons marre de manifester vainement pour demander des nouvelles des disparus. Mais, le jour où nous aurons un président, nous saurons à qui nous adresser »*, dit Fahrije.

De femme au foyer, mère de jeunes enfants de 6 et 3 ans, Fahrije est devenue une activiste responsable. Elle organise des cours de langue, de couture, de coiffure, de conduite. Elle démarche les Allemands de la KFOR (Kosovo force de l'Otan), dont le contingent contrôle cette partie du Kosovo, pour obtenir un contrat : laver les uniformes des soldats. *« Ça a marché pendant six mois, mais ils n'ont pas tenu leurs promesses. Six mois pour 200 DM par lavandière ! »* Les bras de Fahrije lui en tombent.

« Ce n'est pas bien vu pour une femme d'aller travailler la terre sans son mari ou quelqu'un de la famille. Certaines d'entre elles ont pourtant des champs, mais elles ne les exploitent plus. Nous n'avons pas réussi à organiser des cours pour leur apprendre à conduire les tracteurs. Trop peu de volontaires, pas assez de sponsors », regrette-t-elle. L'alternative réside alors dans une aide sociale bien mince : 50 euros par mois, quel que soit le nombre d'enfants.

Parallèlement à la solidarité communautaire, les traditions sont oppressantes. Une seule veuve du village – une jeune femme de 22 ans – s'est ainsi remariée. Le choix était cornélien. Elle a dû abandonner ses enfants à sa première belle-famille, et bien mal lui prendrait de remettre les pieds dans le village. Dans une province où mariage rime avec virginité, les nouveaux époux, en acceptant ces femmes de « deuxième main », peuvent refuser d'accueillir les enfants sous leur toit. Fahrije préfère ne pas se prononcer sur le choix de la jeune femme. *« L'absence d'autorité paternelle a aussi de graves conséquences sur les enfants. Ils ne nous écoutent plus, ma fille de six ans ne veut plus aller à l'école. »*

Soudain sa voix enfle. L'évocation du procès de Milosevic emporte sa retenue : *« Mon mari est revenu d'Allemagne, où il travaillait, peu de temps avant la guerre. Il n'a pas vu grandir ses enfants. Que Milosevic tombe entre nos mains et il verrait quel sort cruel nous lui réserverions. Sa mort en prison serait trop douce. C'est le cri de toutes les femmes et les mères de Krusha ë Madhe, de tout le Kosovo. »*

Christophe Châtelot
Photos Andrew Testa
pour « Le Monde »

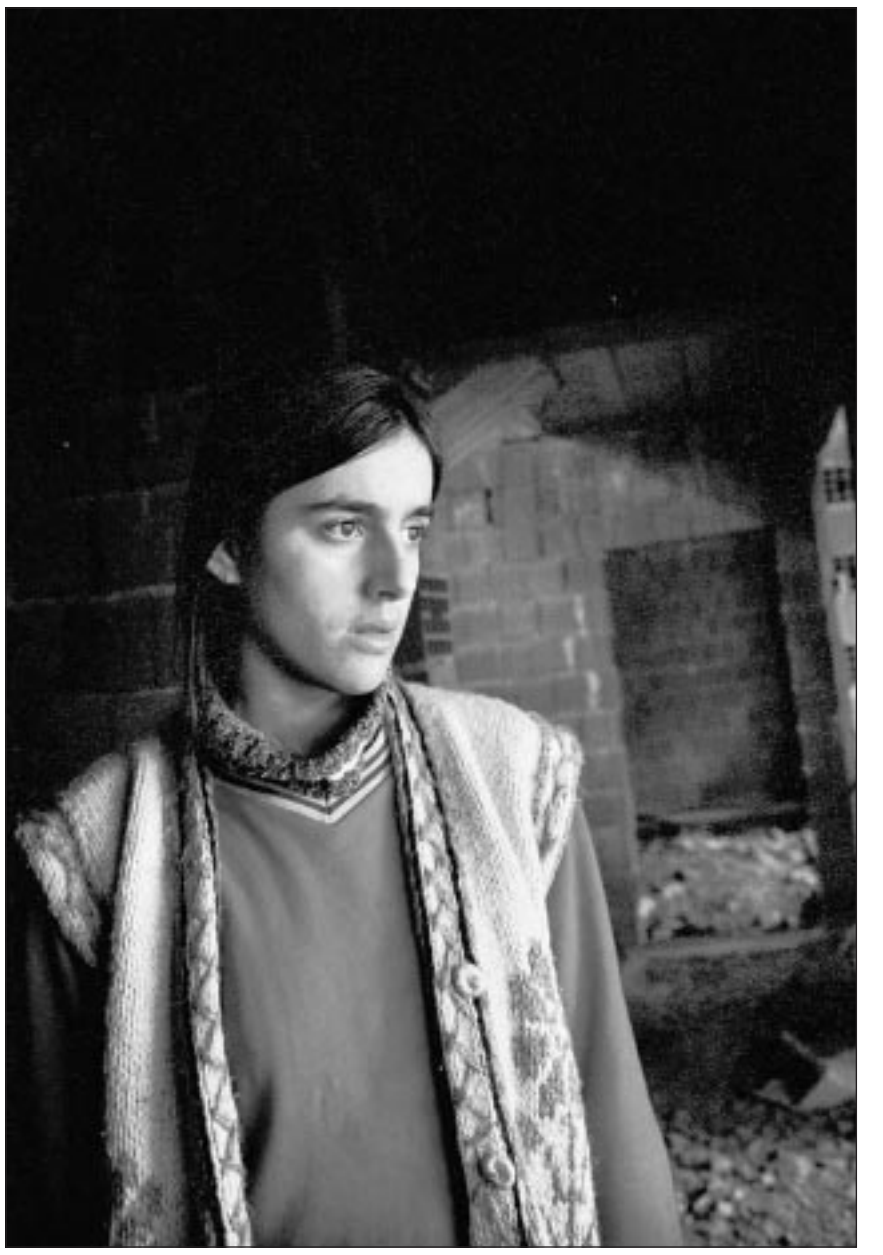

Florije Metushi, 14 ans (à droite). Sa grand-mère a été tuée lors du massacre de Racak, en 1999, mais sa tombe reste vide (ci-dessus), car son corps n'a jamais été retrouvé.

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LE FIGARO
Jean de Belot
A se calquer sur l'immobilisme du premier ministre, le président ne pouvait que prendre des coups sans en rendre. Entendre toujours ressasser le passé sans pouvoir parler du futur. Laisser ainsi le terrain du réel et de la responsabilité à Lionel Jospin tandis que Jean-Pierre Chevènement occupait, lui, le créneau des idées et de la fonction. Le président n'aurait pu intervenir ni sur l'un ni sur l'autre. Chirac, hier, est sorti de cet étau. Il a repris la main.

■ LIBÉRATION
Gérard Dupuy
Chirac a esquissé un programme passablement confus. On y retrouve le fameux grand écart entre conservatisme et fracture sociale de sa précédente campagne quoique avec des angles rabotés. L'accent mis cette fois-ci sur les besoins et les intérêts des entrepreneurs mais aussi sur l'« autorité de l'Etat », c'est-à-dire en réalité sur le sentiment d'insécurité, déplace sensiblement le centre de gravité de son discours vers la droite.

■ L'HUMANITÉ
Claude Cabanes
Jacques Chirac a trois handicaps : le passé, qui lui colle à la peau comme une tunique de Nessus ; le pouvoir, le pouvoir pour lui-même, dont il est hanté et qui le hante ; la droite enfin, son propre camp, dont les personnages, les idées et les déchirements à répétition détournent en partie l'opinion publique de la vie politique. *(...)* En définitive, Jacques Chirac pourrait incarner à la fois la République des anciens Rastignac, des modernes Machiavel et des nouveaux Crésus.

■ LA TRIBUNE
Philippe Mudry
L'erreur de la dissolution manquée, qui lui a largement interdit de donner corps à des idées, est un plat dont Jacques Chirac n'a pas fini de goûter l'amertume. Les attaques du PS sur la responsabilité du président dans l'affaiblissement de la fonction présidentielle montrent que ses adversaires ne se lasseront pas de le lui repasser. Quant aux résultats de la gestion Jospin, il n'est pas sûr que les attaques, souvent fondées, que le candidat a esquissées hier feront forcément mouche. Au bilan au vitriol de Jacques Chirac, Lionel Jospin, maître des chiffres, aura d'autant moins de mal à opposer un contre-bilan flatteur que les comparaisons internationales ne lui seront pas toutes défavorables.

■ RTL
Alain Duhamel
Jacques Chirac a eu raison d'aborder d'entrée de jeu l'ensemble des sujets qui fâchent et qui le handicapent. Quitte à avoir sa campagne scandée par ces thèmes, autant fournir sans attendre ses réponses. *(...)* Pour le reste, il faut souhaiter que la campagne porte plus sur une bataille de projets que sur de constantes polémiques à propos des affaires, mais en ce qui concerne son propre projet Jacques Chirac hier n'a pas étalé ses cartes.

La justice brésilienne reconnaît le pacs avant la loi

A travers l'histoire de Chicao, orphelin d'une chanteuse de rock confié à sa « deuxième mère », l'hebdomadaire « Epoca » raconte l'évolution des mœurs au pays de la samba

GRANDE FIGURE du rock brésilien, Cassia Eller est morte le 29 décembre 2001 à l'âge de 39 ans dans une clinique de Rio, sans doute des suites d'une banale crise cardiaque.

Sa tragique disparition a surtout relancé le débat sur les droits des homosexuels dans un pays où l'influence de l'Eglise catholique, bien qu'en déclin, reste forte : en confiant la garde provisoire de Chicao, son fils de 8 ans, à Maria Eugenia Martins, compagne de la chanteuse durant ces quatorze dernières années, la justice a en effet pris une décision inédite, symptomatique de l'évolution des mœurs en dépit des lenteurs de l'appareil législatif. L'hebdomadaire *Epoca* a consacré un dossier à cette mutation, qui semble s'accélérer. En photo de couverture titrée sur « Le futur de la famille », Chicao n'a pas connu son père biologique, Otavio Fialho, guitariste de Cassia Eller, décédé dans un accident de circulation avant sa naissance. *« Principal personnage du nouvel ordre juridique »* en voie d'implantation, il a été élevé dans un foyer GLS, sigle local de gays, lesbiennes et sympathisant(e)s. Son grand-père maternel, sous-officier en retraite qu'il a rarement vu, tente d'obtenir un réexamen de l'affaire.

Quelques jours après avoir confié Chicao à sa « deuxième mère », la justice a récidivé avec fracas dans l'Etat pourtant très conservateur du Minas Gerais en confirmant la tutelle d'un couple homosexuel formé de deux pères sur un enfant revendiqué par sa mère biologique. Une juge fédérale du Rio Grande do Sul a aussi contraint l'Institut national de sécurité sociale à verser une retraite aux veufs de ménages homosexuels, décision appelée à faire jurisprudence. *« Les unions homosexuelles caractérisées par la stabilité et la communion de vie constituent des communautés familiales effectives qui méritent autant la protection de l'Etat que celles formées par des couples hétérosexuels »*, a-t-elle expliqué. *« Si les législateurs ne remplissent pas leur rôle qui consiste à produire des lois en accord avec les changements de la société, la justice se doit de considérer ces transformations dans le respect de la Constitution »*, analyse Me Paulo Lins e Silva, avocat spécialisé dans le droit de la famille. *« La tendance porte à reconnaître la famille comme une institution affective et non plus exclusivement consanguine »*, renchérit le juge Roger Raupp Rios, auteur d'un ouvrage sur l'homosexualité dans le droit brésilien.

NOUVEAU CODE CIVIL

Le Parlement de Brasilia ne semble pas pressé, il est vrai, de voter un projet de loi *« sensible »* en souffrance depuis six ans. Présentée par Marta Suplicy, maire de Sao Paulo, la variante brésilienne du pacs a été tellement dénaturée par une avalanche d'amendements qu'elle semble pratiquement inapplicable. Elle ignore superbement le sort des enfants élevés par des couples homosexuels en cas de séparation ou de décès. Si l'Eglise brésilienne, sous forte influence de la théologie de la libération, critique avec de moins en moins d'ardeur l'adaptation des lois à la réalité sociale, certains de ses porte-parole n'ont par contre rien perdu de leur mordant : *« L'homosexualité est une anomalie, et elle doit être traitée comme telle. C'est pour cela que nous ne pouvons pas octroyer à un couple gay les mêmes avantages dont jouissent les unions naturelles entre un homme et une femme »*, affirme le député Salvador Zimbaldi. *« Il y a encore peu,* conclut *Epoca, il était très simple d'expliquer la structure familiale : papa et maman s'aiment, puis vient la petite graine... et tout commence. Cette histoire ne résoudra plus tous les doutes. Les familles doivent se préparer à traiter cette question. »* En attendant, au terme d'une exceptionnelle maturation de vingt-six années en commissions parlementaires, le nouveau code civil vient de recevoir l'agrément du président Cardoso. L'homosexualité y est toujours taboue.

Jean-Jacques Sévilla

★ www.epoca.com.br

Le candidat Chirac vu par la presse européenne

Dépourvu de bilan tangible, le président français joue encore une fois la carte de la sympathie

L'ANNONCE de la candidature de Jacques Chirac suscite le même constat étonné des médias étrangers. *« Il a renoncé à la stratégie qu'il avait d'abord choisie, attendre le plus longtemps possible que Lionel Jospin se soit lui-même découvert, avant de mener une campagne éclair. Les sondages et les affaires l'ont obligé à changer de cap »*, résume ainsi **Le Temps** de Genève. « Chirac n'avait pas le choix », titre la **Libre Belgique** ; « Chirac sort de son abri », renchérit **Die Tageszeitung** de Berlin ; « Chirac tire le premier », ajoute **The Independent** de Londres.

Le président français *« est facilement soupe au lait. Impatient, il cherche le combat ouvert et souffre s'il doit attendre passivement que d'autres agissent. En déclarant sa candidature, il peut enfin passer à l'offensive*, explique la **Süddeutsche Zeitung**. *Il ne peut se prévaloir d'un bilan très reluisant. C'est à peine s'il a rempli quelques-unes de ses promesses de 1995.* (...) *Mais Chirac est un battant doué d'un flair pour sentir les préoccupations de la population »*, conclut le quotidien bavarois, libéral de gauche. « *Tout paraît avoir été étudié pour renforcer son image d'homme populaire, enraciné dans la France profonde »*, note **El Pais** de Madrid, qui relève, parmi beaucoup d'autres, son aller à Avignon dans l'avion présidentiel, son retour en TGV et l'installation de son quartier général dans le 10e arrondissement *« aussi éloigné géographiquement de l'Elysée que du siège élégant du RPR ». « Dans le pays le moins américanisé d'Europe, la campagne en cours est typiquement américaine entre les deux hommes* [Chirac et Jospin], *entre sondages, médias et coups bas*, estime de son côté le **Corriere della sera**. *Pour le président, la réélection est l'alternative aux enquêtes judiciaires. Pour Jospin, une défaite signifierait une mise en retraite politique.* (...) *Entre les deux figure, le trouble-fête Jean-Pierre Chevènement, thermomètre des humeurs de l'électorat »*, écrit le quotidien milanais conservateur. Les Français devront choisir entre « *Chirac le sympathique, communicateur adroit avec sa voix chaude et emphatique, qui transforme des banalités en propos historiques* » et « *Jospin, l'homme honnête, le monsieur "ni ni" parfois rigide* ». Mais *« pour qui voteront les enfants de l'apathie ? »*, s'interroge le **Corriere**.

QUEL PROGRAMME ?

En tout état de cause, écrit le **Financial Times** dans un éditorial intitulé « Chirac attaque », *« le choix des Français à l'issue du premier tour reflétera moins la force des trois candidats que la façon dont les Français se voient eux-mêmes »*. Pour le quotidien de la City, « *ils apparaissent profondément mal à l'aise dans ce monde au début du XXIe siècle.* (...) *Plus que jamais, la France a besoin de vision et de direction* ». Or, M. Chirac « *ne peut se prévaloir d'une liste de réalisations ni d'un programme clair* ». « *Même en politique étrangère et en matière de défense, ses domaines, il a peu fait pour augmenter l'influence de la France. Le bilan de M. Jospin est peut-être inégal, mais au moins il en a un* », tranche le **Financial Times**.

lemonde.fr pour « Le Monde »

« THE IRISH TIMES » (IRLANDE)

Robert Mollahgabe et les « t'as pas l'droit ». Sur le badge : *« Votez Mugabe sinon »* : PAS de liberté de la presse et d'expression ; PAS d'élections honnêtes ; PAS de justice indépendante ; PAS d'économie, ou presque. La petite bête : *« Pour sûr, les élections ne seront pas truquées. J'ai déjà vu les résultats. »* Président du Zimbabwe depuis 1980, Robert Mugabe a promulgué une loi draconienne contre la presse à quelques jours de l'élection présidentielle. **Dessin de Martyn Turner** (« Courrier international » pour « Le Monde »)

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ L'Académie américaine des arts et des sciences cinématographiques devait annoncer le 12 février la liste des professionnels et des films présélectionnés pour les Oscars.
www.oscar.com/nominees/nominees_home.html

■ Le site personnel Zeusefer fournit comme chaque année une liste des films pouvant être « nominés » au regard des récompenses qu'ils ont obtenu lors d'autres cérémonies (Césars, Goyas ...).
http://members.aol.com/Oscarcharts /Year2001/Awards.html

■ L'Internet movie database, base de données en ligne consacrée au cinéma, permet de visionner les bandes annonces de la plupart des films évoqués ou de les rechercher sur les sites de promotion des distributeurs.
http://us.imdb.com/Sections/Trailers/

■ Le dossier de presse reprenant l'historique complet des récompenses par catégorie est disponible sur le site de l'Académie.
www3.oscars.org/press/presskit/

■ Traditionnellement, les Razzies Awards distinguant les plus mauvais films et professionnels sont décernés la veille de la cérémonie de remise des Oscars, en mars. La présélection pour 2002 est déjà disponible sur le site.
http://razzies.com/asp/content/XcNewsPlus.asp?cmd=view&articleid=51

■ Une équipe de chercheurs canadiens a publié dans la revue *Annals of Internal Medicine* une étude montrant que les acteurs ayant reçu la fameuse statuette vivaient entre quatre et six années de plus que leurs confrères sélectionnés mais jamais récompensés.
www.annals.org/issues/v134n10/nts/200105150-00005.html

vincent.truffy@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

LES FRONTIÈRES DE L'EURO

Je vis à Münster en Allemagne. Mon mari vit à Nancy. La semaine dernière, je lui ai fait un virement bancaire de 530 euros. Pour cela, ma banque, en Allemagne, me prend quasiment 2 % (j'ai donc payé 542,78 euros pour qu'il ait 530 euros).
Surprise (pas agréable du tout) : il n'a reçu que 495,32 euros ! Eh oui, en France, à La Poste, ils prennent aussi des sous au passage... et quasiment 6,5 % ! C'est bien joli d'avoir une monnaie unique...

Anne-Magali Guillaume
Münster (Allemagne)

L'AVENIR EN EURO

Beaucoup prévoyaient de multiples difficultés lors du passage à l'euro. C'est le contraire que l'on observe. Dans tous les pays européens, la monnaie nationale semble y être abandonnée sans états d'âme par la majorité des citoyens. Que faut-il y comprendre ? Que l'idée européenne est plus profondément acceptée que les politiques ne l'imaginent ? Que les réflexes nationalistes sont largement émoussés ? Que les valeurs souverainistes n'occupent plus que les esprits bloqués sur des concepts dépassés ?

Jean-Claude Herrenschmidt
Courriel

SIMPLISMES

Les Israéliens, donc les Juifs, tuent les Palestiniens, donc les Arabes... Un conflit aux données géopolitiques si complexes se résume hélas trop souvent à ce raisonnement de bas étage, qui contient en lui toutes les dérives antisionistes et antisémites. *(...)*
Aujourd'hui au Moyen-Orient il y a un conflit qui oppose deux nationalismes pour une même terre, mais en aucun cas un affrontement entre judaïsme, d'une part, et islam (et chrétienté par la même occasion), d'autre part.
Si la nation israélienne est évidemment liée et, au moins partiellement, fondée dans le judaïsme, il existe des composantes de cette nation, comme les Bédouins, qu'il serait évidemment injurieux et inexact de qualifier de « collabos » ou de « harkis ». De l'autre côté, la nation palestinienne comporte des composantes musulmane et chrétienne qu'on nous présente trop facilement comme unies.

Sébastien Mosbah-Natanson
Courriel

UN RAPPROCHEMENT SANS HISTOIRE

J'enseigne la mécanique, la science du mouvement, historiquement la première de toutes les sciences, à des étudiants en sciences de première année d'université. Cet enseignement est accompagné d'une histoire des sciences, car, après tout, la culture ne nuit jamais à la cohésion du tissu social que veut la République. *« Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient »*, ainsi débute ce cours.
Aussi, je fus extrêmement surpris et même scandalisé d'entendre et de lire : *« Peu importe d'où l'on vient, l'essentiel est de savoir où l'on va »*, de la part d'un historien comme Max Gallo et cela pour justifier un éventuel rapprochement entre Philippe de Villiers et Jean-Pierre Chevènement. Est-ce ainsi que l'on compte emporter la conviction des citoyens ? M. Max Gallo ferait bien de relire Platon et Aristote pour savoir ou se rappeler ce que devraient être la République et la démocratie.

Jacques Mauss
Toulouse

ENSEIGNEMENT MÉDICAL

Le docteur Michel Huguier déplore que *« dans les études médicales on accable l'intelligence des étudiants... au lieu de développer leur esprit critique scientifique »* (le courrier des lecteurs du 6 février.)
Cela est particulièrement vrai en premier cycle, où l'on sélectionne encore sur des matières inutiles : mathématique et physique classiques et biophysique destinée à des spécialistes (physique nucléaire, imagerie...), alors que la biophysique de base est souvent escamotée (lois de Poiseuille, Fick, Nernst...).
De plus, pour le confort des enseignants affrontant de grands amphis, les contrôles ont lieu sous forme de QCM, degré zéro de la pédagogie dans ces matières, et l'enseignement scientifique a lieu par projections, pure escroquerie car projeter n'est pas expliquer !
Il est vrai que le culte de la recherche et le mépris de l'enseignement sont une règle – non écrite – très répandue.

Yves Thomas
Angers (Maine-et-Loire)

RETOUR DE FLAMME

Je suis scandalisé que vous fassiez une page de publicité gratuite à Le Pen en lui accordant la « une » (*Le Monde* daté 3-4 février), et ce d'autant qu'à la lecture de l'article rien ne justifiait un tel coup de projecteur sur ce personnage. La situation en Argentine ou la « rébellion » des soldats de Tsahal me semblaient avoir ce jour-là une tout autre importance *(...)*.
De grâce, ne jouez pas avec les allumettes comme feu Mitterrand, parce que nous, dans le Sud-Est, on brûle !

Jacques Puiseux
Chateaudouble (Var)

UNE TOUX ET UN SILENCE

Ainsi M. Giscard d'Estaing a déclaré, à propos du passage à Matignon en 1974 de l'actuel président : *« Il était plus jeune que moi mais il n'était pas mauvais* (toux prolongée..) *qu'un président jeune soit accompagné d'un premier ministre jeune »* (*Le Monde* du 4 février).
L'ex-président de la République n'aurait-il pas malicieusement plagié Clemenceau, qui, lors d'un repas chez un préfet, connu pour ses amours ancillaires, avait porté un toast « A la bonne (un silence...) à la bonne et efficace administration de M. le préfet ! »
Et que vive la République.

Pierre Lauberty
Saint-Denis-en-Val

Pour nous écrire :
Le courrier des lecteurs du *Monde*, 21*bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.
Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74.
Pour nous envoyer un courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Pour saisir le médiateur : mediateur@lemonde.fr ou par courrier.
Merci d'indiquer votre adresse complète.

Enron, finance et transparence

par Laurent Fabius

LA faillite d'Enron, ce groupe américain de commerce énergétique devenu en peu d'années l'un des géants du monde avant de provoquer par son écroulement brutal à la fois la ruine de ses salariés qui y avaient investi leur retraite, la déconfiture des actionnaires – sauf les dirigeants – et le suicide d'un vice-président, cette faillite n'est pas seulement un scandale de plus, aux conséquences politiques encore incertaines. Sans rejoindre cet économiste qui estime qu'*« Enron, et non pas les attentats du 11 septembre, apparaîtra à l'avenir comme le principal tournant du début du siècle »*, on doit souligner l'importance majeure de l'événement. Il nous invite à réfléchir et à agir.

L'affaire Enron confirme d'abord les excès dangereux qu'engendrent les bulles financières. Endettement spéculatif, extrapolation excessive des tendances de court terme, sous-évaluation systématique des risques constituent les ingrédients de l'explosion. Le modèle patrimonial de croissance des années 1990 enregistre là une défaillance grave, illustrée par des prises illégales d'intérêt et par le contraste choquant entre, d'un côté, des dirigeants qui ont bénéficié d'énormes indemnités et vendu leurs actions au plus haut et, de l'autre côté, des salariés coincés avec leurs plans *« 401 (k) »* qui ne valent plus rien.

Au-delà, cette faillite souligne les lacunes de la régulation dans au moins cinq domaines : la définition des normes comptables ; l'audit et la certification des comptes ; l'utilisation des produits dérivés et les transferts de risques du secteur bancaire vers les autres secteurs, particulièrement l'assurance ; l'encadrement prudentiel de l'épargne retraite ; le financement des partis politiques.

Les Etats-Unis, mais pas seulement eux, vont devoir rapidement en tirer les leçons. Ce week-end, à Ottawa, lors de la réunion des ministres des finances du G7, j'ai réaffirmé nos thèses favorables à une lutte contre toutes les zones financières d'ombre et à une meilleure régulation, en proposant notamment que celle-ci soit élargie aux *« biens publics »* qui assurent la stabilité des marchés : l'accès à l'information, l'évaluation des risques, les obligations déontologiques des professions financières – intermédiaires ou comptables.

Par souci d'efficacité, c'est l'occasion de promouvoir le modèle européen tout en l'améliorant, par exemple dans le débat important sur les normes comptables internationales. C'est par exemple le problème de la *« fair value »*, norme américaine qui a permis dans le cas d'Enron d'afficher des profits immédiats sans doute fictifs car fondés sur des évaluations à long terme de recettes incertaines. C'est aussi la question du *« hors bilan »*, ici probable instrument de fraude, massivement utilisé pour améliorer d'une façon comptable la profitabilité et la solvabilité apparente des entreprises.

Au-delà de l'aspect délictueux sur lequel je ne dispose pas d'information particulière, la faillite d'Enron souligne les insuffisances d'une conception selon laquelle tout pourrait être régulé par le seul marché. Chaque pays et la communauté internationale ont besoin d'une meilleure régulation du système financier mondial. L'Europe ne doit pas hésiter à défendre et à améliorer son propre modèle, notamment en matière de normes comptables et de régulation prudentielle. Par exemple, le principe d'indépendance des commissaires aux comptes, posé en France par la loi, pourrait être affirmé et renforcé au plan européen avec une claire incompatibilité entre les fonctions d'audit et celles de conseil.

> Par souci d'efficacité, c'est l'occasion de promouvoir le modèle européen tout en l'améliorant

Par son activité sur le marché de produits dérivés, Enron était devenue au fil des ans une véritable institution financière. Un *lobbying* intense lui avait permis de soustraire une partie de ses activités à toute supervision. Ces pratiques doivent susciter une prise de conscience au moins aussi forte que celle qui, en 1998, à propos des *« hedge funds »*, avait suivi l'énorme faillite du fonds LTCM. Les modalités de déréglementation de l'énergie devraient se retrouver également sur la sellette. De même, doit être rapidement réaffirmée la nécessité d'une répartition équilibrée des placements en cas d'épargne retraite.

En réalité, c'est l'ensemble des institutions ayant des activités financières qui doivent être soumises à des obligations précises de transparence. On parle peu des fournisseurs privés de biens collectifs que sont devenus les auditeurs, les agences de notation ou les concepteurs d'indices boursiers. Pourtant, leur influence est devenue déterminante sur l'organisation et la stabilité des marchés financiers. Eux aussi doivent être soumis à la transparence, cette grande absente de l'affaire Enron. Il revient à chaque pays et aux forums internationaux compétents d'avancer en ce sens.

Longtemps, attractivité a rimé avec obscurité. L'affaire Enron peut changer la donne. Il faut revenir à des principes de base : une société est fondée sur un contrat qui suppose confiance et contrôle. Les comptes doivent servir à donner une image sincère de l'entreprise et non à en masquer la réalité. Dans la bataille mondiale de la compétitivité, les pays et les continents qui pourront garantir que leurs marchés, leurs opérations et leurs professionnels sont réellement transparents bénéficieront d'un avantage réel. Ils contribueront utilement à la stabilité financière mondiale.

LAURENT FABIUS EST MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE.

L'Argentine vers la refondation

par Ernesto Schoo

ON ne peut pas établir un certificat de décès pour un pays parce qu'il traverse une crise sans précédent, non seulement économique mais encore politique et sociale. Cette situation conduira les Argentins – j'en suis convaincu – à la nouvelle fondation de l'Argentine.

Nous devons mettre de côté nos intérêts personnels et faire passer devant eux les intérêts suprêmes de la nation : *« Il n'y a rien à l'intérieur de la nation qui ne soit supérieur à la nation elle-même »*, a dit le président Nicolas Avellaneda, il y a un peu plus d'un siècle, dans des circonstances similaires à celles d'aujourd'hui.

Ses paroles dépassent ce temps historique pour s'inscrire parmi les devises fondatrices de la patrie. A mon âge (j'ai presque 76 ans), je n'arriverai peut-être pas à le voir. Mais je suis certain qu'un profond renouveau aura lieu à l'intérieur et à l'extérieur des partis politiques.

Malgré tout, malgré ce qui apparaît à la surface, il y a dans notre pays une réserve culturelle et éthique de grande valeur. Si ceux qui nous gouvernent aujourd'hui pouvaient simplement mettre en pratique le bon sens, ils utiliseraient cette réserve pour traverser cette période de tribulations, dont la durée n'est pas facile à prévoir.

Il y aura un avant et un après, et les temps seront durs pendant assez longtemps. Mais une autre Argentine surgira, bien plus sérieuse, travailleuse, honnête, ordonnée. Si la génération des années 1980 a construit un pays sur les ruines d'un autre, fracturé, dispersé, désorienté, pour quelle raison celle des années 2000 ne pourrait-elle pas faire la même chose ? Afin que le changement se produise, une des conditions indispensables est que la classe moyenne délaisse momentanément ses intérêts en consentant à donner son appui au gouvernement dont la légitimité fragile a pris en charge une tâche très lourde. C'est l'ultime effiloche de direction qui nous reste.

ERNESTO SCHOO EST ÉCRIVAIN ET TRADUCTEUR.

Il ne faut pas oublier le sage précepte de la Constitution : *« Le peuple ne délibère et ne gouverne que par l'intermédiaire de ses représentants. »* Il faut arrêter la fantaisie des gens dans la rue, qui, faisant retentir les batteries de cuisine, disposent de ce qui doit ou ne doit pas se faire. Le moment est trop grave pour ces enfantillages. La Constitution donne au peuple le pouvoir d'adresser ses pétitions aux autorités : faisons-le de façon ordonnée et sensée au lieu de les livrer en pâture aux agitateurs habituels.

> Il faut arrêter la fantaisie des gens dans la rue. Le moment est trop grave pour ces enfantillages

Je crains, oui, l'ombre de l'anarchie, le fantôme de la dissolution sociale, le danger de nous voir transformés en une autre Colombie. Je le crains parce que je crois connaître assez mes compatriotes (je m'y inclus, bien sûr). Nous sommes très individualistes, égoïstes, indisciplinés. Nous n'avons pas le sentiment d'appartenir à quelque chose de plus important que nous, qui nous dépasse et mérite d'être pris en compte : la patrie.

Mais j'ai confiance dans la vie et dans cette réserve spirituelle dont je parlais plus haut. La quantité de levain nécessaire pour faire du pain semble insignifiante. Pourtant, cette petite dose produit finalement une grande quantité de pain.

Traduit de l'espagnol (Argentine) par Silvia Baron Supervielle.

Tuer sans le dire le juge d'instruction *par Bertrand Nadau*

INQUISITEUR comme un rayon X » (l'expression est de Frédéric Dard), le juge d'instruction dérange, voire exaspère. Non pas tant le citoyen ordinaire qui le considère comme un mal nécessaire, que le notable, celui-là même qui « fait toute confiance en la justice de son pays » dès qu'il est mis en examen.

Longtemps dépeint comme « l'homme le plus puissant de France », jusqu'à l'époque encore toute récente où il pouvait décerner mandat de dépôt (certains évoquaient même une survivance des lettres de cachet !), le magistrat instructeur a en effet de grands pouvoirs, avec pour seule justification la très respectable recherche de la manifestation de la vérité.

Cela irrite certains politiques : quelle est la légitimité de ce personnage qui n'est pas même élu, qui a juste réussi un concours administratif, qui est nécessairement soumis à sa propre culture, à diverses influences et qui se permet de laminer l'honnête homme qui sommeille en tout justiciable ?

Il faut donc museler le juge d'instruction, et définitivement. On ne peut pas le supprimer purement et simplement, cela ferait désordre à l'heure où certains pays nous envient cette institution typiquement française. Aussi d'habiles penseurs envisagent-ils de vider la fonction de toute substance, en substituant au pouvoir d'investigation du juge, une recherche des preuves confiée aux parties, sous le contrôle d'un juge.

> Installons bien vite un boutiquier de la preuve qui comptabilisera sans aucun recul les fausses vérités et les vrais mensonges

Eh bien, allons-y : substituons à la responsabilité personnelle d'un directeur d'enquête le pâle contrôle d'un arbitre frileux. Supprimons la logique de l'investigation impartiale au profit d'un concours de preuves dont le gagnant sera le plus astucieux... ou le plus fortuné. Anéantissons la formidable bonne volonté des enquêteurs, policiers ou gendarmes, pour laisser place aux petites manœuvres de pseudo-détectives à la solde des malfaiteurs. Ces derniers ne manqueront ni d'imagination ni de moyens pour s'acheter à prix d'or une démonstration d'innocence bardée de fausses certitudes, dont la fourberie n'aurait sans doute pas échappé à un juge d'instruction ; inversement, qui sera le filtre impartial contre le risque d'erreur judiciaire qui peut rôder dans tout procès criminel ?

Ne laissons plus un magistrat réfléchir à ce qui est juste, à ce qui est vrai, avec pour seul guide sa conscience face à son serment, mais transformons-le en Ponce-Pilate, sans honneur, sans détermination, qui se contentera de compter les coups échangés dans l'arène pénale. Installons bien vite un boutiquier de la preuve qui comptabilisera sans aucun recul les fausses vérités et les vrais mensonges.

Ne croyons jamais qu'un juge d'instruction puisse être, dans l'écrasante majorité des cas, un homme ou une femme sans a priori, sans acrimonie, sans ambition cachée, mais seulement quelqu'un qui, nourri d'une solide formation universitaire, croit en son métier et essaie de le bien faire. Gardons-nous surtout de lui accorder le moindre crédit, la moindre confiance et, faisant fi des milliers d'affaires où le juge d'instruction a parfaitement rempli sa mission, ne retenons que des dysfonctionnements, certes médiatisés à l'envi, pour le retirer du terrain judiciaire et le cantonner sur la touche.

Toutes les réformes législatives de ces vingt dernières années poussent à l'affaiblissement du magistrat instructeur : parachevons cette remarquable avancée de la démocratie en lui retirant son pouvoir d'investigation. Les fans de la procédure accusatoire à l'anglo-saxonne pourront dormir sur leurs deux oreilles : le « juge d'instruction » sera devenu le « juge de l'instruction », et le carnaval des faux- semblants pourra tenir lieu de recherche de la vérité... au grand dam des victimes. Le plus fort est que tout le monde n'y verra que du feu, tant les deux appellations se ressemblent.

BERTRAND NADAU EST VICE-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LYON, DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION.

Le Monde — CONCOURS DU NOUVEAU MONDE — France Inter

L'INDICE DU JOUR

2 autres indices vous attendent aujourd'hui : sur *France Inter* et sur le site *www.lemonde.fr/concours*

18. L'ÉNIGME DU JOUR "VIE EN REGIONS" :

Des foules s'y déplacent.

GAGNEZ AUJOURD'HUI :

1er prix : 1 montre Porsche P10. Valeur : 1 334 €

2e prix : 1 téléphone PDA Mondo Trium. Valeur : 1 006 €

3e prix : 1 appareil photo numérique Kodak Easyshare. Valeur : 700 €

du 4e au 10e prix : 1 assistant personnel Rolodex. Valeur : 98 €

Pour gagner l'un des 10 prix du jour :
. Consultez le cahier jeu paru dans *Le Monde* daté vendredi 18 janvier, disponible chez votre marchand de journaux, sur le site www.*lemonde.fr/concours* ou en écrivant à : Concours *Le Monde* BP 1672 - 77838 Ozoir-la-Ferrière cedex.
. Trouvez la solution de l'énigme ci-dessus, notez votre réponse sur le bulletin ci-contre et renvoyez-le à l'adresse indiquée avant lundi 18 février minuit.

10 bulletins gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Attention ! Ecoutez le 2e indice sur *France Inter* mercredi 13 février entre 7 h et 9 h, et consultez le 3e indice sur *www.lemonde.fr/concours* jusqu'au mercredi 13 février à 12 h.

Dotation : prix publics. Photos non contractuelles. Jeu gratuit sans obligation d'achat. Règlement du concours déposé chez Me Magnier et Oliveau, huissiers de justice à Roissy-en-Brie, et disponible gratuitement sur le site *www.lemonde.fr/concours* et à l'adresse ci-dessus (remboursement du timbre au tarif lent en vigueur).

18. Bulletin réponse du mercredi 13 février

INSCRIVEZ ICI VOTRE RÉPONSE À L'ÉNIGME DU JOUR :

Votre nom
Prénom
Adresse
Signature* **Abonné** oui non

Faites gagner votre marchand de journaux en indiquant son adresse :

Bulletin à compléter en totalité et **à renvoyer avant le lundi 18/02/02 minuit** à l'adresse suivante :

CONCOURS LE MONDE-SEMAINE 4 / BP 1667
77838 OZOIR-LA-FERRIÈRE CEDEX

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.
*Signature des parents pour les mineurs.

Le Monde
ÉDITORIAL

Attention surprises !

LA DÉMOCRATIE a ceci de rassurant qu'elle n'est pas programmable. Son intérêt, son charme pourrait-on dire, est de déjouer les scénarios les mieux ficelés, les plans les mieux concoctés. En se déclarant, dès le 11 février, candidat à sa propre succession, le président de la République vient d'en offrir une nouvelle démonstration.

Rarement campagne avait été si bien pensée. Son duel annoncé avec Lionel Jospin, Jacques Chirac le préparait depuis cinq ans. Laissé pour mort au lendemain de la désastreuse dissolution de 1997, il avait patiemment reconstruit son image de président consensuel et sympathique. Les attentats du 11 septembre lui avaient permis de ciseler un peu plus son profil de père de la nation. Sur la lancée, il devait aborder en position de force sa quatrième candidature à l'Elysée. Englué dans la gestion du quotidien, empêtré dans les turbulences sociales et les incertitudes de la conjoncture, le premier ministre ne pouvait qu'être en situation délicate. Quant à la seule surprise de la pré-campagne, l'irruption de Jean-Pierre Chevènement dans la position du troisième homme, elle devait se dégonfler comme une mode d'automne.

Il n'en a rien été. Loin de s'envoler dans les sondages, la position du chef de l'Etat s'y est brutalement érodée en janvier. Au lieu de distancer son principal rival « probable », il se retrouve aujourd'hui engagé avec lui dans un coude à coude des plus indécis. Quant à la candidature de M. Chevènement, elle exerce une séduction de plus en plus inquiétante sur la droite. Sans parler de la résurgence des « affaires » qui ont empoisonné le septennat finissant et en ternissent l'image.

Voilà donc Jacques Chirac contraint de réviser ses batteries, de bousculer ses plans et de se déclarer avec un mois d'avance sur son calendrier initial. Beaucoup de ses amis l'y poussaient. Tout l'y incitait : ces sondages décevants, ces Français plus impatients que prévu, ce premier ministre apparemment inoxydable.

Pour tenter de reprendre l'initiative, le président a changé de pied à sa façon : intuitive et vigoureuse. En brusquant son entrée en campagne, il fait trois paris. Tout d'abord, prendre de vitesse Lionel Jospin, qui s'est engagé à attendre la fin des travaux parlementaires, le 22 février, pour se déclarer. Ensuite, mettre à profit ces deux semaines d'avance pour critiquer sans retenue ce gouvernement prisonnier de son *« idéologie »*, impuissant à restaurer l'autorité de l'Etat et qui laisse la France tourner *« au ralenti »*. Enfin, se placer dans la position du challenger, a priori plus confortable, tant les Français ont pris l'habitude, depuis vingt ans, de sortir les sortants.

Jacques Chirac peut donc espérer bousculer le scénario à son profit, comme il avait su le faire en 1995. Pour dire quoi ? Pour faire quoi ? Répondre à ces questions est la deuxième surprise que M. Chirac doit désormais aux Français. Dans cette attente, on ne peut que constater, avec plaisir, qu'une fois encore, l'avenir électoral n'est pas écrit d'avance et que cette campagne présidentielle s'annonce riche en surprises.

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'antifatalisme de Porto Alegre

CE À QUOI S'EST OPPOSÉ le Forum de Porto Alegre, au début du mois, ce n'est évidemment pas la mondialisation, qu'il pratique mieux que personne, ni le club de Davos – délocalisé à New York –, ni l'économie, il en faut, on sait que le marché n'a pas son pareil pour créer de la richesse – souvent virtuelle, volatile, confisquée d'avance, répartie entre riches –, mais enfin le fait est là.

Ce qui a été crié, chanté, dansé, c'est le refus que le système régnant se donne pour « incontournable », comme d'autres dogmes naguère, sans alternative sociale ou seulement démocratique. Le refus que les décideurs mondiaux des affaires tirent de la fin du communisme la conviction indiscutable que leur règne représente le seul avenir, la modernité exclusive, quasi naturelle.

Une semaine passée avec les pèlerins de Porto Alegre montre qu'un même élan les fédère : non à cette fatalité intéressée, à ce fatalisme, qui mériterait de s'appeler *fatalitarisme*, tant ses partisans théorisent sa pérennité et militent pour elle. Qu'ils viennent des puissants syndicats du *Sul* brésilien, des adversaires de la spéculation sur les monnaies ou des paradis fiscaux, des écologistes de toutes chapelles, fervents du *Monde diplomatique* ou de « *Là-bas si j'y suis* », l'émission de Daniel Mermet sur Inter, routards anars, tiers-mondistes invétérés ou socialistes occidentaux ligotés par les contraintes gestionnaires, les quarante mille marcheurs du 1er février (dont quatre cents Américains, contre quarante l'an dernier) n'avaient plus qu'une voix pour proclamer qu'*« un autre monde est possible »*, où l'argent ne déciderait pas de tout, y compris de la guerre.

Ateliers et assemblées ne prétendaient pas énumérer les exceptions souhaitables à la marchandisation, comme y sont parvenus les Français, jusqu'à présent, pour leur cinéma. Un consensus s'est dessiné autour de mots d'ordre simples : relever une bonne fois les pays pauvres de dettes en partie fomentées par les riches ; affranchir du seul profit, préserver des magouilles et des diktats de l'OMC, l'inaliénable de l'humanité que sont l'air, l'eau, le climat, la vie organique et spirituelle, la diversité des langues et des cultures. Non par passéisme, ce réveil des peuples ; mais par souci de l'avenir, qui ne sera vivable et civilisé que rendu aux gens, à leurs singularités.

A Paris, on a bien ri de ce catalogue, comme chaque fois que s'esquissent des utopies. Les anciens croyants sont souvent les premiers à manier le sarcasme : ridiculiser sa propre jeunesse peut rendre féroce. De fait, on se sent ingénu de vouloir croire à un mouvement réunissant à la fois, dans l'euphorie de l'été brésilien, José Bové, Danièle Mitterrand, le groupe Attac, pas mal d'ex-gauchistes, de trotskistes recyclés et d'éternels partisans du « tout autre chose », sans compter les touristes de droite venus aux nouvelles ou, qui sait ?, glaner des formules généreuses en vue de discours électoraux sur la « fracture » Nord-Sud.

On se doute qu'il y aura forcément des dupes et des réveils chagrins. Mais les fanatiques du libéralisme ne sont pas non plus à l'abri des bévues. Ce qui importe c'est que, pour la première fois depuis la chute du Mur, une alternative mondiale à gauche se cherche, sans dogmes sclérosants, ni appareils récupérateurs, ni germes autoritaires. Au lieu de se rallier par pragmatisme au tout-fric, ou au souverainisme fourre-tout, on verrait bien certains lyriques d'avant-hier, qui étaient prêts à mourir pour leur utopie, se mettre à croire encore un coup, avant les ronchonnements de la retraite.

Telle qu'elle éclatait, partagée, ouverte, inventive, festive, fraternelle, l'allégresse de Porto Alegre avait des allures d'événement.

Frontière vulnérable PAR RONALD SEARLE

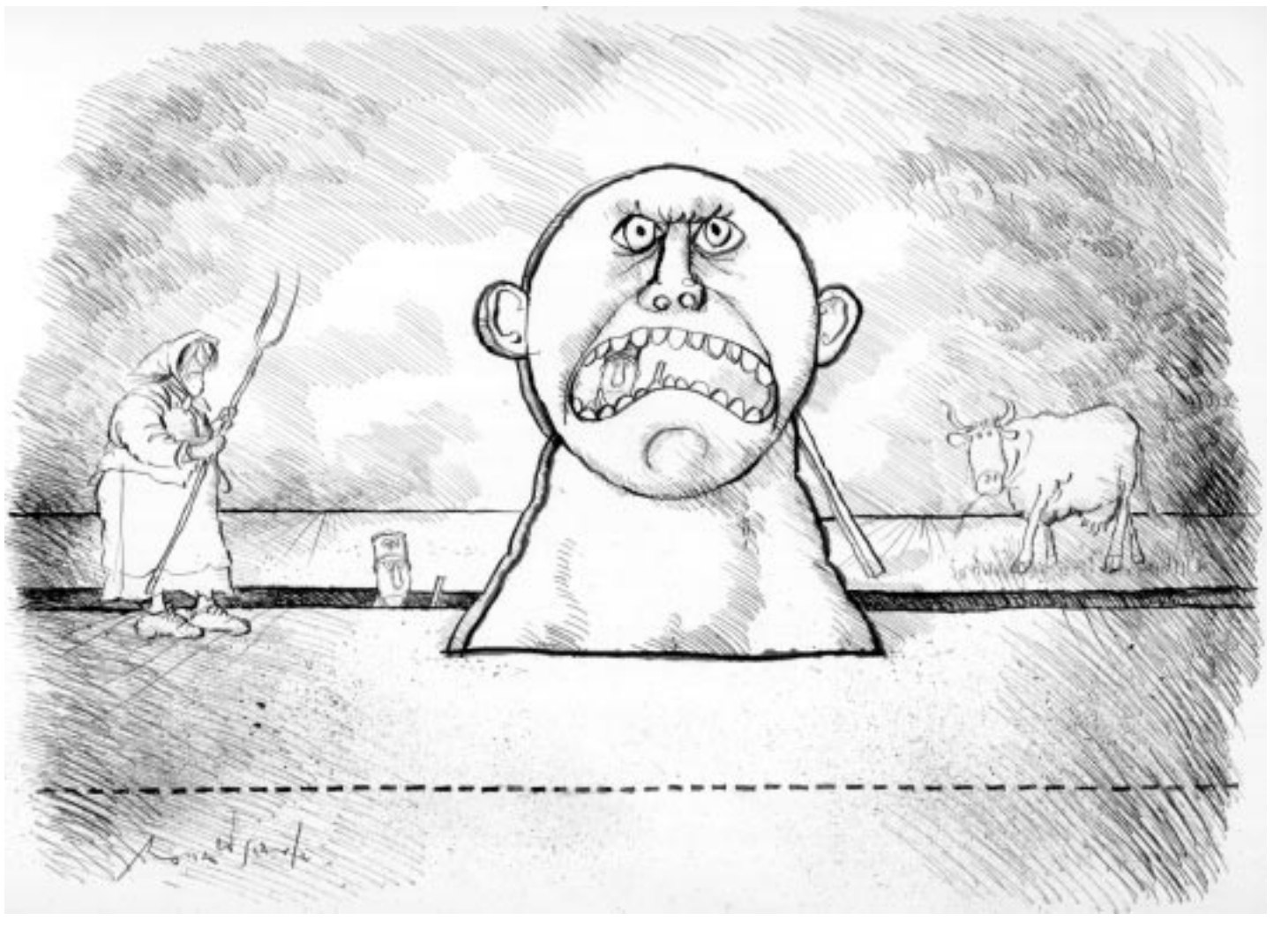

Derrière le retour des « affaires »

Suite de la première page

Si Georges Pompidou fut élu, en 1969, en dépit de la machination ourdie contre lui autour de l'affaire Markovic, la candidature de Jacques Chaban-Delmas, en 1974, fut minée par la polémique sur sa situation fiscale et la mise au jour des dessous du « gaullisme immobilier ». Sept ans plus tard, l'épisode des diamants offerts à Valéry Giscard d'Estaing par l'empereur Bokassa creusa le discrédit du président sortant, contribuant à l'arrivée de la gauche au pouvoir.

En 1988, l'affaire des détournements africains de l'association Carrefour du développement ne suffit pas à empêcher la réélection de François Mitterrand, notamment parce qu'elle se retourna contre ses adversaires lorsqu'il apparut que le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, avait fait délivrer un « vrai-faux » passeport à l'un des protagonistes du dossier, en échange de révélations distillées à la veille de l'élection.

La litanie des scandales – financiers et autres – devait ensuite emporter le mitterrandisme, imposant aux socialistes l'éloignement du pouvoir en 1993. Avant qu'en 1995 le duel fratricide entre Jacques Chirac et Edouard Balladur ne tourne en faveur du premier au moment de la révélation des écoutes de l'affaire Schuller-Maréchal – ordonnées, cette fois encore, par un ministre de l'intérieur nommé Charles Pasqua.

A l'orée de la campagne qui s'ouvre, le président du RPF, candidat déclaré, aura été le premier à dénoncer la *« manipulation »* d'enquêtes judiciaires qui se concentrent, depuis plusieurs mois, sur ses proches et sur lui-même, allant jusqu'à dénoncer l'influence d'un *« cabinet noir »* dont il situait le siège à Matignon. Le procédé est désormais classique et a cours dans chaque camp : qu'une nouvelle affaire surgisse et menace parti ou dirigeants, la contre-attaque s'organise aussitôt pour dévier la controverse vers l'origine des informations divulguées, sur le thème du « complot ». Il y a un an, alors que surgissait au grand jour le passé trotskiste de Lionel Jospin, le socialiste Jean-Christophe Cambadélis avait déjà affirmé qu'un *« cabinet noir »* – qu'il situait, lui, à l'Elysée – organisait la publication de ces révélations. La même antienne est aujourd'hui reprise par les partisans de M. Chirac, depuis l'annonce par Didier Schuller de son retour imminent – assortie il est vrai de confidences livrées au *Monde* sur le *« système »* de financement du RPR (*Le Monde* du 1er février).

Les dénonciateurs des « officines » qui prépareraient dans l'ombre de brûlants dossiers à « sortir » en période électorale – ainsi que l'assurait François Bayrou, le 4 février, sur France 2 – peuvent-ils vraiment croire à la justesse de l'argument ? Outre qu'elles trahissent une vision de l'indépendance des juges et de la presse qui tranche singulièrement avec les positions de principe unanimement affichées, semblables diversions confondent par le cynisme qui les anime. Car ces dénonciations biaisées reposent sur la conviction prétendue que l'intégrité des responsables publics ne saurait être un élément du débat électoral – autrement dit : qu'elle n'est pas une qualité indispensable à qui concourt aux plus hautes fonctions de l'Etat.

PRINCIPE DE RESPONSABILITÉ

« Les Français en ont assez », ont proclamé, la semaine dernière, Jean-Louis Debré et Patrick Devedjian, lieutenants zélés du président de la République, ainsi que François Bayrou, lui-même candidat à l'Elysée. Aucun n'a expliqué pour quelles raisons le soupçon sur les comportements des dirigeants politiques – ou de ceux qui aspirent à le devenir – au regard de la loi, sinon de la morale, n'aurait pas droit de cité dans une campagne présidentielle, à égalité au moins avec la compétence en matière économique, la sincérité des convictions ou la capacité à représenter le pays à l'étranger.

Parce qu'elle constitue le rendez-vous à la fois le plus solennel et le plus déterminant de la vie démocratique française, l'élection du président de la République favorise l'ouverture du débat le plus profond, sinon le plus vif. La personnalisation du débat politique, entièrement voué, dans un pays où le président est élu au suffrage universel direct, à la préparation du duel au sommet entre deux hommes, fait de la campagne une confrontation d'idées et d'ambitions, mais aussi de caractères et d'attitudes qui se jugent sur pièces et en actes.

A cette évolution s'est ajoutée une dérive : celle de la diffusion de l'irresponsabilité dans l'appareil d'Etat, symbolisée au plus haut niveau par le maintien en fonctions du président, fût-ce après la défaite de son camp aux élections législatives qu'il avait lui-même provoquées, et par l'impossibilité opposée aux juges de le poursuivre, même lorsque des présomptions graves sont apparues à son encontre – comme ce fut le cas pour M. Chirac dans trois enquêtes distinctes.

Fondement théorique des institutions de la Ve République, le principe de responsabilité s'est dilué dans la cohabitation, dès lors que le premier ministre a cessé de *« procéder du chef de l'Etat »* et que l'affrontement lancinant organisé au sein de l'exécutif prive le Parlement, dans les faits, de toute capacité d'action contre le gouvernement. C'est peut-être pourquoi, justement, la mise en jeu de la responsabilité pénale des hommes publics, dont le feuilleton des « affaires » est l'arrière-plan, s'est peu à peu substituée à ces mécanismes déficients. Et c'est peut-être pourquoi, aussi, la classe dirigeante française s'obstine à refuser une chasse aux fantômes qui, pourtant, la grandirait.

Hervé Gattegno

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

N° 5
MENSUEL - 3,8 €
Le Monde initiatives
Le constat est économique, la réalité est sociale.
DOSSIER
Capital et travail
la réconciliation ?
Il va falloir arbitrer entre intérêts individuels et collectifs

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

ENTREPRISES

ÉLECTRONIQUE

Les résultats 2001 du groupe français Thomson Multimedia, publiés mardi 12 février, défient les prévisions des analystes financiers. Les **HAUSSES DU CHIFFRE D'AFFAIRES** (15,4 %) et du résultat d'exploitation (16,5 %) détonnent face aux comptes catastrophiques de ses concurrents, alors qu'il réalise 60 % de ses ventes outre-Atlantique. Thomson Multimedia a bénéficié de certaines rentes (brevets et acquisition de Technicolor) mais il tire aussi les fruits de son positionnement plus **HAUT DE GAMME** dans le grand public et de sa place dans toute la chaîne numérique professionnelle auprès des éditeurs et distributeurs. Le groupe et son principal actionnaire, l'Etat, ont annoncé leur intention de **FAIRE APPEL À LA BOURSE**, le premier pour augmenter son capital, et le second pour solder la dette de la holding Thomson SA.

Thomson Multimedia engrange les bénéfices, l'Etat les plus-values

Les bons résultats 2001 de Thomson Multimedia ont surpris les investisseurs. Le repositionnement du groupe lui permet d'échapper à la crise de l'électronique grand public. L'Etat, actionnaire à 38 %, en profite pour vendre. L'entreprise augmente son capital pour faire des acquisitions

LA SAGA du redressement de Thomson Multimedia (TMM) n'est pas finie. Pour preuve, ses excellents résultats 2001, publiés mardi 12 février, qui défient les prévisions des analystes financiers et détonnent face aux comptes catastrophiques de ses concurrents, avec une progression de 15,4 % du chiffre d'affaires (à 10,5 milliards d'euros) et de 16,5 % du profit d'exploitation (à 636 millions, pour un profit net de 286 millions en recul de 27,4 % à cause des impôts).

Les grands actionnaires vendeurs

Après avoir introduit la société en Bourse en novembre 1999 puis avoir vendu 10 % supplémentaires en septembre 2000, l'Etat a annoncé mardi vouloir céder une part de ses 38 % du capital de Thomson Multimedia (TMM). Les autres grands actionnaires de TMM (17 % du capital), sont aussi structurellement vendeurs, disposant là d'une source de cash utile en ces temps difficiles. En 2001, Carlton a cédé 5,5 % de TMM sous forme d'obligations convertibles, Alcatel a vendu 2,8 % du capital, DirecTV 1,6 % et NEC 1 %. Seul Microsoft (5 %) n'a pas bougé.

Le groupe et son principal actionnaire, l'Etat, ont annoncé, dans la foulée de ces bons chiffres, mardi, leur intention de faire appel à la Bourse. Le premier, pour augmenter son capital afin d'accélérer sa politique d'acquisitions. Le second pour solder ainsi la dette (de 853 millions d'euros) de la holding Thomson SA (détentrice de 38 % de Thomson Multimedia et de 33,4 % de Thalès). Le précédent désengagement de l'Etat lui avait déjà rapporté 11 milliards de francs, soit autant que le montant de la recapitalisation de TMM en 1997, lors du plan de sauvetage de l'entreprise.

Du côté de Bercy, on ne souhaite préciser ni les modalités, ni le montant, ni le calendrier de cette opération. Vu la capitalisation boursière actuelle de TMM, de 8,4 milliards d'euros, l'Etat devrait vendre au moins 10 % du capital pour obtenir la somme voulue.

Cette annonce a fait chuter l'action de 6,5 %, mardi matin, à Paris. Mais le choc est atténué par la bonne image de TMM auprès des investisseurs. En 2001, alors que le secteur de l'électronique grand public et des composants a été durement frappé par le brutal ralentissement économique, TMM a exactement rempli ses objectifs, et maintient ses prévisions à horizon 2004, d'une croissance annuelle à deux chiffres du chiffre d'affaires et du bénéfice d'exploitation. Le néerlandais Philips a affiché une perte record de 2,6 milliards d'euros et les japonais Matsushita, Toshiba, NEC et Fujitsu prévoient des déficits abyssaux de 2 à 3 milliards d'euros. Sony et le coréen Samsung ont, eux, vu leurs bénéfices divisés par deux.

Certes, en 2001, TMM a pu compter sur deux grosses contributions. D'une part, une rente de situation : les royalties des brevets venus notamment de sa filiale américaine RCA, récupérés depuis 1999 auprès de General Electric, constituent un revenu sûr. Elles ont apporté plus de la moitié du bénéfice d'exploitation en 2001. D'autre part, les acquisitions : celles de Philips Broadcast (équipements de vidéo professionnelle), Nextream (réseaux de vidéo interactive) et surtout Technicolor (traitement de films et fabrication de cassettes vidéo et DVD) ont assuré toute la croissance des résultats 2001. A périmètre constant, Thomson Multimedia aurait subi une chute de 30,5 % de son profit d'exploitation.

LE GROUPE SE REPOSITIONNE SUR DES ACTIVITÉS PLUS PORTEUSES

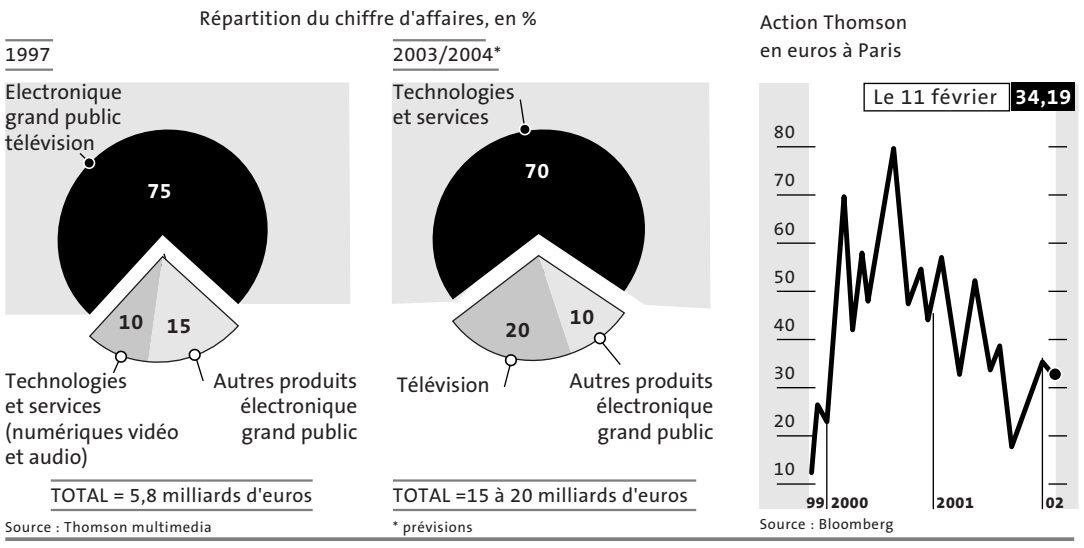

REPOSITIONNEMENT

Cette politique de licences et de rachats est au service d'une stratégie globale de repositionnement du groupe sur la fourniture d'équipements et services d'audio et vidéo numérique. *« De 1997 à 2000, il fallait sortir le groupe du rouge, rationaliser, se concentrer sur nos points forts (tubes cathodiques, composants optiques, téléviseurs et décodeurs numériques, lecteurs de DVD, etc.),* explique au *Monde*, Thierry Breton. *Depuis deux ans, l'entreprise est en ordre de marche et nous avons pris une inflexion stratégique pour muer en un acteur incontournable de la transition vers le numérique. »* Grâce à cette transition, Thomson Multimedia entend non seulement amener à un renouvellement plus haut de gamme du matériel d'électronique de loisirs mais surtout s'imposer comme un fournisseur incontournable de solutions pour la vidéo numérique auprès des éditeurs (studios de cinéma, chaînes de télévision...) et distributeurs d'images (opérateurs télécoms, fournisseurs d'accès Internet, opérateurs de câble et de satellite...). *« Ce double mouvement devrait permettre de s'éloigner d'un environnement ultra-concurrentiel, où la croissance et les marges plafonnent à 3 %, pour viser une progression des ventes de 15 % l'an et une rentabilité de 9 %. »*

TMM consacre à ce repositionnement l'essentiel de ses efforts tant en interne (record de 500 brevets déposés en 2001 – TMM est ainsi fournisseur exclusif de composants de la console de jeu vidéo XBox de Microsoft) – qu'en externe (3 milliards d'euros sur deux ans pour racheter Philips Broadcast, Technicolor, les modems à haut-débit d'Alcatel, l'équipementier vidéo Grass Valley...). Et compte bien continuer dans cette voie : *« Nous avons repéré une dizaine de petites cibles dans les solutions pour les médias numériques, qui permettraient de nous renforcer »*, indique Thierry Breton.

Devenu un des leaders mondiaux des technologies et services autour de la vidéo numérique (capture d'images, archivage, compression, recherche, téléchargement, interface, sécurisation...), TMM a là pour rivaux Microsoft, Sun ou Scientific Atlanta plus que Sony et Philips. Plus porteurs, ces marchés, encore émergents, sont aussi plus risqués, dépendant notamment de la généralisation de l'Internet à haut-débit. Ainsi, TMM s'est s'intéressé aux services de télévision interactive aux Etats-Unis (avec Gemstar) et en Europe (TAK avec Microsoft) mais le modèle économique se révèle incertain, avec une perte en 2001 de 82 millions d'euros, soit le double du chiffre d'affaires de l'activité.

En attendant de savoir de quoi demain sera fait, Thierry Breton gère l'aujourd'hui d'une main de fer : *« Dans une industrie comme l'électronique grand public, en constante déflation, pour gagner un peu d'argent, il faut en économiser »*. Après le 11 septembre 2001, pendant dix semaines les 500 principaux patrons du groupe ont même été priés d'envoyer tous les vendredis au PDG des idées pour rogner sur les coûts. C'est là, selon Thierry Breton, la recette anti-crise, car *« avoir la vision de ce qu'il faut faire c'est facile, le plus dur c'est d'en réussir l'exécution »*.

Gaëlle Macke

Thierry Breton a revêtu l'habit du PDG austère

Certains de ses pairs voient en lui un gourou des nouvelles technologies

THIERRY BRETON a-t-il enfin trouvé sa vocation ? Successivement ingénieur, professeur, romancier de science-fiction, entrepreneur, concepteur du Futuroscope,

PORTRAIT

L'homme a érigé la rigueur en règle de vie au sein du groupe

D. R.

conseiller ministériel, élu régional, il vient de passer cinq années – un record – à la tête de Thomson Multimedia (TMM), le groupe français d'électronique grand public. Avec sa tignasse frisée et son air juvénile, le jeune PDG (42 ans alors) détonnait un peu lors de son arrivée à la tête de cette entreprise d'ingénieurs en 1997. Mais il a progressivement revêtu un nouvel habit, celui du gestionnaire rigoureux, qui semble lui convenir. *« C'est sans doute lié à mes origines protestantes »*, confesse-t-il lorsqu'on l'interroge sur cette nouvelle métamorphose.

Est-ce parce qu'Alain Prestat, son prédécesseur, lui avait amèrement lancé, lors de leur bref passage de témoin, « *vous avez de la chance, je vous laisse un groupe qui va cracher* », qu'il a décidé de ne pas se contenter de la cagnotte promise des brevets de General Electric ? *« C'est tellement dur de gagner de l'argent dans notre industrie, où les marges sont d'à peine 2 % dans les produits grand public que la réduction des coûts fait partie de notre culture »*, professe-t-il.

« On est tellement pauvre qu'on étudie soigneusement chaque investissement en calculant par exemple combien de millions de téléviseurs il va falloir fabriquer en plus pour le financer », ajoute-t-il en forçant un peu le trait – on sait que l'entreprise n'a plus aucun endettement...

Mais la rigueur a été érigée en règle de vie chez TMM. A tel point que les programmes de restructuration, qui constituent chez ses concurrents de véritable psychodrames humains et financiers, ont été institutionnalisés chez Thomson Multimedia : 1 % à 1,5 % du chiffre d'affaires y est systématiquement consacré chaque année pour conserver l'avantage compétitif. Les fermetures d'usines ou de chaînes de production ne s'arrêtent jamais, sans conséquence sur les effectifs globaux grâce à un taux de croissance insolent.

MESURE RADICALE

Thierry Breton a mis son entreprise sous pression. Première mesure radicale : chez TMM, l'année ne fait que six mois ! Bilans et objectifs sont révisés chaque semestre. Autre indice d'une activité intense, le conseil d'administration est réuni une douzaine de fois par an. Et les 500 cadres dirigeants sont bombardés en permanence de questions directes du PDG.

Pour avoir transformé l'entreprise qui ne « *valait rien* » selon la formule malheureuse d'Alain Juppé en 1997 en un groupe mondial qui vaut près de 9 milliards d'euros en Bourse, Thierry Breton est aujourd'hui respecté par ses pairs. A tel point que certains voient en lui un gourou précieux. Administrateur chez Axa, Dexia, Bouygues Telecom, Schneider, Rhodia, La Poste, il s'est imposé, lors de l'explosion Internet, comme l'expert technologique des conseils dont il est membre. Parfois dépassés par les nouvelles technologies, les présidents et autres administrateurs avouent avait été souvent ravis d'entendre Thierry Breton leur donner quelques clés d'interprétation.

Chez Schneider, il n'est pas pour rien dans la nouvelle orientation du groupe d'équipements électriques vers les activités basse tension associant l'électricité et la téléphonie, mariage qui ouvre la porte à la domotique. Chez Bouygues Telecom, au moment où le groupe s'interrogeait pour savoir s'il devait ou non déposer sa candidature à une licence de téléphonie mobile UMTS, il fut de ceux qui se rallièrent sans hésitation à la décision de Martin Bouygues de ne se pas se présenter. *« Lorsque je ne comprends pas un modèle économique, je conseille de ne pas investir. C'est un réflexe hérité de mes années de rigueur à la tête de Thomson »*, relativise M. Breton.

L'homme ne pratique pas seulement le prosélytisme technologique. Membre de l'Association des entrepreneurs et dirigeants chrétiens, il prêche la *« responsabilité sociale »* des chefs d'entreprise et impose à ses fournisseurs des règles sociales comme l'interdiction du travail des enfants. *« Nous avons nos propres inspecteurs, car on peut trop facilement acheter les certificats des cabinets spécialisés »*, explique-t-il. Enfin, PDG citoyen, il refuse de se poser la question de la localisation du siège de son entreprise pour des raisons fiscales ou d'image, même si seuls 6 % des 80 000 salariés sont français.

Christophe Jakubyszyn et Martine Orange

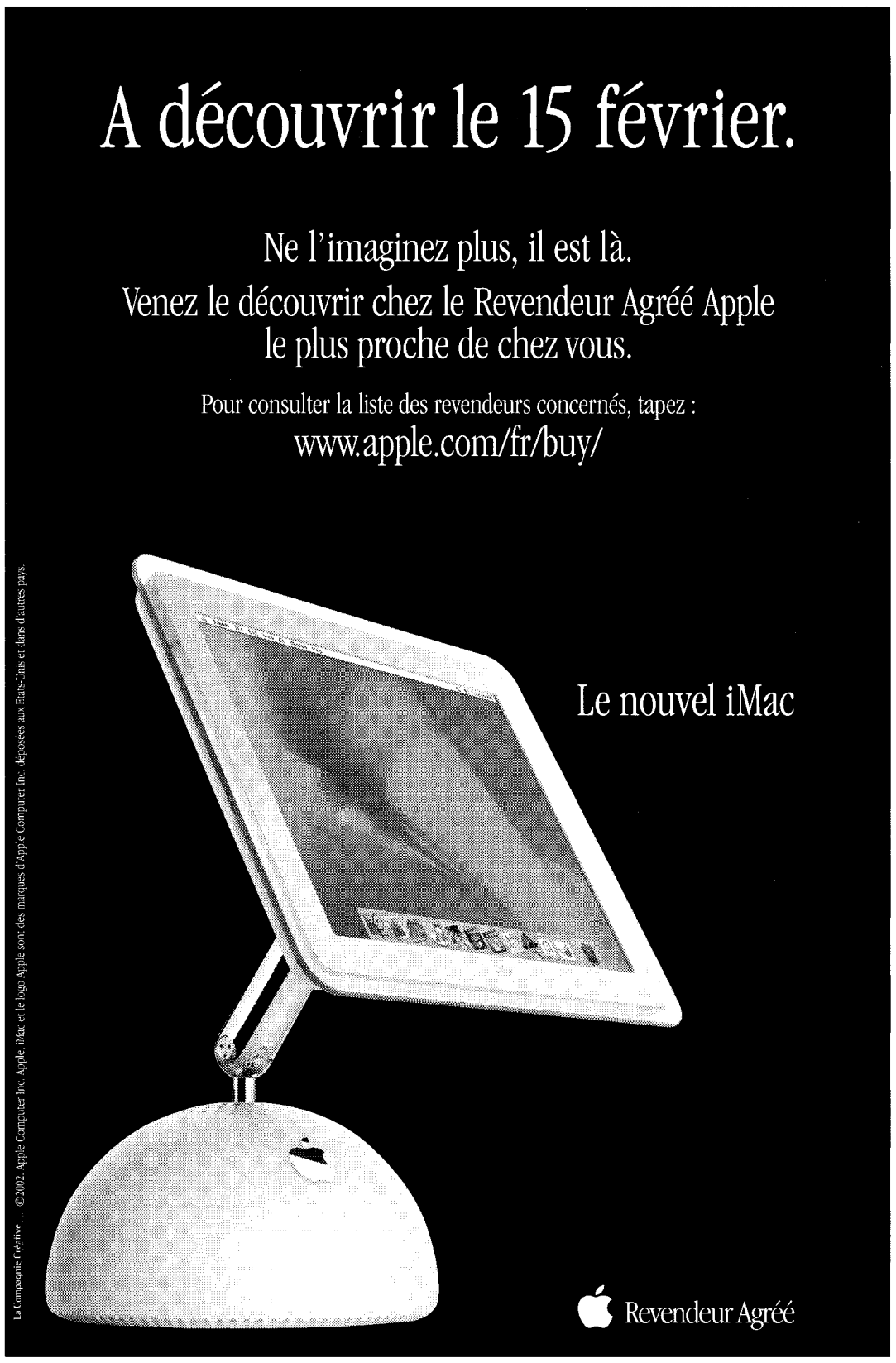

Quatre confédérations syndicales veulent « labelliser » les investissements de l'épargne salariale

CFDT, CGT, CGC et CFTC se chargeront de vérifier que les produits financiers proposés aux salariés répondent à un certain nombre de critères éthiques et sociaux

L'ACCORD n'allait pas de soi. Surmontant leurs appréciations respectives et parfois divergentes de la loi Fabius sur l'épargne salariale, entrée en application le 19 février 2001, quatre confédérations, CFDT, CFTC, CGC et CGT, ont décidé de créer un comité intersyndical pour aider les salariés dans le choix des investissements qui leur seront proposés. Leur volonté est d'instaurer une « labellisation » des produits financiers présentés par les organismes de gestion des fonds d'épargne, privilégiant, outre la sécurité des placements, des critères de *« responsabilité sociale »*.

Dans son application, la loi élargit des dispositions qui concernaient essentiellement les salariés des grandes entreprises. Par le biais de l'intéressement, de la participation, des placements volontaires et de l'abondement direct, un quart des salariés français, soit 4 millions, en bénéficiaient jusqu'à présent. Au total, les sommes investies sur des fonds communs de placement représentaient 54,9 milliards d'euros en 2000. La collecte est encore modeste et ne couvre qu'un peu plus de 1,5 % de l'épargne des ménages, mais elle a connu une augmentation de 60 % en quatre ans. Avec la loi Fabius, qui étend ce dispositif à tous les salariés, y compris des petites et moyennes entreprises, l'enjeu devient considérable.

Les responsables des quatre confédérations – Force Ouvrière a refusé de se joindre à elles au dernier moment – l'ont bien compris. *« Dès lors que l'épargne salariale fait partie du champ de la négociation sociale obligatoire, elles estiment qu'il est de leur responsabilité d'affirmer la place du syndicalisme sur le sujet »*, ont-ils indiqué dans une déclaration liminaire lors de la conférence de presse de présentation de leur projet, lundi 11 février. A priori la plus réservée, la CGT, par l'intermédiaire de Jean-Christophe Le Duigou, estime *« devoir être partout présente là où se joue l'intérêt des salariés »*. Face à *« la division syndicale qui laissait le champ libre à toutes les manœuvres, il est décisif,* a-t-il précisé, *que les salariés ne soient plus pieds et poings liés face aux offres des institutions financières sur lesquelles ils ne peuvent pas peser. »*

Après la faillite de la société américaine Enron et celle de ses salariés actionnaires, les dirigeants syndicaux entendent en premier lieu donner des conseils pour *« sécuriser »* les fonds investis sur le long terme. En second lieu, leur souci est d'éviter que cette *« rémunération individiduelle différée »* ne vienne concurrencer les dispositifs actuels de retraite et de salaires. En clair, pas question pour eux d'accepter l'introduction insidieuse d'un système individualisé via des fonds de pension, ni de renoncer à la négociation collective annuelle sur les politiques de rémunération. Pour autant, les confédérations n'entendent pas se substituer aux organismes financiers : *« Elles n'ont ni la vocation, ni le souhait de gérer des fonds,* ont-elle précisé, *mais elles veulent s'engager fortement dans le contrôle de leur gestion, afin d'assurer le meilleur service aux salariés et de vérifier que les investissements sont socialement responsables. »* Dans les prochaines semaines, le comité intersyndical va donc soumettre, aux quelques dizaines d'institutions spécialisées, une liste de critères en vue d'une *« labellisation »* des produits financiers qui seront proposés aux entreprises et à leurs salariés.

PAS DE LISTE NOIRE

Le premier de ces critères porte sur la transparence et les coûts de gestion. Mais les syndicats veulent surtout vérifier la dimension *« socialement responsables »* des bénéficiaires des sommes investies. *« Nous ne pouvons conseiller des placements, ni dans des entreprises qui n'acceptent pas la loi et les règles fondamentales de l'organisation internationale du travail (OIT), ni dans les sociétés suspectées de blanchiment »*, a précisé Gérard Deygas (CTFC). Sont ainsi visées les multinationales suspectées de sous-traiter la fabrication de leurs produits à des entreprises qui font travailler des enfants, ou des sociétés off-shore installées dans des paradis fiscaux. La CFDT et la CGT porteront une attention particulière aux *« projets de développement durable et [aux] produits solidaires d'investissements créateurs d'emplois localisés et régionalisés »*.

Estimant insuffisantes les préconisations des agences de *rating* social (qui attribuent une note aux entreprises en fonction de leurs comportements), le Comité intersyndical se réunira régulièrement pour examiner les propositions formulées. Une première liste de *« produits labellisés »* devrait être fournie fin mars, tandis qu'un rapport annuel dressera un bilan de l'application de la loi. Le Comité n'envisage pas pour autant de dresser une liste noire ou de distribuer des *« cartons rouges »*. *« Nous ferons connaître les bonnes pratiques, en vérifiant la traçabilité des fonds investis »*, a prévenu Michel Lamy (CFE-CGC). A l'attention des salariés élus dans les conseils de surveillance des fonds communs de placement, la démarche se veut avant tout *« pédagogique »*. Pour les organismes financiers gestionnaires de l'épargne, elle vaut avertissement.

Michel Delberghe

TROIS QUESTIONS À... GUY CABESSA

1 En tant que président du directoire d'Interépargne (Banque populaire), première société de gestion d'épargne salariale, que pensez-vous de l'initiative des syndicats qui veulent labelliser l'offre d'épargne salariale ?

Les syndicats manifestent leur souci de rentrer dans le jeu de l'épargne salariale. Pendant longtemps, ils ne s'y sont pas intéressés. Il est pourtant important qu'ils gardent un œil sur cette épargne à forte dimension sociale. Cela se révèle encore plus opportun après la faillite d'Enron et dans le contexte boursier actuel. L'épargne salariale ne concerne que 3 % des entreprises en France. La démarche des syndicats est un message à tous les salariés qu'ils peuvent s'engager dans le système.

2 Que pensez-vous des critères retenus pour la labellisation ?

Nous attendons de recevoir l'appel d'offre des syndicats pour en savoir plus. Ils ont manifesté leur souci d'adosser l'épargne salariale à des acteurs attestant d'une solidité financière. C'est un bon point. Autre point positif, ils veulent que la politique des fonds soit *« socialement responsable »* mais ne souhaitent pas se lancer dans ce phénomène de mode qu'est l'éthique. Nous venons de créer un comité de vigilance qui a pour but d'intégrer cette dimension sociale dans nos choix. Ce comité nous obligera à nous poser la question de la pertinence d'un investissement sur des critères autres que financiers. La performance n'est pas incompatible avec la responsabilité sociale ou environnementale des entreprises. Les syndicats insistent enfin sur la tarification, mais nous ne ferons pas la course à la baisse, car nous voulons maintenir une bonne information des salariés et des entreprises.

3 Comment va progresser l'épargne salariale, selon vous ?

En nombre d'entreprises, la croissance sera rapide. La loi Fabius est très intéressante pour les dirigeants de PME. En montants de capitaux, ce sera plus lent car il faut négocier des accords de branche. Les versements annuels représentent un peu moins de 10 milliards d'euros. Dans cinq ans, cela sera quatre à cinq fois plus.

Propos recueillis par Sophie Fay

La justice auditionne les autorités de tutelle bancaire dans l'affaire du Sentier

La Banque de France est visée

APRÈS avoir mis en cause pour des faits de blanchiment, une dizaine d'établissements bancaires, dont la Société générale, dans un dossier incident à l'affaire du Sentier, la justice s'interroge aujourd'hui sur le rôle joué par les autorités de tutelle de la place bancaire. Les policiers ont interrogé, lundi 11 février, en qualité de témoin, un inspecteur général de la Banque de France sur la rédaction d'un rapport sur cette affaire dans lequel l'auteur paraît minimiser, dès la fin 1999, les risques de poursuites encourus par les banques. Transmis à plusieurs banques, cet avis pourrait constituer, aux yeux des enquêteurs, une forme d'incitation à la poursuite de pratiques non-conformes à la loi antiblanchiment, notamment en matière de traitement des chèques émanant de l'étranger.

Une enquête préliminaire, ouverte pour *« violation du secret de l'instruction »*, est toujours en cours sur la présence, dans ce rapport, de pièces de la procédure judiciaire. La justice s'intéresse, en particulier, aux conditions dans lesquelles la Banque de France a pu se procurer des éléments de la procédure judiciaire protégés, en théorie, par le secret de l'instruction. Figurent notamment dans ce rapport l'intégralité de la note de synthèse des policiers sur l'affaire de blanchiment confiée, le 3 août 1998, à la juge d'instruction, Isabelle Prévost-Desprez, ainsi qu'une liste de réquisitions judiciaires dont la Banque de France n'aurait jamais dû avoir connaissance.

Remis le 7 décembre 1999 à sa hiérarchie par cet inspecteur général, ce rapport fait le point sur l'affaire. Les principales banques françaises commencent, alors, à s'inquiéter des risques pénaux liés aux pratiques qui ont été reprochées à plusieurs banques, dont l'American Express France, mise en examen, en tant que personne morale, en avril 1999, pour *« blanchiment aggravé »*. Début décembre 1999, c'est au tour de la Bred (Groupe Banques Populaires) et de la SMC (Société marseillaise de crédit). La justice les soupçonne d'avoir profité d'un système de blanchiment d'argent en cours entre la France et Israël et de n'avoir pas tenté d'y mettre fin. Le rapport de la Banque de France, pour sa part, estime que le statut dit *« correspondante »* de ces banques les dédouanements des soupçons de la justice.

La confrontation entre le monde judiciaire et la place bancaire paraît d'autant plus tendue que dès la fin 1999, les organismes de tutelle du monde bancaire, ont été alertés par la justice des termes généraux de l'enquête en cours. Il leur avait été, semble-t-il, demandé de sensibiliser l'ensemble des acteurs financiers sur les dangers encourus lors de la compensation des chèques venant d'Israël. Selon la justice, le statut de banque correspondante impliquait un certain nombre de devoirs de contrôle qui semblent ne pas avoir été respectés.

Le responsable de la lutte contre le blanchiment de la commission bancaire a été entendu, vendredi 8 février, toujours en qualité de témoin, sur ces mêmes faits. Enfin, le président en exercice de la Fédération bancaire française (FBF), Jean Laurent, également président du Crédit agricole, doit être auditionné, mercredi 13 février, sur la nature des conseils et des avis prodigués par la FBF à certains dirigeants de banques, notamment Daniel Bouton, président de la Générale, mis en examen pour *« blanchiment aggravé »* le 14 janvier. Lors des perquisitions menées dans les locaux de la Société générale, les policiers paraissent avoir découvert des pièces attestant la tenue de nombreuses réunions entre les responsables de FBF et ceux de la banque, au cours desquelles la fédération semble avoir milité pour une stratégie de confrontation avec l'institution judiciaire, dont le but aurait été de d'obtenir des autorités la modification de la loi antiblanchiment. Si une telle intention été démontrée, cela pourrait étayer le caractère intentionnel de l'infraction de blanchiment actuellement reproché à près d'une dizaine de banques dans cette affaire. Sollicitée par *Le Monde* mardi 12 février, la Banque de France n'avait pas répondu en milieu de matinée.

Jacques Follorou

La Poste rachète Delta Diffusion, distributeur de journaux gratuits

MEDIAPOST, la filiale de La Poste spécialisée dans la distribution de publicités dans les boîtes aux lettres, a annoncé, lundi 11 février, la signature d'un accord définitif avec la Comareg – une filiale que Vivendi Universal Publishing (VUP) cherche à vendre – pour prendre le contrôle de Delta Diffusion, la structure spécialisée dans la distribution des journaux gratuits édités par la Comareg.

Cet accord de principe avait été annoncé en mai 2001. Mais ce qui pourrait apparaître comme une nationalisation d'une activité concurrentielle devait recevoir l'aval de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Celui-ci a été obtenu en août 2001. Surtout, les deux partenaires devaient se mettre d'accord sur les modalités financières de l'opération. S'il est toujours convenu que Mediapost cède 33 % de son capital au futur propriétaire de la Comareg pour prendre le contrôle de Delta Diffusion, celle-ci a été entre-temps recapitalisée. Le montant exact de la transaction n'a pas été divulgué, mais les pertes de Delta représenteraient 10 % de son chiffre d'affaires, soit environ 12 millions d'euros.

Est-ce pour ne pas effrayer ses concurrents ? La Poste estime que, dans un premier temps, le nouvel ensemble ne réalisera pas un chiffre d'affaires supérieur à celui qu'elle réalise seule aujourd'hui dans ce secteur (environ 350 millions d'euros). Néanmoins, ce rapprochement va permettre à La Poste d'accroître, à terme, sa position dominante sur un marché dont les challengers sont désormais Spir (filiale de journaux gratuits du groupe Ouest France) et Distri G (filiale de Sud-Ouest). Il évite aussi à La Poste de voir un concurrent étranger, comme les Postes allemande ou néerlandaise, acquérir un réseau de distribution postale en France.

12 000 SALARIÉS

En terme social, l'enjeu du rapprochement n'est pas mince. Delta Diffusion emploie 12 000 personnes qui travaillent en moyenne 30 % d'un temps plein. Par ailleurs, plus de 10 000 postiers travaillent dans la publicité non adressée (PNA) : des commerciaux qui recherchent des émetteurs de publicité non adressée, des distributeurs dédiés à la PNA et des facteurs. De manière peu transparente, certains facteurs distribuent de la PNA à l'occasion de leurs tournées, d'autres le font après (et son payés en conséquence), d'autres, enfin, refusent de distribuer la PNA. La Poste, qui a distribué 7,313 milliards de prospectus en 2000, devrait proposer à ses agents soit d'intégrer Mediapost aux conditions sociales de Delta, soit d'exercer une autre fonction au sein de l'entreprise, ce qui sera sans doute le choix qu'effectueront la majorité des postiers.

Dans un deuxième temps, explique Philippe Grangeon, PDG de Mediapost, *« nous voulons jouer un rôle moteur dans la modernisation des métiers de la distribution en contribuant à l'élaboration d'une convention collective afin d'améliorer les conditions de travail des distributeurs »*. Une générosité pas tout à fait désintéressée puisqu'elle permettrait de réduire le fossé qui sépare La Poste de ses concurrents, et donc de rendre la première plus compétitive.

Frédéric Lemaître

Les mutuelles d'assurances vont augmenter leurs tarifs

En 2001, leur part de marché a continué de progresser et le secteur s'est consolidé

LES 36 MUTUELLES d'assurances adhérentes au Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA), dont la Macif, la Maif, la Matmut, etc., qui assurent 16,5 millions de personnes en France, ont connu une année 2001 en demi-teinte. Surtout présentes en assurance automobile et habitation, elles ont été peu touchées par les attentats aux Etats-Unis. Elles ont, en revanche, été très affectées par l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, qui va leur coûter 114,3 millions d'euros. Elles ont ouvert quelque 31 000 dossiers de sinistres, sur un total estimé à 75 000 dossiers. A ce jour, la moitié a été réglée.

A l'instar de tous les acteurs financiers, les mutuelles du GEMA ont surtout dû faire face à des marchés boursiers nettement moins favorables. Ainsi, les résultats de 2001 devraient être tout juste à l'équilibre, a annoncé Jacques Roché, président du GEMA, lundi 11 février.

Les mutuelles du groupement continuent de gagner des parts de marché. Les cotisations collectées en 2001 ont progressé de 5,1 %, à 7,1 milliards d'euros, ce qui représente 22 % du marché total de l'assurance dommages. Avec 12,8 millions de sociétaires en automobile et multirisque habitation, ces entreprises revendiquent avoir gagné, en net, 300 000 nouveaux sociétaires (+ 2,4 % d'une année sur l'autre), une performance moindre qu'en 2000.

MOUVEMENT DE CONSOLIDATION

Les augmentations de tarifs devraient être comprises cette année entre 1,5 % et 3 %, au vu des annonces des quatre grandes mutuelles du GEMA (Maaf, Macif, Maif, et Matmut). Hausses justifiées par la *« hausse du coût de la réassurance (l'assurance de l'assurance), des coûts de la réparation automobile, et des vols en multirisque habitation »*, selon M. Roché.

Afin de limiter les coûts, les mutuelles se sont engagées dans un mouvement de consolidation. Après la Maif et la Macif, la Matmut et AMF, la Maaf et les MMA, des mutuelles d'assurances se rapprochent de mutuelles d'assurances santé, à l'instar du partenariat entre la Maif et la MGEN. La GMF – la mutuelle des fonctionnaires qui n'adhère pas au GEMA mais à la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) – s'est elle aussi récemment associée à la Mutuelle générale (MG), ancienne MG PTT, qui couvre 1,2 million de personnes en assurance santé. *« Les pouvoirs publics ont accompagné ce mouvement en créant de nouveaux instruments juridiques facilitant les regroupements, des archipels mutualistes »*, a observé M. Roché, qui fait référence à la société de groupe d'assurance mutualiste dans le code des assurances ou à l'union de groupe mutualiste dans le code de la mutualité, créés en 2001.

DISTRIBUTION ÉCLATÉE

Répartition du chiffre d'affaires selon les modes de distribution

en % Année 2000

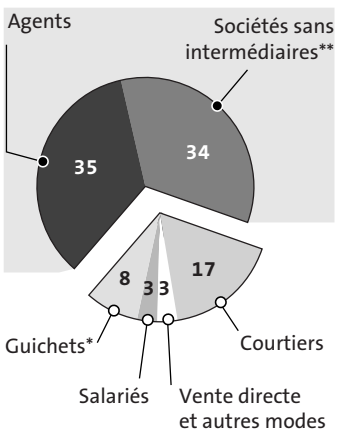

TOTAL = 36,3 milliards d'euros

* Guichets d'établissements financiers, de La Poste et du Trésor

** Dont mutuelles sans intermédiaires 22%

Source : FFSA

Les mutualistes ne cessent de rappeler la nécessité de maintenir *« l'exception française de la mutualité »*. Pour preuve, la création, à l'automne 2001, du Conseil des entreprises et groupements de l'économie sociale (Ceges), qui regroupe des mutuelles, des fondations, coopératives, associations, soit plus de 2 millions de salariés dans 720 entreprises.

Si les mutuelles ont gagné plus de 2 millions de sociétaires en cinq ans, *« la pression concurrentielle va se renforcer »*, avertit Cyrille Chartier-Kastler, vice-président du cabinet Solving International. C'est pourquoi le GEMA voit l'arrivée possible de La Poste sur le terrain de l'assurance-dommages comme une véritable menace.

Pascale Santi

Le gouvernement britannique appelle le secteur privé à la rescousse du métro londonien

Tony Blair a présenté un plan de modernisation du « Tube » de 25 milliards d'euros sur quinze ans. Les travaux et l'entretien seront confiés à des entreprises qui seront étroitement surveillées

LONDRES
de notre correspondant

Le « Tube » londonien est malade. Le plus vieux métro du monde souffre des atteintes de l'âge : trains fatigués, rames bondées, pannes fréquentes, retards intempestifs, stations décrépites. Dès son avènement en 1997, le gouvernement travailliste de Tony Blair a promis de rajeunir le réseau métropolitain en proposant de lui prescrire un remède qu'il a tenté ensuite d'administrer à d'autres infrastructures : le partenariat public-privé (PPP). Le titre d'une récente brochure du ministère des transports destinée aux usagers résume l'esprit de cette réforme : « *Votre métro : géré par l'Etat, rénové par le privé* ».

A la différence des chemins de fer, dont l'Etat s'est débarrassé pour le plus grand malheur des passagers, le métro ne sera que partiellement privatisé. L'opérateur en charge des 504 trains restera un établissement public, *Transport for London*, dont les membres seront nommés par le maire de la capitale. La modernisation des rails, des 275 stations, des tunnels et des signaux sera confiée à deux consortiums privés, qui se partageront les lignes, le premier, *Tube Lines*, emmené par Bechtel, le second, *Metronet,* par Balfour Beatty et Bombardier. Le secteur privé régnera sur le métro pendant la nuit, effectuant les travaux à l'heure où les trains ne circulent plus, et restituera le réseau, dès l'aube, à son opérateur.

Le plan gouvernemental est ambitieux. Il coûtera 16 milliards de livres (25 milliards d'euros) pour les quinze prochaines années, soit plus de 5 000 livres (7 800 euros) pour chaque foyer londonien : 7 milliards financés par l'impôt, 5 milliards par les recettes du métro, et le reste par le secteur privé. La première tranche des contrats, renouvelables sur trente ans, durera sept ans et demi. Les travaux devraient débuter en juin. D'ici à 2009, 100 km de rails seront réparés ou remplacés, 50 stations modernisées et 500 wagons neufs ou restaurés entreront en service.

Une minutieuse échelle d'amendes pénalisera les déficiences des compagnies privées, en fonction de leur gravité et de l'endroit où elles se produiront. Par exemple, un retard de 10 minutes sur la ligne Victoria sera sanctionné d'une amende de 21 000 livres, et un escalator en panne pendant un mois à la station Oxford Circus coûtera plus du double au coupable. Il n'y a pas de quoi effrayer les consortiums, qui ont prévu de dégager des marges annuelles de 18 %. Dans l'immédiat, la vie quotidienne des usagers du métro ne changera guère car, de l'aveu même du gouvernement, l'augmentation du nombre de trains et l'amélioration du service ne feront que répondre à une fréquentation accrue. Les rames resteront aussi bondées qu'aujourd'hui aux heures de pointe.

L'opérateur en charge des 504 trains restera un établissement public

La méthode gouvernementale s'attire de nombreux reproches. La commission des transports de la Chambre des Communes a rendu le 6 février un rapport assassin à ce sujet. « *Il nous a été difficile de trouver quelque chose de bien dans ce plan* », a déclaré sa présidente, une députée travailliste. Les élus jugent le projet trop dispendieux et son rapport qualité-prix médiocre. La complexité de ses normes, estiment-ils, menace la sécurité des usagers. Ils prévoient des conflits entre le gouvernement et le maire, Ken Livingstone, adversaire farouche – sur sa gauche – de Tony Blair et ennemi de toute privatisation, fût-elle partielle. Le plan, selon eux, fait la part trop belle au secteur privé. La commission conteste surtout la pertinence même du partenariat public-privé et demande au gouvernement de rechercher une autre solution.

Tony Blair n'entend pas changer de cap. Appuyant son ministre des transports, Stephen Byers, le premier ministre, que certains commentateurs avaient décrit en proie au doute quant à la validité de cette réforme, a confirmé qu'elle irait de l'avant en ajoutant : « *Comment, sans faire appel au secteur privé, trouverions-nous l'argent nécessaire à ces travaux urgents ?* » M. Blair, qui a beaucoup investi politiquement dans la formule du « partenariat public-privé », au point d'en faire l'un des symboles de sa « troisième voie », peut difficilement la renier, face à l'adversité.

Jean-Pierre Langellier

Après un démarrage rapide, les soldes s'essoufflent

LES SOLDES ne sont plus ce qu'ils étaient. Alors que la période légale se termine samedi 16 février, les commerçants commencent à faire les bilans : ils ne sont pas bons. Le Conseil national des succursalistes de l'habillement (CNSH) – 35 % des ventes de vêtements en France – a annoncé, lundi 11 février, un « *mauvais bilan* ». Le Conseil du commerce de France (CCF), qui regroupe 560 000 commerçants, constate un essoufflement des soldes.

Une tendance morose qu'on retrouve dans les hypermarchés, qui ont enregistré une baisse de 0,6 % de leurs ventes en janvier par rapport au même mois de l'an 2001. Ce fléchissement est essentiellement dû aux soldes dans le non-alimentaire, qui ont enregistré un démarrage très rapide, « *qui n'a pas été entièrement confirmé par la suite* », constate pudiquement la Fédération du commerce et de la distribution.

Les soldes ont pourtant connu un départ en fanfare, en pleine « *europhorie* ». Certains commerçants ont enregistré des hausses de plus de 10 % la première semaine mais ensuite la dynamique s'est vite essoufflée. « *L'effet soldes a été nettement plus court en 2002* » par rapport à l'année 2001, a expliqué Baudoin Monnoyeur, président du CCF à l'agence Reuters, soulignant que beaucoup de commerçants avaient commencé à faire de gros rabais plus tôt que d'habitude. « *Le recul est plus prononcé en province qu'à Paris, et le bilan est plus mauvais en centre-ville qu'en périphérie* », précise François Forget, délégué général du CNSH.

« UN CONCEPT DÉPASSÉ »

Malgré tout, les commerçants ont cherché à relativiser le phénomène en soulignant que cette tendance n'est pas « *forcément négative pour les entreprises* », dans la mesure où elles cherchent à diminuer le poids des soldes dans leur chiffre d'affaires, a expliqué le CNSH à l'AFP. « *Les soldes sont un concept dépassé* », affirme même M. Forget, car les grandes enseignes renouvellent leurs collections jusqu'à six à huit fois par an et préfèrent effectuer des animations commerciales tout au long de l'année et gérer leurs stocks au plus près de la demande plutôt que de solder deux fois par an.

Pourtant, la tendance ne manque pas d'inquiéter le Conseil du commerce de France : « *Au-delà du phénomène de soldes, on risque de se retrouver face une baisse ou à une stabilisation de la consommation. Et je n'aimerais pas que la fin des soldes soit un signal très clair de cela, car il est évident qu'aujourd'hui la consommation est le dernier rempart de l'économie* », souligne M. Monnoyeur.

Stéphane Lauer

La télévision interactive reste difficile à commercialiser

TPS et CanalSatellite ont revu à la baisse leurs ambitions dans le « t-commerce »

« ***A CHACUN*** *son outil préféré pour consommer des services interactifs : l'Américain privilégie plutôt l'ordinateur personnel, le Japonais le téléphone mobile et l'Européen la télévision* », schématise Alain Staron, le directeur général TPS Interactif, filiale de TPS, l'une des deux plates-formes satellitaires disponibles en France avec CanalSatellite (Groupe Canal+). Pourtant, insiste-t-il, « *nous n'avons pas commercialisé la télévision interactive en tant que telle, mais la télévision payante. Ce n'est que progressivement, avec la pratique, que les gens ont découvert les services interactifs* ». Accessibles grâce à la technologie numérique, ces services – présentés la semaine dernière à Cannes lors du Milia, le Marché international des contenus interactifs – ne sont pour l'instant à la portée que des abonnés du câble et des bouquets satellites. Une audience beaucoup plus large y aura accès lorsque la télévision numérique terrestre (TNT) sera déployée.

Avec une télécommande, il est possible de consulter la météo sur son écran de télévision quand on le souhaite, de voter pour ou contre les candidats d'un jeu de téléréalité type « Loft Story », de visionner le guide électronique des programmes, de jeter un œil à son compte en banque, etc. Parmi les francs succès, les jeux d'argent se taillent la part du lion. Dix-huit mois après leur lancement en partenariat avec le PMU, les paris sur les chevaux ont déjà suscité 122 millions d'euros d'enjeux sur CanalSatellite, selon cette entreprise. Plus de 58 000 comptes actifs ont été ouverts par des parieurs (contre 23 500 chez TPS, pour 30 millions d'euros d'enjeux).

« *Ce genre de service fidélise les abonnés* », assure Béatrice de Clermont Tonnerre, directrice de l'interactivité de CanalSatellite. La commission qu'accorde le PMU aux opérateurs ne s'élèverait toutefois qu'à 1 % du montant des enjeux. De manière générale, 10 % à 15 % du chiffre d'affaires généré par les services interactifs reviennent à TPS (1,06 million d'abonnés), indique M. Staron, « *soit de 7 à 10 millions d'euros* » pour cette filiale de TF1, de M6 et de Suez. Un montant qui devrait croître de 30 % en 2002. « *La télévision interactive reste une activité complémentaire, où il y a des opportunités à saisir, mais qui est difficile à commercialiser* », estime M. Staron. CanalSatellite (1,6 million d'abonnés) reste plus discret sur la part des recettes qu'il s'attribue. En 2001, son chiffre d'affaires généré par les services interactifs s'est élevé à 152 millions d'euros.

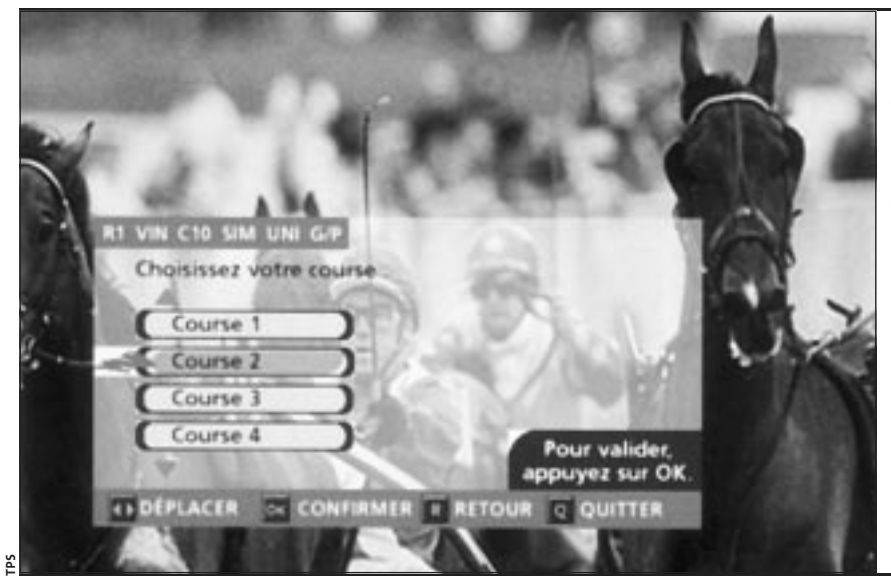

TPS

Les jeux d'argent constituent le principal succès de la télévision interactive. Avec la télécommande d'un poste, il est désormais possible de parier sur les courses de chevaux. Dix-huit mois après leur lancement en partenariat avec le PMU, les paris sur les chevaux ont, par exemple, déjà suscité 122 millions d'euros d'enjeux sur CanalSatellite, selon cette entreprise.

Il y a un an encore, les opérateurs fondaient de grands espoirs sur des applications plus poussées. Depuis, « *nous avons dû revoir à la baisse certaines attentes, notamment liées au "t-commerce", les achats depuis son poste de télévision : il n'existe pas de modèle économique rentable autour de cette activité en France* », reconnaît Mme de Clermont Tonnerre. « *Nous sommes retournés aux fondamentaux* », renchérit M. Staron.

APPLICATIONS PRATIQUES

Certains pourtant semblent croire qu'un jour de nombreux téléspectateurs commanderont, depuis leur poste, la montre de James Bond pendant, ou juste après, la diffusion d'un de ses films. La télévision, selon Emily Nagle Green, du cabinet d'études Forrester, « *est le média sur lequel les gens feront des achats de manière impulsive* ».

Pour l'heure, les chaînes de télévision avancent prudemment dans le développement de leurs applications interactives. « *On pâtit de la baisse des investissements des chaînes numériques, qui perçoivent l'interactivité comme trop éloignée de leurs préoccupations* », regrette Jérôme Chouraqui, le directeur marketing de NPTV, qui vend des logiciels pour l'édition de services interactifs. Alors qu'attirer les annonceurs autour du concept de la télévision interactive reste « *difficile* » au vu du contexte publicitaire, selon Mme de Clermont Tonnerre, CanalSatellite parie sur des applications plus pratiques. En mai, les abonnés utilisant des cartes de téléphone mobile prépayées pourront les recharger en glissant leur carte bancaire dans le décodeur de leur télévision. A la fin 2002, le bouquet satellitaire proposera un nouveau décodeur incluant un accès à Internet et un enregistreur personnel de vidéo (PVR), qui permet notamment de faire une pause pendant un programme en direct sans risquer d'en perdre une miette. Ce dernier est également à l'étude chez TPS.

Antoine Jacob

Le peso argentin résiste lors de la réouverture du marché

POUR le premier jour de cotation libre du peso, lundi 11 février, la devise argentine a d'abord fortement chuté, cotant 2,275 pesos pour un dollar, avant de se reprendre, et de finalement s'échanger à 2,025 pesos pour 1 dollar à l'issue de la journée. Le marché des changes avait été fermé, la semaine dernière, afin de donner aux institutions financières le temps de mettre en place les dispositions du plan anti-crise lancé le 3 février par le gouvernement du président Eduardo Duhalde.

RÉSISTANCE

Dollar contre peso
échelle inversée

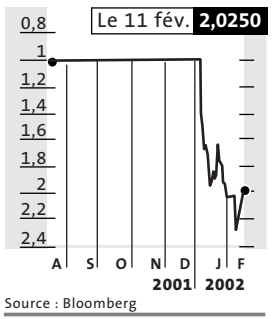

Source : Bloomberg

Le nouveau marché des changes, avec libre flottement du peso, s'est substitué au double marché des changes, qui avait été instauré début janvier et reposait sur un peso officiel au taux de 1,40 pour 1 dollar pour le commerce extérieur et sur un peso flottant librement. Au dernier jour d'ouverture du marché, vendredi 1er février, alors qu'existait encore le double marché des changes, le peso s'échangeait au taux de 2,10 pesos pour un dollar.

Le résultat d'exploitation d'Eurotunnel chute de 11 %

EUROTUNNEL, l'opérateur franco-britannique du tunnel sous la Manche, a annoncé, lundi, une perte nette de 188 millions d'euros en 2001 après une perte de 173 millions lors de l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation a reculé de 11 %, à 327 millions d'euros, la crise traversée par le secteur des télécommunications s'étant traduite pour le groupe, qui loue ses réseaux câblés sous la Manche, par une baisse de 53 millions de chiffre d'affaires en provenance de cette activité. L'épizootie de fièvre aphteuse au Royaume-Uni et des problèmes de sécurité posés par les clandestins ont aussi pesé sur les résultats.

Sur ce dernier point, Charles Mackay, président du conseil commun d'Eurotunnel, a déploré le manque de soutien de Paris et Londres pour faire face au problème des clandestins. Christian Cambier, membre du conseil commun d'Eurotunnel, a, en raison de ce problème, annoncé lundi sa démission du conseil pour « *agir plus librement* » et pouvoir « *interpeller les pouvoirs publics sur le danger des clandestins qui freinent l'activité* ».

DuPont veut coter en Bourse le Nylon et le Lycra

HUIT MOIS après avoir cédé sa pharmacie à Bristol-Myers Squibb, en juin 2001, pour 7,8 milliards de dollars, le groupe de chimie américain DuPont a annoncé, lundi 11 février, qu'il allait se séparer de ses activités textiles et moquettes d'ici à la fin de 2003.

HAUSSE DE 4,31 %

Action DuPont
en dollars à New York

Source : Bloomberg

Plusieurs options sont à l'étude, dont une introduction en Bourse, pour ces activités historiques, regroupées dans une filiale, DuPont Textiles and Interiors, qui produit les célèbres fibres Nylon ou Lycra et est d'emblée la plus grosse entreprise du secteur, avec un chiffre d'affaires de 6,5 milliards de dollars en 2001. Le démantèlement de DuPont pourrait ne pas s'arrêter là : le reste des activités est également filialisé en cinq secteurs (peintures, agrochimie et nutrition, résines et polymères, sécurité et protection, technologies de communication), en vue « *d'augmenter la capacité d'innovation et de création de valeur pour les actionnaires* », a souligné Charles Holliday, PDG du groupe.

INDUSTRIE

■ **LA ROCHETTE : le conseil d'administration du groupe papetier** s'est prononcé à l'unanimité, lundi 11 février, en faveur de l'offre de l'espagnol Saica. Saica proposé un prix de 12 euros par action, soit 3,4 % de plus que le sud-africain Mondi, lui aussi candidat au rachat.

■ **ARCELOR : le numéro un mondial de la sidérurgie,** né de la fusion entre Arbed, Aceralia et Usinor, sera coté à partir du lundi 18 février sur Euronext.

■ **TÉLÉPHONES PORTABLES : les équipementiers en télécommunications Nokia et Samsung** sont les seuls à avoir gagné des parts de marché dans le monde en 2001 dans le domaine des téléphones portables, selon une étude du cabinet américain Strategy Analytics à paraître mardi et publiée par le *Wall Street Journal*. Le groupe finlandais Nokia a porté sa part de marché de 31 % en 2000 à 36 % en 2001, la plus mauvaise année pour le secteur des mobiles, selon cette étude.

■ **NORTEL : l'équipementier de télécommunications canadien** a annoncé, lundi, le départ de son directeur financier Terry Hungler, à la suite d'opérations financières personnelles assimilables à un délit d'initié, et en a informé les autorités de Bourse américaines et canadiennes.

■ **AREVA : le groupe nucléaire français va recycler 34 tonnes de plutonium militaire américain** en combustible nucléaire civil (MOX), a révélé mardi 12 février le quotidien *Les Echos*. Le contrat, de 250 à 300 millions de dollars, a été obtenu par la Cogema, filiale de retraitement des déchets d'Areva.

SERVICES

■ **BODY SHOP : la chaîne britannique de cosmétiques** a indiqué, mardi, qu'elle avait mis fin à ses négociations « *avec des tierces parties* » en vue d'être reprise. Elle a annoncé la démission d'Anita et Gordon Roddick, les fondateurs et coprésidents de la chaîne.

■ **FNAC : la librairie électronique chapitre.com et la Fnac créent un partenariat** dans le domaine des livres anciens et épuisés. « *Les clients de la Fnac auront accès à un catalogue en ligne de plusieurs millions de livres anciens ou épuisés* », explique un communiqué commun. Chapitre.com reprend la librairie spécialisée dans le livre épuisé Le Tour du monde, rachetée par la Fnac en janvier 2000.

FINANCE

■ **ENRON : le groupe bancaire italien Unicredito Italiano** a annoncé, lundi 11 février, qu'il avait intenté une action en justice à l'encontre de JP Morgan Chase et Citibank, au sujet de sa participation à un prêt syndiqué en 2001. Les deux banques américaines lui auraient alors caché les problèmes financiers d'Enron.

■ **FORTIS : le groupe belgo-néerlandais a annoncé, lundi,** la cession de sa filiale française Fortis France, présente sur le marché de l'assurance-vie, à l'assureur suisse Swiss Life pour un montant compris entre 150 et 200 millions d'euros.

La guerre des infos redouble d'intensité sur le câble aux Etats-Unis

La chaîne d'information Fox News du groupe Murdoch et la petite sœur de NBC, MSNBC, concurrencent très sérieusement CNN. Après avoir misé sur l'information, elles donnent désormais la priorité aux présentateurs, débauchés à prix d'or, et adoptent un ton politique beaucoup plus marqué

LOS ANGELES
correspondance

La bataille entre les trois leaders du marché américain des informations en continu – CNN, Fox News et MSNBC – a redoublé d'intensité depuis le 11 septembre. Selon une étude récente du Pew Research Center for the People and the Press, les chaînes câblées sont devenues la principale source d'informations de 53 % des Américains, alors que seulement 34 % d'entre eux préfèrent la lecture d'un quotidien.

La lutte la plus féroce se déroule entre CNN, la chaîne lancée par Ted Turner en 1980, et Fox News, créée par Rupert Murdoch en 1996. Depuis deux ans déjà, le talk-show d'opinion « The O'Reilly Factor » de Fox connaît de meilleurs taux d'audience que le fameux Larry King de CNN. En janvier 2002, pour la première fois depuis la création de CNN, les sondages Nielsen confirment que Fox a pris la tête non seulement aux heures de grande écoute en soirée, avec une audience moyenne de 840 000 foyers (contre 757 000 pour CNN), mais encore dans la journée. Le Cable News Network (CNN) a perdu le quasi-monopole de l'information câblée, et s'accroche à son avantage international, en annonçant la création d'un site web en arabe.

Surprise en pleins travaux de rénovation de son antenne le 11 septembre, CNN va de changements en métamorphoses, de graphismes branchés en nouveaux présentateurs. La chaîne d'Atlanta a annulé trois émissions (« Burden of Proof », « NewsSite », « Showbiz This Week ») et licencié 30 journalistes ou producteurs en janvier, qui s'ajoutent aux 400 emplois déjà supprimés en 2001. Mais le groupe a pu claironner le renouvellement du contrat de Larry King, vedette identifiée à son image de marque, pour environ 7 millions de dollars par an et certains avantages (utilisation de l'avion d'AOL TW, stock-options). Aujourd'hui, afin d'endiguer les chutes d'audience qui suivent les pics de l'après-11 septembre, le câble mise plus que jamais sur le culte des « personnalités » et, pour s'accaparer ces animateurs reconnaissables à l'antenne, pratique des transferts ou rachats dignes des clubs sportifs. La dernière conquête en date de CNN est Connie Chung, vedette du network ABC, et la chaîne montre déjà ses nouvelles jeunes recrues, une présentatrice venue de MTV et un ancien animateur de jeux.

« *La télévision comporte un aspect showbiz inévitable* », concédait Christiane Amanpour, principale correspondante internationale de CNN, devant l'Association des critiques de télévison. L'époque où Ted Turner devait insister pour faire admettre que la star, c'était l'information, est bien révolue à CNN, comme l'a confirmé cette publicité (désavouée par la suite) présentant la blonde Paula Zahn comme *« sexy »*. AOL Time-Warner, qui contrôle CNN, exige des résultats et le câble représente 17 % des prévisions de recettes du groupe pour 2002.

Cette course à l'audimat entraîne la multiplication des chassés-croisés : Paula Zahn, dont le journal du matin triomphe sur CNN, est une transfuge de Fox, laquelle vient de « racheter » Greta Van Susteren, l'experte juridique de la chaîne de Ted Turner. Cette dernière, commentatrice libérale (au sens américain, c'est-à-dire de gauche) se retrouve sur la chaîne conservatrice de Rupert Murdoch : sur le câble, il faut avoir des opinions marquées pour se différencier, que ce soit à droite ou à gauche. La forte coloration politique est devenu un atout dans la guerre des informations. Fox a conquis le marché avec ses prises de position conservatrices, proches des propos tenus dans les talk-shows des radios américaines. Mais la chaîne a commis un énorme faux-pas érodant sa crédibilité, quand l'ex-présentateur de talk-show à scandale Geraldo Rivera, en reportage en Afghanistan armé d'un pistolet, s'est trompé sur le lieu où il se trouvait !

En troisième position en terme d'audience, MSNBC a un public plus jeune que ses deux rivales, avec une moyenne d'âge de 49 ans (d'où son surnom de « chaîne des boomers »), contre 58 ans pour les téléspectateurs de CNN et de Fox. Appuyée sur l'excellente rédaction du réseau NBC (dont le journal du soir est en tête des sondages), la chaîne câblée apparue en juillet 1996 a solidement établi sa crédibilité journalistique, avec un ton novateur et dynamique, et voit son audience diminuer moins que celle de ses concurrents.

La prochaine bataille du câble vise le créneau de 22 heures (19 heures sur la côte ouest), où CNN a installé une autre personnalité venue d'ABC, Aaron Brown. Face à ce présentateur chevronné, mais dont le style assez lent déroute certains téléspectateurs, MSNBC joue l'ancien candidat noir conservateur Alan Keyes, tandis que Fox place Greta Van Susteren, réapparue pour ses débuts le 4 février avec un visage considérablement rajeuni. C'est le premier « transfert avec lifting » du câble, ouvertement commenté à l'antenne !

Les trois poids lourds doivent aussi compter avec CNBC, autre chaîne câblée, consacrée aux informations financières, et C-Span (Cable Satellite Public Affairs Network), qui couvre avec succès le Congrès depuis plus de vingt ans. CNBC a subi une chute de 25 % de son audience après le 11 septembre, le public ayant privilégié les événements nationaux et globaux. Aussi CNBC vient-elle de modifier sa grille et d'y ajouter, elle aussi, quelques personnalités.

Claudine Mulard

Greta Van Susteren, premier « transfert avec lifting », est réapparue avec un visage rajeuni

DIANE BONDAREFF/AP

La blonde Paula Zahn, qu'une publicité (désavouée par la suite) a présentée comme « sexy », a été débauchée par CNN dont elle présente le journal du matin. Elle travaillait avant chez Fox News. On la voit ici auprès de Sid Bedingfield, vice-président exécutif de CNN Etats-Unis, et de Walter Isaacson (à droite), PDG de CNN News Group.

Bill O'Reilly combat le politiquement correct

Bill O'Reilly n'a pas bâti sa réputation sur la nuance. Le présentateur de « The O'Reilly Factor », le débat d'opinion de Fox News, qui obtient la plus forte audience du câble, interrompt ses invités, n'hésite jamais à provoquer ni à défendre bruyamment ses causes. *« Nous sommes plus alertes et plus authentiques »,* explique O'Reilly, dont l'un des derniers combats cathodiques vise les organismes de charité qui n'ont pas reversé d'argent aux victimes du 11 septembre 2001. *« Mon travail est d'avoir l'œil sur les puissants de ce monde. Nous sommes durs avec tout le monde, et puis, sur certaines chaînes, vous ne pouvez même pas entendre un point de vue conservateur ! Quant aux networks, leurs informations sont timides, apeurées, politiquement correctes. Ils ne veulent offenser personne »,* ajoute le présentateur.

Il se définit comme *« indépendant »* mais a pourtant lancé avec succès le jeu de l'alternance politique sur le câble, face à la neutralité polie des chaînes généralistes ou de CNN. « The O'Reilly Factor » prouve qu'avoir une opinion marquée permet de faire de l'audience sur le câble.

TROIS QUESTIONS À... BRIAN WILLIAMS

1 Vous êtes le présentateur de « The News with Brian Williams » sur MSNBC. Selon vous, l'information sur le câble est-elle spécifique ?

A priori, je ne fais pas de différence entre le travail d'information pour une chaîne hertzienne ou pour une chaîne câblée. Nous avons deux responsabilités, celle de sans cesse remettre à jour l'information, mais aussi celle d'apporter un contexte, et d'expliquer par exemple la géographie du conflit. En direct, nous devons faire preuve de distance, le plus souvent. A MSNBC, nous avons l'avantage de collaborer étroitement avec NBC [la maison mère], avec qui nous partageons la rédaction et les correspondants.

2 La compétition actuelle complique-t-elle le travail et invite-t-elle au démarquage politique ?

Quand on fait un journal comme le mien, on ne peut pas se préoccuper de ce qui se passe en face. Ce n'est pas ainsi que nous programmons nos sujets. Au cours de la réunion de rédaction de cet après-midi [vendredi 25 janvier], personne n'a demandé ce que faisait CNN. Quant aux prises d'opinion sur le câble, je veux absolument m'en distancier. Je suis fier de mon courrier des lecteurs, partagé en deux camps : une moitié d'entre eux m'accusent d'être un républicain conservateur, l'autre un démocrate libéral. Alors que je garde scrupuleusement mes opinions pour moi-même ; je ne les discute qu'avec ma femme, et j'estime que cela ne doit pas être inclus dans un journal d'informations.

3 Le 11 septembre a-t-il eu un effet sur le câble ?

Après avoir vu nos taux d'audience grimper vertigineusement, la dynamique change. Aujourd'hui, les téléspectateurs ne veulent plus être tenus constamment en alerte. Ils ferment le poste et retournent vers leur vie de tous les jours, sachant que nous sommes là, au cas où... Ce qui ne doit absolument pas modifier ce que nous faisons chaque soir – un journal d'une heure encore presque entièrement consacré aux événements récents. Nous n'allons pas chercher à plaire avec un sujet sur les requins ou en revenant sur le scandale Gary Condit [représentant californien au Congrès, dont l'amie, stagiaire à Washington, a disparu pendant l'été 2001].

Propos recueillis par C. M.

écran total L'HEBDOMADAIRE DE TOUS LES PROFESSIONNELS DE L'AUDIOVISUEL

"*Ecran Total* est un outil utile. Sans bla-bla comme ce témoignage."
Thierry Ardisson, présentateur-réalisateur.

"Le mercredi, certains discutent à la télé, moi, je lis *Ecran Total*."
Jean-Luc Delarue, présentateur-producteur.

"*Ecran Total*, un magazine indispensable!"
Etienne Mougeotte, président de TF1.

"*Ecran Total*, un magazine de qualité!"
Nicolas de Tavernost, président de M6.

OFFRE SPÉCIALE DÉCOUVERTE 3 MOIS 59 € AU LIEU DE 72 €

BULLETIN D'ABONNEMENT
à renvoyer accompagné de votre règlement à Ecran Total :
18, rue Camille-Desmoulins, 92300 Levallois-Perret

❑ **Oui,** je désire recevoir Ecran Total pendant 3 mois (12 numéros) au prix spécial de 59 € au lieu de 72 €.

Nom : ..... Prénom : .....
Entreprise : .....
Adresse : .....
.....
Tél. : ..... Fax : .....

LMDE

Vincent Bolloré entre dans le capital de Gaumont

L'AUDIOVISUEL devient une préoccupation majeure de Vincent Bolloré. Après s'être installé à la Société française de production (SFP) à l'automne, l'homme d'affaires entre dans le capital de Gaumont. Mardi 12 février, il a annoncé une prise de participation de 7 % dans le capital du groupe cinématographique. L'investissement s'élèverait entre 10 et 15 millions d'euros. Vincent Bolloré n'exclut pas de monter au moins jusqu'à 10 %, mais il ne demande pas de siège au conseil d'administration.

L'entourage de Vincent Bolloré le jure : Gaumont ne sera pas prétexte à une nouvelle bataille, au contraire de Pathé. Pas question de lancer une offensive forte sur le groupe de cinéma de Nicolas Seydoux comme Vincent Bolloré le fit en 1998 contre le PDG de Pathé, Jérôme Seydoux, frère de Nicolas. Cette fois-ci, l'entrée serait tout à fait amicale. Gaumont n'a pu être joint pour confirmer l'information.

Prendre d'assaut Gaumont semble de toute façon difficile : le capital en est majoritairement contrôlé par la famille Seydoux et les amis, dont le groupe Dassault. Pourquoi, dès lors, Vincent Bolloré accepte-t-il de se retrouver dans la position inconfortable d'actionnaire minoritaire ? *« Gaumont est une société pivot, qui possède d'importants catalogues de films, des réseaux de distribution et est au cœur du monde audiovisuel. Avoir une participation dans un tel groupe s'inscrit totalement dans la stratégie du groupe Bolloré »*, explique le porte-parole de l'homme d'affaires.

AVEC PRUDENCE

A côté du transport maritime, de la manutention portuaire, du papier, des plantations et des grandes manœuvres pour participer à la recomposition du capitalisme italien, Vincent Bolloré a décidé, ces derniers temps, de bâtir un pôle communication, nommé Bolloré Média. L'homme d'affaires, cependant, reste prudent. Il a choisi de créer une nébuleuse de petites sociétés dont il n'est souvent qu'actionnaire minoritaire. Il a pris 20 % dans Euromedia, une société d'investissement de production, 30 % dans la SFP, 75 % dans Streampower, numéro un français de la diffusion de vidéo sur Internet. Il a aussi investi dans la production de films et racheté le cinéma MacMahon (Paris-17e). Il se prépare à déposer, fin mars, sa candidature à une chaîne numérique terrestre.

Quelle cohérence peut sortir de tout cela ? Vincent Bolloré ne le sait peut-être pas encore. Pressentant des mouvements tectoniques dans le secteur, il prend position dans l'espoir de pouvoir jouer un rôle dans cette recomposition.

Martine Orange

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : la deuxième banque privée allemande, l'HypoVereinsbank (HVB)** pourrait racheter cette semaine les 40 % que Kirch détient dans le groupe de presse Springer. L'opération permettrait à Kirch, très endetté, de recevoir plus d'un milliard d'euros et lui permettrait d'échapper à un plan de démantèlement plus vaste. Elle ne serait pas mal vue non plus chez Springer, où l'on se méfie de l'arrivée d'un nouvel actionnaire issu du monde de la presse. L'éditeur de presse régional WAZ, ou le groupe Burda se seraient portés candidats, mais l'actionnaire de référence de Springer, Friede Springer (50 % et une action) n'entend ni céder ni partager le contrôle de la maison. – *(Corresp.).*

■ **Le conseil d'administration de la SAIP** (actionnaire unique de la SARL Libération) a approuvé, lundi 11 février, le plan de refinancement proposé par son conseil restreint, pour un montant de 6,097 millions d'euros.

■ **Michel Muller, secrétaire général de la Filpac-CGT** (Syndicat du Livre) demande mardi dans un entretien à *Libération* qu'une « étude d'impact soit réalisée » avant le lancement des quotidiens gratuits *Metro* et *Vingt minutes*.

■ **RADIO : le GIE regroupant RTL, Europe 1, Radio France**, RFI et Sport O'FM a assigné RMC Info et Prisma Sports devant le tribunal de commerce de Paris, vendredi 8 février, sur les conditions d'attribution des droits radio de la Coupe du monde de football.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Léger regain d'optimisme à Wall Street et en Europe

LES MARCHÉS européens ont terminé en hausse, lundi 11 février, influencés par des commentaires favorables des analystes et l'orientation haussière de Wall Street. A Paris, l'indice CAC 40 a gagné 1,26 %, lundi, à 4 353,21 points. L'indice Euro Stoxx 50, composé des cinquante premières capitalisations boursières de la zone euro, a progressé de 1,39 %, à 3 556,09 points. Plus forte hausse de l'indice, l'action de l'opérateur allemand de télécommunications Deutsche Telekom a bondi de 6,47 %, à 15,97 euros, après avoir fait l'objet d'un relèvement de recommandation par la banque d'affaires Morgan Stanley. Cette dernière a décidé d'accroître de 3 points le poids des actions, dans son portefeuille européen recommandé, les portant à 59 % de l'ensemble, au détriment des obligations dont le poids tombe à 37 %, rapporte l'agence Reuters. « *Les motifs d'achats sont de deux ordres : les prix* [des actions] *sont tombés à des niveaux intégrant les inquiétudes ambiantes, et les fondamentaux du marché soit s'améliorent, soit bénéficient du fait que les conditions devant permettre une amélioration se mettent en place* », note la banque. Parallèlement, elle revoit ses prévisions d'évolution des profits des sociétés cotées, s'attendant à une hausse de 3 % du bénéfice net par action (BNPA) moyen en 2002, contre une baisse de 6 %.

A New York, l'indice Dow Jones s'est adjugé 1,44 %, à 9 884,78 points, pendant que l'indice Nasdaq – riche en valeurs de technologie – gagnait 1,53 %, à 1 846,66 points. Les investisseurs sont revenus sur les valeurs qui avaient fait l'objet de rumeurs, ces derniers jours, permettant un rebond des cours des actions Tyco (+ 5,8 %), Qualcomm (+ 10,2 %), Corning (+ 9,7 %) ou Nortel (+ 8,7 %). A Tokyo, l'indice Nikkei des 225 premières valeurs japonaises a gagné 1,98 %, mardi 12 février, à 9 877,99 points. Le marché nippon a bénéficié du regain de confiance de Wall Street, mais aussi de l'attente d'un plan de soutien au secteur bancaire avant la visite du président américain George W. Bush du 17 au 19 février.

A. de T.

INDICE EURO STOXX 50

Depuis un mois

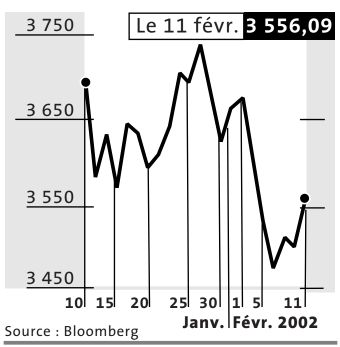

Source : Bloomberg

Les auditeurs et les analystes face aux conflits d'intérêt

CHRONIQUE DES MARCHÉS

LES INQUIÉTUDES des investisseurs sur les comptes des sociétés ont fortement pesé sur le marché depuis la faillite du courtier américain en énergie Enron. Cette angoisse, baptisée l'« *Enronite* », conduit à s'interroger – une nouvelle fois – sur le rôle de ceux qui valident les comptes, les commissaires aux comptes, et de ceux qui les surveillent, les analystes financiers.

DE L'« ENRONITE » EN EUROPE

Lundi, l'Institut de comptabilité et d'audit des comptes (ICAC), un département du ministère de l'économie espagnol, a fait savoir qu'il avait infligé une amende de 540 000 euros au cabinet comptable Deloitte & Touche pour sa défaillance dans l'affaire Gescartera. En faillite, la société financière espagnole est soupçonnée d'avoir détourné 120 millions d'euros de dépôts de particuliers ou d'ONG (*Le Monde* du 27 septembre 2001). Selon la presse espagnole, l'amende infligée à Deloitte est la plus élevée de la péninsule Ibérique pour une affaire de commissariat aux comptes. L'ICAC a estimé que les audits menés par Deloitte n'avaient « *pas reflété correctement le travail sur les fonds gérés par Gescartera* ». Comme Enron, l'affaire a eu un retentissement politique, avec la démission de l'ex-secrétaire d'Etat aux finances Enrique Gimenez Reina, frère de la présidente de Gescartera, Pilar Gimenez Reina. Pilar Valiente, la présidente de la Commission nationale des marchés de valeurs mobilières (CMVN), le gendarme des marchés espagnols, a lui aussi démissionné.

CONSEILS OU COMPTABLES ?

Dans l'affaire Enron, les commissaires aux comptes sont accusés d'avoir détruit des documents comptables. S'ils peuvent être aussi maléables, plaident certains spécialistes, c'est en raison de l'importance des recettes tirées par la branche conseil des grands cabinets d'audit. La question du conflit d'intérêt entre commissariat aux comptes et activités de conseil n'est pas nouvelle. Le 5 février 2001, la *Securities and exchange commission* (SEC), la COB américaine, a édicté une révision de la règle sur l'indépendance des auditeurs. Ce texte oblige les sociétés cotées à publier chaque année les détails des services rendus par leurs auditeurs en marge de leur activité de certification des comptes. La SEC s'alarmait de ce que le conseil en management représente, dans le chiffre d'affaires des cinq premiers cabinets d'audit américains, une part « *estimée à la moitié* », contre 13 % en 1981.

L'ACTION ENRON DEPUIS 18 MOIS

en dollars à New York

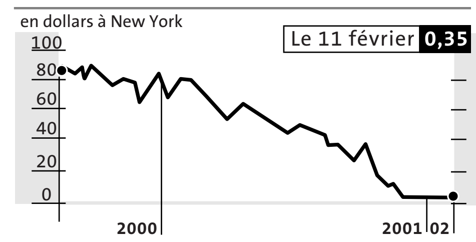

Source : Bloomberg

ANALYSTES OU PROMOTEURS ?

Les analystes financiers, de leur côté, se sont vus reprocher leur myopie dans l'affaire Enron. Des employés d'Enron ont ainsi affirmé au *Wall Street Journal* du 7 février qu'ils avaient fait semblant de vendre des contrats d'énergie, en 1998, dans une salle des marchés installée en toute hâte pour une visite d'analystes financiers au siège de l'entreprise à Houston. Les analystes avaient déjà été mis en cause pour leur attitude pendant l'explosion de la bulle Internet : ils conseillaient parfois à l'achat des sociétés introduites en Bourse par leur banque. Le président de la Commission du commerce de la Chambre des représentants américaine, Billy Tauzin, a ainsi insisté récemment sur la nécessité « *d'éliminer les conflits d'intérêts pour que les analystes financiers soient vraiment des analystes et non des promoteurs d'actions* ».

LA MURAILLE PERDUE

A la demande des pouvoirs publics, les courtiers de la National Association of securities dealers (NASD) viennent d'émettre une série de propositions pour s'autoréguler sur ce point. La NASD propose que les départements de banques d'affaires ne puissent plus influencer les rapports d'analystes avant leur parution, les relations entre banques d'affaires et analystes financière étant juridiquement codifiées.

Autre interdit : un analyste ne pourra plus recevoir un bonus lié à sa participation, comme expert financier, à une opération du département de banque d'affaires. Le NASD propose également qu'un analyste ne puisse pas recevoir d'actions d'une société avant son introduction en Bourse, ou effectuer une opération à titre personnel trente jours avant ou cinq jours après la publication d'une étude ou d'un changement de recommandation sur une action. Ou, enfin, qu'il ne puisse pas faire le contraire de ce qu'il recommande sur le marché. Mais où était donc passée la fameuse « *muraille de Chine* » supposée se dresser entre l'analyste financier et les autres métiers de la banque ?

Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE 12/2, 12h

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**4938,12** *12/2*	-0,04	**5352,16** *4/1*	**4730,70** *7/2*	**23,30**
	Euro Neu Markt Price IX	**1044,80** *12/2*	-0,40	**1212,43** *4/1*	**1003,03** *7/2*	
AUTRICHE	Austria traded	**1216,78** *12/2*	0,28	**1208,79** *8/2*	**1109,88** *9/1*	**14,30**
BELGIQUE	Bel 20	**2787,94** *12/2*	1,44	**2815,19** *28/1*	**2609,61** *15/1*	**12,90**
DANEMARK	Horsens Bnex	**263,02** *12/2*	-0,02	**274,11** *4/1*	**254,91** *30/1*	
ESPAGNE	Ibex 35	**7831,30** *12/2*	0,15	**8608,50** *4/1*	**7645,60** *7/2*	**17,30**
FINLANDE	Hex General	**8457,36** *12/2*	1,61	**9224,39** *4/1*	**7831,04** *23/1*	**21,00**
FRANCE	CAC 40	**4378,59** *12/2*	0,58	**4720,04** *4/1*	**4228,38** *7/2*	**20,20**
	Mid CAC	**2017,49** *12/2*	0,32	**2057,36** *1/2*	**1929,16** *2/1*	**14,00**
	SBF 120	**3036,09** *12/2*	0,54	**3248,59** *4/1*	**2940,80** *7/2*	**20,20**
	SBF 250	**2861,66** *12/2*	0,42	**3035,25** *4/1*	**2792,59** *7/2*	**19,90**
	Indice second marché	**2380,87** *12/2*	0,07	**2390,99** *4/2*	**2287,73** *2/1*	**13,60**
	Indice nouveau marché	**1054,57** *12/2*	0,87	**1175,41** *7/1*	**1038,75** *8/2*	
GRÈCE	ASE General	**2510,14** *12/2*	-0,04	**2655,07** *3/1*	**2497,79** *17/1*	**14,80**
IRLANDE	Irish Overall	**4793,50** *12/2*	1,11	**6085,03** *18/1*	**4636,97** *6/2*	**11,60**
ITALIE	Milan Mib 30	**30644,00** *12/2*	0,12	**32791,00** *4/1*	**30180,00** *7/2*	**18,70**
LUXEMBOURG	Lux Index	**1126,24** *11/2*	0,87	**1169,48** *14/1*	**1107,46** *3/1*	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**491,71** *12/2*	0,58	**510,04** *28/1*	**477,55** *7/2*	**17,80**
PORTUGAL	PSI 20	**7540,52** *11/2*	0,00	**7998,50** *4/1*	**7540,67** *8/2*	**17,30**

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**5180,90** *12/2*	0,37	**5362,30** *4/1*	**5038,30** *7/2*	**17,30**
	FTSE techMark 100 index	**1301,73** *12/2*	0,43	**1569,62** *4/1*	**1263,40** *8/2*	**103,70**
SUÈDE	OMX	**790,83** *12/2*	0,91	**878,88** *4/1*	**753,84** *30/1*	**24,70**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**7781,24** *11/2*	1,06	**8162,53** *4/2*	**7052,97** *3/1*	
ISLANDE	ICEX 15	**1294,23** *12/2*	0,61	**1291,67** *8/2*	**1142,62** *7/1*	
POLOGNE	WSE Wig	**1378,42** *12/2*	-0,09	**1486,23** *28/1*	**1200,32** *2/1*	**17,60**
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**411,40** *12/2*	1,11	**425,80** *1/2*	**384,60** *2/1*	
RUSSIE	RTS	**294,35** *11/2*	0,18	**301,45** *22/1*	**267,70** *3/1*	
SUISSE	Swiss market	**6266,30** *12/2*	-0,20	**6460,10** *7/1*	**6164,50** *30/1*	**17,40**
TURQUIE	National 100	**11515,64** *12/2*	-1,37	**15071,84** *8/1*	**10775,20** *8/2*	**11,30**
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**408,69** *11/2*	-10,68	**471,34** *6/2*	**323,69** *2/1*	
BRÉSIL	Bovespa	**12597,86** *8/2*	-0,68	**14412,54** *7/1*	**12300,70** *30/1*	**8,90**
CANADA	TSE 300	**7604,51** *11/2*	0,92	**7875,65** *7/1*	**7468,94** *30/1*	**19,90**
CHILI	Ipsa	**95,05** *11/2*	-0,46	**102,37** *4/1*	**95,42** *8/2*	
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**9884,78** *11/2*	1,44	**10300,15** *7/1*	**9529,46** *30/1*	**22,10**
	Nasdaq composite	**1846,66** *11/2*	1,53	**2098,88** *9/1*	**1772,15** *8/2*	**57,30**
	Nasdaq 100	**1477,64** *11/2*	1,75	**1710,23** *9/1*	**1405,79** *8/2*	**48,20**
	Wilshire 5000	**10385,99** *11/2*	1,33	**10973,46** *7/1*	**10077,51** *7/2*	
	Standards & Poors 500	**1111,94** *11/2*	1,43	**1176,97** *7/1*	**1081,66** *30/1*	**21,10**
MEXIQUE	IPC	**6589,84** *11/2*	-1,37	**7011,03** *1/2*	**6365,72** *14/1*	**12,30**

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**3423,10** *12/2*	0,13	**3424,40** *1/2*	**3322,30** *18/1*	
CHINE	Shangaï B	**142,30** *8/2*	-1,60	**171,72** *4/1*	**121,09** *23/1*	**42,50**
	Shenzen B	**218,70** *8/2*	-0,04	**265,91** *4/1*	**182,43** *23/1*	**14,50**
CORÉE DU SUD	Composite	**739,66** *8/2*	1,64	**787,65** *28/1*	**690,36** *2/1*	
HONG KONG	Hang Seng	**10832,74** *11/2*	2,98	**11919,41** *7/1*	**10393,83** *7/2*	**15,70**
	All ordinaries	**4721,87** *11/2*	2,74	**5104,38** *7/1*	**4548,50** *7/2*	
INDE	Bombay SE 30	**378,60** *11/2*	0,95	**381,52** *7/2*	**339,26** *1/1*	**1,30**
ISRAËL	Tel Aviv 100	**414,83** *11/2*	-0,55	**468,92** *7/1*	**427,83** *28/1*	
JAPON	Nikkei 225	**9877,99** *12/2*	1,98	**10979,92** *7/1*	**9420,85** *6/2*	**26,20**
	Topix	**774,23** *12/2*	2,55	**855,09** *7/1*	**727,91** *6/2*	**25,80**
MALAISIE	KL composite	**710,92** *8/2*	-1,05	**726,89** *4/2*	**681,50** *2/1*	**16,90**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**2085,41** *12/2*	-0,14	**2143,66** *4/2*	**2050,84** *3/1*	
SINGAPOUR	Straits Time	**1740,61** *11/2*	0,24	**1808,14** *1/2*	**1606,09** *2/1*	**21,30**
TAÏWAN	Weighted	**5926,08** *6/2*	1,40	**6049,12** *28/1*	**5375,40** *17/1*	**22,80**
THAILANDE	Thaï SE	**353,69** *12/2*	-0,91	**355,23** *8/2*	**302,38** *2/1*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	**10788,50** *12/2*	0,68	**10949,60** *11/1*	**10138,30** *30/1*	**10,20**
COTE D'IVOIRE	BVRM	**72,98** *8/2*		**77,39** *2/1*	**73,57** *29/1*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Mardi 12 février 12h

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
AUTOMOBILE	**206,29**	0,78
BANQUES	**265,09**	0,65
PRODUIT DE BASE	**206,21**	1,90
CHIMIE	**339,42**	-0,40
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**409,94**	-0,82
CONSTRUCTION	**224,55**	0,82
CONSOMMATION CYCLIQUE	**122,58**	0,25
PHARMACIE	**484,67**	0,71
ÉNERGIE	**332,00**	1,35
SERVICES FINANCIERS	**232,89**	-0,24
ALIMENTATION ET BOISSON	**233,48**	0,59
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**344,02**	0,31
ASSURANCES	**309,19**	0,37
MÉDIAS	**280,61**	0,83
BIENS DE CONSOMMATION	**367,22**	0,19
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**280,72**	0,15
HAUTE TECHNOLOGIE	**480,79**	1,55
SERVICES COLLECTIFS	**290,46**	-0,96

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**19,98**	1,11
AEGON NV	NL	**26,10**	0,66
AIR LIQUIDE	FR	**158,90**	0,32
ALCATEL A	FR	**17,58**	2,27
ALLIANZ N	AL	**256,95**	-0,21
AVENTIS	FR	**79,60**	1,40
AXA	FR	**21,57**	1,22
BASF AG	AL	**43,60**	-0,46
BAYER AG	AL	**34,68**	-0,86
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**33,80**	-0,76
BBVA	ES	**12,68**	0,40
BNP PARIBAS	FR	**105,80**	1,05
BSCH	ES	**8,86**	1,14
CARREFOUR	FR	**54,40**	0,46
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**43,61**	0,86
DANONE	FR	**130,70**	0,31
DEUTSCHE BANK AG	AL	**68,87**	0,07
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**15,80**	-1,06
E.ON	AL	**56,80**	-2,12
ENDESA	ES	**16,88**	0,60
ENEL	IT	**6,38**	-1,85
ENI SPA	IT	**15,06**	1,14
FORTIS	BE	**27,13**	0,11
FRANCE TELECOM	FR	**33,39**	-1,94
GENERALI ASS.	IT	**28,83**	0,84
ING GROEP CVA	NL	**27,72**	-0,86
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**28,22**	0,43
L'OREAL	FR	**76,80**	0,07
LVMH	FR	**46,49**	-0,73
MUENCHENER RUECKV	AL	**273,80**	-0,42
NOKIA OYJ	FI	**26,37**	1,97
PINAULT PRINTEMPS	FR	**116,70**	-0,43
REPSOL YPF	ES	**13,50**	0,22
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**30,75**	1,42
ROYAL DUTCH PETROL	NL	**56,80**	1,43
RWE	AL	**41,75**	-1,30
SAINT GOBAIN	FR	**165,30**	0,49
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**72,10**	0,63
SANPAOLO IMI	IT	**10,92**	1,77
SIEMENS	AL	**67,20**	0,33
SOCIETE GENERALE A	FR	**65,60**	1,86
SUEZ	FR	**33,40**	-1,04
TELECOM ITALIA	IT	**8,89**	-0,78
TELEFONICA	ES	**13,00**	-0,76
TIM	IT	**5,20**	-0,95
TOTAL FINA ELF	FR	**164,60**	1,48
UNICREDITO ITALIAN	IT	**4,26**	0,24
MUENCHENER RUECKV	NL	**63,55**	-4,22
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**48,75**	1,50
VOLKSWAGEN	AL	**51,97**	-0,06

ZONE EURO : FR (France), **AL** (Allemagne), **ES** (Espagne), **IT** (Italie), **PT** (Portugal), **IR** (Irlande), **LU** (Luxembourg), **NL** (Pays-Bas), **AT** (Autriche), **FI** (Finlande), **BE** (Belgique), **GR** (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), **NO** (Norvège), **SE** (Suède), **RU** (Royaume-Uni), **DK** (Danemark).

FRANCFORT

11/2 : 130 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
EHLEBRACHT VORZ	0,85	34,92
CYBERNET INTERNET	0,55	30,95
GAP	2,10	30,43
AMATECH	1,61	28,80
CAATOOSEE	2,96	24,89
CMGI INC	1,83	22,82
BANKGESELL. BERLIN	2,50	18,48
Plus mauvaises performances		
BROKAT TECHNOLOGIE	0,04	-20,00
NSE SOFTWARE AG	0,47	-14,55
MB SOFTWARE	0,07	-12,50
TEAM COMM GRP	0,16	-11,11
CARRIER ONE	0,41	-10,87
AECO	0,25	-10,71
PROUT	0,72	-8,86

LONDRES

11/2 : 1140 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
QXL RICARDO	0,02	11,25
BATM ADVANCED COMM	0,32	7,69
ENERGIS	0,17	6,25
BALFOUR BEATTY	2,15	5,39
TRAFFICMASTER	0,34	4,69
PACE MICRO TECH	3,18	4,61
W.H SMITH GRP	5,10	4,51
Plus mauvaises performances		
MORRISON SUPERMARK	2,07	-87,14
TELEWEST COMM	0,28	-8,33
SCOOT.COM	0,01	-6,25
EMBLAZE SYS	1,15	-5,53
ROLLS-ROYCE PLC	1,46	-5,03
BALTIMORE TECHNOL	0,10	-4,76
BRITISH BIOTECH PL	0,16	-4,55

TOKYO

12/2 : 794 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
SNOW BRAND FOOD	62,00	44,19
INOUE KOGYO	68,00	38,78
SNOW BRAND MILK	159,00	27,20
JIDOSHA BU KO	58,00	26,09
OHMORI	130,00	23,81
HOKURIKU BANK LTD	187,00	23,03
ASHIKAGA BANK	159,00	17,78
Plus mauvaises performances		
DAIKI ENGINEERING	176,00	-16,19
RIKEN CORUNDUM	125,00	-11,35
SANIX	2460,00	-10,87
KURIBAYASHI STEAMS	190,00	-9,52
KYOWA ELECTRONICS	195,00	-8,45
SUMIKURA INDL	22,00	-8,33
ARTIZA NETWORKS	363,00	-8,10

PARIS

11/2 : 87 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
VALTECH	2,42	9,01
VALTECH	2,42	9,01
UBI SOFT ENTERTAIN	34,00	7,94
UBI SOFT ENTERTAIN	34,00	7,94
GENESYS	9,58	6,44
GENESYS	9,58	6,44
CARBONE LORRAINE	31,20	5,76
Plus mauvaises performances		
JC DECAUX	11,05	-4,74
JC DECAUX	11,05	-4,74
EUROTUNNEL	0,98	-3,92
EUROTUNNEL	0,98	-3,92
RALLYE	48,05	-3,75
RALLYE	48,05	-3,75
PINGUELY-HAULOTTE	10,63	-3,36

NEW YORK

Séance du 11/2

NYSE

1139 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
3M	114,01	2,52
AM INTL GRP	74,16	0,22
ALCOA	35,73	3,81
AOL TIME WARNER	28,00	2,34
AMERICAN EXPRESS	33,52	-0,97
AT & T	16,13	-1,35
BOEING CO	43,00	3,12
BRISTOL MYERS SQUI	45,17	1,96
CATERPILLAR	49,78	2,64
CITIGROUP	45,83	0,75
COCA-COLA	46,14	0,63
COLGATE PALMOLIVE	54,15	-0,46
COMPAQ COMPUTER	11,54	-0,43
DOW CHEMICAL	30,42	1,67
DUPONT DE NEMOURS	44,56	4,31
EASTMAN KODAK	27,60	0,55
ENDESA ADR	14,86	1,64
EXXON MOBIL	38,50	0,55
FORD MOTOR	14,30	-0,56
GENERAL ELECTRIC	37,85	1,61
GENERAL MOTORS	50,00	0,30
GILLETTE CO	32,50	0,65
HEWLETT PACKARD	20,85	2,21
HOME DEPOT INC	50,50	1,61
HONEYWELL INTL	32,73	0,06
IBM	107,38	2,28
INTL PAPER	43,81	4,33
JOHNSON & JOHNSON	57,05	0,30
J.P.MORGAN CHASE	31,84	2,31
LUCENT TECHNOLOGIE	6,25	3,82
MC DONALD'S CORP	27,00	1,05
MERCK AND CO	59,45	0,51
MOTOROLA	13,45	5,08
NORTEL NETWORKS	10,93	8,54
PEPSICO	48,92	0,72
PFIZER INC	40,91	0,52
PHILIP MORRIS	50,24	0,28
PROCTER AND GAMBLE	81,71	-0,46
SBC COMM INC SHS	35,35	-0,79
TEXAS INSTRUMENTS	31,95	5,48
UNITED TECHNOLOGIE	69,10	1,50
WAL-MART STORES	60,25	1,86
WALT DISNEY COMPAN	23,95	2,18

NASDAQ

1565 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
ALTERA CORP	23,99	2,30
AMAZON.COM INC	13,30	6,23
AMGEN INC	57,64	-0,45
APPLIED MATERIALS	45,68	6,04
BED BATH & BEYOND	34,23	1,51
CISCO SYSTEMS	17,69	5,55
COMCAST CL A	33,19	-0,60
CONCORD EFS	26,57	-3,52
DELL COMPUTER	26,80	2,10
EBAY	57,28	-2,27
FLEXTRONICS INTL	19,09	-2,70
GEMSTAR TV GUIDE	18,77	3,64
GENZYME	43,78	1,11
IMMUNEX	28,80	0,28
INTEL CORP	33,57	3,23
INTUIT	36,73	-1,05
JDS UNIPHASE	6,92	4,85
LINEAR TECHNOLOGY	40,68	3,27
MAXIM INTEGR PROD	52,66	1,80
MICROSOFT	61,13	0,79
ORACLE CORP	16,35	1,05
PAYCHEX	36,30	0,86
PEOPLESOFT INC	31,29	-1,63
QUALCOMM INC	41,28	10,20
SIEBEL SYSTEMS	34,24	0,38
SUN MICROSYSTEMS	9,76	0,10
VERITAS SOFTWARE	38,75	-3,44
WORLDCOM	7,80	-4,65
XILINX INC	38,39	-1,69
YAHOO INC	16,55	-0,60

MARCHÉ DES CHANGES 12/2, 12h

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,74830	**0,87680**	1,42720	0,59385
TOKYO (¥)	133,63000		**117,15500**	190,71675	79,35745
PARIS (€)	1,14070	0,85365		1,62805	0,67740
LONDRES (£)	0,70065	0,52435	**0,61430**		0,41610
ZURICH (FR. S.)	1,68370	1,25990	**1,47615**	2,40300	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4271	7,4358
COURONNE NORVÉG.	7,8335	7,8424
COURONNE SUÉDOISE	9,2408	9,2504
COURONNE TCHÉQUE	31,5522	32,0086
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7168	1,7189
DOLLAR CANADIEN	1,3927	1,3935
DOLLAR HONGKONG	6,8353	6,8401
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0892	2,0928
FORINT HONGROIS	243,1397	243,3222
LEU ROUMAIN	28179,0000	28235,0000
ROUBLE	117,0000	117,1200

EURO à 6 mois

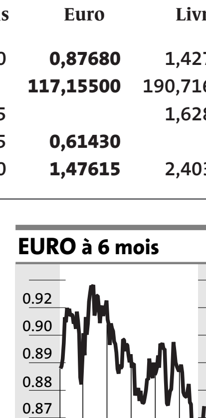

EURO à 5 jours

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 12/2

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,35	5,05	5,38
ROYAUME-UNI	4,73	4,05	5,01	4,82
ITALIE	3,30	3,35	5,23	5,61
ALLEMAGNE	3,30	3,35	4,92	5,34
JAPON		0,09	1,52	2,18
ÉTATS-UNIS	1,82	1,89	5,02	5,68
SUISSE	1,55	1,66	3,52	3,95

MARCHÉS A TERME LE 12/2, 12h

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	2/2	4388,00	4387,00	118161
EURO NOTIO.	3/2	89,00	88,90	3435
EURO ST. 50	3/2	3587,00	3586,00	8477
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	3/2	107,73	107,55	784890
LONDRES				
EURIBOR 3M.	3/2	96,66	96,64	600175
NEW YORK				
DOW JONES	3/2	9740,00	9867,00	29810
S. & POORS	3/2	1095,50	1110,10	477399

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,6 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,05 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,29 %
usure	8,39 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,25 %
usure	8,33 %
Crédit consommation (- de 10 000 francs)	
taux effectif moyen	15,67 %
usure	20,89 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	12,71 %
usure	16,95 %
Crédit consommation (+ de 10 000 francs)	
taux effectif moyen	8,49 %
usure	11,32 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,95 %
usure taux variable	7,93 %
moyenne taux fixe	6,31 %
usure taux fixe	8,41 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

MARDI 12 FÉVRIER 12h

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**40,60**	-2,87
OR FIN LINGOT	**40,60**	-2,87
ONCE D'OR EN DOLLAR	**32,90**	-3,24
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**13,62**	-2,78
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**13,62**	-2,78
PIÈCE UNION LAT. 20	**53,00**	-2,75
PIÈCE 10 US$	**50,20**	-6,69
PIÈCE 20 US$	**53,00**	-2,75
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**94,50**	-2,58

DENRÉES

MARDI 12 FÉVRIER 12h

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**281,25**	-0,18
CACAO ($ NEW YORK)	**1479,00**	1,64
CAFE (£ LONDRES)	**374,00**	0,00
COLZA (€ PARIS)	**57,00**	-0,61
MAÏS ($ CHICAGO)	**205,50**	0,37
ORGE (£ LONDRES)	**47,00**	-0,42
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**0,89**	
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**232,00**	0,43
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**147,90**	0,20

MÉTAUX

MARDI 12 FÉVRIER 12h

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1361,35**	-0,67
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	**1370,52**	-0,84
CUIVRE COMPTANT ($)	**1564,75**	-0,97
CUIVRE À 3 MOIS ($)	**1587,52**	-0,88
ETAIN COMPTANT ($)	**3745,00**	-0,79
ETAIN À 3 MOIS ($)	**3780,00**	-0,72
NICKEL COMPTANT ($)	**6020,00**	-1,47
NICKEL À 3 MOIS ($)	**5929,90**	-1,56
PLOMB COMPTANT ($)	**474,50**	-2,06
PLOMB À 3 MOIS ($)	**484,02**	-1,53
ZINC COMPTANT ($)	**755,25**	-2,32
ZINC À 3 MOIS ($)	**775,90**	-2,10
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**441,00**	-0,90
PLATINE À TERME ($)	**470,50**	-0,95

PÉTROLE

MARDI 12 FÉVRIER 12h

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**19,51**	-2,64
WTI (NEW YORK)	**20,13**	0,25
LIGHT SWEET CRUDE	**21,30**	5,34

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Mardi 12 février 11h15

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	**40,50**	40,70	**-0,49**	-0,80	**42,90**	38,03	**1,00**	12040
AFFINE	**38,50**	38,50	**n/d**	4,33	**39,40**	30,34	**1,20**	3610
AGF ◗	**51,65**	51,45	**0,39**	-4,17	**55,50**	50,20	**2,00**	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	**17,92**	18,09	**-0,94**	9,00	**18,40**	16,06	**0,22**	3112
AIR LIQUIDE ◗	**159,50**	158,40	**0,69**	1,33	**162,40**	149,80	**3,00**	12007
ALCATEL A ◗	**17,53**	17,19	**1,98**	-8,69	**21,62**	15,91	**0,48**	13000
ALCATEL O	**6,77**	6,60	**2,58**	-12,30	**9,62**	6,48	**0,10**	13015
ALSTOM ◗	**12,90**	12,97	**-0,54**	3,28	**14,69**	12,25	**0,55**	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	**54,45**	54,95	**-0,91**	7,29	**56,20**	48,50	**0,14**	3463
ARBEL	**5,10**	5,30	**-3,77**	64,51	**7,50**	2,92	**0,53**	3588
AREVA CIP	**178,50**	174,00	**2,59**	11,91	**183,50**	160,00	**22,85**	4524
ATOS ORIGIN ◗	**85,05**	83,50	**1,86**	15,63	**87,25**	71,15	**n/d**	5173
AVENTIS ◗	**79,45**	78,50	**1,21**	-0,37	**81,85**	74,10	**0,50**	13046
AXA ◗	**21,48**	21,31	**0,80**	-8,47	**25,10**	19,41	**2,20**	12062
BACOU DALLOZ	**94,75**	95,00	**-0,26**	7,67	**98,50**	83,30	**0,90**	6089
BAIL INVESTIS.	**132,00**	135,00	**-2,22**	9,00	**135,00**	122,50	**7,16**	12018
BAZAR HOT. VILLE	**n/d**	138,00	**n/d**	7,14	**152,80**	127,80	**3,00**	12547
BEGHIN SAY ◗	**40,00**	41,00	**-2,44**	-1,96	**43,95**	40,00	**n/d**	4455
BIC ◗	**38,26**	37,65	**1,62**	-0,26	**40,98**	35,51	**0,29**	12096
BNP PARIBAS ◗	**105,60**	104,70	**0,86**	5,07	**109,80**	99,55	**2,25**	13110
BOLLORE ◗	**239,50**	239,10	**0,17**	-0,29	**259,00**	238,00	**4,00**	12585
BOLLORE INV.	**51,90**	51,50	**0,78**	1,07	**55,00**	50,50	**0,20**	3929
BONGRAIN	**43,87**	44,00	**-0,30**	-2,51	**45,50**	41,70	**1,40**	12010
BOUYGUES ◗	**31,68**	31,35	**1,05**	-13,91	**38,80**	30,88	**0,36**	12050
BOUYGUES OFFS. ◗	**40,89**	40,29	**1,49**	2,09	**43,15**	39,30	**1,10**	13070
B T P (LA CIE)	**n/d**	1,16	**n/d**	n/d	**n/d**	n/d	**0,46**	3360
BULL# ◗	**0,97**	0,97	**n/d**	-21,13	**1,27**	0,89	**n/d**	5260
BURELLE (LY)	**59,80**	59,80	**n/d**	20,49	**60,05**	49,63	**0,50**	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	**44,57**	44,79	**-0,49**	18,69	**47,80**	37,01	**n/d**	12074
CANAL + ◗	**3,74**	3,73	**0,27**	4,46	**3,78**	3,49	**0,15**	12546
CAP GEMINI ◗	**78,55**	76,75	**2,35**	-3,14	**90,70**	72,70	**1,20**	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	**31,76**	31,20	**1,79**	5,86	**32,17**	28,60	**1,06**	3962
CARREFOUR ◗	**54,50**	54,15	**0,65**	-6,67	**58,80**	53,10	**0,50**	12017
CASINO GUICH.ADP	**57,30**	57,35	**-0,09**	-8,32	**63,95**	56,60	**1,37**	12113
CASINO GUICHARD ◗	**76,95**	76,35	**0,79**	-11,19	**87,30**	75,50	**1,33**	12558
CASTORAMA DUB.(LI) ◗	**58,75**	58,25	**0,86**	1,55	**61,00**	54,25	**2,85**	12420
CEGID (LY)	**80,00**	77,00	**3,90**	2,10	**90,50**	75,65	**2,00**	12470
CEREOL ◗	**28,86**	28,98	**-0,41**	1,44	**29,37**	28,00	**n/d**	4456
CERESTAR ◗	**32,50**	32,46	**0,12**	5,51	**32,70**	30,70	**n/d**	4457
CFF.RECYCLING	**43,00**	42,99	**0,02**	7,50	**45,20**	38,50	**1,30**	3905
CGIP ◗	**39,30**	38,40	**2,34**	4,80	**40,00**	36,12	**1,00**	12102
CHARGEURS	**72,40**	72,00	**0,56**	-3,40	**74,90**	67,00	**2,13**	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	**35,85**	36,07	**-0,61**	4,00	**37,80**	32,50	**0,28**	13040
CIC -ACTIONS A	**119,80**	120,10	**-0,25**	-0,58	**125,00**	118,70	**2,29**	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	**48,94**	48,90	**0,08**	1,95	**50,70**	46,20	**1,40**	12098
CLARINS ◗	**63,75**	63,65	**0,16**	0,55	**67,00**	61,00	**1,10**	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	**47,49**	47,51	**-0,04**	15,82	**50,30**	41,52	**1,00**	12156
CNP ASSURANCES ◗	**35,33**	35,20	**0,37**	-1,03	**36,21**	33,60	**1,08**	12022
COFACE ◗	**50,00**	50,30	**-0,60**	5,48	**54,95**	46,40	**1,75**	12099
COFLEXIP	**147,90**	148,90	**-0,67**	-6,98	**167,80**	145,00	**n/d**	13064
COLAS	**64,50**	63,80	**1,10**	1,81	**64,50**	62,00	**2,13**	12163
CONTIN.ENTREPR.	**43,15**	43,30	**-0,35**	-3,46	**45,90**	41,50	**2,00**	3664
CRED.FON.FRANCE	**15,00**	15,02	**-0,13**	3,16	**15,02**	13,05	**0,58**	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	**37,44**	37,44	**n/d**	-0,16	**38,48**	36,52	**0,65**	18420
CS COM.ET SYSTEMES	**8,36**	8,50	**-1,65**	0,72	**8,90**	7,60	**n/d**	7896
CREDIT AGRICOLE ◗	**18,56**	18,55	**0,05**	4,32	**18,99**	17,58	**n/d**	4507
DAMART	**80,40**	80,35	**0,06**	-0,24	**83,60**	79,50	**3,80**	12049
DANONE ◗	**130,50**	130,30	**0,15**	-4,74	**139,40**	125,20	**1,90**	12064
DASSAULT-AVIATION	**299,80**	302,00	**-0,73**	-5,42	**325,00**	297,00	**6,20**	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	**50,90**	51,60	**-1,36**	-5,74	**58,10**	48,42	**0,31**	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	**14,65**	14,70	**-0,34**	1,73	**15,00**	14,25	**0,55**	12423
DEVEAUX(LY)#	**67,85**	67,35	**0,74**	-15,71	**75,00**	67,34	**4,20**	6100
DMC (DOLLFUS MI)	**7,20**	7,25	**-0,69**	-3,87	**8,48**	7,12	**0,61**	12133
DYNACTION	**26,75**	26,75	**n/d**	-0,55	**29,80**	25,41	**0,50**	13035
EIFFAGE ◗	**77,85**	76,35	**1,96**	13,81	**81,00**	68,80	**0,78**	13045
ELECT.MADAGASCAR	**n/d**	23,50	**n/d**	4,44	**24,90**	22,40	**n/d**	3571
ELIOR ◗	**9,03**	9,08	**-0,55**	12,03	**9,74**	8,05	**0,07**	12127
ENTENIAL(EX CDE)	**27,55**	27,60	**-0,18**	8,67	**29,90**	25,35	**0,40**	12093
ERAMET	**n/d**	34,30	**n/d**	-0,86	**36,15**	30,21	**1,30**	13175
ESSILOR INTL ◗	**37,75**	37,50	**0,67**	11,19	**37,90**	31,20	**3,90**	12166
ESSO	**86,00**	85,20	**0,94**	7,23	**92,10**	79,50	**2,75**	12066
EULER ◗	**44,00**	44,00	**n/d**	3,52	**47,40**	41,01	**1,40**	12130
EURAZEO ◗	**58,60**	59,00	**-0,68**	-8,36	**63,85**	58,25	**0,48**	12112
EURO DISNEY ◗	**1,04**	1,05	**-0,95**	18,18	**1,21**	0,89	**n/d**	12587
EUROTUNNEL ◗	**0,97**	0,98	**-1,02**	-14,15	**1,18**	0,96	**n/d**	12537
FAURECIA ◗	**56,60**	56,90	**-0,53**	-4,06	**61,40**	51,60	**0,91**	12114
F.F.P. (NY) ◗	**96,70**	96,60	**0,10**	-0,36	**104,80**	94,20	**1,80**	6478
FIMALAC ◗	**43,75**	43,95	**-0,46**	8,56	**44,80**	40,01	**0,90**	3794
FINAXA	**n/d**	73,90	**n/d**	-6,63	**83,85**	68,00	**2,20**	3313
FONC.LYON.#	**27,40**	27,38	**0,07**	2,62	**28,00**	25,20	**0,85**	3340
FRANCE TELECOM ◗	**33,73**	34,05	**-0,94**	-24,87	**48,16**	30,90	**1,00**	13330
FROMAGERIES BEL	**95,25**	95,00	**0,26**	-4,70	**101,90**	91,80	**2,22**	12185
GALERIES LAFAYETTE ◗	**127,90**	128,20	**-0,23**	-16,35	**168,90**	127,80	**0,60**	12124
GAUMONT #	**51,95**	46,30	**12,20**	26,09	**53,00**	39,00	**0,57**	3489
GECINA ◗	**94,15**	94,00	**0,16**	2,89	**95,75**	90,00	**3,34**	13151
GENERALE DE SANTE	**15,50**	15,70	**-1,27**	7,93	**16,40**	13,71	**n/d**	4447
GEOPHYSIQUE ◗	**39,60**	39,12	**1,23**	12,34	**41,61**	33,16	**1,22**	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	**11,60**	11,59	**0,09**	-3,73	**13,34**	11,11	**0,15**	6337
GRANDVISION ◗	**19,00**	18,96	**0,21**	24,59	**19,11**	15,05	**0,25**	5297
GROUPE GASCOGNE	**74,00**	74,50	**-0,67**	-0,26	**80,40**	67,75	**3,00**	12441
GROUPE PARTOUCHE #	**70,00**	70,00	**n/d**	-5,72	**75,50**	63,00	**1,68**	5354
GR.ZANNIER (LY) #	**77,30**	77,00	**0,39**	-1,65	**83,50**	74,70	**0,73**	12472
GUYENNE GASCOGNE ◗	**85,25**	85,50	**-0,29**	0,29	**87,50**	84,00	**1,50**	12028
HAVAS ADVERTISING ◗	**8,36**	8,32	**0,48**	2,82	**9,58**	7,82	**0,17**	12188
IMERYS ◗	**115,50**	116,00	**-0,43**	7,14	**120,00**	98,00	**3,60**	12085
IMMEUBLES DE FCE.	**n/d**	24,95	**n/d**	13,40	**25,00**	21,60	**0,30**	12037
IMMOBANQUE	**n/d**	128,00	**n/d**	0,78	**136,50**	115,00	**10,67**	3517
IM.MARSEILLAISE	**3195,00**	3195,00	**n/d**	-9,87	**3520,00**	3150,00	**22,26**	3770
INFOGRAMES ENTER. ◗	**12,69**	12,47	**1,76**	-2,00	**15,98**	12,05	**n/d**	5257
INGENICO ◗	**25,10**	24,90	**0,80**	11,06	**26,90**	22,50	**0,10**	12534
ISIS	**143,00**	143,30	**-0,21**	-9,49	**160,00**	137,00	**n/d**	12000
JC DECAUX ◗	**11,20**	11,05	**1,36**	-10,75	**13,78**	10,50	**n/d**	7791
KAUFMAN ET BROAD	**18,55**	18,75	**-1,07**	12,42	**19,14**	16,21	**0,82**	12105
KLEPIERRE ◗	**113,50**	113,40	**0,09**	5,77	**114,70**	108,20	**2,75**	12196
L'OREAL ◗	**76,70**	76,75	**-0,07**	-5,19	**81,90**	75,15	**0,44**	12032
LAFARGE ◗	**102,20**	102,00	**0,20**	-2,57	**107,00**	96,85	**2,20**	12053
LAGARDERE ◗	**44,60**	44,21	**0,88**	-5,10	**49,75**	41,92	**0,78**	13021
LAPEYRE ◗	**62,00**	62,00	**n/d**	40,08	**62,50**	44,10	**1,08**	13051
LEBON (CIE)	**51,60**	51,60	**n/d**	2,78	**52,00**	48,75	**2,30**	12129
LEGRAND ORD.	**168,00**	166,00	**1,20**	16,66	**175,80**	143,90	**0,94**	12061
LEGRIS INDUST. ◗	**20,00**	19,97	**0,15**	-9,09	**25,39**	19,80	**1,20**	12590
LIBERTY SURF	**3,33**	3,30	**0,91**	16,84	**3,80**	2,90	**n/d**	7508
LOCINDUS	**127,50**	127,80	**-0,23**	1,19	**131,90**	126,00	**10,18**	12135
LOUVRE #	**61,80**	61,80	**n/d**	-1,59	**63,80**	60,00	**1,24**	3311
LUCIA	**11,22**	11,20	**0,18**	-13,69	**12,00**	10,42	**1,83**	3630
LVMH MOET HEN. ◗	**46,62**	46,83	**-0,45**	2,01	**49,88**	42,15	**0,22**	12101
MARINE WENDEL ◗	**70,00**	69,00	**1,45**	2,94	**71,55**	67,10	**2,20**	12120
MARIONNAUD PARFUM. ◗	**52,90**	53,00	**-0,19**	-2,75	**57,60**	52,50	**n/d**	6494
MATUSSIERE FOREST.	**8,98**	8,80	**2,05**	1,01	**9,85**	8,15	**0,10**	6057
MAUREL ET PROM	**18,90**	18,90	**n/d**	21,93	**19,50**	15,10	**0,91**	5107
METALEUROP	**4,22**	4,18	**0,96**	37,01	**4,90**	3,15	**0,61**	12038
MICHELIN ◗	**39,91**	40,00	**-0,23**	7,71	**42,00**	36,36	**0,80**	12126
MONTUPET SA	**13,20**	13,62	**-3,08**	26,55	**15,00**	10,50	**0,17**	3704
NATEXIS BQ POP. ◗	**91,80**	92,00	**-0,22**	-5,26	**97,50**	90,10	**2,50**	12068
NEOPOST ◗	**36,95**	37,25	**-0,81**	12,92	**38,44**	32,31	**n/d**	12056
NEXANS ◗	**18,75**	18,75	**n/d**	15,66	**19,85**	16,25	**n/d**	4444
NORBERT DENTRES.#	**25,00**	25,00	**n/d**	11,85	**27,90**	21,52	**0,40**	5287
NORD-EST	**27,00**	27,00	**n/d**	-0,33	**27,90**	25,20	**0,94**	12055
NRJ GROUP ◗	**19,85**	19,48	**1,90**	-5,20	**22,95**	19,40	**0,15**	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	**6,82**	6,74	**1,19**	-23,79	**9,40**	6,41	**n/d**	12413
ORANGE ◗	**7,72**	7,80	**-1,03**	-24,16	**10,74**	7,33	**n/d**	7919
OXYG.EXT-ORIENT.	**370,00**	374,00	**-1,07**	4,51	**375,00**	351,00	**14,68**	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	**60,55**	60,75	**-0,33**	4,57	**63,80**	57,05	**1,00**	13290
PECHINEY B PRIV.	**55,80**	56,00	**-0,36**	2,57	**59,60**	52,50	**3,31**	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	**43,20**	42,60	**1,41**	9,36	**45,59**	38,50	**0,28**	5338
PERNOD-RICARD ◗	**85,70**	86,90	**-1,38**	-1,49	**89,90**	82,75	**0,80**	12069
PEUGEOT ◗	**45,69**	45,36	**0,73**	-4,31	**48,15**	43,42	**5,00**	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	**116,90**	117,20	**-0,26**	-19,15	**154,69**	109,50	**2,18**	12148
PLASTIC OMN.(LY)	**71,30**	71,00	**0,42**	20,84	**83,10**	59,05	**2,00**	12457
PROVIMI ◗	**20,77**	20,98	**-1,00**	-2,57	**23,78**	20,55	**n/d**	4458
PSB INDUSTRIES LY	**85,05**	85,05	**n/d**	-4,97	**89,50**	85,00	**3,50**	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	**27,96**	27,94	**0,07**	-6,01	**32,85**	26,80	**0,20**	13057
REMY COINTREAU ◗	**27,22**	26,80	**1,57**	9,44	**27,98**	24,87	**0,90**	13039
RENAULT ◗	**41,45**	40,60	**2,09**	4,64	**45,75**	39,30	**0,91**	13190
REXEL ◗	**65,30**	63,30	**3,16**	-0,98	**66,90**	58,60	**1,61**	12595
RHODIA ◗	**10,21**	10,05	**1,59**	13,69	**10,81**	8,87	**0,40**	12013
ROCHETTE (LA)	**12,68**	12,70	**-0,16**	29,38	**12,90**	11,81	**0,18**	12580
ROUGIER #	**59,60**	58,50	**1,88**	4,46	**59,60**	57,00	**3,05**	3764
ROYAL CANIN ◗	**140,00**	141,00	**-0,71**	4,08	**143,50**	133,20	**1,10**	3153
RUE IMPERIALE (LY)	**n/d**	1551,50	**n/d**	0,09	**1650,00**	1463,00	**21,19**	12400
SADE (NY)	**47,00**	47,20	**-0,42**	2,17	**48,99**	45,20	**2,15**	12431
SAGEM S.A. ◗	**68,55**	69,45	**-1,30**	-0,29	**73,50**	63,55	**0,60**	7327
SAINT-GOBAIN ◗	**165,00**	164,50	**0,30**	-2,65	**176,50**	161,00	**4,30**	12500
SALVEPAR (NY)	**53,20**	53,00	**0,38**	5,87	**55,95**	50,10	**3,05**	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	**72,15**	71,65	**0,70**	-13,90	**84,30**	69,15	**0,44**	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	**53,25**	53,00	**0,47**	-1,38	**57,25**	48,28	**1,60**	12197
SCOR SVN ◗	**34,37**	34,25	**0,35**	-2,93	**46,80**	31,50	**1,70**	13030
S.E.B. ◗	**76,40**	76,40	**n/d**	21,94	**78,00**	61,00	**1,90**	12170
SEITA	**47,79**	48,00	**-0,44**	-0,85	**48,80**	45,10	**1,40**	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	**16,40**	16,12	**1,74**	3,01	**16,60**	15,80	**1,56**	12599
SIDEL	**34,46**	34,49	**-0,09**	-31,08	**53,00**	30,25	**n/d**	13060
SILIC	**156,10**	156,20	**-0,06**	-0,44	**164,40**	154,19	**6,68**	5091
SIMCO ◗	**77,00**	77,20	**-0,26**	-0,64	**79,00**	76,10	**2,60**	12180
SKIS ROSSIGNOL	**14,35**	14,40	**-0,35**	-0,89	**15,90**	13,65	**0,28**	12041
SOCIETE GENERALE ◗	**65,50**	64,40	**1,71**	4,21	**69,95**	62,00	**2,10**	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	**44,79**	45,10	**-0,69**	-6,70	**48,42**	44,30	**2,24**	12122
SOPHIA ◗	**31,55**	31,51	**0,13**	4,53	**32,20**	30,00	**1,52**	12077
SOPRA GROUP CB# ◗	**46,60**	46,60	**n/d**	20,22	**48,30**	39,05	**0,62**	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	**78,30**	77,95	**0,45**	0,38	**79,30**	74,05	**3,00**	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	**27,08**	27,30	**-0,81**	15,23	**27,40**	23,03	**0,15**	5180
STERIA GROUPE #	**29,90**	30,00	**-0,33**	0,33	**34,50**	28,06	**0,48**	7291
SUCR.PITHIVIERS.	**389,00**	386,50	**0,65**	0,98	**400,00**	361,10	**12,00**	3331
SUEZ ◗	**33,32**	33,75	**-1,27**	-2,00	**34,90**	30,80	**3,30**	12052
TAITTINGER	**130,00**	130,40	**-0,31**	0,07	**140,00**	120,00	**11,62**	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	**136,20**	134,80	**1,04**	-9,20	**153,50**	131,50	**3,30**	13170
TF1 ◗	**27,31**	26,85	**1,71**	-3,80	**31,60**	24,94	**0,65**	5490
THALES ◗	**38,53**	39,00	**-1,21**	-0,56	**39,50**	36,35	**0,62**	12132
THOMSON MULTIMEDIA ◗	**31,75**	34,25	**-7,30**	-7,97	**37,15**	31,60	**n/d**	18453
TOTAL FINA ELF ◗	**163,90**	162,20	**1,05**	2,18	**166,00**	151,60	**3,30**	12027
TRANSICIEL # ◗	**32,69**	32,49	**0,62**	-5,76	**40,56**	31,80	**0,50**	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	**34,60**	34,00	**1,76**	-7,73	**39,97**	31,20	**n/d**	5447
UNIBAIL (PORTEUR) ◗	**57,75**	57,55	**0,35**	1,22	**58,95**	54,00	**5,00**	12471
UNILOG ◗	**75,75**	74,50	**1,68**	10,82	**77,00**	68,55	**0,39**	3466
USINOR ◗	**15,01**	14,15	**6,08**	n/d	**15,15**	12,65	**n/d**	13260
VALEO ◗	**45,70**	45,20	**1,11**	2,00	**48,85**	42,80	**1,35**	13033
VALLOUREC ◗	**58,40**	58,30	**0,17**	9,67	**59,80**	53,50	**1,30**	12035
VICAT	**n/d**	59,85	**n/d**	1,44	**61,40**	58,00	**0,95**	3177
VINCI ◗	**71,70**	71,00	**0,99**	8,90	**72,00**	61,30	**1,65**	12548
VIVARTE	**138,00**	136,00	**1,47**	7,39	**143,00**	124,00	**1,98**	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	**37,81**	38,00	**-0,50**	0,93	**39,20**	35,27	**0,55**	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	**48,86**	48,03	**1,73**	-20,55	**64,40**	44,20	**1,00**	12777
WANADOO ◗	**5,77**	5,83	**-1,03**	2,48	**6,68**	5,37	**n/d**	12415
WORMS (EX.SOMEAL)	**19,10**	19,00	**0,53**	-2,05	**20,00**	18,50	**0,50**	6336
ZODIAC ◗	**21,65**	21,50	**0,70**	6,17	**23,50**	20,40	**5,20**	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	**18,71**	18,70	**0,05**	-1,93	**19,75**	17,55	**0,56**	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	**7,72**	7,70	**0,26**	17,50	**7,81**	6,44	**0,07**	12823
B.A.S.F. # ◗	**43,47**	43,44	**0,07**	2,79	**45,84**	41,00	**1,47**	12807
BAYER # ◗	**34,91**	34,53	**1,10**	-0,56	**38,74**	34,10	**1,03**	12806
COMPLETEL EUROPE ◗	**0,90**	0,91	**-1,10**	-22,41	**1,30**	0,83	**n/d**	5728
DEUTSCHE BANK # ◗	**68,60**	68,00	**0,88**	-13,54	**82,60**	65,60	**0,96**	12804
DEXIA ◗	**16,95**	17,00	**-0,29**	4,62	**17,40**	14,99	**3,23**	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	**13,52**	13,38	**1,05**	-0,87	**14,90**	12,52	**0,38**	5730
EQUANT N.V. ◗	**11,82**	11,87	**-0,42**	-12,18	**14,95**	11,30	**n/d**	12701
EURONEXT N.V ◗	**20,70**	20,69	**0,05**	-2,58	**21,50**	20,07	**n/d**	5777
GEMPLUS INTL ◗	**2,34**	2,32	**0,86**	-17,60	**3,08**	2,13	**n/d**	5768
NOKIA A ◗	**26,37**	25,55	**3,21**	-8,11	**30,32**	23,57	**0,28**	5838
ROYAL DUTCH # ◗	**56,55**	56,00	**0,98**	-0,17	**58,80**	52,60	**0,53**	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	**30,91**	30,19	**2,38**	-6,55	**35,33**	28,50	**0,27**	13955
SIEMENS # ◗	**67,10**	66,20	**1,36**	-9,44	**79,75**	62,30	**0,74**	12805
STMICROELECTRONICS ◗	**34,88**	34,40	**1,40**	-3,24	**39,70**	32,72	**0,03**	12970
TELEFONICA # ◗	**13,09**	13,13	**-0,30**	-11,97	**15,62**	12,51	**0,28**	12811
UNILEVER NV # ◗	**65,65**	64,90	**1,16**	-0,37	**66,50**	61,45	**0,38**	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	**5,15**	5,01	**2,79**	-15,01	**6,69**	4,56	**0,04**	12905
GENERAL ELECT. # ◗	**42,92**	42,93	**-0,02**	-6,97	**46,15**	40,10	**0,17**	12943
HSBC HOLDINGS ◗	**13,01**	12,94	**0,54**	-2,32	**13,69**	12,32	**0,21**	12976
I.B.M # ◗	**122,00**	120,80	**0,99**	-12,73	**141,90**	117,20	**0,14**	12964
KINGFISHER SICO ◗	**6,14**	6,19	**-0,81**	-2,22	**6,83**	5,86	**0,07**	22046
MERCK AND CO # ◗	**67,90**	66,90	**1,49**	0,14	**69,05**	64,50	**0,33**	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	**253,10**	252,30	**0,32**	5,89	**256,60**	233,10	**23,42**	13911
PHILIP MORRIS # ◗	**57,30**	56,95	**0,61**	9,14	**58,40**	50,40	**0,55**	12928
SCHLUMBERGER # ◗	**63,45**	62,10	**2,17**	-0,70	**65,80**	56,00	**0,21**	12936
SONY CORP. # ◗	**50,45**	48,96	**3,04**	-2,22	**55,85**	46,31	**0,13**	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD).
Plus haut et plus bas : cours maximum et minimum depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

11/2 : 19 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
LA TETE DS NUAGES	1,14	10,68
CHEMUNEX	0,42	10,53
VALTECH	2,42	9,01
INTEGRA	1,10	7,84
STACI #	1,23	6,96
GENESYS #	9,58	6,44
SILICOMP #	14,65	6,39
UBIQUS	2,92	6,18
COHERIS ATIX	10,00	6,16
A NOVO #	16,12	5,70
CRYONETWORKS	8,30	5,06
ORCHESTRA KAZIBAO	1,04	5,05
GENERIX #	16,80	5,00
IT LINK	4,25	4,94
Plus mauvaises performances		
REGINA RUBENS #	0,43	-14,00
AUTOMA TECH #	2,19	-8,75
SYSTRAN	1,28	-7,91
JEAN CLAUDE AUBRY	1,56	-7,14
TELECOM CITY #	1,35	-6,90
BARBARA BUI #	12,00	-6,25
CONSODATA	11,74	-6,08
WESTERN TELECOM #	0,49	-5,77
SYNELEC #	11,20	-5,49
TITUS INTERACTIVE#	3,30	-5,44
DMS #	13,90	-5,44
HUBWOO.COM	1,60	-5,33
BOURSE DIRECT #	1,90	-4,52
SAVEURS DE FRANCE	15,40	-4,05
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	16,12	5,70
AVENIR TELECOM #	1,40	3,70
BRIME TECHNO. #	34,00	-1,45
CARRERE GROUP	17,97	2,69
CEREP	18,54	0,87
CYBERSEARCH	1,90	0,00
DEVOTEAM #	19,97	0,60
EUROFINS SCIENTIF.	13,80	-2,47
GENESYS #	9,58	6,44
HIGH CO.#	120,00	-0,83
HIGHWAVE OPTICAL	2,72	0,37
ILOG #	14,75	-2,12
INFO VISTA	3,95	-1,00
IPSOS #	68,00	0,44
MEDIDEP #	24,30	-2,02
NICOX #	45,00	0,00
SILICOMP #	14,65	6,39
SOI TEC SILICON #	22,15	-0,98
VALTECH	2,42	9,01
WAVECOM #	38,07	0,90

www.volkswagen.fr
DDB
C'est l'hiver,
profitez de votre toit ouvrant panoramique.
Siéges chauffants, sellerie cuir
New Beetle 'Design Edition'
A partir de 19 950 €
Castrol
New Beetle 1.6. Consommations normes CE 93/116 (l/km), cycle urbain / extra urbain / mixte, poids à vide minimal-maximal : 10.3-10.5/5.9-6.0/7.5-7.7. Emissions CO2 : 180-185.
3615 Volkswagen (0,02 euro l'accès, 0,20 euro la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 euro la minute).

SECOND MARCHÉ

11/2 : 22 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
VIDELEC	8,70	19,67
SETFORGE	64,50	18,24
PRECIA (LY) #	10,50	14,13
FAROS NOM.	3,78	11,18
HENRI MAIRE (LY)	7,50	8,38
PETIT BATEAU	15,70	8,28
COLETICA	18,24	7,23
CHAINE TRAME	3,00	6,38
GRAND MARNIER	8500,00	6,25
SYLIS #	23,08	5,87
BENETEAU #	93,00	5,62
ERMO	6,59	5,61
EURALTECH	7,90	5,33
DANE-ELEC MEMORY #	3,80	4,97
Plus mauvaises performances		
COCOON NOM.	0,56	-16,42
ESR	4,78	-9,98
CITEL	3,25	-9,97
BIJOUX ALTESSES LY	120,00	-9,77
ORGASYNTH	11,65	-8,91
FOCAL GROUPE LY	42,01	-8,57
NORTENE #	10,15	-8,56
CIBOX INTER. NOM.	0,25	-7,41
CHABERT DUVAL #	4,10	-5,75
VIKING #	1,50	-5,66
DESQUENNE GIRAL	17,55	-4,36
FINUCHEM #	13,50	-4,26
FAIVELEY #	37,90	-4,05
RALLYE	48,05	-3,75
Plus forts volumes d'échange		
ALTEDIA	37,70	-2,71
ALTEN (SVN) #	15,50	-0,32
APRIL S.A.#(LY)	17,34	2,60
BENETEAU #	93,00	5,62
BONDUELLE	54,40	-0,09
BRIOCHE PASQ.(NS)#	81,95	-0,24
CEGEDIM #	55,00	-1,43
GFI INDUSTRIES #	23,10	-1,07
HERMES INTL	169,00	-0,88
IOLTECH	148,90	3,76
LATECOERE #	79,00	1,41
LVL MEDICAL GPE	33,00	4,80
M6-METR.TV ACT.DIV	27,10	4,92
OTOR	4,20	0,00
PINGUELY HAULOTTE	10,63	-3,36
RODRIGUEZ GROUP #	66,50	0,99
SOLVING #	36,81	0,57
TRIGANO	38,95	0,91
VIRBAC	100,60	-1,18
XILAM ANIMATION	13,90	-0,71

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 12/2 à 11h

AGIPI — www.agipi.com 01 40 08 93 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI ACTIONS	25,61	11/2	-4,08
AGIPI AMBITION	24,98	11/2	-1,73

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNP 08 36 68 17 17 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ANTIN OBLI M.T.C	154,53	11/2	0,02
ANTIN OBLI M.T.D	138,98	11/2	-1,98
ANTIN OBLI SPREADS	187,55	11/2	0,08
BNP MONE C.TERME	2517,46	11/2	0,37
BNP MONE PLACEM.C	13796,29	11/2	0,34
BNP MONE PLACEM.D	11599,70	11/2	-3,36
BNP MONE TRESORE.	78698,01	11/2	0,39
BNP OBLI C.TERME	166,86	11/2	0,06
BNP OBLI L.TERME	34,44	11/2	0,05
KLEBER EURO SOUV.	1976,60	11/2	0,07
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1843,34	11/2	0,31

Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr 01 58 19 40 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
BP OBLIG EUROPE	52,41	11/2	0,32
BP SECURITE	104069,50	11/2	0,41
FRUCTIFRANCE C	78,01	11/2	-3,51
Fonds communs de placements			
BP CYCLEOEUROPECR.	104,65	11/2	-12,92
BP CYCLEOEUROPECYC	108,50	11/2	-2,08
BP CYCLEOEUROPEDEF	99,35	11/2	-3,17
BP MEDITERR.DEVEL.	55,27	7/2	-0,98
BP NVELLE ECONOMIE	83,06	7/2	-12,04
BP OBLI HAUT REND.	110,00	7/2	1,30
EUROACTION MIDCAP	127,85	11/2	1,20
FRUCTI EURO 50	91,34	11/2	-7,20
FRUCTI FRANCE NM	179,72	11/2	0,49

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ECUR.1,2,3...FUTUR	49,61	11/2	-3,11
ECUR.ACT.EUROP.C	16,91	11/2	-4,39
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	61,01	11/2	-5,60
ECUR.CAPITAL.C	44,23	11/2	-0,02
ECUR.DYNAMIQUE +	41,05	11/2	-4,85
ECUR.ENERGIE	42,32	11/2	-4,10
ECUR.EXPANSION C	14894,46	11/2	0,41
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,58	10/2	0,44
ECUR.INVEST.D/PEA	50,23	11/2	-5,26
ECUR.MONETAIRE C	225,28	11/2	0,30
ECUR.MONETAIRE D	187,65	11/2	0,30
ECUR.OBLIG.INTER.	176,85	11/2	0,39
ECUR.TECHNOLOGIESC	36,29	11/2	-8,29
ECUR.TRIMESTR.D	273,70	11/2	0,10
EPARCOURT-SICAV D	28,52	11/2	0,07
GEOPTIM C	2350,07	11/2	0,34
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	37,12	11/2	-1,59
ECUR.PRUDENCE C	34,61	11/2	-0,08
ECUR.VITALITE	39,54	11/2	-3,44

CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	172,21	10/2	-5,00
NORD SUD DEVELOP.C	519,12	10/2	0,19
NORD SUD DEVELOP.D	400,63	10/2	0,19

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ATOUT CROISSANCE	347,86	11/2	1,80
ATOUT EUROPE	488,84	11/2	-5,92
ATOUT FCE ASIE	72,46	11/2	-7,58
ATOUT FRANCE C	185,02	11/2	-7,56
ATOUT FRANCE D	164,53	11/2	-7,56
ATOUT FRANCE EUR.D	167,31	11/2	-7,31
ATOUT FRANCEMONDED	42,38	11/2	-7,05
ATOUT MONDE	49,92	11/2	-7,06
ATOUT SELECTION	98,13	11/2	-7,76
CAPITOP EUROBLIG C	101,41	11/2	-0,04
CAPITOP EUROBLIG D	83,66	11/2	-0,05
CAPITOP MONDOBLIG	45,43	11/2	0,99
CAPITOP REVENUS	171,24	11/2	-1,26
DIEZE C	423,87	11/2	-4,07
INDICIA EUROLAND	106,37	8/2	-6,96
INDICIA FRANCE	349,93	8/2	-7,64
INDOCAM AMERIQUE	39,51	11/2	-5,68
INDOCAM ASIE	16,81	11/2	-5,75
INDOCAM FRANCE C	319,02	11/2	-6,75
INDOCAM FRANCE D	262,23	11/2	-6,75
INDOCAM MULTIOBLIG	191,06	11/2	1,63
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	73,82	8/2	-6,89
CAPITOP MONETAIREC	193,39	13/2	0,30
CAPITOP MONETAIRED	183,34	13/2	0,30
INDO.FONCIER	94,43	11/2	1,24
INDO.VAL.RES.	254,93	8/2	-5,15
MASTER ACTIONS	39,14	7/2	-5,00
MASTER DUO	13,83	7/2	-2,53
MASTER OBLIG.	30,75	7/2	-0,09
MASTER PEA	11,81	7/2	-5,39
OPTALIS DYNAMIQUEC	17,68	8/2	-5,05
OPTALIS DYNAMIQUED	16,58	8/2	-5,04
OPTALIS EQUILIBREC	18,24	8/2	-2,97
OPTALIS EQUILIBRED	16,60	8/2	-3,03
OPTALIS EXPANSIONC	14,00	8/2	-6,32
OPTALIS EXPANSIOND	13,66	8/2	-6,34
OPTALIS SERENITE C	17,76	8/2	-0,89
OPTALIS SERENITE D	15,60	8/2	-0,95
PACTE SOLIDAR.LOG.	76,96	5/2	-0,01
PACTE VERT TIERS-M	81,97	5/2	-0,01

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
EURCO SOLIDARITE	225,95	11/2	0,23
MONELION JOUR C	494,15	11/2	0,34
MONELION JOUR D	416,15	11/2	0,33
SICAV 5000	152,46	11/2	-5,17
SLIVAFRANCE	260,43	11/2	-5,53
SLIVARENTE	39,52	8/2	0,05
SLIVINTER	147,98	11/2	-4,96
TRILION	739,65	11/2	-1,08
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	173,99	11/2	-4,30
ACTILION DYNAMI.D	163,89	11/2	-4,30
ACTILION EQUIL.C	172,99	11/2	-0,68
ACTILION EQUIL.D	161,75	11/2	-0,68
ACTILION PEA DYNAM	63,35	11/2	-4,56
ACTILION PEA EQUI.	160,59	11/2	-3,22
ACTILION PRUDENCEC	172,55	11/2	-0,46
ACTILION PRUDENCED	160,79	11/2	-0,46
INTERLION	236,45	11/2	0,54
LION ACTION EURO	86,10	11/2	-4,76
LION PEA EURO	87,15	11/2	-4,74

CIC BANQUES — www.cic-am.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CIC AMERIQ.LATINE	108,16	11/2	-5,91
CIC CAPIRENTE MT C	35,85	11/2	-0,13
CIC CAPIRENTE MT D	26,62	11/2	-0,11
CIC CONVERTIBLES	5,36	11/2	-2,18
CIC COURT TERME C	34,39	11/2	0,20
CIC COURT TERME D	26,38	11/2	-2,80
CIC DOLLAR CASH	1428,29	11/2	0,18
CIC ECOCIC	358,00	11/2	-3,03
CIC ELITE EUROPE	124,75	11/2	-5,47
CIC EPARG.DYNAM.C	2078,14	11/2	0,10
CIC EPARG.DYNAM.D	1639,13	11/2	0,10
CIC EUROLEADERS	366,91	11/2	-6,80
CIC FINUNION	177,77	11/2	0,25
CIC FRANCE C	33,31	11/2	-7,84
CIC FRANCE D	33,31	11/2	-7,84
CIC HORIZON C	68,25	11/2	0,08
CIC HORIZON D	65,81	11/2	0,04
CIC MENSUEL	1423,65	11/2	-0,49
CIC MONDE PEA	27,61	11/2	-2,49
CIC OBLI L.T. C	15,49	11/2	0,12
CIC OBLI LONG T.D	15,29	11/2	0,06
CIC OBLI MONDE	137,97	11/2	1,05
CIC OR ET MAT	126,67	11/2	19,48
CIC ORIENT	164,38	11/2	3,89
CIC PIERRE	34,19	11/2	0,32
SUD-GESTION C	24,65	11/2	-0,04
SUD-GESTION D	18,75	11/2	-4,19
UNION AMERIQUE	421,13	11/2	-5,21
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT.	30,90	11/2	0,09
CIC EURO PEA C	9,80	11/2	-7,54
CIC EURO PEA D	9,55	11/2	-7,55
CIC FRANCEVALOR C	35,41	11/2	-5,59
CIC FRANCEVALOR D	35,41	11/2	-5,59
CIC GLOBAL C	236,97	11/2	-3,60
CIC GLOBAL D	236,97	11/2	-3,60
CIC HIGH YIELD	402,06	8/2	-0,86
CIC JAPON	7,04	11/2	-8,93
CIC MARCHES EMERG.	111,28	8/2	2,01
CIC NOUVEAU MARCHE	5,25	11/2	-4,54
CIC PEA SERENITE	171,15	8/2	0,68
CIC PROF.DYNAMIQUE	22,54	8/2	-4,00
CIC PROF.EQUILIB.D	18,07	8/2	-3,31
CIC PROF.TEMPERE C	135,34	8/2	-0,33
CIC TAUX VARIABLE	197,42	8/2	-0,06
CIC TECHNO.COM	75,61	11/2	-8,15
CIC USA	17,77	11/2	-4,87
CIC VAL.NOUVELLES	273,37	11/2	-3,82

Crédit Mutuel FINANCE

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CM EUR.TECHNOLOG.	4,16	11/2	-7,20
CM EURO PEA C	20,69	11/2	-6,58
CM FRANCE ACTIONSC	32,69	11/2	-7,33
CM MID-ACT.FRA	30,91	11/2	1,31
CM MONDE ACTIONS C	302,57	11/2	-6,09
CM OBLIG.CT C	165,39	11/2	-0,04
CM OBLIG.LONG T.	104,11	11/2	0,12
CM OBLIG.MOYEN T.C	341,66	11/2	0,03
CM OBLIG.QUATRE	164,01	11/2	-0,03
CM OPT.DYNAMIQUE C	29,93	11/2	-4,60
CM OPTION EQUIL.C	52,90	11/2	-2,17
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,26	11/2	-0,82

GROUPE LCF ROTHSCHILD Asset management

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AMERIQUE 2000	123,03	11/2	-5,72
ASIE 2000	84,06	11/2	5,57
NOUVELLE EUROPE	209,31	11/2	-4,49
ST HONORE CAPITALC	3643,76	11/2	0,29
ST HONORE CAPITALD	3301,69	11/2	0,29
ST HONORE CONV.	336,29	11/2	-0,87
ST HONORE FRANCE	54,55	11/2	-4,66
ST HONORE PACIFI.	71,03	11/2	-10,94
ST HONORE TECHNO	103,28	11/2	-10,67
ST HONORE VI.SANTE	368,31	11/2	-4,17
ST HONORE WORLD LE	90,85	11/2	-5,37
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	27,30	28/1	4,59

Legal & General — www.lgfrance.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
STRATEG.IND.EUROPE	188,66	7/2	-7,75
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	5529,56	8/2	-7,18
STRATEGIE IND.USA	9111,15	8/2	-3,74

LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min) — www.lapostefinance.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ADDILYS C	107,91	11/2	0,36
ADDILYS D	104,71	11/2	-1,83
AMPLITUDE AMERIQ.C	25,00	11/2	-4,25
AMPLITUDE AMERIQ.D	24,22	11/2	-4,23
AMPLITUDE EUROPE C	31,00	11/2	-5,07
AMPLITUDE EUROPE D	29,70	11/2	-5,10
AMPLITUDE FRANCE C	80,19	11/2	-4,28
AMPLITUDE MONDE C	217,07	11/2	-5,08
AMPLITUDE MONDE D	194,70	11/2	-5,08
AMPLITUDE PACIFI.C	15,00	11/2	-2,05
AMPLITUDE PACIFI.D	14,33	11/2	-2,07
ELANCIEL EUROD PEA	93,56	11/2	-6,20
ELANCIEL FR.D PEA	38,32	11/2	-4,65
EM.EUROPOSTE D PEA	29,03	11/2	-6,09
ETHICIEL	102,71	11/2	-0,42
GEOBILYS C	122,55	11/2	0,62
GEOBILYS D	111,73	11/2	0,62
INTENSYS C	20,78	11/2	0,04
INTENSYS D	17,66	11/2	
KALEIS DYNAM.FCE C	77,48	11/2	-3,86
KALEIS DYNAMISME C	213,08	11/2	-3,32
KALEIS DYNAMISME D	205,89	11/2	-3,32
KALEIS EQUILIBRE C	200,02	11/2	-1,66
KALEIS EQUILIBRE D	192,47	11/2	-1,66
KALEIS SERENITE C	190,94	11/2	-0,72
KALEIS SERENITE D	183,35	11/2	-0,72
KALEIS TONUS C	66,84	11/2	-5,11
LIBERT.ET SOLIDAR.	99,99	11/2	-1,54
OBLITYS C	113,76	11/2	-0,22
OBLITYS D	111,98	11/2	-0,22
PLENITUDE	41,16	11/2	-3,91
POSTE GESTION C	2638,34	11/2	0,37
POSTE GESTION D	2338,84	11/2	0,37
POSTE PREM.	7165,65	11/2	0,35
POSTE PREM.1AN	42701,33	11/2	0,09
POSTE PREM.2-3ANS	9234,64	11/2	-0,01
PRIMIEL EURO C	55,96	11/2	3,04
REVENUS TRIMESTR.	788,42	11/2	-0,08
SOLSTICE D	362,53	11/2	-0,04
THESORA C	189,46	11/2	-0,15
THESORA D	158,16	11/2	-0,15
TRESORYS	47885,27	11/2	0,42
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	79,65	11/2	-3,78
DEDIALYS MULTI SEC	61,37	11/2	-3,87
DEDIALYS SANTE	91,33	11/2	-1,22
DEDIALYS TECHNO.	32,11	11/2	-10,29
DEDIALYS TELECOM	40,00	11/2	-17,45
OBLITYS INSTIT.C	98,83	11/2	-0,14
POSTE EUROPE C	93,00	11/2	0,18
POSTE EUROPE D	88,70	11/2	0,19
POSTE GISEMENT C	199,88	11/2	0,34
POSTE GISEMENT D	180,20	11/2	0,34
REMUNYS PLUS	103,74	11/2	0,29

Société Générale Asset Management — Serveur vocal : 08 36 68 56 62 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CADENCE 1 D	154,85	11/2	-1,23
CADENCE 2 D	153,16	11/2	-0,95
CADENCE 3 D	152,84	11/2	-0,07
CONVERTIS C	222,59	11/2	-2,52
INTEROBLIG C	59,37	11/2	0,11
INTERSELECTION F.D	71,67	11/2	-4,26
SELECT.DEFENSIF C	191,94	11/2	-0,37
SELECT.DYNAMIQUE C	232,18	11/2	-2,72
SELECT.EQUILIBRE 2	166,42	11/2	-1,01
SELECT.PEA 1	198,50	11/2	-3,15
SELECT.PEA DYNAM.	137,11	11/2	-3,30
SG FRANCE OPPORT.C	420,94	11/2	-1,27
SG FRANCE OPPORT.D	394,14	11/2	-1,28
SOGENFRANCE C	441,33	11/2	-5,23
SOGENFRANCE D	395,83	11/2	-5,67
SOGEOBLIG C	113,47	11/2	-0,03
SOGEPARGNE D	44,44	11/2	
SOGEPEA EUROPE	211,78	11/2	-5,06
SOGINTER C	49,87	11/2	-5,72
Fonds communs de placements			
DECLIC ACT.EURO	14,64	8/2	-5,60
DECLIC ACT.FSES	50,22	8/2	-4,08
DECLIC ACT.INTLES	32,45	11/2	-7,02
DECLIC BOURSE EQ.	16,21	8/2	-2,29
DECLIC BOURSE PEA	49,28	8/2	-3,44
DECLIC OBLIG.EUROP	16,61	8/2	-4,92
DECLIC PEA EUROPE	22,62	8/2	-5,59
DECLIC SOG.FR.TEMP	55,66	8/2	-5,54
SOGESTION C	46,97	8/2	-2,00
SOGINDEX FRANCE	483,74	8/2	-7,26

CARNET

DISPARITION

Andrée Jacob

Une passionnée de la défense du Vieux-Paris

IMMOBILISÉE depuis plusieurs années mais n'ayant rien perdu de sa vivacité d'esprit, Andrée Jacob, qui s'est éteinte à son domicile parisien mercredi 6 février, à l'âge de 95 ans, aura vécu deux vies de militante. La première, sous la contrainte des événements, la seconde par goût et passion pour sa ville, son histoire, son patrimoine.

Née à Paris le 22 juillet 1906, documentaliste, Andrée Jacob entre très tôt dans le réseau de résistance du Musée de l'homme, créé, dès les premiers mois de la guerre, au sein de cette institution, et qui réunit notamment des intellectuels, avant de rejoindre le mouvement Combat. Médaillée de la Résistance, elle ne fait pourtant pas partie de leur association. *« J'ai fait ce que je devais, mais c'est fini, je veux passer à autre chose »*, confiait-elle à Agnès Laurant, son amie de la Résistance. Un temps secrétaire de Léon-Paul Fargue, qui ne pouvait être pour cette *« piétonne »* de la capitale qu'un encouragement de plus, Andrée Jacob se consacre dès lors à une autre lutte. Administrateur civil au ministère des anciens combattants, puis au ministère de la culture créé par André Malraux, elle est nommée en 1963 maire-adjoint du 2e arrondissement. C'est une fonction administrative qui ne changera de nature que lors de la réforme du statut de Paris en 1977. Mais c'est pour Andrée Jacob une mission de citoyenne avertie, d'autant plus qu'elle est aussi membre de la commission du Vieux-Paris, chambre d'alerte des grands et petits dommages qui menacent le patrimoine architectural de la capitale.

A partir de 1965 et jusqu'en 1985, Andrée Jacob donne régulièrement au *Monde* des articles très informés sur la vie du patrimoine. Sous le coup de la spéculation immobilière des années 1970, des quartiers résidentiels, ou des architectures civiles du XIXe siècle dont la qualité tarde à être reconnue, sont particulièrement menacés. La presse et l'opinion publique jouent un rôle dans ce combat, auquel Andrée Jacob apporte son érudition de lectrice invétérée. Petite de taille, le verbe haut et la voix forte, ceux qui l'ont côtoyée se souviendront d'une femme de caractère, une Parisienne dans l'âme. La riche collection de livres sur la capitale qu'elle a réunie va rejoindre le fonds où elle puisait de quoi alimenter ses dires, la Bibliothèque historique de la Ville de Paris que dirige Jean Dérens.

Michèle Champenois

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel*, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mme Sylvie Coves,
son épouse,
Chloé et Thibaut,
ses enfants,
Mme Jeanne Coves,
sa mère,
Mme Arlette Acker,
sa belle-mère,
M. et Mme Jacques Coves
et leurs enfants,
Ses frère, belle-sœur, neveux et nièce,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard COVES,

survenu le 8 février 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 février, à 10 h 15, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de La Celle-Saint-Cloud, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Pére-Lachaise.

– La présidente,
Le conseil,
Et les membres de l'association internationale des Etudes françaises,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Marcel DE GRÈVE,

survenu le 31 janvier 2002.

– Mme Georges Demerson,
son épouse,
Catherine et Michel Delpon,
Isabelle et Robert-Nicolas Huet,
Xavier et Rita Demerson,
Philippe et Mariam Demerson,
Valérie-Inés et Alain de La Ville,
ses enfants,
Eugénie, Gaëtan, Blandine,
Ariane et Paula-Maria,
ses petits-enfants,
Françoise Demerson-Baker,
Jean et Monique Demerson,
ses sœur, frère et belle-sœur,
Toute la famille et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu du

lieutenant-colonel (h)
Georges DEMERSON,
ENS (1942),
professeur émérite des universités,
membre de l'Académie des sciences,
belles lettres et arts (Lyon),
correspondant de la Real Academia
Española et de la Real Academia
de la Historia (Madrid),
ancien conseiller culturel près
l'ambassade de France à Madrid,
chevalier de la Légion d'honneur,
évadé de France,
croix de guerre (1939-1945),
officier du Mérite militaire,
officier dans l'ordre national du Mérite,
grand croix de la orden
de Alfonso Décimo el Sabio,
commandeur de la orden
de Isabel La Católica

survenu le 8 février 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 février, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Marmande (Lot-et-Garonne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Lalanne »,
47180 Sainte-Bazeille.

– Alain Duchein,
Marion et Jean,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Christiane DUCHEIN,
psychanalyste junguienne,
vice-présidente
et membre didacticienne
de la A.S.F.P.A.,

survenu le 8 février 2002.

Elle a été inhumée au cimetière de Chein (Haute-Garonne), entourée de ses parents et amis.

32, place Mage,
31000 Toulouse.

– Le président,
Et les membres de la Société française de psychologie analytique
font part avec tristesse et émotion de la disparition de leur collègue et amie, psychanalyste didacticienne,

Christiane DUCHEIN,

décédée le vendredi 8 février 2002, à Toulouse.

– Andrée,
sa femme,
Luz et Paul,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre, Jean, Gustave GERMAIN,
né le 1er novembre 1919, à Montpellier,
ENA 1946,
promotion « France combattante ».

Le Seigneur dit à Moïse :
« ...du haut du ciel, je vais faire pleuvoir du pain pour vous... »
(Exode 16, 4).

Jésus dit au lépreux :
« ...garde-toi d'en dire un mot à personne, mais va te montrer au prêtre et présente l'offrande que Moïse a prescrite...
...aussi, je vous le dis, beaucoup viendront du levant et du couchant prendre place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux... »
(Matthieu 8, 4 et 11).

Le prophète Mahomet
« ...rappelez-vous ...quand les apôtres dirent : ô Jésus ! fils de Marie, ton Seigneur peut-il, du Ciel, faire descendre sur nous une table servie ?
–Soyez pieux envers Dieu si vous êtes croyants !
–Nous voulons manger et que nos cœurs se tranquillisent...»
(Coran, sourate 5, « La table servie », 112 et 113).

On se recueillera le jeudi 14 février 2002, à 15 h 30, à l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, 1, place du Parvis-Notre-Dame, Paris-4e.

Ni fleurs ni couronnes.

Andrée Germain,
32, rue de Lavaud,
17111 Loix-en-Ré.
Luz, Charles et Ambrogio Sarfati,
35, rue des Blancs-Manteaux,
75004 Paris.
Paul Germain,
46, rue des Archives,
75004 Paris.

– Sylvie, Céline et Olivier Guignard
ont la douleur de faire part de la disparition de

Georges GUIGNARD,

survenue le 8 février 2002.

Ses obsèques se dérouleront civilement le jeudi 14 février, à 14 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e.

66, rue René-Boulanger,
75010 Paris.

– Sybille Fasso et Sylviane Monaldi,
Bruno et Evelyne Fasso,
Carine et Timothy Wood,
ses enfants,
Hélène, Alice, Yannis, Emilie, Louise et Marie,
ses petits-enfants,
Rosine March-Brachet,
sa sœur,
Suzanne Péron-Fasso,
sa belle-sœur,
Et ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Antoinette FASSO,
née **BRACHET,**
docteur en médecine,

survenu le 9 février 2002.

Ils rappellent le souvenir de son mari,

Guy FASSO,

décédé le 14 mars 1998.

La cérémonie sera célébrée le mercredi 13 février, à 11 h 30, en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e.

– Simone Garcia-Oriol,
Hélène, Jean et Geneviève,
Sylvain, Florent et Hugo,
Louis, Monique et Jean-Paul,
ont la tristesse de faire part du décès de

Serge GARCIA-ORIOL,
professeur d'espagnol,

survenu le samedi 9 février 2002.

L'incinération aura lieu le mercredi 13 février, à 15 h 30, au funérarium d'Albi.

– Laurent Heynemann,
président,
Le conseil d'administration,
Olivier Carmet,
directeur général,
Le personnel de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques),
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude GROFFAL,
chef de la perception Paris
à la direction du spectacle vivant,

survenu le 8 février 2002, dans sa cinquante et unième année.

Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le mercredi 27 février, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 24, rue Saint-Roch, Paris-1er.

« L'essentiel fut d'exister et d'aimer.
La détresse de l'avoir perdu
n'a d'égal que le bonheur
de l'avoir connu. »

Mireille,
son épouse,
Sa maman,
Sa sœur,
Et l'ensemble de ses proches et intimes,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Edgard HARTZ,
directeur informatique,

survenu le 8 février 2002, au terme d'une terrible maladie supportée avec un courage exemplaire, à l'âge de cinquante ans.

Un office religieux sera célébré le mercredi 13 février, à 10 heures, en la chapelle du cimetière nord de la Robertsan, à Strasbourg.

– Nous venons d'apprendre, avec tristesse, la disparition, dans sa quatre-vingt-seizième année, le 6 février 2002, de notre amie

Andrée JACOB,
résistante dès 1940 - chef de réseau,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
rosette de la Résistance.

Membre de la commission du Vieux Paris, elle a donné au journal *Le Monde*, de 1965 à 1985, des articles sur la défense du patrimoine.

Une messe de souvenir sera dite ultérieurement.

17, rue Rousselet,
75007 Paris.
(Lire ci-contre.)

– Jean-Michel et Dominique Kantor,
Roseline et Pierre Arnaud,
Philippe et Thérèse Kantor,
ses enfants et ses petits-enfants,
Les familles Bloch et Kantor,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Suzanne KANTOR,
née **BLOCH,**

survenu le lundi 11 février 2002, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 février, à 15 h 15, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

– François et Bénédicte Kosciusko-Morizet,
Marie-Catherine et Thierry Postel-Vinay,
Jacques-Antoine Kosciusko-Morizet,
Martine et François de Beauregard,
ses enfants,
Caroline et Emmanuel Jayet,
Nathalie Kosciusko-Morizet,
Pierre Kosciusko-Morizet,
Etienne Kosciusko-Morizet,
Fabien et Anne Postel-Vinay,
Ariane Kosciusko-Morizet,
Isabelle Kosciusko-Morizet,
Sophie et Arnaud Lemaire,
Donatien de Beauregard,
ses petits-enfants,
Mathieu et Camille,
Chloé,
ses arrière-petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

Yanie KOSCIUSKO-MORIZET,

le 9 février 2002.

L'inhumation aura lieu à Saint-Nom-la-Bretèche, dans l'intimité familiale.

Elle reposera près de son mari,

Jacques KOSCIUSKO-MORIZET.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue de Tournon,
75006 Paris.

– Jane Fortunel,
sa mère,
Nathalie et Pierre Lamoulen,
ses enfants,
Marie-Françoise, Hélène, Elisabeth,
Jane et Bertrand Fortunel,
ses sœurs et frère,
leurs conjoints et leurs enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jacques LAMOULEN,

survenu le 1er février 2002, dans sa soixante-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Luc (Eure).

Jane Fortunel,
15, rue Chevert,
75007 Paris.
Nathalie et Pierre Lamoulen,
1, rue Maître-Denis,
résidence de la Mie-au-Roye, bâtiment D4,
60000 Beauvais.

– Cécile, Olivier et Thomas,
ses enfants,
Andrée Duffourc,
sa mère,
Françoise Mauras,
sa sœur,
Toute sa famille et sa compagne,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Gérard MAURAS,

survenu le 10 février 2002, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Vous pourrez lui rendre un dernier hommage lors de la cérémonie de recueillement qui aura lieu le vendredi 15 février, à 13 h 30, au crématorium de Valenton, route de la Fontaine-Saint-Martin (Val-de-Marne).

7, passage du Général-Leclerc,
94400 Vitry-sur-Seine.

– Philippe-André et Louise Piguet,
Emmanuelle et Jean-Baptiste Piguet,
ses enfants,
Yolande Piguet,
sa mère,
Jacqueline Florentin,
sa tante,
Ses amis et collègues,
ont le regret d'annoncer le décès de

Jacky PIGUET,
responsable des affaires internationales
et de l'export à l'AFIT,

survenu le vendredi 8 février 2002, à Suresnes.

La mise en bière aura lieu au funérarium de Nanterre, avenue des Cendres, mont Valérien, le mercredi 13 février, à 16 heures.

Les obsèques auront lieu à Bron (Rhône), le jeudi 14 février, à 14 heures, en l'église Saint-Denis.

Piguet,
5, esplanade des Courtieux,
92150 Suresnes.

– Mme Jehanne Piquemal,
son épouse,
M. et Mme Jean Louis Piquemal,
son fils et sa belle-fille,
Pierre Michaël Piquemal,
son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gabriel PIQUEMAL,
X 39,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le samedi 9 février 2002, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 14 février, en l'église Notre-Dame de Bon Voyage, à Cannes, où l'on se réunira.

8, rue Volta,
06400 Cannes.

– On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de cinquante ans, de

Magda ZADROZNA-GOMBART,
psychologue,
ancienne secrétaire de l'association
Solidarité France-Pologne,

Czesc Jej Pamieci.

Remerciements

– La famille,
Et les proches de

André GAUTHIER

vous remercient sincèrement de vos nombreux témoignages d'amitié.

Anniversaires de décès

– Il y a treize ans, le 13 février 1989, disparaissait

Richard ROUD.

Ce jour-là fut son dernier soleil.

Jean-Yves Mock,
3, cour de Rohan,
75006 Paris.

Conférences

Université Paris-I -
Panthéon-Sorbonne,
Centre de recherche sur la philosophie
des activités artistiques contemporaines

Calendrier et programme 2001-2002,
Conférences animées par Eveline Pinto,
le samedi, 10 h 30-12 h 30,
Sorbonne, amphithéâtre Bachelard,

Arts, littérature et sciences sociales,

16 février, Jacques Dubois,
« Georges Simenon, romancier de classe ».

23 février,
Jean-Marie Klinkenberg,
« La plasticité des catégories visuelles ».

2 mars, Pascal Durand,
« Qu'est-ce qu'un éditeur ? Naissance de la fonction éditoriale moderne ».

9 mars, Jérôme Meizoz,
« Regards sociologiques sur L.-F.Céline : postures et formes littéraires ».

16 mars, André Charrak,
« Le formalisme comme attitude fondamentale des philosophies de la musique au XXe siècle. Genèse et problèmes ».

23 mars, Anne Simonin,
« Tombeaux de Drieu la Rochelle ».

30 mars, Gisèle Sapiro,
« Littérature et prophétisme ».

6 avril, Inès Champey,
« Sacralisation et désacralisation de l'art ».
Entrée libre.

Cours

– **Cours de chinois oral**. Association **« Comme un Chinois à Paris »,** cours de chinois oral de tous niveaux pour adultes. Les cours commenceront le **lundi 18 mars 2002.** Tél. : 01-45-85-52-64.

Communications diverses

CONCOURS DE SCÉNARIOS
DE COURT MÉTRAGE
organisé par le département de l'Eure. Dossiers d'inscription au Moulin-d'Andé - CÉCI : 02-32-59-90-89. A renvoyer au plus tard le 25 mars 2002.

Prix : Un atelier d'écriture d'une semaine pour six lauréats. 2 300 ¤ pour l'auteur, 12 200 ¤ pour l'aide à la production (1er prix), 800 ¤ pour l'auteur (2e prix).

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 14 février 2002, à 20 h 30, avec Pierre-André Taguieff : **« La Nouvelle Judéophobie »** (éditions Fayard).

Réservations (de même que pour le Séder du 28 mars) au 01-42-71-68-19.

– Des centaines de médecins et scientifiques **« Pour une paix juste et immédiate au Proche-Orient »** se réuniront mercredi 13 février 2002, à Paris, à 19 heures.

Pour toute information sur cette réunion et sur l'appel qu'ils viennent de lancer :

mediscience.pales.isra@wanadoo.fr

Soutenances de thèse

– Mme **Rodica Pop** a soutenu avec succès, à Paris, le 6 février 2002, une thèse de doctorat intitulée : **« Le mariage chez les Mongols. Rites et textes »,** devant un jury composé de Mmes Aubin (CNRS), présidente du jury, Hamayon (Ecole pratique des hautes études), directrice de thèse, Even (CNRS), tutrice de recherche, Vergati (CNRS) et de M. Sagaster (université de Bonn - Allemagne).

Elle a été déclarée digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, mention Très Honorable avec félicitations, à l'unanimité du jury.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail:carnet@mondepub.fr

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

AUJOURD'HUI

JEUX OLYMPIQUES

A peine les épreuves olympiques de **PATINAGE ARTISTIQUE** débutaient-elles que la polémique sur le **RÔLE DES JUGES** – désignation, notation – reprenait dans les couloirs du Salt Lake ice center. La victoire des Russes, **ELENA BEREZHNAÏA-ANTON SIKHARULIDZE** devant les Canadiens Jamie Salé-David Pelletier, lundi 11 février, en couples, malgré une erreur de réception lors d'un double axel, alimentait de fiévreuses discussions. Dans le **20 KM DU BIATHLON**, le Norvégien Ole Einar Bjoerndalen a gagné, comme prévu, tandis que le Français **RAPHAËL POIRÉE**, 10e, attendait la course du 10 km pour justifier les espoirs placés en lui. L'Allemand **GEORG HACKL** n'a pu gagner son pari : emporter un quatrième titre olympique consécutif en **LUGE**. Il a pris la deuxième place, derrière l'Italien Armin Zoeggeler.

Polémiques et rumeurs échauffent la patinoire olympique

Patinage artistique • La victoire du couple russe Berezhnaïa-Sikharulidze a suscité une nouvelle controverse sur le rôle des juges. La Fédération internationale (ISU), elle, préfère s'intéresser aux « positions indécentes » des patineuses et a prévu de sanctionner les « coupables »

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

Les esprits cartésiens et le patinage artistique n'ont jamais fait bon ménage. L'issue qu'a connue l'épreuve de couples des Jeux olympiques, disputée lundi 11 février, ne va pas arranger les choses. Les Canadiens Jamie Salé et David Pelletier, champions du monde en titre, ont réalisé un programme libre d'une très grande qualité, sans la moindre anicroche technique, là où leurs principaux rivaux, les Russes Elena Berezhnaïa et Anton Sikharulidze, trébuchaient à la réception d'un double axel.

Pourtant, trois des neuf juges – la Russe, l'Ukrainien et la Française – ont décidé en leur âme et conscience d'attribuer la même note technique aux deux couples, faisant basculer la victoire du côté russe. Mystère du patinage ? Arrangement entre juges ? La polémique, une nouvelle fois, rebondit. Sans elle, le patinage artistique ne serait sans doute pas ce qu'il est.

Jamie Salé, la patineuse anglophone d'Edmonton, et David Pelletier, le francophone de Montréal, ont apporté au patinage un brin d'humour et une sobriété qui lui ont souvent fait défaut. Invaincus depuis plus d'une saison, ils semblaient en position de mettre fin à Salt Lake City à l'hégémonie russe sur l'épreuve de couples, qui s'exerce sans interruption depuis les Jeux de 1964.

Samedi 9 février, ils avaient cependant laissé la première place du programme court à Elena Berezhnaïa et Anton Sikharulidze, vice-champions olympiques en 1998 et champions du monde en 1998 et 1999. Une glissade survenue sur le mouvement final de leur programme les avait fait chuter maladroitement, laissant une dernière impression mitigée.

Lundi, pour le programme libre, c'est par une autre chute que tout a commencé : lors de l'échauffement précédant le passage des quatre derniers couples, Jamie Salé et Anton Sikharulidze se sont télescopés. Choquée, la jeune femme est restée quelques secondes agenouillée sur la glace. Cet incident n'a pas semblé avoir de conséquences sur sa prestation. A la fin de leur programme, inspiré de la comédie musicale *Love Story*, Jamie Salé et David Pelletier étaient persuadés d'avoir fait le nécessaire pour gagner le titre olympique. Cinq des neuf juges n'étaient pas du même avis et leur attribuaient des notes artistiques inférieures à celles des Russes.

« J'espère que, quand on leur demandera des explications, les juges oseront nous regarder dans les yeux, s'emportait Lori Nichol, la chorégraphe du couple canadien. *Ce qui est arrivé ce soir restera une tache pour le sport. »* Incapables de refouler leurs larmes, les deux patineurs refusaient d'alimenter la polémique. *« Nous pouvons être fier de notre prestation »*, glissait Jamie Salé. Son compagnon assurait que *« l'important est d'avoir l'esprit en paix »*. Anton Sikharulidze, quant à lui, estimait que son erreur à la réception du double axel n'était qu'un *« détail »*.

Ce résultat ne va pas rehausser la crédibilité du patinage artistique et de la danse sur glace, une nouvelle fois sur la sellette à l'occasion des Jeux de Salt Lake City. Dans la capitale de l'Utah, les rumeurs – à manier avec la plus grande précaution – circulent : les Français Marina Anissina et Gwendal Peizerat, favoris de l'épreuve de danse sur glace, qui débute vendredi 15 février, seraient d'ores et déjà condamnés à la troisième place, apprend-on de la bouche d'un dirigeant de l'Union internationale de patinage (ISU). L'explication serait la suivante : le jury de danse sur glace, dont la composition a été déterminée par un tirage au sort intervenu en début de saison, ne comprend pas de juge français, alors qu'un juge italien et un juge russe y figurent. Or les danseurs italiens et russes figurent parmi les rivaux directs des Français.

L'ISU a déclenché une polémique supplémentaire en adoptant au début de la saison un nouveau règlement selon lequel les juges pourraient retirer un dixième de point aux patineurs adoptant des *« positions indécentes »*. Elle a justifié cette décision en évoquant *« de nombreuses plaintes concernant le choix de certaines figures dans les épreuves de couples et de danse sur glace,* (...) *qui peuvent heurter le public de la télévision en raison de leur indécence »*, mais a écarté toute relation de cause à effet avec la venue des JO dans la capitale des mormons. Au-delà de la difficulté à juger de l'indécence d'une position, cette mesure a suscité l'incompréhension des patineurs et de leurs entraîneurs.

« Nous évoluons dans une patinoire, pas dans une église », a lancé lundi, à Salt Lake City, l'Italienne Barbara Fusar-Poli, championne du monde de danse sur glace, alors que Gwendal Peizerat préférait parler de *« conneries »*. Cette mesure serait une réponse à des demandes émanant de certains juges anglo-saxons et de chaînes de télévision. *« Je ne sais pas ce qui leur a pris,* s'étonne Muriel Boucher-Zazoui, l'entraîneur de Marina Anissina et Gwendal Peizerat. *Il est vrai qu'il existe des couples qui effectuent des portés pas très esthétiques, mais faut-il aussi interdire les arabesques aux filles sous prétexte qu'elles ont une jambe en l'air ? »*

Pour éviter de se faire pénaliser, les patineurs ont tenu compte du nouveau règlement. *« Au cas où, nous avons modifié un porté qui comportait un grand écart,* reconnaissent Isabelle Delobel et Olivier Schoenfelder, le deuxième couple français en danse sur glace. *Mais s'ils le veulent, les juges pourront toujours trouver des positions qu'ils estimeront indécentes. »* En ajoutant à ses règlements un nouvel élément forcément subjectif, l'ISU n'a sans doute fait que plonger davantage son sport dans une opacité dans laquelle il semble se complaire.

Gilles van Kote

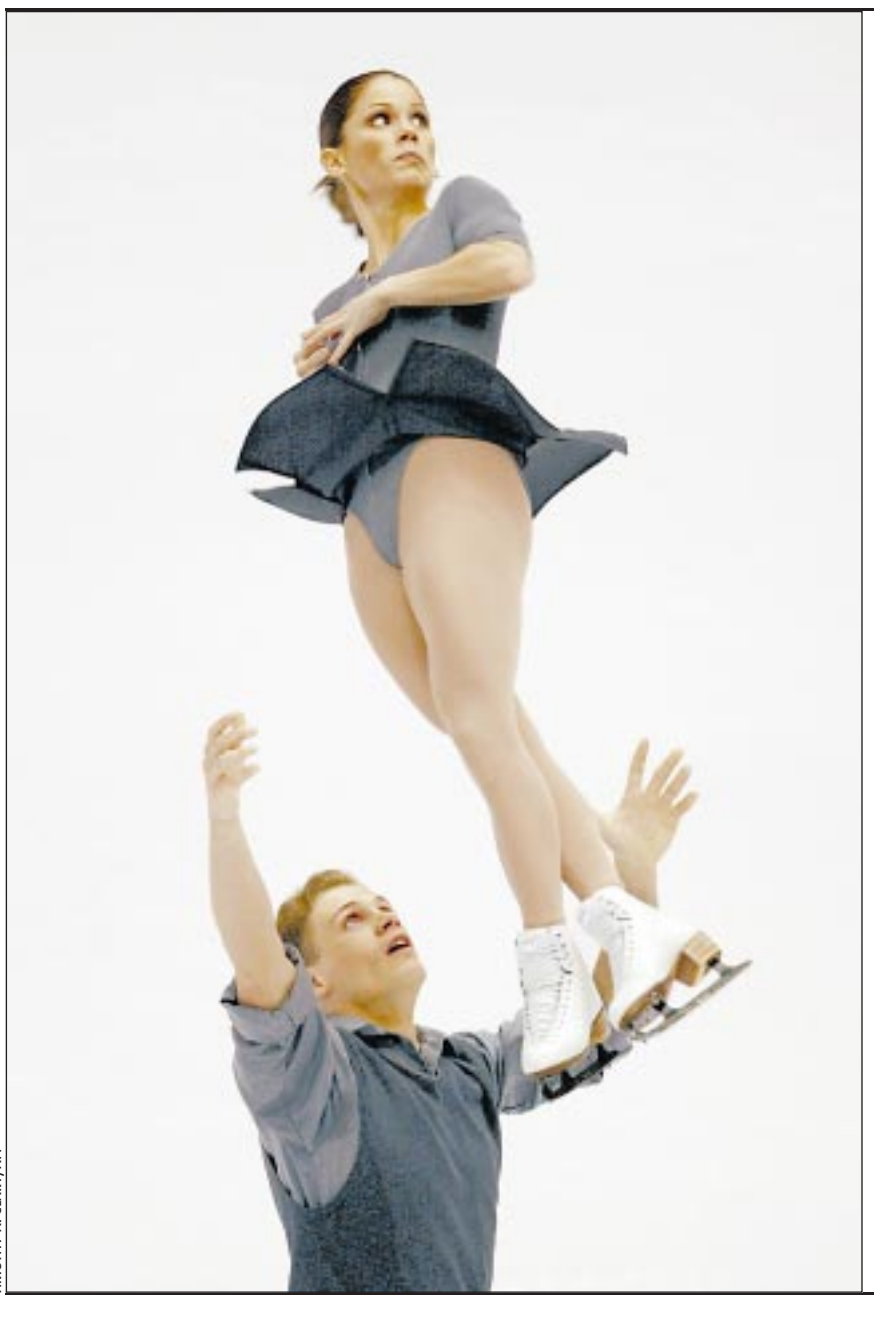

TIMOTHY A. CLARY/AFP

Le couple canadien Jamie Salé et David Pelletier s'est classé deuxième de l'épreuve olympique, lundi 11 février, derrière les Russes Elena Berezhnaïa et Anton Sikharulidze. Mais ce résultat a provoqué un beau chahut dans la patinoire de Salt Lake City. La prestation des Canadiens dans le libre avait paru plus réussie aux yeux du public américain, d'autant plus que les Russes ont commis de petites fautes lors de leur passage sur la glace. Le rôle des juges, qui privilégieraient une hiérarchie établie à l'avance, est une nouvelle fois mis en cause

Les hockeyeurs français éliminés

Une défaite (1-3) face à la Biélorussie, lundi 11 février, a fait perdre à l'équipe de France toute chance de qualification pour les quarts de finale du tournoi olympique de hockey sur glace. Dans une poule préliminaire qui ne qualifiera qu'une équipe, la Biélorussie prend la tête et une option sur les quarts avec 4 points pour 2 victoires. L'Ukraine est 2e avec 2 points pour 1 victoire et 1 défaite. La France et la Suisse sont d'ores et déjà éliminées avec un seul point pour 1 match nul et 1 défaite.

Les hockeyeurs français doivent avant tout leur échec à leur incapacité à profiter des infériorités numériques des Biélorusses, qui les ont souvent déstabilisés par leur vivacité en contre-attaque et leur technique. Les deux derniers matches de la poule devaient opposer, mercredi 13 février, la France à l'Ukraine et la Biélorussie à la Suisse.

Ole Einar Björndalen relève la moitié de son pari

Biathlon • Le Norvégien a gagné le 20 km. Le Français Raphaël Poirée a pris la 10e place

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

A défaut d'avoir pu briller en ski de fond, il a su confirmer son rang en biathlon, sa spécialité. Le Norvégien Ole Einar Björndalen n'a certes pas relevé son pari, qui était de décrocher deux médailles olympiques dans ces deux disciplines, ce qui aurait constitué une première. Mais en s'imposant, lundi 11 février, dans l'épreuve du 20 km individuel de biathlon, après avoir pris la 6e place dans le 30 km style libre en fond, samedi 9 février, il a au moins rempli la moitié de son objectif.

Et s'il a réussi à décrocher l'or lundi, c'est peut-être pour avoir justement cherché à goûter aux pistes du site de Soldier Hollow deux jours plus tôt, sur ses planches uniquement et sans carabine. Car c'est bien grâce à sa pointe de vitesse sur la neige qu'« OEB », comme il est familièrement surnommé dans le milieu du nordique, a bâti sa victoire : il a réalisé le meilleur temps à ski, ce qui lui a permis de gommer l'effet des 2 minutes de pénalité dont il a écopé pour les deux tirs qu'il a ratés, et de devancer ainsi malgré tout l'Allemand Frank Luck (zéro faute au tir) et le Russe Victor Maigourov (une faute au tir seulement).

« Mentalement, c'était bien d'avoir couru samedi en fond. Je me sentais plus relax avant la course aujourd'hui », a expliqué Ole Einar Björndalen, qui a confirmé avoir *« parfaitement skié »* et assuré *« ne pas avoir pensé à quoi que ce soit après avoir* [son] *deuxième tir raté »*. Le Norvégien, qui avait estimé avant les JO qu'il devait se montrer *« plus stable »* au tir, a cependant indiqué avoir pleinement profité de l'intermède qu'a constitué la journée de dimanche.

« J'étais content qu'il n'y ait pas de course hier car j'étais fatigué », a reconnu le skieur, qui est arrivé sur le site de Soldier Hollow avec de bons souvenirs : lors des courses préolympiques, en 2001, il y avait réussi un sans-faute, gagnant les trois épreuves individuelles de biathlon inscrites au programme.

A 28 ans, Ole Einar Björndalen, qui, dans sa prime jeunesse, s'intéressait plus au football qu'au ski, conforte ainsi un palmarès déjà bien fourni dans l'univers du biathlon. Aux Jeux d'hiver à Nagano, en 1998, il s'était imposé dans l'épreuve du sprint sur 10 km, s'adjugeant également la médaille d'argent du relais. La même année, il a gagné la Coupe du monde. Il a également été médaillé d'or à six reprises lors des championnats du monde.

Ces deux dernières saisons, il a toutefois été devancé dans la conquête de la Coupe du monde par le Français Raphaël Poirée. Cette année, il a également déjà cédé quelques longueurs dans cette compétition à celui qui est de temps en temps son partenaire d'entraînement : alors que le Français est l'actuel leader de la Coupe du monde, il n'occupe pour sa part que le 6e rang. *« Dans ce sport, vous pouvez être bien un jour et le lendemain connaître un jour horrible »*, relativise le Norvégien.

LE FATALISME DE POIRÉE

Raphaël Poirée ne saurait dire le contraire. Lundi, l'Isérois, donné comme l'un des favoris de la course, est passé à côté de son sujet, finissant à la 10e place, après deux fautes au tir, mais surtout après avoir laissé 1 min 49 s de débours à son rival norvégien sur la seule partie ski. *« Cela a été très pénible avec l'altitude, le peu d'air »*, a-t-il expliqué, cherchant à se satisfaire de la médaille d'argent gagnée par son épouse, Liv Grete Poirée, dans le 15 km dames : *« On ramène une médaille avec ma femme, c'est bien »*. Les autres biathlètes français ont également fini très loin : Vincent Defrasne 37e, Julien Robert 54e, Ferréol Cannard 77e.

Pour autant, ces résultats, associés à ceux affichés par les Françaises un peu plus tôt (Florence Baverel 11e, Sylvie Becaert 16e, Corinne Niogret 21e), n'ont pas eu l'air d'inquiéter l'encadrement des Tricolores, au contraire.

« Non, ce n'est pas une petite journée. Nous étions capables de jouer les médailles. Florence était dans le rythme, Raphaël aussi, même si le 20 km n'est pas sa distance préférée. Nous avons été dans la bataille pour la gagne. Nous avons raté les médailles, mais le potentiel est là, nous nous sommes sécurisés », a assuré Joël Besson, le directeur des équipes de France de biathlon.

Ce dernier a confirmé les difficultés liées à l'altitude citées par plusieurs des athlètes français pour justifier leurs classements. *« C'est éprouvant, ce sont des courses difficiles »*, a-t-il relevé, précisant aussitôt : *« Nous nous y étions pourtant préparés et c'est la même chose pour tout le monde. »*

Philippe Le Cœur

L'Allemande Andrea Henkel crée la surprise

La Suédoise Magdalena Forsberg ou la Norvégienne Liv-Grete Poirée étaient données favorites de l'épreuve féminine de biathlon sur 15 km. Mais lundi 11 février, à Soldier Hollow, c'est l'Allemande Andrea Henkel qui a créé la *« surprise »*, comme l'a elle-même reconnu cette jeune femme de 24 ans, deux fois 3e et une fois 2e dans des épreuves de Coupe du monde cette saison. Elle a devancé, dans l'ordre, Liv-Grete Poirée et Magdalena Forsberg. La première, qui restait sur quatre victoires consécutives en Coupe du monde, a cédé sur un tir manqué en début de parcours. La seconde a commis deux fautes au tir, qui lui ont été fatales. A 34 ans, la Suédoise glane néanmoins sa première médaille olympique.

En dépit de bons tirs, les Françaises terminent au-delà de la 10e place. La mieux classée est Florence Baverel (11e), Sylvie Becaert, longtemps parmi les meilleures, finissant 16e. *« Toute la saison, nous n'avons jamais été proches des podiums, nous sommes à notre place »*, a déclaré Florence Baverel.

George W. Bush a heurté un spécialiste de l'histoire des JO

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

De l'avis général, les organisateurs de la cérémonie d'ouverture avaient fait preuve d'une certaine retenue et leur show, revu et corrigé à la lumière des événements du 11 septembre, n'avait pas tourné au festival de patriotisme. Mais une petite phrase du président George W. Bush a laissé pantois quelques observateurs et provoqué un début de polémique.

Le 8 février, dans son discours d'ouverture des Jeux olympiques, le président des Etats-Unis s'est permis un petit écart sémantique. Au lieu de s'en tenir à la formule consacrée – *« Je déclare ouverts les Jeux olympiques de Salt Lake City, célébrant les Jeux d'hiver »* –, sa brève allocution contenait quelques mots de circonstance : contrairement aux usages, c'est *« au nom d'une nation fière, déterminée et reconnaissante »* que George W. Bush s'est exprimé.

La petite phrase, comme toute la prestation du président américain, avait connu un succès public immédiat. La skieuse américaine Picabo Street avait *« remercié »* son président pour *« la qualité du travail qu'il accomplit pour le pays »*, et elle lui avait assuré que *« beaucoup de gens se sentaient très fiers grâce à lui »*. Mais pour David Walechinsky, grand spécialiste de l'histoire olympique, le président Bush a inutilement *« ouvert la voie »* à de futurs écarts.

« Imaginez un peu combien on pourrait être choqué aux Etats-Unis en entendant le chef de gouvernement chinois déclarer ouverts les Jeux de 2008 à Pékin, au nom d'une population fière, déterminée et reconnaissante », a-t-il commenté sur la chaîne d'information MSNBC, lundi 11 février. Aux yeux du Comité international olympique (CIO), l'initiative présidentielle n'a posé aucun problème. *« Cela a été tout à fait bien accepté »*, affirme-t-on au sein de l'organisation.

LE CIO CALME LE JEU

Lors de son intervention, David Walechinsky a également regretté une autre *« innovation »* apparue lors de la cérémonie d'ouverture. C'était la première fois, a-t-il relevé, que les athlètes chargés d'enflammer le chaudron olympique portaient une tenue différente de celle des autres membres du relais qui a conduit la flamme jusqu'au pied de la vasque. Invités à couvrir la dernière étape du trajet de la flamme olympique, les membres de l'équipe américaine de hockey sur glace, champions olympiques en 1980, portaient leurs maillots de l'époque.

Si elle contrarie David Walechinsky, qui redoute sans doute des dérives à caractère commercial, cette remise en cause des usages olympiques n'a choqué personne au CIO. *« La cérémonie d'ouverture fait traditionnellement état de la culture du pays d'accueil,* explique-t-on au sein de l'institution olympique. *Elle était tout à fait solennelle, en adéquation avec les événements récents, et aussi avec l'esprit olympique. »*

Eric Collier

Georg Hackl, légende de la glisse, échoue sur la deuxième marche du podium

Luge • L'Italien Armin Zoeggeler a mis fin aux rêves de l'Allemand, qui courait pour un quatrième titre consécutif aux Jeux olympiques

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

A quoi ressemble une légende ? Dans le cas de Georg Hackl, authentifié depuis des lustres comme le plus noble lugeur de son temps, à pas grand-chose. Un corps tout en rondeurs, plutôt court sur pattes (1,72 m), mais généreusement enveloppé (81 kg). Une bouille de moine bénédictin, barrée sur toute sa largeur d'une fine moustache sombre. Un regard de coquin. Et des mains larges comme des pagaies. Le tout serré dans une combinaison de l'équipe allemande aussi étroitement ajustée que l'habit d'un homme grenouille. A le voir enfiler son casque et s'allonger de tout son long sur son engin de compétition, sur la plate-forme de départ de la piste de Park City, on le croirait destiné à amuser les foules.

Dans son ombre, ce Bavarois de 35 ans traîne pourtant le plus beau palmarès de sa discipline : trois titres de champion du monde, plus quatre médailles olympiques, dont trois en or, remportées consécutivement aux Jeux d'Albertville en 1992, de Lillehammer en 1994, et de Nagano quatre ans plus tard.

A son arrivée à Salt Lake City, début février, Georg Hackl s'était fait accompagner d'une persistante rumeur. Elle racontait son envie de pousser la porte de l'histoire en s'offrant un quatrième titre de suite, une prouesse encore inédite dans les disciplines des Jeux d'hiver. Et elle voulait bien jurer que l'Allemand en avait largement les épaules.

Lui-même prenait des airs faussement embarrassés pour livrer ses impressions, répétant comme un refrain que le rôle de favori allait nettement mieux à l'Italien Armin Zoeggeler, le champion du monde en titre. Sa modestie ne trompait pourtant personne. Georg Hackl allait gagner. Il possédait même l'arme suprême, une luge fabriquée en secret par une équipe d'ingénieurs de chez Porsche, et présumée révolutionnaire. « *Même l'entraîneur de l'équipe allemande en ignore tout* », se réjouissait-il en désignant du doigt le sac fermé à double tour où dormait encore sa merveille.

> Ce Bavarois possède le plus beau palmarès de sa discipline : trois titres de champion du monde, plus quatre médailles olympiques

Drôle de bonhomme, ce diable de Georg Hackl. Né près de Berchtesgaden, à la frontière avec l'Autriche, il aime raconter que la passion de la luge l'a saisi dès l'école primaire. « *J'en faisais pendant les cours d'éducation physique*, dit-il. *A 12 ans, j'ai décidé que je serai lugeur. Et je n'ai plus changé d'avis.* »

Très vite, sa vocation l'a détourné du lycée. A en croire ses proches, il lui arrivait fréquemment de se réveiller en pleine nuit, pendant l'adolescence, pour régler les patins de sa luge. A 16 ans, l'envie de fabriquer tout seul son propre matériel l'a même conduit à solliciter un poste d'apprenti dans une usine métallurgique. Depuis, Georg Hackl a dessiné et construit toutes ses luges.

A Salt Lake City, sa première descente de la piste olympique a convaincu les sceptiques que son nom serait bientôt enfermé pour toujours dans le livre des records. L'Allemand a bouclé en tête la séance officielle d'entraînement, la veille de la course. Ses suivants ont admis l'évidence. Hackl était toujours Hackl. Dimanche 10 février, les deux premières manches ont pourtant démenti le pronostic. Armin Zoeggeler, impeccable de maîtrise et de concentration, s'y est montré le plus rapide.

Deuxième, Georg Hackl restait en embuscade. Mais le lendemain, les deux dernières manches ont confirmé la tendance. L'Italien n'a rien cédé. Il s'est coiffé de la couronne de champion olympique, la même dont il avait seulement effleuré le métal quatre années plus tôt à Nagano. L'Allemand s'est jeté dans la pente avec des airs de mort de faim, mais une mauvaise trajectoire dans la troisième manche, bouclée avec le sixième temps, a brisé net ses dernières illusions. Il termine deuxième. Comme quatorze ans plus tôt, à Calgary, pour ses premiers Jeux d'hiver. Georg Hackl n'entrera pas dans l'histoire.

On le lui fait remarquer, sans nuance, curieux de mesurer l'ampleur de sa déception. Mais l'Allemand n'est pas à homme à cracher sur une médaille d'argent olympique. « *Je ne suis pas déçu*, lâche-t-il dans un étroit sourire. *La victoire est revenue au meilleur. Quant à moi, je suis très heureux d'avoir accompli une telle carrière de lugeur. J'ai souvent eu de la chance, un peu moins cette année, mais je n'ai aucun regret. Et puis, je me fous de l'histoire. Qu'elle aille donc au diable.* »

Plus loin, son vainqueur italien acquiesce en silence. Lui aussi, à sa manière, vient de marquer son temps, en barrant pour la première fois la route du Bavarois dans une finale olympique.

Mais cet acte de bravoure ne lui arrache pas la moindre émotion. « *J'étais venu pour réussir la meilleure performance possible*, assure-t-il. *J'y suis parvenu. J'aurai tout le temps, plus tard, de penser à sa portée historique.* » Les lugeurs sont donc ainsi. Ils glissent sans frayeur, allongés sur le dos, les yeux vers les nuages. Et méditent ensuite.

Alain Mercier

PETER ANDREWS/REUTERS

LUGE
L'Italien Armin Zoeggeler a commis un véritable crime de lèse-majesté, lundi 11 février, en gagnant la médaille d'or de l'épreuve individuelle de luge. Il a en effet privé l'Allemand Georg Hackl d'un quatrième titre olympique consécutif, ce qui aurait constitué un exploit unique aux Jeux d'hiver. Mais l'Italien, dont la victoire n'a pas été discutée par son dauphin, peut faire valoir qu'il avait échoué de justesse pour la victoire aux derniers JO, à Nagano (Japon).

PETAR KUJUNDZIC/REUTERS

SNOW-BOARD
Ross Powers s'est imposé dans l'épreuve de half pipe, où les Américains ont réalisé le triplé.

DAVID GRAY/REUTERS

PATINAGE DE VITESSE
L'Américain Casey FitzRandolph a réalisé le meilleur temps dans la première manche du 500 m, l'épreuve des sprinteurs.

Le rodéo, autre sport de combat

CHRONIQUE
Sur les bords du Grand Lac salé (2)

DESCENDEURS et patineurs peuvent aller se rhabiller : la grande affaire du début de ces Jeux, c'est le rodéo olympique. Olympique ? Jusqu'à nouvel ordre, le rodéo n'est pas inclus dans le programme des Jeux d'hiver. Le Tribunal arbitral du sport (TAS), auprès duquel un recours avait été déposé par une association de protection des animaux, s'est empressé de le rappeler, pour mieux se déclarer incompétent en la matière. N'empêche, ces derniers jours, des centaines de spectateurs ont assisté dans la petite ville de Farmington, située à portée de lasso de Salt Lake City, à un rodéo bel et bien inscrit au programme du Festival olympique des arts.

Le comité d'organisation des Jeux, le SLOC, qui a affirmé qu'il ne s'agissait que de rendre hommage à la culture de l'Ouest américain, a confessé son embarras. Trop tard : le mal était fait. Les militants de la PETA, l'Association pour le traitement éthique des animaux, se baladent depuis quelques jours en ville, affublés de costumes de chevaux et de taureaux du plus bel effet. Quand ils se sont rendus samedi 9 février, à Farmington, pour tenter de persuader les spectateurs du rodéo de faire demi-tour, les amis des animaux ont eu droit à un traitement digne des plus grandes causes : police anti-émeute, hélicoptère de surveillance, agents du FBI et observateurs de l'Association américaine pour les libertés civiles, venus là vérifier si le premier amendement de la Constitution (celui qui garantit aux citoyens américains le droit d'expression) était bien respecté.

Quant au fondateur de l'association Shark – comme « requin » mais aussi *« Showing animals respect and kindness »* –, Steve Hindi, il a suivi pendant des semaines le parcours de la flamme olympique au volant d'un camion équipé d'écrans sur lesquels étaient projetées des scènes de rodéo particulièrement violentes. Il a récolté quelques bordées d'injures et jets de pierres et s'est attiré les foudres d'un élu de l'Utah, Paul Ray, qui, dans une lettre au SLOC, a qualifié Shark de *« groupe terroriste »*. Le sang des responsables de l'association n'a fait qu'un tour : lundi 11 février, ils ont déposé plainte contre Paul Ray. Suspense, spectacle, controverses : pardi, on se croirait aux Jeux olympiques !

G. v. K.

RÉSULTATS

BIATHLON

MESSIEURS
20 KM
1. Ole Einar Björndalen (Nor.), 51 min 3 s 3 (2 pénalités)
2. Frank Luck (All.), 51 min 39 s 4 (0)
3. Victor Maigourov (Rus.), 51 min 40 s 6 (1)
4. Gross (All.), 51 min 58 s 7 (2) ; 5. Hanevold (Nor.), 52 min 16 s 3 (0) ; 6. Rostovtsev (Rus.), 52 min 33 s 5 (1) ; 7. Andresen (Nor.), 52 min 39 s 1 (3) ; 8. Tchepikov (Rus.), 52 min 44 s 2 (1) ; ...10. Poirée (Fra.), 52 min 52 s 9 (2) ; 37. Defrasne (Fra.), 56 min 20 s 3 (3) ; 54. Robert (Fra.), 57 min 54 s (3) ; 77. Cannard (Fra.), 1 h 1 min 32 s 9 (5).

DAMES
15 KM
1. Andrea Henkel (All.) 47 min 29 s 1 (1 pénalité)
2. Liv Grete Poirée (Nor.) 47 min 37 s (1)
3. Magdalena Forsberg (Suède) 48 min 8 s 3 (2)
4. Pyleva (Rus.), 48 min 14 s (2) ; 5 Dafovska (Bul.), 48 min 15 s 5 (1) ; 6. Nazarova (Biél.), 48 min 29 s 9 (1) ; 7. Glagow (All.), 48 min 34 s 2 (1) ; 8. Ishmouratova (Rus.), 48 min 45 s (2) ; ... 11. Baverel-Robert (Fra.), 49 min 10 s 2 (2) ; 16. Becaert (Fra.), 50 min 9 s (2) ; 21. Niogret (Fra.), 50 min 49 s 6 (1) ; 26. Burlet (Fra.), 51 min 19 s 2 (2)

CURLING

1re journée

Finlande-Danemark	9-3
Allemagne-France	9-5
Etats-Unis - Suède	10-5
Canada - Grande-Bretagne	6-4
Suisse-Norvège	5-4
Canada - Etats-Unis	8-3
Danemark-France	8-7
Allemagne-Finlande	7-6

Classement : 1. Allemagne, Canada, 2 victoires (2 m.) ; 3. Suisse, 1 v. (1 m.) ; 4. Etats-Unis, Danemark, Finlande, 1 v. (2 m.) ; 7. Norvège, Suède, Grande-Bretagne, 1 défaite (1 m.) ; 10. France, 2 d.

HOCKEY

HOMMES
TOUR PRÉLIMINAIRE
Groupe A

Autriche-Allemagne	2-3
Lettonie-Slovaquie	6-6

Classement : 1. Allemagne, 4 pts ; 2. Lettonie, 3 ; 3. Slovaquie, 1 ; 4. Autriche, 0.

Groupe B

Ukraine-Suisse	5-2
Biélorussie-France	3-1

Classement : 1. Biélorussie, 4 pts ; 2. Ukraine 2 ; 3. France 1 ; 4. Suisse 1.

LUGE

MESSIEURS
INDIVIDUEL
1. Armin Zoeggeler (Ita.), 2 min 57 s 941
2. Georg Hackl (All.), 2 min 58 s 270
3. Markus Prock (Aut.), 2 min 58 s 283
4. Heidt (USA), 2 min 58 s 606 ; 5. Demtschenko (Rus.) 2 min 58 sec 996 ; 6. Albert (All.), 2 min 59 sec 046 ; 7. Geppert (All), 2 min 59 sec 154 ; 8. Kleinheinz (Aut.), 2 min 59 sec211 ;... 15. Rousseau (Fra.), 3 min 0 sec 033 ; 18. Fricheteau (Fra.), 3 min 178

PATINAGE ARTISTIQUE

COUPLES
1. Elena Berezhnaya-Anton Sikharulidze (Russie), 1,5 pts
2. Jamie Salé-David Pelletier (Can.), 3,0
3. Xue Shen-Zhao Hongbo (Chine), 4,5
4. Totmianina-Marinin (Russie), 6,0 ;
5. Ina-Zimmerman (USA), 7,5 ;
6. Petrova-Tikhonov (Russie), 9,0 ;
7. Zagorski-Siudek (Pologne), 11,0 ;
8. Berankova-Dlabola (Rép. tch.), 11,5.

PATINAGE DE VITESSE

MESSIEURS
500 M
Classement après la 1re manche:
1. FitzRandolph (USA), 34 s 42 ; 2. Shimizu (Japon), 34 s 61 ; 3. Carpenter (USA), 34 s 68 ; 4. Van Velde (PB), 34 s 72 ; 5. Lee (CDS), 34 s 74 ; 6. Ireland (Can.), 34 s 77 ; 7. Cheek (USA), 34 s 78 ; 8. Wennemars (PB), 35 s.

SNOWBOARD

MESSIEURS
HALF PIPE
1. Ross Powers (USA), 46,1 pts
2. Danny Kass (USA), 42,5
3. Jarret Thomas (USA), 42,1
4. Kratter (Italie), 42 ; 5. Nakai (Jap), 40,7 ; 6. Czeschin (E-U), 40,6 ; 7. Sorsa (Fin), 40,4 ; 8. Koski (Finlande), 39.

PROGRAMME

MARDI 12 FÉVRIER

Ski alpin : descente dames (18 heures, heure française).
Ski acrobatique : qualifications (17 heures) et finale (20 heures) bosses messieurs.
Ski de fond : 10 km dames (17 heures) et 15 km messieurs (20 heures).
Saut à skis : qualifications tremplin 120 m (16 h 30).
Luge : 1re et 2e manche monoplace dames (minuit).
Hockey sur glace : Allemagne-Lettonie, Slovaquie-Autriche (éliminatoires messieurs), Finlande-Chine, Etats-Unis - Allemagne (éliminatoires dames).
Patinage artistique : programme court messieurs (1 h 15 dans la nuit de mardi).
Patinage de vitesse : 500 m messieurs, 2e manche (21 heures).
Curling : éliminatoires messieurs (avec France-Norvège à 22 heures) et dames.

MERCREDI 13 FÉVRIER

Ski alpin : combiné messieurs (descente à 18 heures, slalom à 21 et 23 heures).
Biathlon : 10 km messieurs (19 heures) et 7,5 km dames (21 h 30).
Saut à skis : finale tremplin 120 m (16 h 30).
Luge : 3e et 4e manche monoplace dames (minuit).
Hockey sur glace : France-Ukraine (3 heures dans la nuit de mercredi), Suisse-Bélarus (éliminatoires messieurs), Russie-Canada et Suède-Kazakhstan (éliminatoires dames).
Short track : finale 1 500 m dames, éliminatoires 1 000 m et relais messieurs (2 heures dans la nuit de mercredi).
Patinage de vitesse : 500 m dames (1 heures dans le nuit de mercredi).
Curling : éliminatoires messieurs (avec France-Canada à 3 heures dans la nuit de mercredi) et dames.

La descente dames a été repoussée de 24 heures

LA DESCENTE DAMES, initialement programmée lundi 11 février sur la piste Wildflower de Snowbasin, a été reportée de 24 heures en raison des conditions météo. Le vent soufflait en fortes rafales sur le haut du parcours, et les organisateurs craignaient que les conditions de sécurité et d'équité entre les concurrentes ne soient pas totalement respectées. La course devait avoir lieu mardi 12 février, à 10 heures (18 heures en France). *« Je vais refaire la course dans ma tête et sur la vidéo. On ne peut pas parler de syndrome de Nagano, comme il y a 4 ans au Japon. Là-bas, on avait fait deux entraînements et il avait fallu attendre trois jours pour la course. On était dans de petites chambres, à tuer le temps »*, s'est souvenue l'Italienne Isolde Kostner, double championne du monde de super-G en 1996 et 1997.

DÉPÊCHES

■ **ORGANISATION : les Jeux olympiques d'hiver** de Salt Lake City, déjà médaille d'or pour le nombre de pays participants, en ont accueilli, lundi 11 février, un 78e, avec l'arrivée d'un skieur de fond du Costa Rica. Arturo Kinch participera aux épreuves du sprint et du 10 km poursuite. Après plusieurs changements dans la composition des équipes au cours des quatre premiers jours de compétition, le nombre d'athlètes participant aux JO est à présent de 2 527.

■ **SKI ALPIN : le skieur français Pierre-Emmanuel Dalcin,** 25 ans, a été victime d'une rupture des ligaments croisés du genou gauche en se réceptionnant de son premier saut de la descente olympique, qu'il a terminée à la 11e place, dimanche 10 février. Le skieur de Saint-Jean de Maurienne (Savoie), qui avouait avoir eu du mal à appuyer dans les courbes vers la gauche, devrait être rapidement rapatrié en France pour subir une opération. Il a donc déclaré forfait pour le super-G, prévu samedi 16 février.

■ **L'Italien Kristian Ghedina** a annoncé, lundi 11 février, son forfait pour les deux épreuves dans lesquelles il était encore inscrit, le super-G et le combiné. *« Je ne me sens pas en état de remporter une médaille, aussi ai-je demandé à mes dirigeants de me laisser faire une pause en vue de recharger mes accus et de me concentrer sur les dernières courses de Coupe du monde*, a expliqué celui qui avait terminé 35e de la descente, dimanche 10 février. *Je supporte de moins en moins les contraintes de la préparation estivale.* »

Les détectives informatiques dévoilent les fréquentations des criminels

Les dossiers criminels, parfois tentaculaires, sont désormais analysés par des logiciels qui permettent de visualiser tous les éléments de l'enquête. Anacrime a ainsi permis d'élargir le champ des recherches concernant Patrice Alègre, auteur présumé de plusieurs viols et meurtres

AUX MURS du sous-sol encombré d'ordinateurs, les posters bucoliques le disputent à des graphiques aux allures de vastes toiles d'araignée, à des cartes retraçant des parcours meurtriers, dont celui du présumé tueur en série Patrice Alègre. Des hommes en bleu pianotent sur leur clavier pour entrer en mémoire des masses d'informations. Une fois ordonnées par des logiciels dont ils connaissent toutes les subtilités, elles laisseront filtrer une information négligée, ouvriront une nouvelle piste, ou *« fermeront la porte »* sur certaines hypothèses, selon les termes de l'adjudant Beuvelet, chef de ces analystes méticuleux.

Nous sommes au cœur de la cellule « analyse criminelle » du service technique de recherches judiciaires et de documentation (STRJD) de la gendarmerie nationale, à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Depuis 1994, cette unité utilise une série d'outils informatiques, baptisée Anacrime, qui a révolutionné le travail des enquêteurs. Le logiciel vedette, qui permet de visualiser des liens parfois passés inaperçus entre diverses personnes citées dans une enquête, mais aussi de débusquer les incohérences dans les témoignages, c'est Analyst's Notebook, développé par la société britannique i2 et adopté par de nombreuses forces de police à travers le monde, police nationale et FBI compris.

« Dans les grosses enquêtes, le nombre de pièces n'est plus à taille humaine, note le commandant Queva, chef de la cellule d'analyse criminelle. *Le logiciel permet à l'enquêteur de schématiser un dossier. »* Anacrime est déployé dans les unités de recherche, et 500 gendarmes ont été formés à son utilisation. Mais, pour les enquêtes les plus volumineuses, les spécialistes du STRJD entrent en piste. Le mode d'emploi est simple : *« A 90 %, notre travail consiste à intégrer les données »*, résume l'adjudant Beuvelet.

Les analystes doivent d'abord entrer pièce par pièce tous les éléments du dossier qui leur sont transmis par le directeur d'enquête. Il faut avant tout être *« un bon gestionnaire des documents, pour retrouver l'information utile »*, estime l'adjudant. Les analystes s'appuient sur des outils commerciaux de gestion des données, comme Access et Excel de Microsoft. Puis vient la phase de confrontation de ces éléments, grâce à Analyst's Notebook, qui permet de schématiser aussi bien les aspects événementiels – la chronologie – que relationnels d'une affaire : liens entre les personnes, flux financiers ou téléphoniques, etc.

LES LOGICIELS D'« ANACRIME » MÈNENT L'ENQUÊTE

■ Pour visualiser les dossiers criminels complexes, les gendarmes disposent d'une série d'outils informatiques, « Anacrime », capables d'ordonner les données fournies par le directeur d'enquête. Le logiciel Analyst's Notebook permet de visualiser les liens de tous types – téléphoniques, financiers, déclarations de témoins... – qui relient les protagonistes d'une affaire. Le graphique ci-contre résume ainsi une « simple » enquête pour vol.

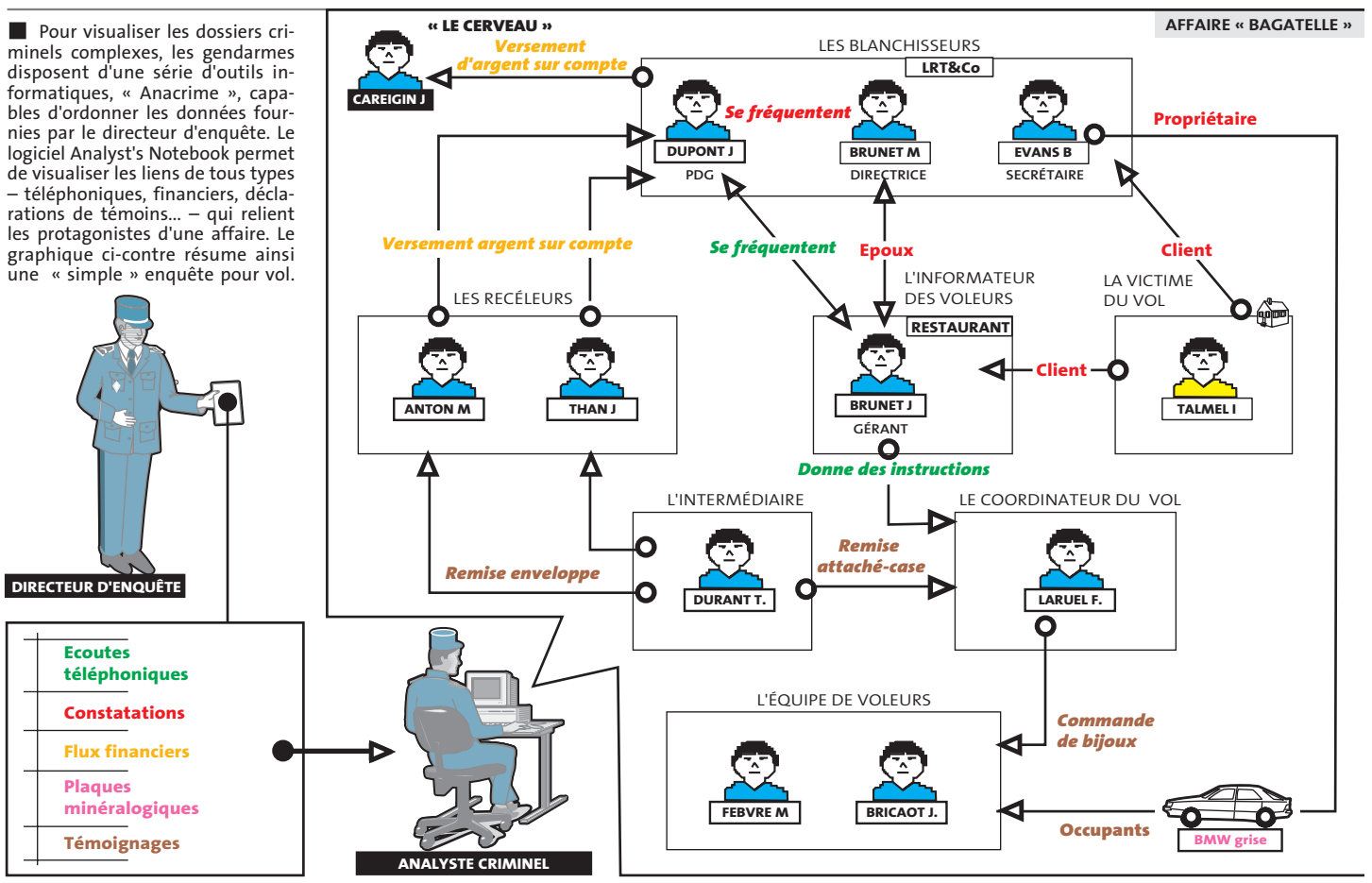

Source : service technique de recherches judiciaires et de documentation (STRJD) de la gendarmerie nationale

CONFRONTER LES DÉCLARATIONS

« Par exemple, pour l'attaque d'un dépôt de fonds, on peut retracer les faits minute par minute, grâce aux témoignages, et mettre en évidence le rôle de chaque acteur, reproduire une sorte de film du braquage », explique le gendarme. Lors de la disparition d'une personne, il peut être éclairant de confronter les déclarations des différents témoins, *« cela fait ressortir immédiatement les trous, les incohérences »*, volontaires ou non.

Après le crash du Concorde d'Air France, en juillet 2000, la cellule a été sollicitée pour retracer toutes les étapes du vol. La chronologie intégrait des centaines de témoignages, que le logiciel a permis d'ordonner ou d'écarter, offrant une frise de plusieurs mètres de long. Les outils d'Anacrime ont aussi été employés pour faciliter la restitution des milliers de bijoux et valeurs dispersés lors du crash. Le carambolage de l'A13 qui, le 29 septembre 1997, à hauteur de Bourg-Achard (Eure), avait fait 12 morts et 106 blessés, a lui aussi été reconstitué par ce moyen.

Mais ce sont les affaires criminelles qui sont le lot quotidien de la cellule. Un simple croisement de données peut suffire, comme dans cette affaire de viol et de meurtre d'une fillette dans la Nièvre, où des témoins affirmaient avoir vu un ouvrier agricole sur une mobylette le jour du drame. Il a suffi de « mouliner » la liste des travailleurs agricoles et des assurances pour cyclomoteur de la région pour obtenir une poignée de suspects, dont faisait partie le meurtrier. Poursuivant sa démonstration, l'adjudant Beuvelet manipule sur écran un cercle doté d'une multitude de rayons représentant l'ensemble des liaisons téléphoniques d'un individu. Il le couple à une seconde roue figurant un autre acteur du dossier, clique sur un critère de sélection qui fait aussitôt apparaître les relations communes entre ces deux personnes. La cellule, qui travaille actuellement sur une affaire nécessitant le traitement de 250 000 communications téléphoniques, serait impuissante sans de tels outils. *« Auparavant, faute de moyens, les enquêteurs négligeaient tout simplement ces données »*, se souvient un des analystes, qui, comme tous ses collègues, a une solide expérience du terrain.

UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Un autre cite une affaire de meurtre où chance et informatique ont fait bon ménage : le listing téléphonique avait fait ressortir un *« flux téléphonique »* quotidien entre la victime et son entourage. Le jour du meurtre, tous ses proches ont cherché à la joindre à plusieurs reprises – sauf une personne, qui s'est révélée être la coupable... De la même manière, la schématisation des flux financiers est un révélateur puissant. *« Dans les affaires de blanchiment, elle peut faire apparaître des gens qui ne sont même pas cités dans la procédure »*, mais qui se trouvent au sommet de la pyramide des versements financiers.

La gendarmerie aurait-elle trouvé un instrument tout-puissant ? *« Nous n'avons pas la prétention de résoudre l'enquête »*, tempère l'adjudant Beuvelet. Anacrime offre la possibilité de *« mieux gérer un dossier. C'est un outil d'aide à la décision, qui permet surtout de ne rien oublier »*. A condition que les données de base qui remontent du terrain soient de bonne qualité. Ainsi, ce qui est finalement devenu l'affaire Alègre, semble avoir été émaillé d'erreurs et d'imprécisions dans les premières phases d'enquêtes, où des homicides avaient d'abord été classés en suicides (*Le Monde* du 12 février).

Anacrime n'a permis qu'après coup de rouvrir des pistes. *« Tout part des constatations sur le terrain »*, reconnaît le lieutenant-colonel Missiaen, chef du STRJD, pour qui, même s'appuyant sur des technologiques nouvelles, *« l'enquête judiciaire n'est malheureusement pas une science exacte. »* Mais de plus en plus d'enquêteurs sont enclins à laisser l'informatique jouer les auxiliaires : le STRJD reçoit de 2 000 à 3 500 messages par jour et doit répondre quotidiennement à 200 voire 300 questions...

Hervé Morin

Détecter les crimes en série

Pour lutter contre les crimes en série, qu'il s'agisse de viols, de meurtres ou d'incendies, il importe de pouvoir établir au plus vite des rapprochements entre différentes affaires en cours d'enquête. Pour ce faire, la police et la gendarmerie partagent Judex, un fichier où sont collectés tous les renseignements à caractère judiciaire – signalements d'auteurs, objets dérobés, modus operandi, véhicules... – qui permettent de faire automatiquement des rapprochements judiciaires.

Mais les mailles de Judex ne sont pas toujours assez fines pour faire ressortir certaines informations essentielles. C'est pourquoi la gendarmerie s'intéresse à un logiciel canadien, Viclas (système d'analyse des liens entres les crimes de violence), qui s'appuie sur un questionnaire très détaillé pour caractériser chaque crime. Utilisé par des analystes spécialisés, il permet de débusquer des similitudes qui peuvent signer d'éventuels crimes en série. Le STRJD va se doter d'une cellule « analyse comportementale », constituée d'une psychologue et d'un enquêteur confirmé et espère tirer parti de ce type d'outil pour dresser précocement le profil des criminels en série.

Faux documents à la loupe

Devenus d'un usage universel au XXe siècle grâce à l'alphabétisation, les documents peuvent aussi constituer des pièces à conviction dans toutes sortes de crimes et de délits : lettres anonymes, falsification, faux papiers, faux billets, testaments contestés, etc. Pour discerner le vrai du faux, les experts en écritures et documents de la police scientifique examinent le papier et l'encre, soit en les soumettant à des analyses physico-chimiques (qui sont malheureusement destructrices), soit en les observant sous différentes longueurs d'onde du spectre lumineux (ultraviolet, infrarouge, rayons X...). Ils travaillent aussi de plus en plus sur l'identification des imprimantes et des photocopieurs. Enfin, aspect peu connu mais non moins fascinant, ces techniciens ont également pour tâche de montrer l'invisible : textes caviardés ou écrits sur des documents carbonisés, numéros de série des voitures martelés ou passés à l'acide mais aussi restauration des empreintes digitales d'un cadavre après traitement chimique du doigt.

Double meurtre au Palais de la découverte

Le temps d'une exposition, les jeunes visiteurs deviennent de véritables inspecteurs Columbo

DOUBLE assassinat au Palais de la découverte ! Pour initier ses visiteurs aux arcanes de la police scientifique moderne, sorte de domaine polyvalent qui applique les avancées de la recherche dans des domaines aussi divers que la génétique, la chimie, l'entomologie ou l'anthropologie, le Palais a organisé une exposition originale en deux parties, où l'on n'a pas lésiné, comme au cinéma, sur les coups de feu et l'hémoglobine.

Première scène de crime : un zoo dans lequel un gardien a été tué lors de l'enlèvement mouvementé d'un bébé rhinocéros. Importée d'Australie, où elle a été, imaginée et produite par les centres de culture scientifique Questacon de Canberra et Scitech de Perth, cette partie de l'exposition est destinée à un jeune public âgé de 8 à 12 ans. Au cours de cette sorte de jeu de Cluedo grandeur nature, les enfants, véritables inspecteurs Columbo en herbe, sont munis d'un petit carnet dans lequel ils doivent consigner les renseignements que leur livrent les indices au fur et à mesure de leur analyse.

En suivant un parcours qui les mène sur une vingtaine de postes interactifs, les jeunes détectives découvrent et expérimentent par eux-mêmes toute la palette des techniques utilisées au quotidien par les techniciens de la police scientifique. Ici, on utilise la chromatographie afin d'identifier l'encre du stylo qui a écrit la demande de rançon pour le bébé rhinocéros. Là, on compare les stries de la balle qui a touché le gardien avec celles de toutes les armes à feu du zoo, ou bien l'on confronte les empreintes de pas laissées sur le lieu du meurtre avec les chaussures des autres employés de la ménagerie. Plus loin, sous éclairage ultraviolet, on analyse les vêtements des suspects pour éventuellement y retrouver des fibres provenant de ceux de la victime, dont le corps a été déplacé.

> A peine sorti du zoo, le visiteur se retrouve en plein milieu d'un règlement de compte entre trafiquants de drogue

Sans oublier les classiques de la littérature policière : dessin d'un portrait-robot et reconstitution des faits d'après plusieurs témoignages, utilisation des empreintes digitales et ADN, détermination de l'heure de la mort grâce à la température du cadavre et à la présence de larves d'insectes, etc. Enfin, l'enquête ne serait pas complète sans un atelier qui ferait plaisir à Patricia Cornwell et à son héroïne, le médecin-légiste Kay Scarpetta : l'autopsie. Le corps de la victime étant une scène de crime à lui tout seul, il faut examiner – sur un mannequin – les plaies, les organes et le squelette, dont les ruptures de continuité racontent parfois aussi bien des histoires. Une fois terminé ce parcours ludique et instructif, les Sherlock Holmes doivent effectuer une synthèse de l'ensemble des informations, écarter les pistes parasites et... passer les menottes aux coupables.

A peine sorti du zoo, le visiteur se retrouve en plein milieu d'un règlement de comptes entre trafiquants de drogue. La fusillade vient d'avoir lieu dans une rue de Paris et le conducteur d'une grosse cylindrée a été abattu par le passager d'une moto qui a filé. Très vite, la police a circonscrit la scène du crime et récolté plusieurs éléments matériels contenus dans la voiture ainsi que plusieurs indices.

Conçue en collaboration avec la gendarmerie, la police nationale et le ministère de la justice, cette partie de l'exposition s'organise en trois espaces distincts, censés illustrer le parcours des indices au sein du système judiciaire français. A la scène de crime succède une salle d'analyses présentant, de manière approfondie les techniques d'expertise employées par les services de police scientifique, qui sont de plus en plus sollicités par les juges d'instruction. *« On constate une accélération énorme de la demande »*, explique le colonel Caillet, qui dirige l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale.

« Cela est dû à la pression médiatique, mais aussi aux exigences de la procédure pénale, qui veut avoir des preuves scientifiques, objectives, car on accorde aujourd'hui moins d'importance aux aveux. D'ailleurs, depuis quelques années, les magistrats s'intéressent de près à la police scientifique et reçoivent une formation pour savoir ce qu'ils peuvent en attendre. » Logiquement, le dernier volet du triptyque met en scène un prétoire, dans lequel une troupe d'avocats-comédiens viendra jouer le procès du règlement de comptes meurtrier entre dealers, et plus particulièrement la partie des débats consacrés à l'expertise scientifique.

Pierre Barthélémy

★ « Meurtres au Palais, la science mène l'enquête », jusqu'au 14 juillet au Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris. Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 18 heures, les dimanches et jours fériés de 10 heures à 19 heures ; fermé le lundi. Prix d'entrée : 5,60 € (tarif réduit 3,65 €). Renseignements au 01-43-20-21 ou sur le site Internet www.palais-decouverte.fr

Mardi gras détrôné par la Saint-Valentin

Pour célébrer la fête des amoureux, il n'est pas un restaurant qui ne fasse figurer un pigeon à son menu. Quitte à ce que le client soit, parfois, confondu avec le volatile...

DESSIN DESCLOZEAUX

PETER HANDKE, dans un charmant opuscule, *Pourquoi la cuisine ?* (éditions Gallimard, 20 p., 3,05 €), se pose cette question : *« Souvent, quand je suis dans la cuisine, je réalise que je cherche là quelque chose, mais je ne sais pas quoi. »* Peut-être un de ces grands moments que sont les repas de fête, comme si la cuisine était une forme du destin, selon la tradition d'Héraclite, qui disait à ses visiteurs : *« Entrez* [dans la cuisine], *ici aussi habitent des dieux ! »* Mais en ces temps de carnaval, que l'on célèbre, de Nice à Dunkerque, moins qu'autrefois, que vient faire la Saint-Valentin dans nos assiettes, après mardi gras et le mercredi des Cendres ?

Pour mardi gras, l'affaire est entendue. Les crêpes célèbrent la fécondité de la terre, le souvenir de l'âge d'or. Elles sont, à Rome, le symbole du disque solaire triomphant de la terre gelée de l'hiver. L'Eglise les tolère pour la fête des lumières – la Chandeleur (de chandelier) – et le dernier jour gras avant le jeune de carême. C'est un mardi ; on tue le bœuf gras : c'est mardi gras, appelé autrefois « carême-prenant ». On reverra les crêpes à la mi-carême. La Saint-Valentin, c'est une autre histoire. Sa célébration fut décidée à la fin du Ve siècle pour faire oublier la grande fête païenne de l'amour et de la fécondité – les lupercales, ancêtre du carnaval –, qui comportait quelques tableaux pimentés, et un grand banquet au cours duquel des couples étaient formés par tirage au sort pour une année. Valentin, selon l'hagiographie, était un membre du clergé, décapité sur ordre de Claude II, dit « le Gothique », un 14 février. Affaire curieuse, car les chrétiens n'étaient guère persécutés sous ce règne surtout consacré à repousser les Goths au nord de l'Italie. D'où le surnom de cet empereur, qui avait interdit le mariage pour que tous les hommes puissent participer à la guerre. Ce stratagème efficace décida du sort des armes. Mais, bravant l'ordre impérial, Valentin continuait de délivrer secrètement le sacrement du mariage. Emprisonné, il *« donna la lumière »* à une jeune aveugle, fille de son geôlier. Lui rendit-il la vue ? Un autre hagiographe prétend qu'il l'enleva pour l'épouser, sans toutefois échapper au châtiment impérial.

SYMBOLE D'APHRODITE

Rien dans cette histoire ne justifie l'engouement constaté depuis le début des années 1990. Pas un restaurant qui, ce jour-là, ne fasse figurer un pigeon à son menu ! Si d'aventure il est absent de la fête, le client sera le volatile, comme chez Ledoyen, avec un menu à 305 €, hors boissons ! Car beaucoup, ce jour-là, proposent un menu unique et doublent leurs prix. Signalons la vingtaine de chefs, parmi lesquels Alain Dutournier, Philippe Rochat (à Crissier, en Suisse) et Bernard Loiseau, qui serviront un vieux millésime du Château Calon-Ségur, troisième cru classé de saint-estèphe, dont l'emblème est un cœur. Le millésime 1998, suave et généreux, est disponible aux Caves Augé à Paris. Denise Capbern Gasqueton, sa propriétaire, s'attache à *« préserver le fruit, privilégier la fraîcheur et ne pas exagérer la concentration »*. La fièvre s'empare aussi d'un cru du Beaujolais au nom prédestiné, le saint-amour.

En Provence, le village de Roquemaure organise la Festo di poutoun, trois mots provençaux qui désignent la Fête des baisers, pour rappeler l'arrivée des reliques de saint Valentin en 1868. L'hiver est le temps où la Provence intérieure et littorale combine ses notes aromatiques d'ail, de thym et de laurier aux senteurs de poissons, aux gratins de légumes verts, de courge, aux ragoûts de cardes, de navets et de carottes. Les coings récoltés en octobre achèvent de mûrir dans le grenier. Symbole d'Aphrodite, avec les feuilles de myrte et les roses dont on décorait le char, le coing est lié à la fécondité. La cuisine familiale au mas, qui sentait si bon en plein hiver, c'était cela le cadeau de la mémoire collective dont veut parler Peter Handke : *« Cuisine des riches devient cuisine des pauvres, et vice versa »*, écrit-il.

Sur la trame alimentaire et culinaire des herbes aromatiques, une note fleurie annonce que la fin de l'hiver arriverait avec Pâques. L'historien Fernand Benoît a montré comment les repas festifs perpétuent d'antiques pratiques méditerranéennes et païennes. La symbolique de quelques emblèmes essentiels n'est plus à faire : couronne des rois, calissons, navettes... tous parfumés à la fleur d'oranger. Dès le 2 février, ce sont les navettes de saint Victor, patron de Marseille, fabriquées depuis 1781 au four des Navettes, rue Sainte. Les jours gras, on trouve à Marseille *« oreillettes à pleines banastes »*, merveilles et beignets parfumés. Les bugnes du mardi gras, *« buegno arlatenco »*, sont des gâteaux d'Arles. *« Chichi fregi »*, c'est le gâteau du mercredi des Cendres, aux baraques des foires. Le mot chichi fregi désignait, nous dit Mistral, les pauvres pour qui l'eau de fleur d'oranger vient donner une âme à la pâte frite.

Le pigeon en Provence, on le dégustera au Bistrot d'Eygalières, à la réouverture, le 18 mars, roulé dans une feuille croustillante, parfumé à l'estragon, délicieux, servi avec des rôties de son foie aux échalotes confites. En attendant, à Eygalières, on se régale au Petit Bru. Paris devrait avoir bientôt une nouvelle ambassade provençale avenue Marceau, où Jean-André Charial, le patron de Baumanière, supervisera la cuisine du nouvel Hôtel Radison.

La Provence gourmande est le théâtre d'un dilemme. Qui l'emporte en cuisine, de la tradition liée à un terroir et à la mémoire populaire, ou bien de la création culturelle faite par les poètes et les cuisiniers ? La cuisine est un fait de culture qui mérite que l'on s'y attarde. Mais Peter Handke nous dit : *« Cuisine et mort / cuisine et naissance / cuisine et écriture ; entre lapin mort, choux, pommes : une trompette de Gitan. »* C'est la cuisine même qui raconte le chemin et les circonstances de notre vie dans laquelle elle est inscrite.

Jean-Claude Ribaut

◖ Bistrot d'Eygalières, rue de la République, 13810 Eygalières. Tél. : 04-90-90-60-34.
Le Petit Bru, 18, avenue Jean-Jaurès, 13810 Eygalières. Tél. : 04-90-95-98-89.
Caves Augé, 116, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 01-45-22-16-97. Château Calon-Ségur 1998 : 39,64 €.

Le GaultMillau 2002 : la nouvelle équipe cherche son style

UNE NOUVELLE ÉQUIPE a repris, peu avant l'été 2001, ce guide qui assura la gloire de la nouvelle cuisine des années 1970, avant de changer plusieurs fois de mains. Depuis quelques années, des lignes éditoriales en dents de scie avaient jeté le trouble jusque dans les cuisines. Autrefois protecteur des francs-tireurs, des trublions qui contestaient les règles établies, saisissant la rupture, le détail, Gault et Millau assurait ses lecteurs d'une bonne dose de cet imprévisible qui fait sens. Même si tout n'était pas explicite dans les choix proposés par rapport aux notes attribuées, bon an, mal an, le lecteur s'y retrouvait.

Les choses sont devenues plus complexes avec l'attention portée, dans le même temps, aux cuisines traditionnelles, aux cuisines étrangères, aux bistrots à la mode. La nouvelle équipe entend ratisser encore plus largement en s'intéressant à la cuisine-vérité et à *« la gastronomie de tous les instants »*. Vaste et improbable ambition qui conduit nécessairement à des choix contestables.

L'intention affichée de la nouvelle équipe est d'éviter les coups de griffes *« inutiles et blessants »*. Ainsi assiste-t-on à la réhabilitation de Paul Bocuse pour son *« art de vivre »* (sans note), de La Tour d'argent (15 sur 20), et d'Alain Banzo (trois toques et 17 sur 20) au Clos de la Violette à Aix-en-Provence. Epinglés, en revanche, Alain Passard *« est-il un humble jardinier ou un mystificateur ? »* (trois toques et 17 sur 20) ou Alain Senderens, qualifié de *« monument historique »* avec seulement deux toques et 16 sur 20. Même traitement pour L'Oustau de Baumanière, affublé d'un commentaire bien plus élogieux que la note (16 sur 20).

OUTIL DE SERVICE

Le Guide jaune paraît ainsi vouloir tout à la fois assumer l'héritage de ses éditions précédentes, et apporter son propre son de cloche. Exercice difficile. L'honnêteté et le talent d'Alain Passard ne peuvent être mis en doute, même si sa cuisine de légumes a de quoi surprendre ; la formidable inventivité de l'équipe Senderens est toujours aussi vive ; quant à L'Oustau de Baumanière, il n'a jamais été aussi proche de la perfection.

Si vingt et une tables restent au sommet avec trois toques et 19 sur 20, parmi lesquelles Guy Savoy, Olivier Roellinger, Marc Veyrat, Pierre Gagnaire, Michel Bras et Alain Ducasse à Monte-Carlo, on note l'arrivée de Jacques Thorel de L'Auberge bretonne (56130 La Roche-Bernard). En revanche, le même Alain Ducasse n'obtient que 18 sur 20 et trois toques au Plaza Athénée, sans que le commentaire éclaire autrement ce classement.

A l'opposé, de nombreux bistrots, restaurants étrangers, tables « tendance », chambres d'hôtes et fermes-auberges font leur entrée dans le guide, comme un reflet syncrétique fait de mille bribes arrachées au quotidien, aux autres cultures, au terroir, car un guide gastronomique aujourd'hui est d'abord un outil de service. Ce qui n'empêche pas la consécration de Nicolas Le Bec (Les Loges, à Lyon-5e), au titre de « cuisinier de l'année » (trois toques et 18 sur 20) et de quelques « grands de demain », Stéphane Andrieux au Château de la Treyne (46200 Lacave), Jean-Jacques Barbot à L'Astrance (75016 Paris), Thierry Breininger au Vieux Moulin (57200 Sarreguemines), Frédéric Coursol, Le Radio (63400 Chamalières), David Etcheverry, Les Agapes (35520 La Mézière), Lionel Levy, Une Table au Sud (13002 Marseille).

J.-C. Rt

◖ GaultMillau 2002. Edité par Damefa SA, 1 054 p., 29 €.

Risotto et galettes de riz

LA TERRE EST RONDE, le riz aussi. Du moins c'est ainsi le plus souvent que doit être cette graminée, si le but ultime de son existence est de terminer sous forme de galettes de riz ou de risotto. A priori, les deux préparations sont pourtant aux deux extrémités d'une même échelle hygrométrique. D'un côté, le grain porté à son degré d'assèchement maximum ; de l'autre, un plat dont toute la valeur tient au contraire à son taux d'humidité.

Tous les risottos ne sont pourtant pas égaux en matière de liquidité. Dans la lagune vénitienne, patrie du risotto aux petits pois, aux fruits de mer ou aux pousses de houblon, on déguste ce plat *« all onda »* – traduisez « à la vague » –, ce qui signifie que le bouillon affleure encore à la surface du riz. En Lombardie, au contraire, le risotto aux grains tendres et gonflés ne doit pas être liquide, mais juste crémeux.

Le plus célèbre de ces risottos lombards est sans nul doute celui dit « à la milanaise ». Dans le film de François Truffaut *La Nuit américaine*, c'est de ce risotto que se souvient Alexandre, le personnage qu'incarne Jean-Pierre Aumont, lorsqu'il retrouve une femme aimée dans sa jeunesse et qu'il se remémore les plats qu'elle cuisinait pour lui.

Sur ce mets populaire et raffiné dans ses ingrédients, tous les ouvrages s'accordent à dire qu'il faut, pour le composer, du safran et de la moelle de bœuf. Nous tairons, par charité, le nom de l'industriel français qui sort ces jours-ci un risotto « à la milanaise » en barquettes toutes prêtes et qui, osant afficher sur l'emballage la mention « tradition italienne », ne propose ni moelle ni safran dans sa recette, mais veau, porc et béchamel. Un pur salmigondis dépourvu d'esprit.

C'est que le risotto n'est pas chose à traiter à la légère. D'ailleurs, l'an dernier, pas moins de deux livres entièrement voués à sa personne ont été publiés en France. Les éditions Marabout ont fait paraître dans leur collection « Côté cuisine » un bon ouvrage recensant 25 recettes de risotto (64 p., 7,90 €). Mais les amateurs de ce plat succomberont à *Risotto*, publié par Toni Vianello chez Flammarion (160 p, 40 €). Outre que cet ouvrage propose 80 variantes de ce plat, l'auteur, un chef vénitien exilé à Paris, tord le cou au cliché qui voudrait qu'il n'y ait de risotto réussi que si on le surveille pas à pas. Dans sa méthode, en suivant quelques consignes précises, on obtient de parfaits risottos qui cuisent seuls à feu doux et à couvert pendant les trois quarts de la recette.

Après tant de gourmandise, on pourrait se demander si les galettes de riz ont droit de cité dans un tel article. Produit diététique, presque « de régime » tant il est peu calorique, il ne manque pourtant parfois pas de goût. C'est le cas notamment des galettes bio de riz complet de la marque Bjorg. Du riz italien parfois additionné d'un peu de sésame. Une bonne idée que l'on pourrait chiper pour ajouter en touche finale d'un risotto.

Guillaume Crouzet

◖ Galettes Bjorg extra-fines, riz et sésame. 1,36 € environ les 130 g en grandes surfaces.
Riz pour risotto chez Hédiard. Variété « Carnaroli » pour les risottos crémeux, et variété « Vialone nano » pour les risottos plus liquides. 3,05 € les 500 g. Points de vente au 01-46-52-22-57.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1er
A L'Escargot Montorgueil
Nouv. formules : Midi Bistrot 23 € et 30 €
Le Soir : Menu 30 € - Carte tous les jours
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51 - Fermé Dim.

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 5e
SUSAN'S PLACE
Tex Mex
(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Spécialité d'or pour le Texas Nachos
Plats végétariens mexicains
Menu spécial Saint Valentin
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
☎ 01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15

PARIS 6e
Le Saint-Gilles
Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles
Dîner aux chandelles
Piste de danse
Ambiance soleil de l'océan indien.
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84
Métro Vavin/Notre Dame des Champs

PARIS 7e
LE PETIT NIÇOIS
Bouillabaisse, Paella aux fruits de mer et poulet fermier...
Menus 101 F (déj.) 183 F. Carte 250 F.
10, rue Amélie - 01.45.51.83.65 - Ouv. T.L.J.

PARIS 12e
Pataquès
restaurant-bar provençal
«Une agréable escale provençale, à 2 pas du Palais Omnisport de Bercy»
40, bd de Bercy - 01 43 07 37 75 - Parking POPB

PARIS 14e
LE MAURITIUS
3, rue Ernest Cresson. Res. : 01.45.39.00.91
Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles
LE GRAND BAIE
201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

PARIS 17e
Sésame Café
Cuisine traditionnelle marocaine
Menu St Valentin 40 €
24, rue de Tilsitt (près de l'Etoile)
Rés. 01 56 68 97 03 (Sce de midi à 4h du mat.)

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
le menu "Saint-Jacques" 34 € 223,03 frs
Toujours les Huîtres élevées à l'Ile d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse (M) Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques (M) St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais (M) Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

LE MONDE DES LIVRES avec Le Monde DATÉ VENDREDI

AUJOURD'HUI

Humidité au nord

MERCREDI 13 FÉVRIER
Lever du soleil à Paris : 8 h 04
Coucher du soleil à Paris : 18 h 06

Une longue écharpe nuageuse s'étend des Baléares à la Slovaquie apportant des pluies sur la Manche. Plus au sud, le temps est plus clément avec un soleil qui se montre autour de la Méditerranée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. La journée débute sous un ciel gris et pluvieux. Des éclaircies apparaissent sur la Bretagne puis la Basse-Normandie après la mi-journée. Il fait de 9 à 11 degrés de la Bretagne au Bessin et de 10 à 12 degrés le long de la Loire.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est couvert avec de la pluie en matinée sur la Haute-Normandie, l'Ile-de-France, le Nord-Picardie et les Ardennes. De timides éclaircies réapparaissent par les côtes de la Manche.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est nuageux sur la Franche-Comté. Ailleurs, le ciel est chargé avec de petites pluies éparses . Les températures maximales s'étagent de 12 à 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel est nuageux sur le Poitou-Charentes, la pluie fait son apparition avant la mi-journée . Ailleurs, la journée est plus agréable avec de belles périodes ensoleillées. Le thermomètre atteint 13 à 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La journée est agréable sur l'Auvergne et Rhône-Alpes. Sur le Limousin, les nuages sont plus nombreux après la mi-journée avec de la pluie qui arrive dans l'après-midi. Les températures maximales sont comprises entre 10 et 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La journée est ensoleillée. Il fait de 17 à 20 degrés avec localement 23 en Provence intérieure.

13 FÉV. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	7/16 S
Biarritz	7/15 N
Bordeaux	5/15 N
Bourges	6/13 P
Brest	7/9 P
Caen	4/8 P
Cherbourg	5/8 P
Clermont-F.	6/17 N
Dijon	8/14 N
Grenoble	4/15 S
Lille	5/8 P
Limoges	5/11 P
Lyon	5/17 N
Marseille	8/19 S
Nancy	10/13 P
Nantes	6/11 P
Nice	8/17 S
Paris	7/13 P
Pau	2/16 N
Perpignan	9/18 S
Rennes	5/11 P
St-Etienne	5/18 N
Strasbourg	10/14 N
Toulouse	3/16 N
Tours	5/11 P
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	23/27 P
Fort-de-Fr.	24/26 P
Nouméa	26/33 P
Papeete	25/31 P
Pointe-à-P.	22/29 S
St Denis Réu.	26/31 P
EUROPE	
Amsterdam	5/8 C
Athènes	7/18 S
Barcelone	6/16 S
Belfast	1/7 N
Belgrade	5/17 S
Berlin	3/10 S
Berne	5/12 N
Bruxelles	4/11 P
Bucarest	7/18 N
Budapest	6/13 P
Copenhague	-2/5 S
Dublin	3/8 N
Francfort	4/11 P
Genève	3/13 N
Helsinki	-5/-2 *
Istanbul	8/14 S
Kiev	3/9 P
Lisbonne	8/18 C
Liverpool	5/8 S
Londres	4/8 P
Luxembourg	3/11 P
Madrid	2/18 S
Milan	2/12 S
Moscou	0/5 C
Munich	9/14 N
Naples	7/15 N
Oslo	-5/-2 S
Palma de M.	6/15 S
Prague	4/11 P
Rome	7/15 S
Séville	8/23 S
Sofia	3/13 S
St-Pétersb.	-3/2 *
Stockholm	-3/0 *
Ténérife	15/23 P
Varsovie	-1/8 P
Venise	4/8 C
Vienne	8/13 P
AMÉRIQUES	
Brasilia	19/29 S
Buenos Aires	16/28 S
Caracas	23/29 S
Chicago	-6/2 S
Lima	21/25 P
Los Angeles	11/18 C
Mexico	9/20 S
Montréal	-17/-5 S
New York	-2/7 S
San Francisco	8/14 S
Santiago Ch.	12/30 S
Toronto	-10/-5 S
Washingt. DC	-1/6 S
AFRIQUE	
Alger	5/22 S
Dakar	19/24 S
Kinshasa	23/31 P
Le Caire	14/18 P
Nairobi	16/29 S
Pretoria	20/26 P
Rabat	8/22 S
Tunis	5/20 S
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	25/34 S
Beyrouth	13/18 P
Bombay	20/33 S
Djakarta	24/28 P
Dubaï	16/27 S
Hanoï	17/21 P
Hongkong	15/21 S
Jérusalem	6/12 P
New Delhi	8/22 S
Pékin	-4/8 S
Séoul	-3/3 S
Singapour	25/30 P
Sydney	19/22 P
Tokyo	1/8 S

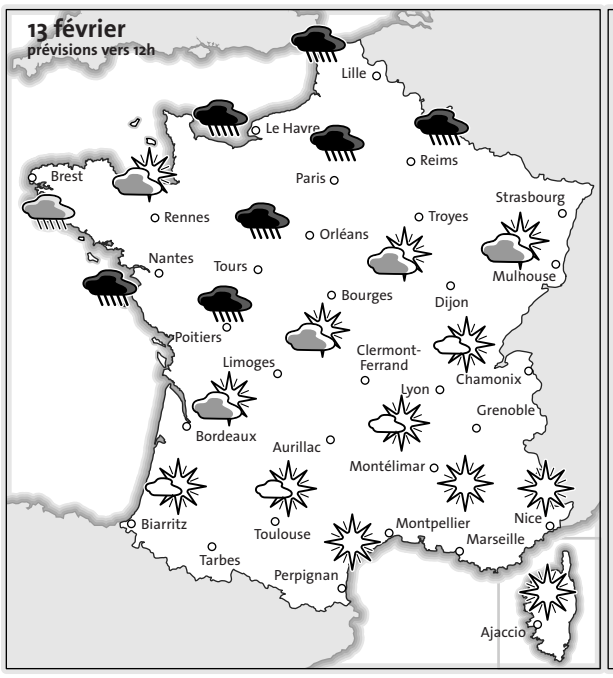

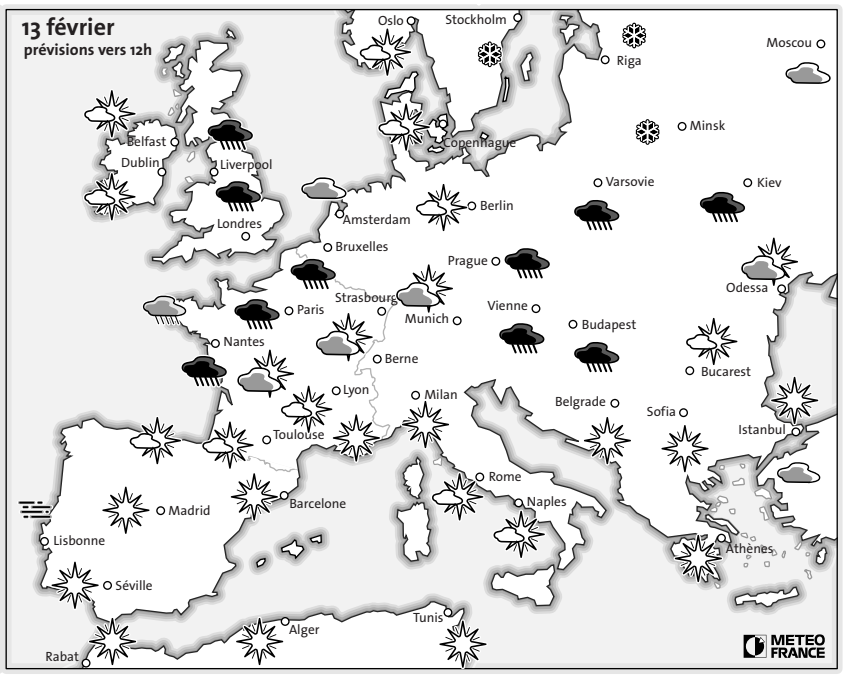

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

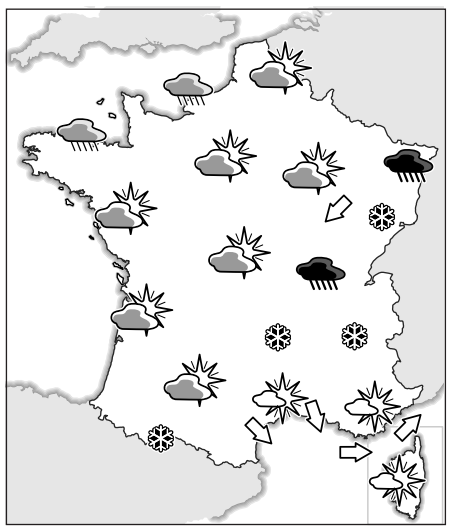

PRÉVISIONS POUR LE 14 FÉVRIER

Promotion sur les antibrouillards.Tapez airfrance.com
Les Coups de Cœur
AIR FRANCE
faire du ciel le plus bel endroit de la terre

le 14 février
La neige revient sur les massifs. Les températures sont en baisse sensible. Le vent souffle assez fort sur la moitié nord ainsi que sur le Bassin méditerranéen avec des pointes entre 70 et 90 km/h.

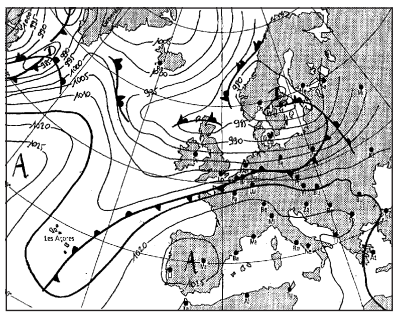

SITUATION LE 12 FÉVRIER À 0 HEURE TU

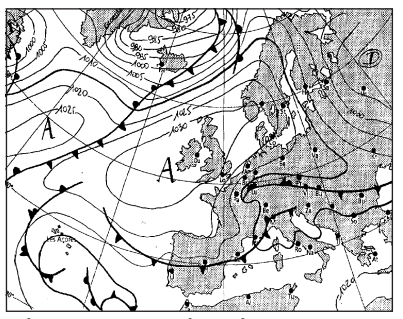

PRÉVISIONS POUR LE 14 FÉVRIER À 0 HEURE TU

Alerter les skieurs sur les risques d'avalanches

PRATIQUE
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Le début de la saison de sports d'hiver a été dramatique pour quelques skieurs. A Tignes (Savoie), une jeune skieuse évoluant hors piste a péri dans l'avalanche qu'elle avait déclenchée. Dans le massif du Beaufortain, un groupe de randonneurs à raquettes a été surpris par une plaque à vent qui a causé la mort de deux personnes. Pendant les vacances de Noël, sur le domaine de La Clusaz (Haute-Savoie), six skieurs hors piste ont été emportés par une coulée de neige qui a fait une victime. A 2 200 m d'altitude, un grand filet barrait pourtant l'accès de la combe dans laquelle ils s'étaient engagés, et le risque d'avalanches annoncé par Météo France était ce jour-là de 4 sur l'échelle européenne, qui comporte cinq niveaux. *« Ceux qui s'aventurent en dehors des pistes balisées le font à leurs risques et périls. Les panneaux que nous avons installés l'indiquent clairement »*, commente Pierre Lestas, directeur des remontées mécaniques de la station.

Outre les bulletins de Météo France, généralement affichés à l'entrée des offices de tourisme, des drapeaux plantés en bordure des domaines skiables permettent d'alerter sur le risque couru en dehors des pistes sécurisées. Il est faible et limité (1 à 2) lorsque le fanion est jaune, fort (3 à 4) lorsqu'il est à damier, maximum (5) quand sa couleur est noire. Encore faut-il que les skieurs en tiennent compte ! *« Le public ne se sent pas concerné par le danger d'avalanches. Il a tendance à se comporter comme dans un grand parc de loisirs »*, déplore Jean-Louis Tuaillon, directeur du domaine skiable des Arcs. Dans cette grande station pourtant en pointe au niveau de la prévention, on « purge » la montagne au-delà des pistes balisées, des appareils de recherche des victimes d'avalanches (Arvas) peuvent être loués dans les magasins de sport et les informations de Météo France sont diffusées en plusieurs langues sur des panneaux ainsi que sur les ondes des radios locales.

PRATIQUANTS PEU CONSCIENTS

La Plagne, station voisine, organise régulièrement des conférences sur la neige et les avalanches. Disposant de son propre réseau de mesures, cette station rend public quotidiennement son bulletin local de prévisions, en complément de celui de Météo France. *« Prévenir le risque, c'est d'abord observer »*, rappelle Claude Schneider, du service des pistes.

Une enquête réalisée par Dominique Poizat, chercheur à l'université Stendhal de Grenoble, montre que les pratiquants sont peu conscients des dangers. Alors que, sur un millier de skieurs interrogés, 57 % reconnaissent s'engager plus ou moins régulièrement en dehors des pistes sécurisées, 67 % des pratiquants avouent n'avoir aucune connaissance de l'échelle du risque d'avalanches, 57 % ne connaissent pas la signification du drapeau jaune et noir et 69 % ignorent tout de l'Arvas.

Pourtant les coulées de neige emportent une centaine de personnes chaque année en France en provoquant une trentaine de décès. Dirigée par François Sivardière, l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (Anena) lance chaque saison des campagnes de prévention pour alerter sur les dangers de la montagne hivernale. Elle incite en particulier les amateurs de randonnée et de ski hors piste à consulter régulièrement les bulletins de risque d'avalanches (BRA) et la Météo montagne, tout en insistant sur la nécessité d'être équipé d'Arvas, mais également de sondes et de pelles permettant de localiser puis de dégager une personne ensevelie.

Philippe Révil

A savoir

● **Météo des neiges :** Créé par Météo France, ce service regroupe des informations réactualisées plusieurs fois par jour sur l'ensemble des massifs français. Taper 08-92-68-08-08, puis étoile, puis 2. On peut ensuite consulter les prévisions pour chaque département et l'évolution sur sept jours (choix 1), les prévisions par massif (choix 2), les hauteurs de neige aux stations (choix 3) ou les bulletins d'estimation de risque d'avalanches par département en dehors des pistes balisées et ouvertes (choix 4). Le bulletin d'estimation du risque est également disponible sur Internet (www.meteo.fr) et sur Minitel (3615 Météo).

● **Adresses utiles :** Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (Anena), 15, rue Ernest-Calvat, 38000 Grenoble ; tél. : 04-76-51-39-39. Site : www.anena.fr. Club alpin français (CAF), 25, avenue de Laumière, 75019 Paris ; tél. : 01-53-72-87-00. Fédération française de la montagneet de l'escalade (FFME), 8-10, quai de la Marne, 75019 Paris ; tél. : 01-40-18-75-50. Météo-France, 1, quai Branly, 75340 Paris Cedex 07 ; tél. : 01-45-56-71-71.

● **Guides pratiques :** Météo France a édité, pour la saison 2001-2002, deux ouvrages : les guides « Montagne » (réalisés avec le CAF) et « Avalanche », destinés aux amateurs comme aux professionnels. Ils sont disponibles à la librairie de Météo France, 2, avenue Rapp, 75007 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 038

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

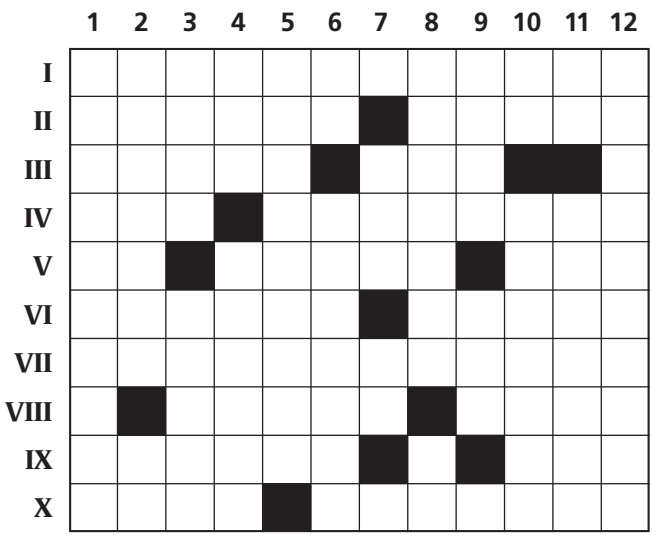

HORIZONTALEMENT

I. N'a pas le loisir de tailler une bavette au travail. - II. Est-il encore plus haïssable ? Coup de feu dans le vestibule. - III. On peut l'interroger sur n'importe quoi, ce qu'il dit a toujours de l'intérêt. Dérangea ses proches. - IV. Coule dans les pubs. Apprécie les forts tirages. - V. Démonstratif. Voie d'eau. Dame de lettres américaine. - VI. Communauté culturelle. Ne tombent pas toujours du ciel. - VII. Beau bleu. - VIII. Ouvertures en surface. Déchire les feuilles sensibles. - IX. Un royaume pour Murat. Possessif. - X. Descendue sans ménagement. Rangé sans aucun ménagement.

VERTICALEMENT

1. Cherchez-le entre les mots, vous le trouverez. - 2. Bonne si elle est soignée. Article. - 3. Vidée à chaque tour. Garniture du chef. - 4. Recommandée avant le grand départ. Inscrit sur les listes. - 5. S'affiche en ville et sur scène. - 6. Prises de risques. Division dans le propos. - 7. Elle jacasse, cette bavarde. En France et dans Paris. - 8. Règles morales pour le bouddhiste. Conjonction. - 9. En haut de l'affiche. Grisant en plein cœur. - 10. Voyelles. Entraînés. - 11. Ouverture de gamme. Brûlent pour les meilleures intentions. - 12. Elle ne doit pas nous oublier dans ses comptes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 037

Horizontalement

I. Boit-sans-soif. - II. Infraction. - III. Salé. Niais. - IV. No. Ni. Purges. - V. Friseras. Roi. - VI. Ontario. Seul. - VII. Ni. Tés. Les. - VIII. Dés. Si. In. OS. - IX. Eros. Océanie. - X. Sentimentale.

Verticalement

1. Bien-fondés. - 2. On. Ornière. - 3. Ifs. It. Son. - 4. Transat. St. - 5. Salières. - 6. Ace. Risiom (moisir). - 7. Nt. PAO. Ce. - 8. Sinus. Lien. - 9. Soir. Sénat. - 10. Onagres. Na. - 11. Ieou. Oïl. - 12. Fossilisée.

SCRABBLE ® N° 264

Bel Hellène

LE SUCCÈS de *La Belle Hélène* au Châtelet nous conduit à citer quelques à-peu-près musico-mnémotechniques concoctés par Jacqueline Martin-Babault dans *Scrabblerama* de novembre 2001 : *« J'aime les Contes d'OFF MAN de JACOT FAINE BAC, PARSI FALLE et la TETRAS LOGIS de Wagner, et l'EPEICHE HEUR de PAIRLES de BIZET. »*

Glossaire : MAN, *larve du hanneton* – JACOT, *perroquet gris* – FAINE, *fruit du hêtre* – PARSI ou PARSE, *adepte d'une religion de l'Inde* – FALLE, *inv., panse* – TETRAS, *coq de bruyère* – EPEICHE, *oiseau grimpeur* – PAIRLE, *hér., pièce en forme de Y* – BIZET, *mouton.*

1. Tirage : A C F I I N T.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres pour 94 points.

b) Avec ce même tirage, trouvez quatre mots de huit lettres en le complétant avec quatre lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la puis continuez.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) ? C L O P Y : trouvez un six-lettres qui signifie *patte-de-loup* – Trouvez les sept-lettres qui correspondent aux tirages ? C L O P Y A et ? C L O P Y O – Trouvez les huit-lettres correspondant aux tirages ? C L O P Y A N et ? C L O P Y O D.

Solutions dans *Le Monde* du 20 février.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 6 février.

a) HENNIRAS, 6 F, 71 – HIBERNERAS, E 8, 76 – SAHARIEN, 5 E, 94.

b) REFUSERA, E 1, 61 – REFLUERA, 8 E, 62, ou ERAFLURE et FLEURERA – AURIFERE, J 2, 71.

c) EJECTA, 9 H, 41, ou EJECTE – JUGEAT, 3 I, 44 – JACTE, 4 A, 46 – JACENT, L 1, 46.

d) MOUDRAS – DOUAMES – MOUNDAS, *langues indiennes* – AMADOUS – MODULAS.

Michel Charlemagne

Le Stade de Wimbledon, de Mathieu Amalric • En adaptant le livre de Daniele del Giudice, le réalisateur de « Mange ta soupe » suit, avec des moyens très simples et beaucoup de courage, Jeanne Balibar dans les rues de la ville de Trieste, lancée à la recherche d'« un écrivain qui n'a pas écrit »

Un suspense mental sur les pas de Jeanne Balibar

GEMINI FILMS

Jeanne Balibar : « Comme Mathieu montait le film à mesure qu'on tournait, je pouvais voir qu'il se racontait quelque chose même si je ne jouais "rien" – on percevait le cheminement intérieur de cette fille, sans le maîtriser. »

APPELONS cela le théorème d'Amalric : tout corps plongé dans un milieu saturé de récits et de réel subit une poussée de fiction proportionnelle à l'intensité avec laquelle il est filmé. Il n'est pas certain que ce théorème soit toujours vérifiable. Du moins s'applique-t-il admirablement à cette expérience, à cette aventure, à ce jeu perturbant et magique qu'est *Le Stade de Wimbledon*.

Il faut dire que le corps en question est celui de Jeanne Balibar et que le regard appartient à Mathieu Amalric. On peut dire d'un regard qu'il est tendre, aigu, attentif, intense. Le regard d'Amalric a toutes ces qualités sans lesquelles il n'est pas sûr que le théorème énoncé plus haut fonctionne ; le cinéma est un art, pas une science exacte. Peut-on dire d'un regard qu'il est courageux ? C'est pourtant exactement cela : le courage d'un regard, celui qui fait le film, allié au courage d'une actrice, celle qui littéralement engendre le film, ont permis de réaliser *Le Stade de Wimbledon*.

Les déambulations, les regards, la voix qui se suspend, l'enregistrement d'instants banals, composent une mosaïque palpitante, qui semble respirer comme un corps vivant, sensuel

Ça commence de traviole, cadre de biais. Elle se réveille dans le train, inopinément arrêté, en panne ; le convoi est bloqué pour d'importantes et incompréhensibles raisons techniques. Ça commence à pied, claudication entre les rails sans arriver à mettre un pied sur chaque traverse, en équilibre instable tandis qu'un beau militaire parle de ponts. Elle lui demande tout à trac si l'on prévoit toujours un endroit pour les faire sauter. C'est parti. Où ? A Trieste, à la recherche d'un individu dont on comprendra qu'il a joué un rôle majeur dans la vie littéraire locale ; à la rencontre de personnes qui jamais ne deviendront des personnages ; au petit bonheur la chance.

Trieste est certes une cité des rives de l'Adriatique, mais quelques autres choses encore. Un condensé paradoxal d'histoire de l'Europe, le lieu où se sont croisées ou succédé, depuis deux siècles, de nombreuses figures littéraires et culturelles, une ville réelle, qui grandit à l'ombre de ce passé, qui pourtant nie, au jour le jour, la présence de ces ombres. Elle, la femme sans nom, cherche un fantôme dans ces rues froides, pas du tout spectaculaires. Elle demande des choses qu'on ne comprend pas toujours à des gens dont on ne perçoit pas immédiatement qui ils sont.

Ce n'est pas grave. Les déambulations, les regards, la voix en suspens, l'enregistrement d'instants banals, de lieux ordinaires, composent une mosaïque palpitante qui semble respirer comme un corps vivant, sensuel. Une chorégraphie de signes se dessine, à mesure qu'elle, l'enquêtrice, obtient des bribes d'information, que nous, spectateurs, décelons des éléments sur ce qu'elle peut bien chercher. Elle cherche les traces d'un homme, « écrivain qui n'a pas écrit », et bien sûr tout autre chose, au cours de quatre voyages d'une journée chacun, à la faveur chaque fois d'une saison nouvelle.

C'est comme un jeu, dont la partie continuera hors du terrain, après une séquence estivale d'une beauté à couper le souffle. Du côté de Wimbledon, faubourg londonien où l'héroïne atteindra un « stade » qui est, ici, davantage un état mental qu'un lieu où on tape dans une balle avec des raquettes. Après des libraires, une poétesse, des infirmiers, des plagistes ou encore des écrivains en retraite et des géomètres aperçus à Trieste, une vieille dame tapie au fond d'un pavillon britannique offrira à l'héroïne la possibilité d'un nouveau rebond, le long de sa propre ligne de vie.

Chacun peut voir que le film est réalisé avec des moyens minimaux. La prolifération des thèmes et des ouvertures – romanesques, politiques, historiques, psychologiques, esthétiques –, jamais insistante, signe l'accomplissement de ce miracle de film, quand une totale économie de moyens se traduit par une extrême richesse des idées et des émotions. La manière d'y parvenir naît de choix artistiques et éthiques singuliers. Le socle, si on peut dire, est le respect absolu des êtres et des choses, pour autant qu'ils sont là. Cela ne s'explique ni ne se prouve autrement qu'en le faisant, ou qu'en le regardant.

Sur ce socle est bâti un enchaînement de plans dont la première qualité plastique est de paraître très peu composés, sauf par instants délibérés. Le metteur en scène fait alors un pas de côté, il redonne un espace au spectateur et il distingue l'incarnation – qui fait voir le monde par et grâce à la présence d'un corps – de l'identification, qui au contraire aveugle. Cette magie proprement cinématographique se conçoit mieux en partant du beau livre de Daniele Del Giudice dont il est adapté. On apprécie mieux la réussite de Mathieu Amalric en sachant combien l'œuvre de l'écrivain Del Giudice était littéraire. Que, de la page à l'écran, le narrateur italien soit devenu une femme étrangère est finalement moins important que ce qui constitue le ressort même de chaque œuvre. Dans le livre, tout naît de l'acte d'écrire. Dans le film, tout jaillit de la présence de l'actrice. Comme des papillons sous ses pas, s'envolent les sourires, les frissons, les inquiétudes et les échos de la mémoire. C'est fait avec rien et Jeanne, et c'est magnifique.

J.-M. F.

Film français, avec Jeanne Balibar, Esther Gorintin, Anna Prucnal, Ariella Reggio, Paul-Jean Franceschini, Anton Petje, Peter Hudson, Claudio Birsa. (1 h 10.)

Roberto Bazlen, l'écrivain sans livre

Le narrateur du livre de Daniele del Giudice cherche les traces d'*« un écrivain qui n'a pas écrit »*, mais qui a véritablement existé et fut l'animateur du milieu littéraire triestin, Roberto Bazlen. Dans le film, le nom de ce personnage a été changé, comme l'explique Mathieu Amalric. Pour le plaisir d'autres promenades dans les mêmes parages, cela n'interdit évidemment pas de retrouver la ville au miroir des grands écrivains qui l'ont hantée, et racontée.

Outre les œuvres de Svevo, Montale, Saba, *Le Fantôme de Trieste,* d'Enzo Bettiza, *Microcosmes,* de Claudio Magris, on trouve *Trieste* de... Roberto Bazlen (traduit par Monique Baccelli. Editions Allia, 48 p., 6,09 €). Il ne s'agit pas d'un livre, mais d'une minuscule et délicate plaquette où figure, outre la photo de l'auteur et des dessins de Vittorio Bolaffio, un extrait des *Notes sans textes* de Bazlen, évoquant après-guerre sa cité natale telle qu'il l'a connue au début du siècle. Loin d'invalider la figure de l'écrivain qui n'a pas écrit, ces pages en avivent encore la présence.

Jeanne Balibar, actrice, **Mathieu Amalric,** cinéaste, et **Daniele del Giudice,** écrivain

« J'ai filmé ce qui était écrit ; nous nous sommes mis dans la situation du narrateur »

LORS d'une avant-première du *Stade de Wimbledon* au Ciné-club du *Monde,* Mathieu Amalric, Jeanne Balibar et Daniele del Giudice, qui venait de voir pour la première fois le film adapté de son livre, ont dialogué devant et avec le public.

Qu'avez-vous pensé en apprenant le projet d'adaptation de votre livre ?

Daniele Del Giudice : J'étais content que quelqu'un ait le désir d'habiter dans mon histoire, et je trouvais cette entreprise courageuse : j'ai toujours pensé que mon livre était impossible à adapter. Au contraire, la présence de Jeanne Balibar et la fantaisie de Mathieu ont rendu cette histoire à la fois plus amusante et plus claire que dans sa version écrite.

Mathieu Amalric : Transposer le livre au cinéma était moins difficile qu'il n'y paraît. Pour obtenir un financement, j'ai dû donner au texte l'apparence d'un scénario, mais j'aurais pu tourner directement à partir du livre.

Contrairement aux apparences, ce n'est pas un récit contemplatif ; il contient énormément d'action, et va très vite. Cet élan est perceptible à l'intérieur des phrases : le livre donne le sentiment que, si on s'arrête, on tombe. C'est pourquoi le film est plus proche du genre policier que de la quête intérieure.

Jeanne Balibar : En principe, la littérature peut quelque chose dont le cinéma est incapable : la métaphore. Dans ce film, on voit souvent dans le même cadre des choses qui n'ont aucun rapport entre elles a priori. Dans un plan cohabitent des éléments très hétérogènes, on voit passer des gens pas du tout prévus, pas contrôlés... A ces moments, on touche à quelque chose qui naît de la confrontation du cinéma à la fois avec la littérature et avec la réalité.

Comment une actrice s'empare-t-elle d'un texte littéraire pour se l'approprier physiquement ?

J. B. : Pour tourner un film comme celui-là, il faut une énorme confiance dans le cinéma parce qu'il n'y a rien qui puisse se rattacher au théâtre. Il faut se dire qu'à condition de trouver le rythme, il peut être suffisant de seulement traverser le champ de la caméra – et c'est très difficile de ne faire que cela –, sans avoir besoin d'inventer des choses à faire, qui viennent du théâtre. Il faut trouver la bonne manière d'habiter le plan en termes de rythme, et aussi trouver la bonne manière de saisir le regard du réalisateur. J'ai essayé de comprendre, ou plutôt de ressentir, ce que Mathieu Amalric voulait voir, ce qu'il regardait, et qui n'était pas moi.

Dans un tel contexte, une actrice doit-elle inventer des manières de jouer ou, au contraire, se laisser porter ?

J. B. : Il faut inventer, mais pas par rapport à une trame narrative. Comme Mathieu montait le film à mesure qu'on tournait, je pouvais voir qu'il se racontait quelque chose même si je ne jouais « rien » – on percevait le cheminement intérieur de cette fille, sans le maîtriser.

Le film naît entre le livre et la ville, et le spectateur ne sait jamais ce qui est documentaire et ce qui est inventé. Cela fait partie de la tension du film.

M. A. : J'ai filmé exactement ce qui est écrit ; nous nous sommes mis dans la même situation que le narrateur. Nous aussi, nous avons fait quatre voyages, en laissant passer du temps entre chacun. L'ensemble du tournage a duré un an et demi. Nous sommes arrivés sans connaître la ville, disposant du seul livre comme guide de voyage. Je ne me préoccupais pas de savoir que le personnage recherché dans le livre, Roberto Bazlen, a vraiment existé. Je ne me suis jamais demandé si je filmais assez la ville. Le tournage n'était pas non plus improvisé, mais il fallait réagir à ce qui était devant moi, à Jeanne et à la lumière. Le livre comporte des indications scéniques très claires, et je ne les retrouvais pas toujours. Par exemple, au début, l'arrivée en train ne correspondait pas du tout à ce que j'avais lu. J'ai donc appelé Daniele pour lui demander quel train il avait pris. Il m'a répondu qu'il avait tout inventé. Je n'y avais pas pensé !

Quelle est la part du hasard dans un tel film ?

M. A. : Considérable. On décidait le jour même où l'on allait tourner, en fonction de la lumière, de même que je ne savais pas à l'avance qui allait jouer : je partais du principe qu'il y aurait forcément quelqu'un. Certains interprètes sont des connaissances, d'autres des comédiens, quelques-uns jouent leur propre rôle... Quelquefois, nous sommes dans un lieu authentique, mais avec quelqu'un d'autre.

Il s'agit davantage d'un dispositif que d'un documentaire, mais on se met en situation. A partir de là surgissent des hasards objectifs, qui font surgir devant la caméra des petits faits décrits dans le livre.

En tournant l'adaptation d'un roman italien en Italie, n'avez-vous pas ressenti le poids du cinéma italien ?

M. A. : Il n'est pas perceptible à Trieste, qui a été très peu filmée. A Paris, on est guetté par un plan de film existant au coin de chaque rue ; à Trieste, aucune référence ne m'a sauté à la figure pour m'empêcher d'avancer. Je n'ai pas découvert une ville « littéraire », pour autant qu'on sache ce que c'est, mais une ville mangée par les bagnoles, perpétuellement en travaux, qui change de couleurs avec les saisons.

J. B. : Nous nous sentions à Trieste en terre cinématographiquement vierge. C'est pourquoi il fallait continuer le voyage à pied pour l'atteindre, elle est au-delà du monde cinématographique connu. Tout le monde nous disait : *« Ah ! Trieste, les confins de l'Europe, Joyce, Svevo, Montale, etc. Comme chacun sait... »* Alors que Trieste est plutôt, pour moi, le nom d'une utopie que celui d'un passé culturel. On n'y est pas dans un paysage urbain quadrillé par le cinéma, comme New York, Tokyo ou Paris. C'est davantage un paysage imaginaire.

D. d. G. : Les villes ne sont pas « littéraires ». A Buenos Aires, on voit que ce que Borges a inventé tient dans une toute petite rue. Il est plus important de percevoir comment est composée la ville dans son ensemble, comment jouent la lumière, les bruits, le vent. Il faut faire l'expérience de l'espace de la ville, et des voix. Il est important que les gens parlent dans le dialecte local, qui est unique, plus ironique et plus sentimental que celui des régions environnantes. Trieste n'est pas la ville de Joyce, il y a passé trois ans, et si c'est bien la ville de Svevo, c'était comme commerçant. Trieste n'est pas une ville littéraire, mais commerciale, elle a été l'une des portes de l'Autriche. C'est une ville frontière, très métissée.

Pourquoi Jeanne Balibar crie-t-elle à la fin du film ?

M. A. : Je ne sais pas. Dans le livre aussi il y a un cri... J'ai eu du mal à le placer au montage. La différence avec le roman est le désir de s'approcher d'elle. On l'a accompagnée au cours de ses déambulations ; il est venu un moment où j'avais envie de plus d'intimité.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Atanarjuat, la légende de l'homme rapide, de Zacharias Kunuk • La première fiction inuit de l'histoire du cinéma reconstitue un monde traditionnel inaltéré, magnifique mais déjà disparu

Tragédie antique dans le cercle arctique

APRÈS la découverte, voici un mois, du très beau film de Markuu Lehmuskallio et Anastasia Lapsui, *Sept chants de la toundra*, premier film inspiré de la culture nenets, voici donc venir, précédé par une Caméra d'or cannoise et une rumeur galopante, le premier long-métrage de fiction inuit de l'histoire du cinéma : *Atanarjuat, la légende de l'homme rapide*. Coproduit par la société Igloolik Isuma Productions (un collectif inuit créé en 1990) en collaboration avec l'Office national du film du Canada, et réalisé par Zacharias Kunuk, le film met en scène, dans un espace-temps d'une blancheur immémoriale, une légende du peuple inuit, transmise jusqu'à aujourd'hui par la tradition orale.

Celle-ci met essentiellement en jeu la cohésion de la communauté, à travers un dérèglement qui menace de la détruire. Des cosmogonies anciennes à *Loft Story*, en passant par le théâtre antique et l'âge d'or du cinéma hollywoodien, on aura reconnu là une formule éprouvée des grands récits de l'humanité, ainsi que de son universelle inclination à remettre sur le métier de la fable, pour mieux en triompher, les dangers qui la menacent. C'est ici en la personne d'un mystérieux chaman que le mal s'introduit durablement dans une petite communauté inuit, avant que deux frères – Amaqjuaq, l'homme fort, et Atanarjuat, l'homme véloce – entreprennent, quelque vingt années plus tard, de l'éradiquer. Le film est l'histoire de leur combat, qui les oppose en l'espèce à la puissante famille du chef du campement.

Comme il se doit, le conflit se noue autour d'une jeune femme, Atuat, dont la mutine beauté est ardemment convoitée par les hommes de la tribu. Initialement promise à Oki, le fils belliqueux du chef du campement, elle est ravie à ce dernier par Atanarjuat, au cours d'un effrayant combat singulier qui consiste, chez les Inuits, à frapper à tour de rôle la tempe de son adversaire, jusqu'à ce que l'un des deux s'écroule. Le mariage d'Atanarjuat et d'Atuat n'en constitue pas moins une transgression sociale qui permet au récit tout à la fois de prendre son essor (Oki va chercher à se venger en ne reculant devant aucune perfidie) et de gagner en complexité (les « bons » se sont rendus coupables d'une faute qui permet, sinon de justifier, du moins d'expliquer le comportement des « méchants »).

Ce qui suit tient à la fois de la tragédie grecque (la fatalité des liens du sang), de la mystique juive (une sorte de *dibbuk* des neiges) et du western, dont les duels et les courses-poursuites auraient été tournés sur la plaine glacée d'une île de l'arctique canadien. La cinégénie naturelle du paysage, des costumes et des coutumes fait le reste, servie par une mise en scène qui privilégie l'identification du spectateur à l'action au moyen d'une caméra en perpétuel mouvement, serrant au plus près les personnages ou les inscrivant dans la splendeur du paysage environnant. *Atanarjuat* est à cet égard un film très réussi, mais peut-être trop beau et trop lisse pour susciter une adhésion sans réserve.

UNE PURE ILLUSION

Situé dans l'intemporalité de la légende, le film n'en reconstitue pas moins sur un mode pseudo-documentaire une réalité aujourd'hui abolie. Il donne ainsi l'impression de vouloir capitaliser les vertus de la fiction et celles du réel, tout en passant sous silence la problématique de la réappropriation d'une culture à ce point mutilée par la violence de l'histoire. Le monde traditionnel inuit, tel qu'il apparaît dans le film, semble de la sorte inaltéré, de même que le rapport entretenu par le cinéaste à celui-ci.

Rien, dans cette mise en scène idéalisée, ne laisse ainsi entrevoir que le film lui-même est une des conséquences d'un processus de perte irréversible. Le spectacle d'un monde pur, miraculeusement préservé de l'influence délétère de la modernité, entre certainement pour beaucoup dans l'enthousiasme ressenti par le spectateur à la vision de ce film. C'était assurément le propos, et le droit du cinéaste que de se réapproprier le passé de son peuple dans ces termes-là. Ce n'est pas pour autant faire un mauvais procès à son film, dont le pouvoir de séduction est incontestable, que de rappeler que le miracle qu'il met en scène relève, à l'heure où le spectateur s'en réjouit, de la pure illusion. *Atanarjuat* se situe à ce titre très loin des œuvres qui – au moins depuis *Moi, un Noir*, de Jean Rouch (1958) – font de la perte de l'identité et de l'impureté de l'imaginaire la clé de voûte du cinéma moderne.

Jacques Mandelbaum

Film inuit de Zacharias Kunuk. Avec Natar Ungallaq, Silvia Ivalu, Peter-Henry Arnatsiaq, Lucy Tulugarjuk, Madeline Ivalu, Pauloosie Qulitalik, Eugene Ipkarnak. (2 h 52.)

Une légende filmée pour sauver la culture inuit de l'oubli

C'EST un film né d'une image, celle d'un homme nu qui court sur la banquise. *« Paul Apak Angilirq, le scénariste, a senti qu'il s'agissait d'un instant autour duquel on pouvait construire quelque chose »*, explique Norman Cohn, le producteur d'*Atanarjuat*. De cette intuition est né un film au destin singulier, dont Zacharias Kunuk, le réalisateur, et Norman Cohn sont venus parler à Paris. Ils ignoraient encore que leur film remporterait les principaux prix de l'équivalent canadien des Césars, les Genie Awards. Les honneurs se sont abattus sur le premier film en langue inuit, depuis la Caméra d'or remportée au dernier Festival de Cannes jusqu'à une possible nomination à l'Oscar du meilleur film étranger. Mais le duo Kunuk-Cohn n'a de cesse de replacer *Atanarjuat* dans son milieu naturel, les terres du Grand Nord où vivent les Inuits.

Les deux hommes collaborent depuis plus de vingt ans au sein de l'association Igloolik Isuma. Il y a un demi-siècle, la ville d'Igloolik est née du regroupement de populations inuits jusqu'alors nomades. En quelques décennies, la sédentarisation et le prosélytisme des missionnaires chrétiens de toutes obédiences ont presque effacé la culture inuit. Igloolik Isuma a été fondée pour préserver ce qui pouvait encore l'être. *« Les enfants ignorent tout des histoires qui se sont racontées pendant des siècles,* dit Zacharias Kunuk. *Les missionnaires n'aimaient pas que ces histoires circulent. »*

Pendant ce temps, les jeunes Inuits se nourrissent de télévision, en anglais ou en français. Cohn et Kunuk ont commencé par produire des fictions en vidéo et en langue inuit, qui ont rencontré un succès certain auprès de la population. Puis l'équipe s'est sentie prête à franchir le pas du long-métrage. Tourné avec une caméra Betamax digitale, *Atanarjuat* est à la fois un petit film par son budget (environ 2 millions d'euros) et une superproduction à l'échelle de l'économie culturelle du Grand Nord canadien.

La légende, plutôt que l'histoire ou l'actualité, s'est imposée tout de suite. Kunuk et Cohn estimaient qu'il y avait urgence à redonner vie à des textes moribonds. Il affirment avoir déjà gagné ce pari : *« Aujourd'hui, les enfants jouent à* Atanarjuat *dans les rues d'Igloolik, pas à* Star Wars *»*, dit Norman Cohn. Le réalisateur renchérit : *« Les chasseurs reprennent les répliques du film. »*

Le duo affirme qu'il n'a généralement pas été très difficile d'obtenir des acteurs – pour la plupart inexpérimentés – qu'ils retrouvent un mode de vie perdu depuis des décennies. *« Les gens ont gardé la mémoire des gestes. Pour les gens de plus de 45 ans, on ne pouvait être un homme sans avoir construit un igloo. »* Ce retour vers le passé s'est toutefois heurté aux scènes de chamanisme, qui ont suscité réserves et craintes chez les interprètes, particulièrement les plus âgés. Sur le tournage, le réalisateur a accumulé les expériences nouvelles. *« Nos vidéos étaient improvisées, les acteurs avaient simplement des indications de texte, on ne faisait pas plus d'une prise. A l'inverse, le scénario de Paul Apak était écrit, et j'ai découvert ce que c'était de refaire une scène encore et encore, de multiplier les angles... »* Le directeur d'acteurs n'a, lui, pas eu de soucis : *« Les gens ont compris que c'était un film qui présentait les Inuits à leur avantage. Or c'est un souci constant chez nous que de faire bonne figure. »*

Les honneurs internationaux d'*Atanarjuat* ont facilité son succès en terre inuit. Igloolik a signé un accord de distribution avec la major canadienne Alliance Atlantis, à condition que celle-ci finance la diffusion du film, en vidéo, dans des communautés souvent difficiles d'accès. L'équipe d'Igloolik Isuma s'apprête maintenant à tourner un film qui retracera l'irruption des missionnaires dans la vie des Inuits.

Thomas Sotinel

« Le monde d'Atanarjuat, hier et aujourd'hui », exposition au Centre culturel canadien, jusqu'au 9 mars. Projections des productions vidéo de Zacharias Kunuk les 14 et 16 février. 9, rue de Constantine, Paris-7e ; tél. : 01-44-43-21-90.

La Galerie du Jeu de paume consacre une rétrospective au cinéaste, auteur d'essais documentaires

Les enquêtes poétiques d'Arnaud des Pallières

PARMI les plus brillants représentants de la nouvelle génération de cinéastes français, le hasard s'est amusé à disposer deux Arnaud. L'un se nomme Desplechin (né en 1960), l'autre des Pallières (né en 1961). Leurs œuvres semblent divergentes – le premier a choisi la fiction, le second l'essai –, mais elles se rejoignent sur l'essentiel : la modernité cinématographique, telle que le désastre de la seconde guerre mondiale et du génocide des juifs en a déterminé les termes sur le plan à la fois esthétique et moral. Ces deux cinéastes ont reconnu en *Shoah*, de Claude Lanzmann, une influence déterminante sur leur travail, et, de fait, aucun film français ne semble en reconduire les enjeux avec une intelligence et un art aussi éblouissants que les leurs.

Si nul n'ignore les films de Desplechin, il n'en va pas de même d'Arnaud des Pallières, dont l'œuvre, naviguant entre les eaux du documentaire et de l'essai, du cinéma et de la télévision, est moins identifiable et plus confidentielle.

Fidèle à sa mission de redécouverte de formats, de genres et d'auteurs sortant des sentiers battus, la Galerie du Jeu de paume permet de combler cette lacune, dans le cadre d'une manifestation intitulée « Un inventaire contemporain », en présentant une rétrospective consacrée à des Pallières. Elle se compose de trois courts (*La Mémoire d'un ange*, 1989 ; *Avant après*, 1993 ; *Les Choses rouges*, 1994), trois moyens (*Gilles Deleuze, qu'est-ce que l'acte de création ?*, 1987; *Is dead (portrait incomplet de Gertrude Stein)*, 1999 ; *Disneyland, mon vieux pays natal*, 2000) et un long-métrage (*Drancy Avenir*, 1996). Ce dernier titre, le seul à avoir connu une carrière en salles, permet de saisir l'ensemble de la démarche du cinéaste. *Drancy Avenir* pose la question de la mémoire de la Shoah à l'heure de la disparition des derniers survivants, et interroge les possibilités d'un cinéma fondé sur la disparition des personnages et sur l'absence de matière.

UN CINÉMA DU SOUPÇON

Le film constitue lui-même une réponse magistrale à la question. Plusieurs types de récits et de procédures stylistiques s'enchevêtrent pour traquer, sous l'aspect apparemment intangible de la réalité, la marque pérenne de la catastrophe qui lui a ôté toute innocence. La dissociation de l'image et du son, l'ancrage dans le présent, la fragmentation du récit, ainsi que la douloureuse affirmation du génie de l'art (les références à Kafka, Conrad, Welles...) constituent dans le cinéma de des Pallières autant d'éléments d'une mise en scène définitivement entrée dans l'ère du soupçon.

La soustraction du réel à la connaissance est le grand sujet de ce cinéaste. Chaque film relève le défi en rendant celui-ci à son étrangeté, chaque film prend la forme d'une enquête poétique qui met en question la puissance de l'art à atteindre le cœur secret des êtres et des choses. C'est ce que suggère, autour de la question de la disjonction du son et de l'image, le philosophe Gilles Deleuze, filmé par des Pallières lors d'une magistrale conférence à la Femis en 1987. C'est encore ce qui caractérise les courts-métrages inédits du cinéaste, qu'il s'agisse d'interroger – sous l'invocation de l'ange de l'Histoire cher à Walter Benjamin – une lugubre légende de la Commune de Paris *(La Mémoire d'un ange)* ou de décliner de manière expérimentale la couleur rouge tel un chiffon de la mémoire ouvrière *(Les Choses rouges)*.

C'est toujours ce qui est à l'œuvre dans le remarquable portrait de Gertrude Stein réalisé pour la série « Un siècle d'écrivains » *(Is dead)*, l'expérimentation menée par l'écrivain sur la langue et sur le dispositif narratif redoublant celle du cinéaste. De même que Gertrude Stein ne parle que d'elle en écrivant *L'Autobiographie d'Alice Toklas* (qui fut sa compagne), des Pallières nous révèle quelque chose d'intime en allant visiter, dans son nouveau film, *Disneyland, mon vieux pays natal*, le plus célèbre des parcs de loisirs.

Le constat mélancolique mis en scène par le film – l'adulte des Pallières sait qu'il ne retrouvera jamais l'innocence de l'enfance – recoupe celui du cinéaste à l'égard de son art. Dans un pays de Disney interdit de parole, peuplé d'images pieuses, et tout entier dévolu au rêve, Arnaud des Pallières réintroduit la dialectique entre la parole et l'image, rappelle l'existence d'employés syndiqués dans les marionnettes, revivifie la part nécessaire du cauchemar dans tout merveilleux qui se respecte. La liberté, celle du cinéma et des hommes, est dans cette reconnaissance d'une permanence de l'impureté, de l'injustice et du mal dans ce monde.

J. M.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Tél. : 01-47-03-12-50. Du 12 au 24 février.
Le 12 février à 19 heures, à l'issue de la projection de *Disneyland, mon vieux pays natal* : rencontre entre Arnaud des Pallières, le cinéaste Jean-Louis Comolli et Jean-Pierre Rehm, directeur artistique du Festival du documentaire de Marseille.

Rétrospective Le film de pirates, refuge des utopies

PARIS Même s'il devient à la mode en Europe dans les années 1960, seul le cinéma américain est parvenu à faire du film de pirates un genre à part entière, au même titre que le western, avec ses stars (Douglas Fairbanks, Errol Flynn, Tyrone Power, Burt Lancaster), ses réalisateurs attitrés (Raoul Walsh, Robert Siodmak, Michael Curtiz) et sa grammaire. Ailleurs, le genre a prospéré, mais à un rythme différent.

L'une des productions italiennes de film de pirates présentées à la cinémathèque, *Capitaine Morgan* (1960) d'André De Toth et Primo Zeglios avec Steve Reeves, illustre à merveille les mésaventures du genre en Europe. Venu en Italie poursuivre une carrière sur le déclin, De Toth en avait profité pour goûter, de son propre aveu, les joies de la cuisine locale, et laissait aux commandes un réalisateur italien de seconde zone. A la différence du western-spaghetti, et même du giallo, qui réussirent à renouveler l'esthétique du western et du film noir, le film de pirates européen a souvent brillé par sa médiocrité. Comme le fait remarquer Christian-Marc Bosséno dans un excellent texte de présentation dans le programme de janvier-février de la Cinémathèque française : *« Les pirates du cinéma vivent dans une extraterritorialité qui fait de la mer des Caraïbes, avec l'Ouest américain, une des dernières terres d'utopie du siècle révolu. »* Un territoire qui n'aura jamais été contesté par le cinéma européen.

L'apparition du film de pirates coïncide presque avec la naissance du cinéma américain. On peut signaler *Daphne and the Pirates*, écrit par D. W. Griffith en 1916, et *Le Pirate noir* (1926), d'Albert Parker, avec Douglas Fairbanks, premier grand acteur cascadeur (avec Buster Keaton) de l'histoire du cinéma, dont le dynamisme faisait de ce film le premier bijou du genre. Au cours des années 1930, le film de pirates prend un essor exceptionnel. Les raisons en sont multiples. La crise économique rend nécessaire la naissance d'un héros chevaleresque au profit de personnages plus réalistes en butte à la misère. L'apparition de comédiens plus physiques (Errol Flynn, Tyrone Power) facilement identifiables à l'imaginaire du film d'aventures facilite l'expansion du genre. Enfin, le renforcement du code de production Hays rend difficile la représentation de la violence, du sexe, et plus globalement, d'une certaine forme de réalisme. Une porte de sortie exotique, située entre Port-Royal et l'île de la Tortue, où figuraient flibustiers, filles magnifiques, ivrognes impénitents et pirates sadiques, paraissait tout indiquée.

Comme le film noir et le western, le film de pirates fut en partie détourné et utilisé pour sa puissance métaphorique. *L'Aigle des mers* (1940), de Michael Curtiz, devient, à travers la lutte d'un capitaine de la flotte anglaise contre des vaisseaux espagnols, une métaphore de l'Amérique de 1940 contre le nazisme. *La Flibustière des Antilles* (1951) est un manifeste féministe. *Le Trésor des Caraïbes* (1952), d'Edward Ludwig, prend position contre la ségrégation. *Les Contrebandiers de Moonfleet* (1955), de Fritz Lang, l'un des plus beaux films de cette rétrospective, brassait tous les éléments mythiques du films de pirates – initiation enfantine, recherche d'un père de substitution, évocation d'un cadre exotique comme échappatoire à la réalité – pour les transformer en une œuvre admirable sur la corruption vue à travers les yeux d'un garçon.

Samuel Blumenfeld

« Pirates ! » Cinémathèque française, Paris-16e. Tél. : 01-56-26-01-01. M° Iéna ou Trocadéro. 3 € et 4,7 €. Du 13 au 24 février. Photo : *L'Attaque du « San Cristobal »*, de John Gilling (Grande-Bretagne, 1961). © Cinémathèque française.

LES NOUVEAUX FILMS

Le Mal

UNE POIGNÉE de personnages sont saisis dans Lisbonne aujourd'hui. Il y a Kathy, ex-activiste irlandaise devenue avocate défendant les immigrés sans papiers, son mari Pedro, lié à des affaires de rénovation urbaine et de spéculation immobilière, Daniel, un adolescent drogué, sa mère qui s'est réfugiée dans la religion, un vieil homme qui recherche sa fille, une fillette, un couple de bijoutiers. Avec un tel échantillonnage, le film d'Alberto Seixas Santos courait le risque de succomber aux facilités du panel sociologique. Il passe ainsi, parfois subtilement, parfois de façon légèrement appuyée, une désillusion diffuse occasionnée par le passage du temps et le reflux généralisé des utopies. Et il est vrai que le parcours de Kathy et Pedro est presque trop évident dans sa symbolique attendue. Pourtant, malgré cette pesanteur, *Le Mal* parvient, grâce à sa construction en petits tableaux et à la neutralité placide de sa mise en scène, à susciter un sentiment d'angoisse. C'est que, progressivement, alors que tout est censé se situer dans une post-histoire (celle des rêves des années 1970), une impression de désastre s'affirme dans la série de petites tragédies qui s'accumulent durant le dernier tiers du film, jusqu'à une fin allégorique et inattendue dans sa démesure. **J. F.-R.**

Film portugais d'Alberto Seixas Santos. Avec Pauline Cadell, Alexandre Pinto, Lia Gama. (1 h 22.)

Les Couilles de l'éléphant

D. R.

SON TITRE suffirait à attirer l'attention sur ce film gabonais. Mais ces *Couilles* pachydermiques resteront dans l'histoire du cinéma africain pour une autre raison. C'est en effet la première fois, sauf erreur ou omission, qu'un cinéaste du sud du Sahara prend ouvertement parti pour les régimes post-coloniaux en place et contre les réformateurs. On y voit un consultant français s'efforcer de dispenser une sagesse séguélienne auprès d'un candidat sortant menacé par un tribun au verbe de feu. La brutalité triste de la photographie (pas sûr que l'effet soit volontaire), le simplisme outré des dialogues ne font que renforcer le message : mieux vaut un corrompu expérimenté qu'un néophyte assoiffé de morale. Vivant dans un pays gouverné depuis 1967 par le même homme, le réalisateur gabonais des *Couilles de l'éléphant* a eu tout le temps de se faire une opinion sur la question. **T. S.**

Film gabonais de Joseph Koumba Bididi. Avec Jean-Claude M'Paka, Annette Eyeeang. (1 h 38.)

Visionnaires

CHRONIQUE d'une apparition mariale dans un village basque espagnol, à la veille du soulèvement franquiste, *Visionnaires* est accablé de tous les défauts de la reconstitution historique telle qu'elle se pratique à la télévision : le duo central – un instituteur laïque et sceptique (Eduardo Noriega) et une serveuse d'auberge mystique et rebelle (Ingrid Rubio) – reste d'une joliesse immaculée, pendant que les accessoires (de la locomotive à vapeur au poste de TSF) sont à la fois omniprésents et impuissants à évoquer autre chose qu'un décor de fiction. Le scénario est pourtant plein de bonnes et justes idées (dont un personnage de jésuite cinéphile qui voudrait faire du cinéma avec des images que seuls quelques élus peuvent voir) qui, à l'écran, ne trouvent que rarement une traduction digne d'elles. **T. S.**

Film espagnol de Manuel Guttierrez Aragon. Avec Eduardo Noriega, Ingrid Rubio, Emma Suarez. (1 h 52.)

La Forteresse suspendue

DESTINÉ à un jeune public, ce film canadien reprend le filon ancien, pour ne pas dire légèrement désuet, de *La Guerre des boutons*. L'action se situe au bord d'un lac, dans une vaste forêt d'Amérique du Nord où les enfants de deux campings installés sur chaque rive du lac se livrent chaque été une guerre sans merci, dont leurs propres parents furent en leur temps les protagonistes. Divisés en Conquistadors et en Indiens, les deux camps s'affrontent paisiblement jusqu'au jour où les premiers, las de perdre toutes les batailles, décident de ne plus respecter les règles du jeu. La querelle s'envenime d'autant plus que ceux-ci ont découvert que la sœur de leur capitaine mène une idylle secrète avec le chef des Indiens. Le film semble dès lors vouloir prendre une tournure plus cruelle, qui trouve son point culminant par une nuit d'orage hantée par un ours sauvage. Mais tout rentre trop rapidement dans l'ordre pour que la peur s'installe véritablement, le réalisateur préférant visiblement s'en tenir au message pacifiste et réconciliateur d'un film par ailleurs honnêtement ficelé. **J. M.**

Film canadien de Roger Cantin. Avec Matthew Dupuis, Roxane Gaudette-Loiseau, Jérôme Leclerc-Couture, Jean-Philippe Debien. (1 h 30.)

Rue des Plaisirs

PATRICE LECONTE poursuit son exploration des femmes fatales au mystère insondable. Après Vanessa Paradis dans *La Fille sur le pont*, Charlotte Gainsbourg dans *Félix et Lola*, voici Laetitia Casta en pute naïve et généreuse dans *Rue des Plaisirs*. Situé entre 1945 et 1948 dans un bordel, soit juste après la fermeture des maisons closes, Patrice Leconte met en scène un triangle amoureux composé de Laetitia Casta, Patrick Timsit en protecteur asexué et Vincent Elbaz en bellâtre dangereux. Rarement maison close aura autant ressemblé à un couvent où se croisent clients attentionnés et prostituées au grand cœur. Patrice Leconte a la nostalgie du Paris des années 1940 et du cinéma de son époque – on aperçoit même des images de *Panique* de Julien Duvivier –, ce qui est son droit. Mais cette nostalgie ressemble à un tombeau où des personnages, sortis du Musée Grévin, récitent un partition venue d'outre-tombe. **S. Bd**

Film français de Patrice Leconte. Avec Laetita Casta, Patrick Timsit, Vincent Elbaz. (1 h 40.) Photo : Patrick Timsit et Laetitia Casta. © Catherine Cabrol / Stéphanie Branchu.

Un homme d'exception ; Un amour à New York

La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

VESOUL

Festival du film asiatique

L'Asie centrale sera à l'honneur de la huitième édition du Festival du film asiatique de Vesoul. Le festival, qui s'ouvrira avec *La Comédie humaine*, du cinéaste taïwanais Hung Hung, présentera au total quelque soixante films dans six sections différentes, dont une douzaine sont originaires d'Asie centrale. Cette huitième édition, présidée par le cinéaste-écrivain chinois Dai Sijie, auteur de *Balzac et la petite tailleuse chinoise*, rendra également hommage au cinéaste indien Satyajit Ray, en projetant huit de ses plus grands films, dont *Charulata* et *Le Visiteur*. Par ailleurs, la trilogie du cinéaste kirghize Aktan Abdykalykov, constituée de *La Balançoire, Le Fils adoptif* et Le Singe (sélectionné à Cannes dans le cadre de la section « Un certain regard »), sera projetée en intégralité pour la première fois.

Festival des cinémas d'Asie, 25, rue du Docteur-Doillon, Vesoul (Haute-Saône). Tél. : 03-84-76-55-82. Du 19 au 26 février. www.cinemas-asie.com

AIX-EN-PROVENCE

Films cultes

Les organisateurs de ce festival définissent le film culte comme l'objet d'un culte de la part d'un public plus ou moins large. Le film inépuisable peut être vu et revu indéfiniment, parfois dans les conditions d'un rituel. *The Rocky Horror Picture Show* de Jim Sharman en est l'exemple canonique. La question de départ des organisateurs est : à partir de quand un classique devient-il culte, et à quel moment un film culte devient-il un classique avant d'avancer l'hypothèse que ce sont les critiques qui font les films classiques, mais que c'est le public qui fait les films cultes. Plusieurs films viennent illustrer cette thèse : *Le Troisième Homme*, de Carol Reed ; *Plan 9 from Outer Space*, d'Ed Wood ; *La Dolce Vita*, de Federico Fellini ; *2001 : l'Odyssée de l'espace*, de Stanley Kubrick ; *La Horde sauvage*, de Sam Peckinpah ; *Easy Rider*, de Dennis Hopper ; *Phantom of the Paradise*, de Brian DePalma ; *L'Empire des sens*, de Nagisa Oshima.

Cité du Livre, 8-10, rue des Allumettes, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Tél. : 04-42-26-81-73. Du 14 au 26 février.

PARIS

L'AFCA fête ses trente ans

Pour marquer son passage à la trentaine, l'Association française du cinéma d'animation (AFCA) propose un cocktail d'auteurs, de techniques et de films d'animation différents, évocateurs d'anniversaire et de fête. Programmée le jour de la Saint-Valentin, cette soirée sera l'occasion de consacrer une partie du programme aux films parlant d'amour.

L'AFCA œuvre depuis trente ans à promouvoir et à diffuser le film d'animation auprès du public le plus large, en France et à l'étranger. Elle organise des projections mensuelles de films d'animation à Paris (« l'animathèque ») et le Festival national du film d'animation à Auch. Elle organise des rencontres professionnelles et ouvrira prochainement un Centre de documentation consacré au film d'animation.

Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1er. Tél. : 01-44-76-62-00. Le 14 janvier. www.afca.asso.fr

SAINT-DENIS

Pourquoi filmons-nous le réel ?

C'est la pratique des cinéastes que les organisateurs ont voulu interroger avec cette question qui tient lieu d'intitulé à cette manifestation. Dans le climat de frénésie d'une production audiovisuelle pléthorique sont proposés plusieurs films de documentaristes, dont les derniers films de Dominique Dubosc, *Palestine, Palestine*, d'Avi Mograbi, *Août, avant l'explosion*, et de Jean-Louis Commoli, qui a réalisé avec Michel Samson *Nos deux marseillaises*, sur les élections municipales et cantonales de mai 2001 à Marseille.

L'Ecran à Saint-Denis, 14, passage de l'Aqueduc, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Tél. : 01-48-95-23-60. Les 16 et 17 février.

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées *	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre	2	2 474 130	950	∇ -16 %	6 159 227
2	Ocean's Eleven	1	1 205 067	789	–	1 205 067
3	8 Femmes	1	782 638	493	–	782 638
4	From Hell	2	145 688	298	∇ -37 %	426 858
5	Vanilla Sky	3	113 311	544	∇ -49 %	988 076
6	Le Seigneur des anneaux	8	87 415	320	∇ -26 %	6 500 479
7	Harry Potter à l'école des sorciers	10	71 251	374	∇ -11 %	9 009 417
8	Jimmy Neutron	1	63 791	396	–	63 791
9	Spy Game	5	57 048	331	∇ -50 %	1 387 328
10	Le Peuple migrateur	9	45 344	280	∇ -27 %	2 450 605

Avec seulement 16 % de baisse et une moyenne par salle faramineuse (2 604), *Astérix* résiste sans mal à l'arrivée des deux champions de la semaine, tandis que ce trio de tête truste à lui seul plus de 80 % de la totalité du public.

Si *Ocean's Eleven* domine *8 Femmes* en valeur absolue grâce à un nombre d'écrans très supérieur, le film de François Ozon l'emporte à la fréquentation par salle (1 588) et tentera de changer la donne en deuxième semaine en élargissant son circuit à plus de 600 écrans pour bénéficier au mieux des congés scolaires. Seul *From Hell* fait figure honorable parmi les autres candidats au succès. Plus loin dans le classement, signalons que *Tanguy* a passé les 4 millions d'entrées, et que l'outsider *Se souvenir des belles choses* a pris nettement l'avantage sur le favori de sa semaine de sortie, *Laissez-passer*. Manifestement, en ne sortant *Glitter* que sur 7 copies, Columbia n'a jamais cru au potentiel cinématographique de Mariah Carey, qui du coup n'attire que 4 300 fans durant ses 5 premiers jours de présence sur les écrans français.

Source : Ecran total

* Période du mercredi 6 février au dimanche 10 février inclus

Sélection revues par Jean-Michel Frodon

Zeuxis

Il est rare qu'une revue ait à inventer son propre objet à mesure qu'elle paraît. C'est le passionnant défi que s'est donné le bilingue *Zeuxis*, en s'installant dans le domaine en pleine révolution des relations entre le cinéma et les autres arts. Cette cinquième livraison du trimestriel trouve le bon angle et la bonne distance. Elle revient sur l'entrée de Hitchcock au musée, débat d'un film consacré à Bram van Velde, réfléchit à la transposition de *Tosca* par Benoît Jacquot, mais aussi au *Film* de Becket, au travail de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville pour le MoMA comme aux commandes de films du Musée d'Orsay.

***Zeuxis* n° 5. 64 p., 7,5 €.**

Images documentaires

Hervé Joubert-Laurencin avait programmé au Festival de Lussas, en août 2001, les documentaires de Pier Paolo Pasolini. En écho à cet événement, *Images documentaires* voue l'essentiel de sa livraison à des textes de Pasolini, ou consacrés à son travail documentaire, ainsi qu'au descriptif détaillé de *La Rabia*. L'ensemble constitue mieux qu'un passionnant dossier : l'étonnante invocation d'une pensée vivante, tendue, rieuse et combative, porteuse d'une énergie intacte et communicative.

***Images documentaires* n° 42-43. 136 p., 13,72 €.**

Synopsis

Dédiée à l'écriture du scénario, cette revue consacre un dossier à l'art très particulier du dialogue et un autre à la multiplication des adaptations des bandes dessinées pour le grand écran. On y trouve également un entretien avec Bertrand Tavernier sur la place des scénaristes dans son œuvre, et une enquête sur la particularité du travail d'adaptation d'un livre culte comme *Le Seigneur des anneaux*. A signaler la parution du hors-série « Scénario mode d'emploi », avec tous les conseils pratiques pour les apprentis scénaristes.

Synopsis n° 17. 138 p., 5,50 €.

Cahiers du cinéma

Au sommaire du nouveau numéro des *Cahiers* figure un ensemble consacré aux jeux vidéo et à leur rapport avec le cinéma, avec surtout un passionnant entretien où Christophe Gans explicite le statut de ce nouveau monde d'images par rapport aux genres cinématographiques, et analyse leur « esprit » selon qu'ils proviennent des Etats-Unis ou du Japon. Outre un grand entretien plein de verve avec Jean-François Stévenin à l'occasion de la sortie de *Mischka*, on trouve également deux réflexions très suggestives, l'une consacrée par Laurence Giavarini à *Sobibor* et l'autre par Sylvie Lindeperg à *Laissez-passer*.

***Cahiers du cinéma* n° 565. 98 p., 5,40 €.**

Gérard Traquandi, une nature d'artiste

Dessins, peintures, photographies : l'artiste cherche par tous les moyens à pénétrer plus profondément à l'intérieur des choses

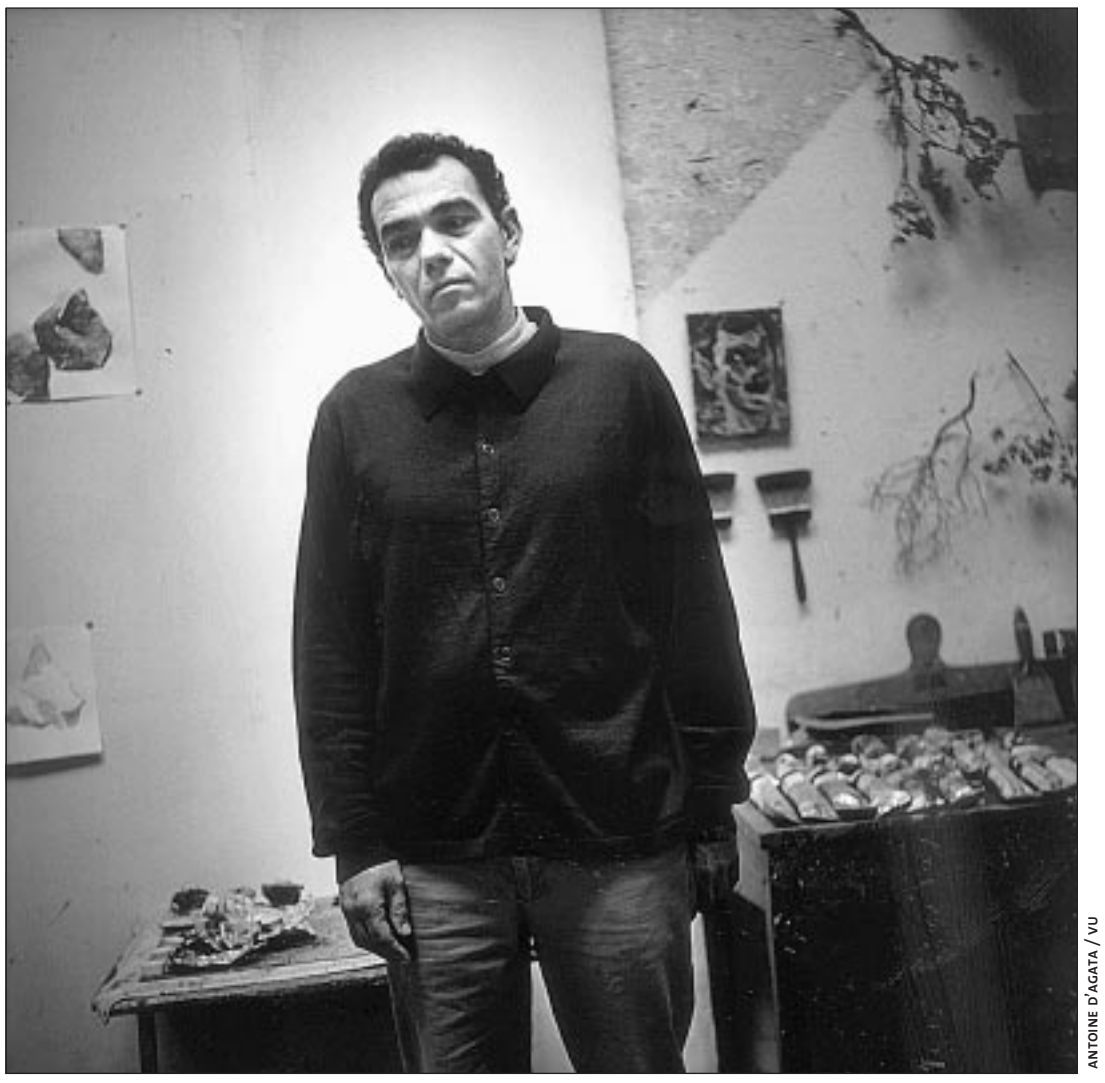

ANTOINE D'AGATA / VU

CES JOURS-CI, Gérard Traquandi est un peintre sans domicile fixe. Il a loué son atelier marseillais, quai de Rive-Neuve, pour un an. Il n'occupe pas encore l'atelier parisien que lui prête son ami Yves Oppenheim, du côté du Père-Lachaise. Il donne ses rendez-vous au café et, pour continuer la conversation, préfère une promenade – Montparnasse, Raspail, Luxembourg, retour à Montparnasse par l'Observatoire et le carrefour de Port-Royal. Traquandi a la parole ambulatoire : il parle d'autant plus qu'il marche. Et il marche longtemps et vite.

Il joint aussi le geste à la parole : ses mains sortent des poches de son pardessus noir et blanc, dessinent une forme dans l'air, rentrent dans les poches – il ne fait pas froid pourtant –, en ressortent quand les bras s'écartent pour mimer l'artiste au travail. Quand il parle de ses tableaux, les gestes sont de plus en plus amples : *« Le tableau est sur le sol, on le relève, on le repose, et ainsi de suite. C'est ce que Picasso a dit : le peintre n'a pas besoin de faire de la gymnastique, il en fait bien assez dans son atelier. La peinture, c'est aussi une activité physique. »*

Physique et pensée : en trois expositions simultanées, à Lyon, Traquandi développe son discours de la méthode. D'abord les motifs naturels – montagnes, rochers, arbres – sont étudiés par le dessin, l'aquarelle et, éventuellement, la photographie ; ils sont plus tard repris par la peinture, la gravure ou une manière très particulière de tirer la photo en très grand format avec un pigment noir d'une profondeur et d'un éclat très particuliers. Cette dernière technique, très délicate, dite *« résino pigmentype »*, a été inventée par Michel Bertrand, qui assiste Traquandi pour tout ce qui, dans son art, a rapport avec la chimie et le multiple. Elle fait l'enchantement de l'artiste en raison du rendu très précis des surfaces : écorce des pins, fissures du calcaire, os poreux d'une vieille tête de mort.

Ce réalisme est néanmoins exceptionnel dans son œuvre. Dessins et gravures transcrivent en traits simples et brisés les lignes directrices des pentes et des arêtes, et les peintures s'immergent dans la matière : coulées et éclaboussures suggèrent la lumière dans la glace, l'eau sur la pierre, l'ombre entre les blocs. Trop vite regardées, ce sont des abstractions traversées de mouvements glissants ou en boucles. Observées, éprouvées de près, ce sont des sensations faites couleurs et rythmes, rapports de tonalités et compositions par masses contrastées. *« La présence physique, le rapport physique entre la nature et la peinture, ça, j'y tiens énormément »*, dit Traquandi, qui, de temps en temps, prononce le nom de Cézanne. *« A un moment, j'ai eu besoin de ce contact. »*

D'un coup, il raconte, se souvenant du début des années 1990, quand, en dépit de sa notoriété, il traverse une crise. *« La modernité, le dernier train qu'il faut prendre, c'est-à-dire le train des autres : j'ai connu ça. Et le doute. Qu'est-ce qu'il faut peindre ? Est-ce qu'il faut peindre ou arrêter ? Jusqu'à ce que je prenne une décision : aller dessiner sur le motif, dessiner un arbre... Pourquoi ? Parce que je savais que je ne savais pas le dessiner. C'était une décision dangereuse. Le milieu de l'art contemporain n'y a rien compris ; j'ai été regardé comme un hurluberlu... Mais je savais que j'avais besoin de cette confrontation. Elle m'a permis de me tenir debout. »*

« JE ME NOURRIS DE TOUT »

Il évoque ses séances sur le motif dans la région marseillaise – *« j'allais gribouiller »* – et ses incertitudes – *« un excès de perméabilité »*. Il se fâche contre la suscipicion à l'égard de la peinture qui règne obstinément en France dans les milieux dits professionnels. *« Comme s'il y avait la peinture d'un côté et d'un autre tout le reste, sans communication entre les deux. C'est quand même absurde, cette manière de penser... Je me nourris de tout, et pas seulement de peinture. Quand j'ai commencé à peindre des fleurs, ce qui m'en a donné l'envie, ce sont les photos de coucous autrichiens de Jeff Koons, avec fleurs et oiseaux. Ce qui importe, c'est ce qu'il y a dans le travail. Ceux qui font des discours sur la peinture, les responsables culturels, me font l'effet de politiciens : ils interdisent, ils autorisent... Je ne demande d'autorisation à personne. »*

Un peu colère, soudain : *« L'art, dans ma famille, ce n'était pas une chose naturelle. Il n'y avait pas de tableaux à la maison. Ma seule culture, c'étaient les émissions de Kenneth Clark à l'ORTF. Imaginez : Sir Kenneth Clark en personne venait expliquer le Studiolo d'Urbino à Gérard Traquandi dans une HLM de Marseille. Est-ce que ce serait possible aujourd'hui ? Ça m'étonnerait. »* Surgit le souvenir de la révélation : *« J'étais celui qui dessinait dans les marges pour distraire les copains, celui qui faisait le portrait des professeurs. Mon père voulait donc que je devienne architecte. J'ai visité l'école d'archi. Il y avait une passerelle pour passer à l'école des beaux-arts. J'ai traversé. J'ai vu les ateliers. J'ai su tout de suite que c'était là que je voulais aller, là que je pourrais être heureux. Résultat : je suis allé aux Beaux-Arts. Mais je ne connaissais rien. Je savais à peine qui était Poussin. »*

La vocation se serait donc déclarée de manière aussi brutale et imprévisible ? *« Non, évidemment, ce n'est pas tout à fait aussi simple. Il y avait eu un épisode auparavant, je m'en souviens bien : quand j'étais enfant, un frère de ma mère est venu la voir, un oncle que je ne connaissais pas. Et il m'a dessiné un cerf. J'étais stupéfait. Avant, il y avait une feuille blanche, après il y avait un cerf, un vrai cerf. Donc, entre les deux, une opération magique. Alors je me suis dit que je serais ce magicien moi aussi. Et ce que je ferais serait aussi réel que le monde. C'est ce que je veux : que mes rochers, que mes montagnes soient aussi réels que le monde. »*

Philippe Dagen

BIOGRAPHIE

▶ 1952
Naissance à Marseille.

▶ 1987
Exposition au musée Cantini de Marseille. Premières expériences photographiques.

▶ 1997
Première exposition des peintures d'après nature au Centre d'art du Crestet.

▶ 2000
Début des peintures « de montagne ».

LE RECTANGLE, place Bellecour, Lyon-2e. Tél. : 04-72-41-88-80. Du mardi au dimanche, de 12 heures à 19 heures. 1,50 €. Jusqu'au 7 avril.
GALERIE CONFLUENCE(S), IUFM de Lyon, 5, rue Anselm, Lyon-4e. Tél. : 04-72-07-30-74. Du mardi au vendredi, de 10 heures à 18 heures ; le samedi, de 14 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 7 mars.
GALERIE GEORGES VERNEY-CARRON, 99, cours Emile-Zola, Villeurbanne. Tél. : 04-72-69-08-20. Du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 7 avril.

LES GENS DU MONDE

■ **Jack-Yves Bohbot**, conseiller (Démocratie libérale) du 3e arrondissement de Paris, a proposé qu'une rue ou une place de Paris porte le nom de **Coluche**, mort en 1986. Il propose de célébrer Coluche tant pour *« son œuvre humoristique »* que pour *« son action caritative »* de fondateur des Restaurants du cœur.

■ Un pianiste chinois de 20 ans, **Song Siheng**, a remporté, dimanche 10 février, le premier concours international Piano Campus de Pontoise (Val-d'Oise). Onze candidats de 17 à 25 ans de huit pays étaient en lice. Elève de l'Ecole normale de musique à Paris et originaire de Shanghai, Song Siheng a obtenu le Premier Prix (5 000 euros) et le Trophée d'or du sculpteur **Rachid Khimoune**. Le Trophée d'argent est allé à **Hisako Kawamura**, 20 ans, Japonaise formée à Düsseldorf (Allemagne) et à Groningen (Pays-Bas), qui a également obtenu le Prix du public.

■ Dans l'une des nombreuses interviews qu'il a données à la presse britannique, à l'occasion d'un prix qu'il recevait à Londres, l'écrivain américain **Norman Mailer**, qui porte beau ses 79 ans, ses six mariages et ses trente livres, s'est notamment expliqué sur le « machisme ». *« A 79 ans*, a déclaré au *Guardian* l'auteur de *Les Nus et les Morts* (1948), *le machisme est ce doux zéphyr que j'entends à peine de l'autre côté de la colline... »* Et il a précisé que cette attitude n'était pas des plus faciles à assumer, parce qu'on rencontre toujours plus machiste que soi et que lui n'a *« jamais été assez macho pour éprouver le plaisir d'être macho »*.

■ Pour financer la formation des comédiens qui étudient à la Royal Academy of Dramatic Art, **Alan Rickman**, membre du conseil d'administration de la prestigieuse école londonnienne, a eu l'idée d'une soirée à l'Old Vic, le 9 février, et de l'enregistrement sur un CD des sonnets de Shakespeare, avec la contribution bénévole d'anciens élèves. Une quarantaine de célébrités, comme **Richard Attenborough**, Fiona Shaw ou **Kenneth Branagh** et Ralph Fiennes, ainsi que des musiciens, participent à cette opération qui a pour but aussi d'inscrire Shakespeare au hit-parade des ventes de CD. Son titre : *« When Love speaks »* (Quand l'amour parle).

■ A Vérone, **Juliette** reçoit toujours des lettres. *«L'amour est mystérieux, insaisissable »*, déclare **Giovanna Tamassia**, fille du président du Club de Juliette, créé en 1972, qui entretient la flamme des amoureux de l'héroïne shakespearienne. La première lettre, rapporte *The Independent* du 9 février, est arrivée en 1937, après le film de **George Cukor**, suivie de nombreuses autres. A l'occasion de la Saint-Valentin, le club décerne un prix à la « plus belle lettre d'amour ».

DOMINIQUE DHOMBRES

Candidat passion

C'EST d'une voix enrouée, presque rauque, que Jacques Chirac nous a déclaré hier soir sa *« passion »*. Il a répété le mot à plusieurs reprises dans son entretien avec Patrick Poivre d'Arvor sur TF 1. Il aime passionnément la France et les Français. Très fort, le coup de la passion. Allez lui demander des comptes, après cela ! Décidément, cette terne avant-campagne était menée en réalité par des hommes tout feu tout flamme. En décembre, sur France 2, Lionel Jospin avait brusquement éprouvé le besoin de dire que sa candidature serait, le moment venu, *« une question de désir »*. Dans l'échelle des sentiments, Chirac l'a dépassé d'un cran, hier soir. Il n'y a pas de passion sans désir. Mais on peut très bien éprouver du désir sans aller jusqu'à la passion.

Notre soupirant de 69 ans attendait sagement hier après-midi son TGV en gare d'Avignon. Très fort, aussi, le coup de l'arrivée du président dans la Cité des papes, dimanche soir, en avion officiel, et son retour à Paris, lundi, modeste candidat et banal usager de la SNCF. Mais le clou de la journée, c'était évidemment l'entretien sur TF 1. La voix enrouée était-elle due à la climatisation défectueuse de la SNCF ou à l'émotion ?

Il faut rendre ici hommage à PPDA, qui a posé les bonnes questions, c'est-à-dire celles qui fâchent : Schuller, Halphen, Le Pen. La pire était évidemment celle-ci : se présente-t-il seulement pour échapper aux juges ? *« C'est vraiment me rabaisser, de façon qui me choque profondément et, j'irais même jusqu'à dire, qui me fait un peu de peine »*, répondait Chirac. Allons bon ! Un peu de peine serait donc chez lui plus intensément ressenti qu'un choc profond ? La psychologie de la passion recèle bien des mystères.

PPDA n'a dérapé qu'une seule fois, lorsque, rappelant les promesses non tenues de 1995, il s'est écrié : *« Donnez-nous de bonnes raisons »*, en clair, de voter pour vous. Là, il sortait de son rôle. Cela a d'ailleurs permis au candidat de se lancer dans ce qu'on appelle en télé un « tunnel », c'est-à-dire un long développement qui était un catalogue de toutes les excellentes mesures prises par lui-même ou par Alain Juppé. Mais c'était bénin, et on retiendra plutôt le redoutable feu roulant de questions gênantes auxquelles PPDA a soumis son invité. Lequel, malgré toute sa passion, devenait alors bien vague. Socrate disait déjà qu'en amour, la seule solution, c'est la fuite.

TÉLÉVISION

De Saint-Denis à Séoul

Le 31 mai prochain, des milliards de téléspectateurs auront les yeux tournés vers le pays du Matin-Calme. Sur la pelouse du stade de Séoul, les Bleus de Roger Lemerre ouvriront le bal du Mondial 2002 face au Sénégal, à l'occasion d'un match d'ouverture inédit et prometteur. En attendant, les champions du monde en titre entament la dernière phase de leur préparation sous le ciel de Seine-Saint-Denis.

Avant leur départ pour la Corée du Sud, les coéquipiers de Marcel Desailly disputeront quatre rencontres au Stade de France (face à la Roumanie le 13 février, l'Ecosse le 27 mars, la Russie le 17 avril et la Belgique le 18 mai). Pour TF1, qui a acheté l'exclusivité des droits de retransmission en France des matches du Mondial 2002 au prix fort (186 millions d'euros), les rencontres des Bleus sont toujours l'occasion d'enregistrer des audiences élevées. La moindre rencontre amicale de l'équipe de France flirte avec les huit millions de téléspectateurs, et ce match face à des Roumains en perte de vitesse qui ne participeront même pas au prochain Mondial ne devrait pas faire chuter cette belle moyenne. Depuis la finale de Coupe du monde 1998 remportée face au Brésil (3-0), la popularité de l'équipe nationale ne se dément pas, ce qui constitue pour TF1, « la chaîne des Bleus », un réel motif de satisfaction – A. Ct

Football : France-Roumanie, mercredi 13 février, 20 h 40, TF1.

MERCREDI 13 FÉVRIER

▶ Jean de la Tour Miracle
Festival, 19 h 30
Les aventures d'un gentilhomme catholique épris d'une belle huguenote, Magdeleine de Castillac, en pleines guerres de religion. Adaptée du *Prisonnier chanceux*, récit du comte de Gobineau publié dans *La Quotidienne* en 1846, cette série de Michel de Ré et Jean-Paul Carrère est un des grands succès de l'ORTF (1967). Avec deux jeunes comédiens : Ludmila Mikaël et Patrick Dewaere, tout juste 20 ans.

▶ Des racines et des ailes
20 h 55, France 3
Le magazine présenté par Patrick de Carolis s'arrête cette semaine sur un problème de santé publique : l'obésité, qui touche un enfant sur dix en France. Cyril Denvers et Maud Richard ont suivi le parcours du combattant de Pierre (11 ans), Estelle (17 ans) et François (18 ans), l'implication des familles et les méthodes utilisées pour vaincre cette maladie.

▶ Musica
21 h 40, Arte
Le *Salomé* de Richard Strauss (opéra en un acte), d'après Oscar Wilde, mis en scène par Luc Bondy en 1997 au Royal Opera House Covent Garden. Approche novatrice et distribution éblouissante. Direction musicale : Christoph von Dohnanyi.

RADIO

MERCREDI 13 FÉVRIER

▶ Le monde change
12 h 10, RFI
La biologie peut-elle faire reculer le racisme ? Patrick Chompré aborde la question en compagnie de Wiktor Stoczkowski, sociologue et chercheur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

▶ Le jazz est un roman
18 heures, France-Musiques
Alain Gerber poursuit la saga d'une figure de légende du jazz, celle de Louis Armstrong.

▶Personne n'est parfait
19 h 30, France-Culture
En direct du Festival international du film de Berlin. Actualité, et entretiens avec le cinéaste Wim Wenders et Jacques Bidou, producteur.

▶ Le Pop Club
22 h 10, France-Inter
José Artur met à l'honneur Laurent Voulzy autour de son album, le fluide et raffiné *Avril*.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 12 FÉVRIER

TF1

14.45 Drôles d'espionnes Téléfilm. Elodie Keene. Avec Jane Brook (Etats-Unis, 1999). **16.30** Alerte à Malibu Série **17.25** Melrose Place Série **18.15** ET 0.35 Exclusif **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Image des JO, Météo.

20.55 Rien que pour vos yeux Film. John Glen. Avec Roger Moore, Carole Bouquet, Lynn Holly Johnson, Julian Glover, Haïm Topol. *Espionnage* (Grande-Bretagne, 1981). 9104096
Le célèbre agent secret affronte des espions dans les montagnes de la Grèce. Fatigué, le célèbre agent secret.
23.12 Le Temps d'un tournage Magazine.

23.15 Le Droit de savoir Enquête sur les Français au volant : Zéro de conduite. Documentaire. Danièle Alet, Olivier Stammbach et Sylvain Ripaud. Magazine présenté par Charles Villeneuve. 5727270

1.10 Reportages Les Pièces jaunes... et après ? **1.35** Mode in France **2.30** Très pêche Le terrible silure. Documentaire ♢ **3.20** Histoires naturelles Surprises. Faire les moores ou la chasse aux grouses **4.45** Musique (35 min).

FRANCE 2

17.15 JO de Salt Lake City Ski acrobatique. Bosses ; Ski de fond. 10 km classique D ; Curling. Tournoi féminin ; Saut à skis. K120 individuel ; Hockey sur glace Dames **19.50** Un gars, une fille Best Of. Série **20.00** Journal, Météo.

20.55 Manon des sources Film. Claude Berri. Avec Yves Montand, Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart, Hippolyte Girardot, Elisabeth Depardieu. *Drame* (France, 1986) ♢. 618473
Une jeune femme cherche à se venger des hommes responsables du suicide de son père en détournant une source d'eau. D'après Marcel Pagnol.

22.55 Y'a un début à tout Magazine présenté par Daniela Lumbroso et Nathalie Corré. 7009580
0.55 Journal, Météo **1.25** Disjoncté ■ Film. Ben Stiller. *Comédie* (EU, 1996). 6051481

2.55 Le Corbusier Documentaire **3.50** 24 heures d'info **4.15** Safari namibien Documentaire ♢ **4.50** Vivre ensemble *Les Méduses*. Court métrage. Delphine Gleiz (15 min).

FRANCE 3

16.30 MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier Le monde des sourds **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info **19.55** ET 20.40 JO de Salt Lake City **20.35** Tout le sport **20.45** Météo.

20.55 Un an de plus Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel. Invités : Kim Phuc, Jean-Christophe Mitterrand, Guy Cordier, Lionel Bringuier, Catherine et Alain Jamet, Renée Leroux, Mireille Rech, Sabrye Tenberken. 612299

22.55 Météo **23.00** Soir 3.

23.30 JO de Salt Lake City En direct de Salt Lake City. Hockey sur glace dames (tour préliminaire, groupe B) : Finlande - Chine ; Curling (tournoi hommes) : France - Norvège ; Hockey sur glace (tournoi hommes, tour préliminaire, groupe A) : Allemagne - Lettonie ; Luge dames (monoplace, courses 1 et 2) ; Patinage (programme court messieurs) ; Curling (tournoi dames) : Allemagne - Danemark (390 min). 69272015

CANAL+

16.35 Une vie volée Film. James Mangold. *Drame* (EU, 1999) ○ ► *En clair jusqu'à 20.50* **18.40** Daria Série **19.05** Journal **19.20** + de cinéma, + de sport **19.50** Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** La Grande Course **20.15** Burger Quiz.

20.50 Israël-Palestine, paroles d'enfants Documentaire. B.Z. Goldberg, Justine Shapiro et Carlos Bolado (Etats-Unis, 2001) ♢. 963909
Sept enfants israéliens et palestiniens, âgés de 9 ans à 13 ans, mettent leurs mots à eux sur la guerre. Un documentaire américain de nombreuses fois primé à travers le monde.

22.15 La Ligne verte Film. Frank Darabont. Avec Tom Hanks, David Morse. *Fantastique* (E-U, 1999, v.o.) ♠ 94751251
1.15 Comme toi Film. Gabriele Muccino. *Comédie dramatique* (Italie, 1998) ♢.

2.45 Schizopolis ■ Film. Steven Soderbergh. Avec Betsy Brantley. *Essai* (EU, 1996, v.o.) ○ **4.20** Galia ■ Film. Georges Lautner. Avec Mireille Darc. *Comédie dramatique* (France - Italie, N., 1965, 110 min) ♢.

FRANCE 5 / ARTE

15.05 Venise, sauvée des eaux ? **16.05** Les Héritiers de Gengis Khan **17.05** Le Maître des génies **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède **19.45** Arte info **20.15** Reportage Les Ambulances de Ramallah.

20.40 Thema - de quoi j'me mêle ! Bourreaux, levez-vous ! Viol, une arme de guerre. Documentaire. Sabina Subasic et Fabrice Gardel 104149744
Quatre portraits de victimes et des témoignages terribles sur des viols commis en Bosnie entre 1992 et 1995.
21.35 ET 22.40 Thema - Bourreaux, levez vous ! Débat. Invité : Robert Badinter.

21.50 Thema (suite) - de quoi j'me mêle ! Bourreaux, levez-vous ! Harkis, crimes d'Etats ? Documentaire. Michaelle Gagnet (France, 2002). 9197831

23.00 Zone reptile Téléfilm. Jérôme de Missolz. Avec Mathieu Maurice (Fr., 2002). 78589. **0.30** Mahomet [3/5]. Médine et la loi. Documentaire. **1.25** Sa vie à elle, 1995 Téléfilm. Romain Goupil (Fr., 1995, 85 min).

M6

15.15 Destins croisés Série **16.05** Loïs et Clark Série **17.00** Le Pire du Morning **17.30** Malcolm Série **17.55** Largo Winch Série **18.55** The Sentinel Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série **20.40** Caméra Café.

20.50 Normal ou paranormal ? Hasard, prémonition ou divination ? Magazine présenté par Stéphane Rottenberg. Au sommaire : Les jumeaux ont-ils des liens paranormaux ? ; Milliardaire grâce au pendule ; L'avenir est-in écrit ? ; Des voyants aux services de la CIA ; Sorcellerie : faut-il en avoir peur ? ; Rêves prémonitoires : perceptions de l'avenir, hasards ou coïncidences. 991218

22.50 Mort à petites doses Téléfilm. Paul Schneider. Avec John Ritter, Marg Helgenberger (EU, 1999) ♢ 5485638
Une femme enquête sur la mort de l'épouse de son ex-mari...

0.34 Météo **0.35** Capital Hiver : les nouveaux paradis. Magazine **2.25** Culture pub Magazine. Au sommaire : Géographie imaginaire ; Quand la pub fait le trottoir **2.45** M6 Music (255 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.55 Tandem ■ ■ Patrice Leconte (France, 1996, 90 min) ♢ **CineCinemas 3**
16.20 Monsieur Hire ■ ■ Patrice Leconte (France, 1989, 75 min) ♢ **Cinéfaz**
17.40 Deux têtes folles ■ ■ Richard Quine (Etats-Unis, 1963, 110 min) ♢ **Cinétoile**
17.45 Big Boy ■ ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1966, v.m., 100 min) ♢ **CineCinemas 1**
18.30 Comme un torrent ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1958, v.m., 135 min). **TCM**
20.45 Une fille très avertie ■ ■ Charles Walters (Etats-Unis, 1959, 95 min). **TCM**
20.50 M. Butterfly ■ ■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1993, v.o., 100 min) ♢ **Cinéfaz**
22.15 L'homme que j'ai tué ■ ■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 75 min) ♢ **CineClassics**
22.20 Jennifer 8 ■ ■ Bruce Robinson (Etats-Unis, 1992, v.o., 125 min) ○ **13ème Rue**
22.30 Rage ■ ■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 90 min) ♢ **Cinéfaz**
22.30 Jessie ■ ■ R. Ruiz (GB, 1999, 105 min) ♢ **Cinéstar 1**
22.45 Le Bal ■ ■ Ettore Scola (France - Italie, 1983, 110 min). **Paris Première**
23.45 Les Tueurs ■ ■ ■ Robert Siodmak (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 100 min). **Canal Jimmy**

MAGAZINES

16.10 Courts particuliers. Patrice Leconte. **Paris Première**
18.15 Campus, le magazine de l'écrit. Livres de stars : peut-on dire la vérité ? Y a-t-il un retour de l'antisémistisme ? **TV 5**
19.00 Explorer. Les mystères de l'Antiquité. Les bâtisseurs des pyramides de Gizeh. Les traces énigmatiques apparaissant dans les champs cultivés. Les rites funéraires des Mayas. **National Geographic**
19.10 ET 20.10 L'Invitée de PLS. Martine Aubry. **LCI**
21.00 Chacun son monde. Nicole Fontaine. **Voyage**
22.15 Ça se discute. Les duos célèbres. **TV 5**
22.45 Rock Press Club. Le rock psychédélique. **Canal Jimmy**
23.10 I cinéma. Mathieu Amalric et Jeanne Balibar. **i cinéma**

DOCUMENTAIRES

17.10 Soweto, histoire d'un ghetto. [3/6]. Les cités de l'apartheid. [4/6]. L'heure de la révolte. **Histoire**
18.00 Babouins malins. **National Geographic**
18.05 Quatre femmes de premier plan. [1/4]. Une fille de la terre, Vandana Shiva. **Histoire**
18.35 Un siècle d'écrivains. Alexandre Soljenitsyne. **Festival**
19.00 Pilot Guides. La Jamaïque. **Voyage**
20.00 « Titanic », au-delà du naufrage. La genèse. **Odyssée**
20.00 Dinosaures. Une nouvelle vie. **National Geographic**
20.00 Chine. La Route de la Soie. **Voyage**
20.25 A la découverte des récifs sous-marins. [6/7]. Les tortues de l'océan Indien. **Odyssée**
20.55 De Gaulle ou l'éternel défi. [1/6]. Le rebelle. **La Chaîne Histoire**
21.00 Le Secret des temples d'Angkor. **National Geographic**
21.00 Ally McBeal, l'envers du décor. **Téva**
21.45 Les Essentiels : Soirée jazz - Carla's Opera. **Planète**
21.50 La Renaissance. [1/6]. Corps et âme. **Odyssée**
22.00 Biographie. Le capitaine Scott. **La Chaîne Histoire**
22.40 Le Nucléaire, secret défense. **Planète**
22.50 Euro, naissance d'une monnaie. [7/12]. Le mark. **Odyssée**
23.00 World of Discovery. Les gnous ou la migration du siècle. **National Geographic**
23.05 Pilot Guides. Le nord de l'Espagne. **Voyage**
23.20 Evgueni Khaldeï, photographe sous Staline. **Odyssée**
23.35 Réactions nucléaires. Le cas Pantex. **Planète**
0.50 Le Grand Jeu, URSS/EU. [6/6]. 1980-1991 : Le soleil se lève aussi à l'Est. **Histoire**
1.00 Yougoslavie, une guerre évitable. Le feu aux poudres. **La Chaîne Histoire**
1.00 Fièvre d'île. Cuba aux mille facettes. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

17.30 JO. Saut à slis : K 120 individuel (qualif.). **Eurosport**
20.00 Football. D 2 : Le Havre - Caen. **Eurosport**

MUSIQUE

17.45 C. P. E. Bach. *Sonate pour viole de gambe et continuo en ut majeur*. Avec Davitt Moroney (clavecin), Christophe Coin (viole de gambe). **Mezzo**
18.30 Keith Jarrett : standards. Février 1985. **Mezzo**
19.00 Riccardo Muti & Barbara Frittoli. Beyrouth 1998. Avec l'Orchestre philharmonique et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. **Muzzik**
21.00 Daniel Harding dirige Beethoven et Prokofiev. Enregistré en 1999. Avec Lilya Zilberstein (piano). Par le Mahler Chamber Orchestra. **Muzzik**
23.15 Don Quichotte. Opéra de Massenet. Par l'Orchestre et les chœurs de l'Opera national de Paris, dir. James Conlon. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.30 Jean de la Tour Miracle. J.-P. Carrère. [2/5]. **Festival**
21.00 Jeux d'influence. Alastair Reid. **Paris Première**

SÉRIES

20.40 Docteur Sylvestre. Une retraite dorée. **Festival**
21.35 Chambers. Trial By Television (v.o.) ♢ **Canal Jimmy**
23.40 Cheers. Le roi de la bière (v.o.). ♢ **Série Club**
0.05 Le Caméléon. Effets spéciaux (v.o.). ♢ **Série Club**
0.20 Ally McBeal. On tourne la page (v.o.). ♢ **Téva**
0.25 Deux flics à Miami. Salut les artistes (v.o.). **13ème RUE**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo. Invité : Laurent Sedel. .
20.30 Perspectives contemporaines. Trois pièces de Tennessee Williams.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Guy Dumur : sur les traces d'un dandy.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Un mardi idéal.
22.00 En attendant la nuit. Michael Jarreli.
23.00 Jazz, suivez le thème. Moon [2/4].

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Durante, Haendel, Vivaldi, Geminiani.
20.40 Concert. Par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Jaap Van Zweden, Avec Leonidas Kavakos (violon) : œuvres de Mengelberg, Paganini, Brahms.
22.50 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Hummel, Schubert, Robert Schumann.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MERCREDI 13 FÉVRIER

TF1

12.05 Attention à la marche ! Jeu **12.50** A vrai dire Magazine **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.45** S.O.S. Barracuda Vengeance sous le soleil. [1 et 2/2]. Série **16.30** Alerte à Malibu Le toboggan de la mort. Série **17.25** Melrose Place De surprise en surprise. Série **18.15** Exclusif Magazine **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.35 Football Match amical. France - Roumanie. 20.45 Coup d'envoi en direct du Stade de France. Commentaires de Thierry Roland et J.-M. Larqué. 2616665
Les « Bleus » entament face à la Roumanie, à un peu plus de 100 jours du match d'ouverture de la Coupe du monde, une série de huit rencontres amicales (27 mars face à l'Ecosse).

22.45 Columbo Meurtre au champagne. Série. Avec Peter Falk, Rip Torn, Gary Kroeger, Jamie Rose, Betsy Palmer (Etats-Unis, 1991). 3568313
Le propriétaire ruiné d'une joaillerie met au point une terrible machination afin de s'approprier les gains de son neveu à la loterie.
0.30 Exclusif Magazine **1.00** Du côté de chez vous **1.03** Météo.

1.05 Confessions intimes Magazine **2.35** Reportages La vie est belle. Magazine **3.00** Mode in France Magazine **3.55** Histoires naturelles Le parc des Pyrénées, la vie au naturel. Documentaire. **4.45** Musique (20 min).

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.45** Derrick Série **14.50** Un cas pour deux Série **15.50** La Famille Green Série **16.40** Premier rendez-vous **17.15** JO de Salt Lake City Curling. Tournoi H ; Saut à skis. K120 individuel. Finale ; Ski. Descente du combiné H ; Biathlon. 10 km sprint H ; Hockey sur glace. Tournoi D. Tour préliminaire. Groupe A. En direct **20.00** Journal, Météo **20.45** Tirage du Loto.

20.55 Les Monos Jamais prêts. Série. Williams Crépin. Avec Thierry Redler, Eric Métayer, Jonathan Tiecoura. 7704503
Un des ados, avec lesquels les monos sont partis rebaliser un sentier de grande randonnée dans les Pyrénées, profite d'un bivouac commun avec un groupe de jeunes filles pour s'enfuir avec l'une d'entre elles.

22.35 Ça se discute Peut-on vaincre ses peurs ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 6306400

0.50 Journal de la nuit **1.05** Météo **1.08** CD aujourd'hui **1.10** Des mots de minuit Magazine **2.40** Emissions religieuses.

3.45 24 heures d'info **4.05** Les Piliers du rêve Documentaire **4.25** Vivre ensemble *Le Passeur*. Court métrage. Danielle Arbid. Avec Omar Belkhaled ♢ **4.40** Soko, brigade des stups Le sourire du traître. Série (30 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** Questions au gouvernement **16.05** MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier Le cerveau : les sorciers se prennent la tête. Magazine **18.15** Un livre, un jour Magazine **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'information **19.55** ET 20.25 JO de Salt Lake City Magazine **20.20** Tout le sport Magazine **20.45** Météo.

20.55 Des racines et des ailes Maigrir pour vivre mieux. Magazine présenté par Patrick de Carolis. Documentaire. Cyril Denvers et Maud Richard. 7709058

22.40 Météo **22.45** Soir 3.

23.05 JO de Salt Lake City Hockey sur glace. Tournoi Dames. Tour préliminaire. Groupe A. Suède - Kazakhstan ; Curling. Tournoi Dames. Allemagne - Japon ; Ski. Slalom du combiné Hommes (2e manche) ;Hockey sur glace Hommes : Suisse - Belarus ; Luge Dames ; Patinage de vitesse Dames : 500 m ; Short track Dames : 1500 m ; Cérémonie de remise des médailles.

3.00 JO de Salt Lake City Hockey sur glace Hommes : France - Ukraine ; Curling. Tournoi Hommes. France - Canada. En direct (150 min). 82413874

CANAL+

14.00 Xcalibur Peur sur le royaume. Série **14.50** Liens de sang Téléfilm. Arthur Allan Seidelman. Avec Mary Tyler Moore (Etats-Unis, 2001) ○ **16.20** Star Hunter L'Œil de la mort. Série **17.10** Eddy Time Magazine ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.40** Grolandsat **19.05** Le Journal **19.20** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma.

21.00 Un de trop Film. Damon Santostefano. Avec Matthew Perry, Neve Campbell, Dylan McDermott, Oliver Platt. *Comédie dramatique* (Etats-Unis, 1999) ♢ 4113042
Un jeune architecte (Matthew Perry de la série « Friends ») veut se faire passer pour homosexuel pour décrocher un contrat. Une comédie de mœurs très conformiste.

22.35 Cycle Cinéma asiatique - Suzhou River ■ ■ Film. Lou Ye. Avec Xun Zhou, Hongsheng Jia. *Comédie dramtique* (Chine - All., 2000, v.o.) ○ 8560394
Un homme croit retrouver la femme qu'il a aimée et qui est morte noyée. Une dérive poétique et stylisée dans le Shanghaï d'aujourd'hui. Une véritable révélation.
23.55 Midnight + Magazine 782503.

0.50 Dudley Do-Right Film. Hugh Wilson. Avec Brendan Fraser (EU, 1999) ♢ **2.04** Belle de jour ■ ■ ■ Film. Luis Buñuel. Avec Catherine Deneuve (Fr., 1966) ○ **3.40** Yves Saint Laurent Le temps retrouvé ♢ (45 min).

FRANCE 5 / ARTE

12.50 La Foudre **13.45** Le Journal de la santé **14.05** Cas d'école Magazine **15.15** Fenêtre sur Londres **15.40** Camille et Claude Court métrage. Mathieu Delozier **16.05** Après la sortie Magazine **17.05** Va savoir Magazine **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Connaissance. La Vanille, Le parfum de Madagascar **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage. Retour en Afghanistan.

20.45 Les Mercredis de l'histoire Panama : histoire d'un pays et de son canal. Documentaire. Yvonne Ruocco. Magazine présenté par Alexandre Adler. 9860874
Le 31 décembre 1999, les Etats-Unis restituaient au Panama une petite république d'Amérique centrale, l'isthme qu'ils contrôlaient depuis 35 ans.

21.40 Musica Salomé. Opéra en 1 acte de Richard Strauss. Par l'Orchestre du Royal Opera House, sous la direction de Christoph von Dohnanyi. Avec Catherine Malfitano, Bryn Terfel, Anja Silja. 3780972
Au temps du roi Hérode. Les amours impossibles de la princesse Salomé.
23.35 Ciné-Découverte - Quelque chose d'organique ■ ■ Film. Bertrand Bonello. Avec Romane Bohringer (Fr. - Can., 1998) ○ 2620139

1.00 Mahomet [4/5]. Le pouvoir et La Mecque. Documentaire. Chema Sarmiento, T. Celal et Youssef Seddik. **1.55** Music Planet 2Nite Erik Truffaz et Tété. Magazine (60 min). 4687240

M6

12.29 Belle et zen Magazine **12.30** Météo **12.35** La Petite Maison dans la prairie Le boxeur. Série **14.00** M6 Kid **17.00** Fan de Magazine **17.30** Malcolm Un pour tous. Série **17.55** Largo Winch Révélations. Série **18.55** The Sentinel Une sorte d'éclair. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Le sens de l'organisation. Série **20.40** Caméra Café Série.

20.50 Combats de femme - Harcelée Téléfilm. Nicolas Cuche. Avec Elise Tielrooy, Jean-Michel Noirey, Laurent Olmédo (France, 1997) ○ 114874
Victime de harcèlement sur son lieu de travail, une mère de famille décide de démissionner de son poste et d'intenter un procès à l'encontre de son patron.

22.30 X-Files Le retour de Tooms ♠ 57503. Renaissance ○ 3212597. Série. Avec David Duchovny, Gillian Anderson, Doug Hutchinson, Mitch Pileggi.
Dans Le retour de Tooms, *un psychopathe considéré comme guéri doit être libéré de prison : la nouvelle inquiète Fox Mulder.*
0.20 Drôle de scène Invités : Dieudonné ; Cartouche ; Gustave Parking.

0.40 Strange World La main du diable. Série **1.25** ET 3.40 M6 Music **2.25** Fréquenstar Magazine. Garou ♢ **3.15** Plus vite que la musique Spécial chanteuses à voix. Magazine (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.30 La Rivière ■ ■ Mark Rydell (Etats-Unis, 1984, v.m., 125 min) ○ **CineCinemas 2**
13.50 La Charge de la brigade légère ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., 110 min) ♢ **Cinétoile**
15.35 Les Moissons d'Irlande ■ Pat O'Connor (Etats-Unis, 1998, v.m., 95 min) ♢ **CineCinemas 2**
16.25 Pot-Bouille ■ ■ Julien Duvivier (France, 1957, N., 115 min) ♢ **CineClassics**
17.00 Tandem ■ ■ Patrice Leconte (France, 1996, 90 min) ♢ **CineCinemas 1**
17.10 Voyage surprise ■ ■ Pierre Prévert (France, 1946, N., 110 min). **Festival**
18.35 Valparaiso... Valparaiso ! ■ Pascal Aubier (France, 1970, 105 min) ♢ **CineClassics**
19.15 La Fille seule ■ ■ Benoît Jacquot (France, 1995, 90 min) ♢ **Cinéfaz**
20.45 Cotton Club ■ ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, v.m., 125 min) ♢ **CineCinemas 3**
20.45 Un été 42 ■ ■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1971, v.m., 105 min). **TCM**
21.00 Ce soir ou jamais ■ ■ Michel Deville (France, 1961, N., 100 min) ♢ **Cinétoile**
22.30 La Valse dans l'ombre ■ ■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1940, N., v.m., 115 min). **TCM**
23.20 Notre histoire ■ ■ Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) ♢ **Cinéfaz**
0.30 Un jour à New York ■ ■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, v.m., 100 min). **TCM**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Les Mystères de l'antiquité. Les bâtisseurs des pyramides de Gizeh. Les traces énigmatiques apparaissant dans les champs cultivés. Les rites funéraires des Mayas. **National Geographic**
13.05 Temps présent. Tu t'occuperas de ton père et de ta mère. **TV 5**
14.15 Campus, le magazine de l'écrit. Livres de stars : peut-on dire la vérité ? Y a-t-il un retour de l'antisémistisme ? **TV 5**
16.10 Des livres et moi. Invités : Jean-Pierre Cescosse ; Mathieu Terence. **Paris Première**
17.05 Les Lumières du music-hall. Michèle Torr. Julio Iglesias. **Paris Première**
19.00 Explorer. Les seigneurs du Tikal. Nom de guerre Navajo. Les origines du jeu. **National Geographic**
19.00 Chacun son monde. Nicole Fontaine. **Voyage**
20.15 Strip-tease. C'est le must. Classe touriste. Dieu soit loué. **RTBF 1**
0.30 Courts particuliers. Patrice Leconte. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.10 L'Histoire en musiques. [5/5]. Irlande, chansons contre l'empire. **Histoire**
17.30 Voyage pratique. Rome baroque, Rome nocturne. **Voyage**
17.35 La Famille Kennedy. **Téva**
18.00 Biographie. De Gaulle ou l'éternel défi. [2/6]. Orages atlantiques. **La Chaîne Histoire**
18.00 Mission sauvage. Les condors de Californie. **National Geographic**
18.15 Des trains pas comme les autres. Canada d'un océan à l'autre. **TV 5**
18.35 Evasion. Le Verdon : les eaux émeraude. **Odyssée**
19.30 La Renaissance. [1/6]. Corps et âme. **Odyssée**
20.00 Chine. Le Pont des vents. **Voyage**
20.15 Les Grandes Rivières du Canada. La Stikine. **Planète**
20.45 Histoires de l'Ouest. [2/6]. Les pionniers et la terre promise. **Planète**
21.00 La Grande Famine. [1/3]. La faim. **Histoire**
21.00 Les Champions de la vague. **National Geographic**
21.45 Nouvelle-Angleterre, un paradis terrestre. **Odyssée**
21.50 Watergate. Les mensonges du président. **Histoire**
23.00 Serengeti, paradis des animaux. **National Geographic**
23.05 Pilot Guides. Le Sud-Ouest de la Chine. **Voyage**
0.00 Chine. Pékin, Shanghaï, Canton : traditions au futur. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Volley-ball. Ligue des champions masculine (quarts de finale aller) : Thessalonique - Tours. **Pathé Sport**
17.30 JO Saut à skis. K 120 individuel. Finale. **Eurosport**

DANSE

21.00 Soirée A-Normopathie. *A-normopathie 1, 2, 3, 4, 5, 6.* Chorégraphie d'Axelle Mikaeloff. Musique d'Axelle Mikaeloff et Isabelle de Grossouvre. Avec Aurélie Barthaux, Axelle Mikaeloff, Marie-Pierre Pirson. **Muzzik**

MUSIQUE

17.45 ET 20.35, 23.30 Berlioz. « Ouverture » de *Benvenuto Cellini* et *Symphonie fantastique*. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Serge Baudo. **Mezzo**
19.30 Sibelius. *Symphonie n°5*. En 1987. Par l'Orchestre Philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**
19.30 Rachmaninov Centenary Concert. En 1973. Avec Sheila Armstrong, Robert Tear, John Shirley-Quirk. Par le London Symphony Orchestra et le Chœur du London Symphony Orchestra, dir. André Previn. **Muzzik**
20.10 Zarebski. *Polonaise*. Enregistré en 1999. Avec Christine Lindermeier (piano). **Mezzo**
20.15 Rachmaninov. *Concerto n°1 pour piano et orchestre*. Enregistré en 1973. Avec Victoria Postnikova (piano). Par l'Orchestre symphonique de la Radio-Télévision de l'URSS, dir. Guennadi Rojdestvenski. **Muzzik**
22.00 Tableaux berbères. Fès, 1996. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.30 Jean de la Tour Miracle. J.-P. Carrère [3/5]. **Festival**
20.45 Judgement. Tom Topor. **RTL 9**

SÉRIES

19.05 MacGyver. Retraite anticipée. **TF 6**
20.00 Le Caméléon. Course contre la mort. **Série Club**
20.40 Nestor Burma. L'Homme au sang bleu ○ **Festival**
20.45 Star Trek, DS 9. Les chiens de guerre ♢ **Canal Jimmy**
21.40 High Secret City. Franck, le clochard ♢ **Série Club**
22.25 NYPD Blue. La peur au ventre (v.m.) ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30.
21.00 Mesures, démesures.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Jan Latham-Koenig : œuvres de Bloch, Fauré, Franck.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. Moon [3/4].
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Clementi, Beethoven.
20.40 La Pskovitaine. Opéra de Rimski-Korsakov. Par le Chœur et l'Orchestre du Kirov, dir. Valery Gergiev, Vladimir Ognovienko (Ivan le Terrible), Galina Gorchakova (la princesse Olga).
22.45 Festival Musique en Catalogne Romane. Par l'Ensemble A Sei Voci : œuvres de Gesualdo, Festa, Morales.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ♢ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ♠ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ♢ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ♢ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

De la passion

SANS DOUTE faudrait-il avoir le cœur bien sec et l'âme cynique pour ne pas saluer avec le respect qui convient la déclaration de passion, comme il en est d'amour, faite à la France par un président-candidat et son jumeau, le candidat-président. Jacques Chirac s'en était allé en Avignon, ville où l'on candidate volontiers en rond comme chacun sait. Puis il s'en revint à Paris, tout TGV dehors, et simple citoyen-passager, pour s'en aller déclarer sa flamme à la nation sur TF1, chaîne habituellement fort hospitalière aux amoureux.

L'histoire, sans majuscule, retiendra que c'est à trois jours de la Saint-Valentin, un peu tiré-poussé par des événements indépendants de son calendrier, que l'homme-candidat adressa à la belle et vertueuse nation ce doux envoi : *« Ce qui m'anime, c'est la passion. J'aime la France. J'aime les Français. »* Voilà qui était dit, bien dit. Même si cela nous ramenait à Boileau évoqué la veille : *« Que, dans tous vos discours, la passion émue/Aille chercher le cœur, l'échauffe et le remue. »* Et même si on se doutait bien qu'à être candidat, nul ne se risquerait à quelque outrage inconsidéré, quelque considération notoirement gaullienne : « J'aime la France, mais les Français sont des veaux. »

Le temps étant à la déclaration, ce qu'il conviendra évidemment d'en retenir, la trouvaille donc, c'est cette formule lapidaire, anti-âge, anti-rides, anti-maigre bilan, anti-passif, anti-septennat bancal, anti-affaires, anti-dissolution calamiteuse : *« Ce qui m'anime, c'est la passion. »* Une candidature passionnelle donc, non pas comme le crime du même bois, mais, bon, admettons, M. les jurés-électeurs, que cela est plus fort que lui. Et de ce point de vue-là, en effet, ce multi-récidiviste de l'amour-passion pour son propre pays et ses propres candidatures fut en sa plaidoirie tout à fait convaincant. Bien plus qu'il ne l'avait été quelques instants auparavant quand ce cher « Monsieur Poivre d'Arvor » lui fit subir le supplice des affaires. Là on crut voir le tourmenté souffrir cruellement sous la Question. Même que sa jambe sous la table en tressautait de douleur ou de rage.

Mais sur la passion, cet éloge de la passion, de sa passion et de lui-même, il excella. A tel point qu'évidemment on se douta que cet axe d'attaque avait été soigneusement choisi, poli, peaufiné à l'Elysée, dans le secret du laboratoire de campagne. Comment faire du neuf avec du déjà ancien ? Eh bien, c'était tout simple, bête comme un contre en judo ou en sumo. Ou plus élaboré comme une arme rhétorique : mimer un retour tonitruant de passion. Il suffisait d'y penser avec calcul et de l'énoncer avec sincérité, feinte ou réelle.

Voilà qui est fait désormais. Reste évidemment que passion n'est pas programme. Et que le plus dur sera la suite. Sur le sujet, précisément, Mme de Staël a écrit des choses absolument redoutables dans son *De l'influence des passions sur le bonheur des individus.* Par exemple sur la difficulté pour le favori de l'opinion publique de conserver longtemps la gloire qu'il a acquise. Ou encore sur l'impossibilité de soutenir l'admiration par de grandes actions nouvelles. Ou pire, sur *« l'état d'abattement où tombe celui qui est forcé de rentrer dans la vie privée ».* Mais elle traitait là, il est vrai, des passions qu'elle qualifiait de factices.

CARNET DE ROUTE

Sainte-Croix, de l'industrie du tourne-disque aux poupées dansantes

SAINTE-CROIX (Suisse)
de notre envoyée spéciale

L'oiseau vous happe depuis la route, avec sa tête vermillon, incongrue sous ces ciels de brume, et son œil de résine, curieux mais un peu inquiétant. Plus loin, un homme rouge, à peine visible entre les hauts pins, lance un pas dans le vide. Enfin on découvre la villa, massive et démodée, ses terrasses en rajout, ses colonnes mangées de glycine. Sans intérêt, n'étaient le parc et ses sculptures poétiques qui lui donnent l'allure de maison de conte. Un trompe-l'œil. Quelques mètres encore et on découvre, sur le flanc, une entrée vitrée, éclairée, moderne. D'un pas, on a franchi un siècle.

VILLA REUGE

Un oiseau au bord de la route, incongru sous ces ciels de brumes.

Murs lisses blancs, rouges, mastic, éclairages savants, comptoir en cuivre, vitrines, la Villa Reuge, de l'intérieur, n'a plus rien d'une demeure. C'est une galerie, sobrement sophistiquée, comme on en trouve au cœur des capitales. Inaugurée le 1er février, elle offre, sur deux étages, une sélection de pièces rares, originales, regroupées sous le thème de l'Objet vivant. Fétiches, marionnettes, automates prêtés par les plus grandes collections du monde, sculptures animées de Folon ou François Junod, robots, des premiers jouets japonais jusqu'aux prouesses de la high tech, c'est tout un art populaire mais raffiné qui s'exprime ici. Au milieu de nulle part.

Car Sainte-Croix l'industrieuse, perchée sur les contreforts du Jura, au cœur du canton de Vaud, n'a que faire des apparences. Tristes maisons carrées, rues grises, neige à demi fondue, dès l'entrée, de longues barres d'ateliers désaffectés témoignent de son goût exclusif : la mécanique de précision. Longtemps, Sainte-Croix a été un centre européen de création technique, la capitale du poussoir : ses tourne-disque (Thorens), machines à écrire (Hermès), caméras (Bolex), et boîtes à musique, par milliers, inondaient le monde. Puis, l'électronique est venue qui l'a tuée : 10 000 habitants, il y a vingt ans, moins de 5 000 aujourd'hui. Ne reste qu'un miraculé, Reuge Music, rachetée en 1988 par un groupe d'investisseurs suisses, avec 120 salariés (sur 800 au plus haut). A deux pas de la Villa, l'usine est là, qui expose ses chefs-d'œuvre dans une salle d'exposition à l'allure de sanctuaire : boîtes en marqueterie, cartels musicaux, poupées dansantes et autres oiseaux chanteurs, autant d'objets précieux, charmants mais désuets, le tout-venant – soupir du directeur – étant fourni par la Chine, à un sixième de ses prix de revient. Drôles d'envahisseurs et la question se pose : pourquoi une galerie d'expositions « culturelles et scientifiques » à Sainte-Croix ? En fait, l'histoire est celle d'une improbable amitié entre une vieille dame aux goûts baroques et un artiste à succès, un rien nostalgique. Elle est longue mais vaut d'être contée.

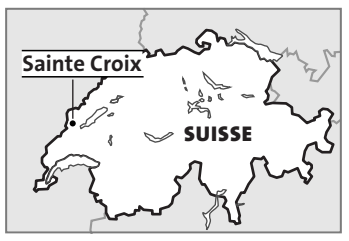

Il était une fois un industriel amateur de ski, héritier d'une fabrique de mouvements musicaux mal en point. Il la sauva, par miracle, en inventant, dans les années 1930, une fixation de ski révolutionnaire, qui lui permit de lancer de nouvelles boîtes à musiques, de plus en plus raffinées. Guido Reuge avait eu le bon goût d'épouser une collectionneuse. Jacqueline, pendant trente ans, courut les antiquaires pour dénicher les automates les plus rares que son mari démontait pour en copier les ressorts. En résulta l'une des plus belles collections du monde, rivalisant avec celles du prince de Monaco ou de la famille Guinness. Dans la villa de Sainte-Croix, envahie par les trouvailles de Jacqueline, les Reuge recevaient beaucoup, clients, amis, artistes, les Frères Jacques, l'artiste tapissier Jean Lurçat, le musicien Stockhausen.

Las, en 1995, Guido mourut, après avoir cédé son entreprise, et Jacqueline, dut, par besoin, vendre leur collection – dont les 800 pièces font aujourd'hui le bonheur des amateurs japonais. Elle avait quitté sa maison et, privée de son hobby, s'ennuyait un peu. C'est alors que, voulant créer, dans un petit musée local, une salle à la mémoire de son époux, elle rencontra un artiste atypique. Etienne Delessert, peintre et illustrateur célèbre – notamment par ses livres pour enfants —, était né à Lausanne mais avait fait carrière à l'étranger, surtout aux Etats-Unis. Il aménagea la salle, illustra un livre, et se prit d'intérêt pour ce couple excentrique qui, dit-il, *« avait su porter le fruit de son travail jusqu'à la perfection »*, dans l'industrie comme dans la collection.

La collaboration avec Jacqueline se passa bien, si bien même qu'il y a deux ans et demi, ils décidèrent, ensemble, de réhabiliter la Villa et d'en faire une galerie où s'exprimerait cette dimension poétique du génie suisse, mélange de luxe et de simplicité, teintée parfois de rêve, et toujours d'un goût maniaque de la précision. Pari réussi. Aujourd'hui, Etienne respire, et projette, déjà, les prochaines expositions : le cirque, la neige... Jacqueline, elle, est un peu déconcertée. Frileuse, elle s'adosse au mur, tourne la tête, regarde partout : *« Ma maison ? Où ça ? Je ne reconnais plus rien. C'est plutôt un magasin... ou un musée. »*

Véronique Maurus

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Bagarres entre grévistes et policiers

ALORS QUE DANS la plupart des secteurs, publics et privés, l'ordre de grève lancé par la CGT n'a donné lieu à aucun incident, des bagarres sérieuses ont éclaté en fin de matinée entre les grévistes et la police autour des usines Renault. A l'heure du déjeuner, des grévistes avaient pris position dans l'avenue Emile-Zola, et ils tentèrent d'empêcher les ouvriers de reprendre le travail. Ils avaient dressé deux barricades en travers de l'avenue ; les forces de police intervinrent pour les enlever. Une cinquantaine d'arrestations furent opérées. Des forces policières en nombre considérable, composées de gardes mobiles et de gardiens de la paix, bloquèrent alors les deux extrémités de l'avenue Emile-Zola. Mais des grévistes grimpèrent sur les toits des ateliers qui longent l'avenue, et de là se mirent à bombarder à coups de fragments de briques et de tuiles les forces de police, qui ripostèrent. Vers 13 h 30, les manifestants, massés dans l'avenue Emile-Zola, commencèrent à utiliser des bouteilles d'acide. A 14 heures la bagarre se calma, un certain nombre de manifestants ayant regagné le lieu de leur travail. Les agents se retirèrent aux abords de la place de l'Eglise. On signale de nombreux blessés de part et d'autre.

(13 février 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Les guerres de Slobodan Milosevic.** Lemonde.fr retrace le processus qui a conduit l'homme fort de Belgrade devant le Tribunal pénal international, après neuf années de guerre et de barbarie dans l'ex-Yougoslavie.

■ **Salt Lake City en images.** Dans le dossier « spécial JO » du monde.fr, un portfolio des principaux événements de la veille.

■ **Les archives du *Monde* depuis 1987.** Plus de 700 000 articles à consulter.

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 29
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-88-46-60
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 12 février 2002 : 540 809 exemplaires.

Chaque jour dans Le Monde

Invitez-vous aux Jeux olympiques

Les JO, c'est tous les jours dans *Le Monde*